

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT DU NORD**

Numéro

2021 - 61

Septembre

SOMMAIRE

**Commission permanente du Conseil Départemental
Réunion du 17 mai 2021**

Avis du Département sur les personnalités qualifiées désignées par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale dans les conseils d'administration des collèges publics	9	Demande de garantie de OGEC du collège Dominique SAVIO à Lambersart pour un emprunt de 1 200 000 € auprès du C.I.C. pour financer l'extension de ses bâtiments destinés à l'enseignement	85
Fonds de soutien aux Aides d'Intérêt Local (AIL) - Programmation 2021 - 2 ^{ème} présentation	34	Demande de garantie de Centre Hélène Borel à Raimbeaucourt pour deux emprunts d'un montant total de 1 500 000 € auprès de la Société Générale pour financer des travaux de rénovation d'une partie de ses bâtiments	88
Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres Sociales	76		
Attribution de subventions dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI) pour l'exercice 2021 - 3 ^{ème} présentation.	78	Demande de garantie simplifiée de Maisons et Cités pour un emprunt de 5 902 100 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la réhabilitation de 144 logements situés sur plusieurs adresses dans le département du Nord - Contrat de Prêt n° 118596	91
Campagne de mécénat d'entreprises pour la rénovation de la Maison natale Charles de Gaulle - Mécénat du Groupe Dassault et de la Fondation du Patrimoine	80		
Demande de garantie de Partenord Habitat pour un emprunt de 10 000 000 € auprès de ARKEA BANQUE pour financer des opérations neuves et d'acquis améliorés	82	Demande de garantie simplifiée de Partenord Habitat pour un emprunt de 50 000 000 € auprès de la Banque Postale pour le financement de constructions neuves dans le département du Nord - Contrat de Prêt n° LBP-00011750	94

Adhésion du Département du Nord au Pôle d'Excellence Cyber	97	Cession de l'ensemble immobilier sis 908 avenue de la République à Marcq-en-Barœul, communément dénommé « Site Transpole »	144
Inclusion numérique : modalités de partenariat avec le hub inclusif régional « les Assembleurs »	99	Conférence des Financeurs - crédits 2021 : poursuite des engagements et nouveaux partenariats (SDIS, Culture et jeunesse, Foncière solidaire Novo Loco)	146
Vente d'une parcelle bâtie - Ventes de parcelles non bâties	101	Subventions d'investissement dans les établissements sociaux et médico-sociaux et en accueil familial	152
Conventions de servitude - Conventions de mise à disposition à titre gratuit	109	Accompagnement des résidences-autonomie et des accueils de jour Alzheimer	156
Acquisitions routières et/ou indemnité des occupants	119	Adoption de la convention CNSA - Mise à disposition d'un référent de proximité SI MDPH/Département du Nord	166
Désaffectation et déclassement des immeubles départementaux sis 22 rue de la Sous-préfecture et 19 rue Warein à Hazebrouck	132	Convention de partenariat avec l'INSEE relative à l'étude sur les besoins en services à la personne dans les Hauts-de-France	168
Déclassement d'une parcelle située 66 rue de l'Hôtel de Ville à Aulnoye-Aymeries, en nature de parking public, en vue de cession	134	Convention individuelle de prise en charge des personnes adultes en situation de handicap dans les établissements situés en Belgique et avenant	170
Signature de la convention de financement dans le cadre de l'aménagement du pourtour du FORUM à l'occasion du réaménagement global des abords du quartier Tournai-Delory	136	Demandes de 5 remises gracieuses d'une créance, formulées par des usagers au titre de la prestation de compensation du handicap (PCH), l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)	172
Acquisition d'un immeuble à usage de bureaux situé à Cambrai, 1461 avenue du Cateau, Park Services, pour le regroupement des services départementaux de Cambrai	139	Attribution de subventions au titre de l'appel à projets santé 2021-2023	175
Acquisition de l'ensemble immobilier sis 908 avenue de la République à Marcq-en-Barœul, communément dénommé « Site Transpole »	141		

Adoption dans le cadre des missions de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de deux conventions entre 5 départements des Hauts-de-France pour le financement de 2 études épidémiologiques à partir des bilans de santé	186	Adoption d'une convention de partenariat fixant les modalités relatives à l'accompagnement médico-social des femmes enceintes, des mères incarcérées à la Maison d'arrêt de Sequedin et de leurs enfants	219
Adoption dans le cadre des missions de Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'une convention de collaboration entre l'INSERM et le Département relative à l'enquête nationale périnatale 2021	188	Soutien du Département au projet « PARADE » du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Lille pour prévenir et repérer les fragilités chez les personnes âgées	221
Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : ajustements de l'Appel à projets de l'Insertion à l'Emploi 2019-2021, soutien au dispositif d'intervention sociale en gendarmerie ou commissariat	190	La politique éducative volontariste en faveur des collèges : Aide à la Réussite du Collégien (ARC), Aide à la Demi-Pension (ADP) et Projet Educatif Départemental du Collégien (PEDC)- Année scolaire 2021/2022	223
Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : subvention au CCAS de Tourcoing pour la mise en œuvre du projet Tourcoing Inclusif Proximité Solidarité, avenant à la convention de partenariat avec Pôle emploi, protocole d'échanges d'informations entre la CAF, l'UDCCAS et le Département du Nord, convention relative aux actions de partenariat dans le cadre du dispositif ANRU à Tourcoing, modalités d'échange de données pour l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires	206	Attribution des subventions d'investissement pour les travaux dans les collèges privés au titre de l'année 2021 - Caducité des conventions de financement	249
Subventions et participations financières dans le cadre du logement	209	Contribution à la construction d'une salle de sport polyvalente dans le quartier des Rouges Barres par la Ville de Marcq-en-Baroeul dans le cadre du projet de réhabilitation du Collège Rouges Barres	251
Attribution d'aides financières de fonctionnement et d'investissement dans le cadre de la protection de l'enfance, de la famille et de l'autonomie des jeunes	211	Subventions et partenariat éducatifs I/ Attribution de subventions aux organismes apportant un soutien aux collégiens et à la communauté éducative - année scolaire 2021/2022 II/ Partenariats pour l'information des collégiens : conventions financières avec l'ONISEP - année scolaire 2021/2022	253
		Acquisition en état futur d'achèvement de 5 logements dans le cadre de la réhabilitation du Collège Chasse Royale à Valenciennes	256

Convention avec la Ville de Faches Thumesnil et le collège Jean Zay pour le service de restauration scolaire du collège	258	Attribution de subventions au titre de la politique culturelle, prolongation de la validité des agréments départementaux d'aide à la diffusion et adaptation en 2021 du dispositif d'aide à la diffusion pour les jeunes « 18-25 ans »	273
Indemnisation du Principal du Collège Lamartine d'Hondschoote, suite à des dégâts survenus dans son logement de fonction	260	Attribution d'une subvention à l'association « A la rencontre de nos fermes »	283
Programmation, partenariats et adhésion des équipements culturels départementaux suivants : le MusVerre, la Villa Marguerite Yourcenar, le musée Matisse, l'abbaye de Vaucelles et partenariat du service Archéologie et Patrimoine	262	Attribution de subventions au titre de la politique sportive	285
Lecture publique : I) Signature d'un Contrat Territoire-Lecture entre la Communauté de Communes Sud Avesnois, Momignies et le Dpt du Nord, II) Renouveau du partenariat avec Bray-Dunes pour l'opération Médiaplage, III) Renouveau du protocole d'accord entre le CNFPT Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais et le Département du Nord pour la formation des personnels des médiathèques, IV) Partenariat avec les Maisons d'arrêt, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Nord et le Département du Nord	266	Valenciennes - Collège Chasse Royale - Demande de subvention « Internats d'excellence » du programme France Relance	304
Organisation de la manifestation « Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes » par le Département du Nord les 1 ^{er} , 2 et 3 octobre 2021	269	Organisation d'une exposition temporaire itinérante Matisse en Chine	306
Participation financière à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Ecomusée de l'Avesnois	271	Trajectoire Voirie 2016-2020 - Grand Projet de Maillage Territorial - Doublement de la RD 70 sur le territoire de Raismes et Petite-Forêt - Convention de financement entre le Département et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut	308
		Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Grand projet de Maillage Territorial - Doublement de la RD 70 sur le territoire des communes de Raismes et Petite Forêt - Avenant à l'offre de concours passée avec les sociétés Auchan France et Immochan France	310
		Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur une vingtième liste de projets de développement d'intérêt communal ou intercommunal	312

Trajectoire Voirie 2016-2020 - Transfert dans le domaine public communal de la RD 20, du PR 4+0823 au PR 7+0717, de la RD 170, du PR 0+0880 au PR 2+0600 et de la RD 964, du PR 30+0466 au PR 31+0656, sur le territoire de la commune de Fourmies	323	Reconduction du partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Nord pour l'entretien et la réparation de véhicules	340
Transfert dans le domaine public communal de la RD 69 du PR 17+0292 au PR 23+0575 sur le territoire des communes de Merville et Vieux-Berquin	325	Avenant n°1 à la convention-cadre avec le Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre relative à l'occupation du domaine public routier départemental dans le cadre de la construction du réseau de transport en commun en site propre VIAVIL	342
Transfert dans le domaine public communal de la RD 135B du PR 0+231 au PR 0+1128 sur le territoire de la commune de Loffre	328	Convention de partenariat financier et technique entre le Département du Nord, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole et la commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes, pour l'actualisation des études, réalisées en 2014/2015 et le principe de financement des travaux, portant sur l'amélioration des conditions de circulation sur la RD 958 (avenue Jules Mousseron - Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes)	344
Transfert dans le domaine public communal de la RD 2120 (ex RD 120) du PR 0+0000 au PR 1+0869 sur le territoire de la commune d'Auby	330		
Transfert du domaine public de la commune de Saint-Python dans le domaine public départemental d'une parcelle en nature de trottoir située le long de la RD 955	332	Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale (Renforcement de la cohérence foncière et territoriale des sites ENN)	346
Transfert de la RD 38, dans sa section comprise entre les PR 0+0000 et 2+0606, rue Régnier Leclerc, sur le territoire de la commune de Merville	334	Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale (Conditions de gestion cynégétique et halieutique - Partenariats agricoles - Conventions de gestion - Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais - Programmation et financement des actions de gestion du site de nature d'Amaury pour l'année 2021)	349
Déclassement du domaine public départemental, en vue d'aliénation, d'une partie d'emprise de la RD 10, en nature d'accotement enherbé, située route de Saint Jans Cappel, du PR 9+0530 au PR 9+0640, sur le territoire de la commune de Bailleul	336		
Autorisation de cession d'un véhicule départemental d'une valeur supérieure à 4 600 €	338	Opérations relatives aux Espaces, Sites et Itinéraires	353

Favoriser l'accès à la piscine et aux équipements culturels départementaux pour les élèves scolarisés dans les collèges ruraux - année scolaire 2021/2022	355	Politique de l'Habitat et du Logement : 379 1) Soutien au logement communal - 2) AAP Habitat agricole : abandon d'une opération - 3) Soutien aux ménages précaires pour l'amélioration de leur logement dans le cadre des dispositifs Nord Équipement Habitat Solidarité (NEHS) et J'Amén'Age 59 - 4) Portail cartographique de la Métropole Européenne de Lille (MEL) du logement locatif social
Interventions départementales dans le domaine agricole (Renouvellement des conventions et attribution de subventions aux organismes et associations partenaires au titre de la politique agricole)	363	Politique de l'Habitat et du Logement : 386 soutien aux associations AIVS et ADIL
Interventions départementales dans le domaine agricole (Extension du périmètre de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental d'Obrechies - Ferrière-la-Petite)	367	Politique de l'Habitat et du Logement : 389 Partenord Habitat - Demande de prorogation de délais d'exécution de travaux - demande de subventions - réduction d'engagements et affectation d'un reliquat de 32 425 €
Interventions départementales dans le domaine de l'Eau et de l'Environnement	369	Politique de la Ville : autorisation de signature de la Convention Pluriannuelle d'Engagement du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine de la Communauté Urbaine de Dunkerque 398
Attribution de subventions dans le domaine de la Ruralité	373	Politique de la Ville - Renouvellement de la convention de l'association Nos Quartiers ont des Talents (NQT) 400
Participation financière départementale Climat - Air - Energie au titre de 2021 - Association Atmo Hauts-de-France et Pôle Climat du Groupement d'Intérêt Public CEntre de Ressources du Développement Durable Hauts-de-France	375	Participation financière du Département du Nord aux Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT) Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et West Vlaanderen / Flandre- Dunkerque-Côte d'Opale et à la Mission opérationnelle Transfrontalière (MOT) 402
Commission Locale d'Information de Gravelines : attribution de la subvention annuelle à l'association AGATE Côte d'Opale	377	

DECISIONS
Commission permanente
du 17 mai 2021

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303082-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Avis du Département sur les personnalités qualifiées désignées par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale dans les conseils d'administration des collèges publics

Vu le rapport DAJAP/2021/169

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'émettre un avis favorable sur les personnalités qualifiées désignées par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) au sein des conseils d'administration des collèges, reprises selon le tableau joint en annexe 1.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 27.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

ETABLISSEMENT	TEXTES DE REFERENCE	Durée du mandat	NOMBRE DE PERSONNALITES QUALIFIEES	PERSONNALITES QUALIFIEES A DESIGNER - RENOUVELLEMENT 2021-2024
Collège Public Théodore Monod à Aniche	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Jacques CAMPAGNE
Collège Public Albert Ball à Annoeullin	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Pascal GRADT
Collège Public Rochambelles à Anzin	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Grégory PION
Collège Public Val de la Sensée à Arleux	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Eric BAILLY

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Desrousseaux à Armentières</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Bruno TYTGAT</p>
<p>Collège Public Jean Rostand à Armentières</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Jean-Jacques ROBAERT</p>
<p>Collège Public Victor Hugo à Aubry</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Kader TITI</p>
<p>Collège Public Félix Del Marle à Aulnoye-Aymeries</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Christophe MARCHAND</p>
<p>Collège Public Madame d'Epinay à Aulnoye-lez-Valenciennes</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Michel FRANCOIS</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Wenceslas Cobergher à Bergues</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Isabelle NOE</p>
<p>Collège Public Paul Eluard à Beuvrages</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. René LOUTRE</p>
<p>Collège Public de l'Ostrevant à Bouchain</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Xavier DELORME</p>
<p>Collège Public Jean Jaurès à Bourbourg</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Florence TIMMERMAN</p>
<p>Collège Public du Septentrion à Bray-Dunes</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Valérie HENNEQUET</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Paul Duez à Cambrai</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Willy LENGLET</p>
<p>Collège Public Jacques Prévert à Caudry</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Eric BERNARD</p>
<p>Collège Public Philippe De Commynes à Comines</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Sylvie DUHAMEL</p>
<p>Collège Public Josquin des Prés à Condé-sur-l'Escaut</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Frédéric BOUDJOUDI</p>
<p>Collège Public du Westhoek à Coudekerque-Branche</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Arnaud VERHAEGHE</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Alfred Jennepin à Couslre</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Jean-Paul HENNECART</p>
<p>Collège Public du Looweg à Crochte</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Jean GREBERT</p>
<p>Collège Public Boris Vian à Croix</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Carmelo FURNANI</p>
<p>Collège Public Paul Eluard à Cysoing</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Christian WAREMBOURG</p>
<p>Collège Public Bayard à Denain</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Sabrina HASSOUNA</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

Collège Public Turgot à Denain	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Gauthier MARCANT
Collège Public Villars à Denain	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Yohan SENEZ
Collège Public André Stringer à Douai	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Jean-Robert DUHAMEL
Collège Public Jules Ferry à Douai	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Jean-Marc VERON
Collège Public Albert Chatelet à Douai	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Frédéric BOULARD

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

Collège Public André Canivez à Douai	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> <u>M. Jean-François VAN NIEUWENHUYSE</u>
Collège Public Gayant à Douai	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> <u>M. Pierre SCHRODER</u>
Collège Public Jean Deconinck à Dunkerque - St Pol	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> <u>Mme Christelle GOSSELIN</u>
Collège Public Gaspard Malo à Dunkerque	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> <u>M. Philippe WAGHEMAECKER</u>
Collège Public Lucie Aubrac à Dunkerque	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> <u>Mme Marie FABRE</u>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Jean Zay à Escaupont</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Bernard LANDAS</p>
<p>Collège Public Henri DUREZ à Estaires</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Philippe MAHIEU</p>
<p>Collège Public Jean Zay à Faches-Thumesnil</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Thomas HAMANA</p>
<p>Collège Public Lavoisier à Ferrière-la-Grande</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Patrick BERNARD</p>
<p>Collège Public Jean Moulin à Flines-lez-Raches</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Julie MICHALAK</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p align="center">Collège Public Joliot-Curie à Fourmies</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p align="center">Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p align="center"><u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Jean-Luc PERAT</p>
<p align="center">Collège Public Camille Claudel à Fourmies</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p align="center">Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p align="center"><u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Solenne ROUAULT</p>
<p align="center">Collège Public Jean Monnet à Grand-Fort-Philippe</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p align="center">Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p align="center"><u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> M. Mathieu CANDAS</p>
<p align="center">Collège Public Jules Verne à Grande-Synthe</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p align="center">Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p align="center"><u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Sophie BAHEUX</p>
<p align="center">Collège Public Du Moulin à Grande-Synthe</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p align="center">Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p align="center"><u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Christelle GOSSELIN</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Pierre et Marie Curie à Gravelines</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Jean PINTE</p>
<p>Collège Public Le Parc à Haubourdin</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Nathalie DELESTREZ</p>
<p>Collège Public Fernande Benoist à Hazebroutck</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Aurore LEFEBVRE</p>
<p>Collège Public Jean Moulin à Iwuy</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Henri DESPRES</p>
<p>Collège Public Yvonne Abbas à La Madeleine</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Mathilde LEMAIRE</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

Collège Public Frédéric Joliot-Curie à Lallaing	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Isabelle LANCIAUX
Collège Public Anne Frank à Lambersart	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Anne-Sophie RENAUD
Collège Public Lavoisier à Lambersart	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Frédéric DE HAZE
Collège Public André Malraux à Lambres-lez-Douai	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Florence PANNIER
Collège Public Duplex à Landrecies	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Vincent DUMESNIL

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Jean Rostand à Le Cateau-Cambrésis</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Patrick VALERE</p>
<p>Collège Public Paul Verlaine à Lille</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Sébastien VEDIS</p>
<p>Collège Public Guy Mollet à Lille-Lomme</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Fanny PAWIZA</p>
<p>Collège Public Jean Zay à Lille-Lomme</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Sandrine DUMONT</p>
<p>Collège Public Boris Vian à Lille</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Muhit HOSSAIN</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Martha Desrumaux à Lille</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Marc DEBEER</p>
<p>Collège Public Louise Michel à Lille</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Jean-Philippe VANZEVEREN</p>
<p>Collège Public Nina Simone à Lille</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Sandrine PINTO</p>
<p>Collège Public International Carnot à Lille</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Julien FELTRIN</p>
<p>Collège Public Claude Lévi Strauss à Lille</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Karim HADDI</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

Collège Public Henri Matisse à Linselles	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Michel MENART
Collège Public Debeyre à Loos	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Stéphane GELDOF
Collège Public René Descartes à Loos	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Liliane BOULANGER
Collège Public Gambetta à Lys-lez-Lannoy	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Michel BROION
Collège Public Du Lazaro à Marcq-en-Baroeul	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u>	Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Pierrette SERNICLAY

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Rouges Barres à Marcq-en-Baroeul</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Dominique HENNING</p>
<p>Collège Public Alphonse Terroir à Marly</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Ahmed MAZARI</p>
<p>Collège Public Vauban à Maubeuge</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Christelle LECOMTE</p>
<p>Collège Public Descartes à Mons-en-Baroeul</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Hubert LOPPINET</p>
<p>Collège Public Fernig à Mortagne du Nord</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Cédric VERLYNDE</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Maxence Van Der Meersch à Mouvaux</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord <u>En qualité de personnalité qualifiée :</u> Mme Juliette DE BAROLET</p>
<p>Collège Public Jules Verne à Neuville-en-Ferrain</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Gérard RUDANT</p>
<p>Collège Public Du Pévèle à Orchies</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Murielle LAPAGE</p>
<p>Collège Public Maurice Schumann à Pecquencourt</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Yves MAITTE</p>
<p>Collège Public Pierre Gilles de Gennes à Petite-Forêt</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Renée STIEVENART</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Montaigne à Poix-du-Nord</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Grégory LAURENT</p>
<p>Collège Public Anatole France à Ronchin</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Virginie THIERY</p>
<p>Collège Public Gernez Rieux à Ronchin</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Benoît TRYOEN</p>
<p>Collège Public Docteur SCHAFFNER à Roost-Warendin</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Pierre DEMOLON</p>
<p>Collège Public Anne Franck à Roubaix</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Robert DEIXONNE</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Jean-Baptiste Lebas à Roubaix</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Patrice HERBIN</p>
<p>Collège Public Théodore Monod à Roubaix</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Véronique TIBONNIER</p>
<p>Collège Public Rosa Parks à Roubaix</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Robert DEIXONNE</p>
<p>Collège Public Jean Rostand à Sains-du-Nord</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Laurence WATTEAU</p>
<p>Collège Public Marie Curie à Saint-Amand-les-Eaux</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Jean-Marc ANDRE</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p align="center">Collège Public Lavoisier à Saint-Saulve</p>	<p align="center">Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> 1 personnalité qualifiée <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p align="center">Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Elise JACQUART</p>
<p align="center">Collège Public Anatole France à Sin-le-Noble</p>	<p align="center">Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> 1 personnalité qualifiée <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p align="center">Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Jacky MARECHAL</p>
<p align="center">Collège Public Antoine de Saint-Exupéry à Solesmes</p>	<p align="center">Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> 1 personnalité qualifiée <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p align="center">Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Marc DESCAMPS</p>
<p align="center">Collège Public Louis Pasteur à Somain</p>	<p align="center">Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> 1 personnalité qualifiée <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p align="center">Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Pascal DAPVRIIL</p>
<p align="center">Collège Public Antoine de Saint-Exupéry à Steenvoorde</p>	<p align="center">Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p align="center">2021-2024</p>	<p align="center"><u>au Conseil d'administration :</u> 1 personnalité qualifiée <u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p align="center">Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Guillaume PARESYS</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Jean-Jacques Rousseau à Thiant</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Michel COSSIAUX</p>
<p>Collège Public Albert Roussel à Tourcoing</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Jean-Pierre DAMIENS</p>
<p>Collège Public Lucie Aubrac à Tourcoing</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Franck TALPAERT</p>
<p>Collège Public Denis Saurat à Trélon</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Michel BOMBART</p>
<p>Collège Public Paul Langevin à Trith-Saint-Léger</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Marie-Claude DOCHE</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

Collège Public Carpeaux à Valenciennes	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<p><u>au Conseil d'administration :</u></p> <p><u>1 personnalité qualifiée</u></p> <p><u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p>En qualité de personnalité qualifiée : M. Ghislain LEROY</p>
Collège Public Chasse Royale à Valenciennes	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<p><u>au Conseil d'administration :</u></p> <p><u>1 personnalité qualifiée</u></p> <p><u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p>En qualité de personnalité qualifiée : Mme Marie-Christine DELPLANQUE</p>
Collège Public Charles Eisen à Valenciennes	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<p><u>au Conseil d'administration :</u></p> <p><u>1 personnalité qualifiée</u></p> <p><u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p>En qualité de personnalité qualifiée : M. Hadel EL MENZLI</p>
Collège Public Jean Jaurès à Vieux-Condé	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<p><u>au Conseil d'administration :</u></p> <p><u>1 personnalité qualifiée</u></p> <p><u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p>En qualité de personnalité qualifiée : M. Giovanni SOLINI</p>
Collège Public Molière à Villeneuve d'Ascq	Code de l'éducation, articles R.421-34	2021-2024	<p><u>au Conseil d'administration :</u></p> <p><u>1 personnalité qualifiée</u></p> <p><u>Une nommée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p>En qualité de personnalité qualifiée : M. Olivier URBANIAK</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Arthur Rimbaud à Villeneuve d'Ascq</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Robert LECLERCQ</p>
<p>Collège Public François Villon à Wallincourt-Selvigny</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : Mme Annabelle LAUDE</p>
<p>Collège Public Jean Moulin à Wallers</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. James HUTIN</p>
<p>Collège Public Jacques Prévert à Wattignies</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord En qualité de personnalité qualifiée : M. Antoine TUSO</p>

**PERSONNALITES QUALIFIEES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES
COMPRENANT UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

<p>Collège Public Voltaire à Wattignies</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p>En qualité de personnalité qualifiée : Mme Catherine CHENEVIER</p>
<p>Collège Public Roamin Rolland à Waziers</p>	<p>Code de l'éducation, articles R.421-34</p>	<p>2021-2024</p>	<p><u>au Conseil d'administration :</u> <u>1 personnalité qualifiée</u> <u>Une nommée par l'Académie de Lille</u> <u>(DSDEN/DEVE),</u> <u>sur proposition du chef d'établissement</u></p>	<p>Avis de l'Assemblée délibérante du Département du Nord</p> <p>En qualité de personnalité qualifiée : M. Johan COUSIN</p>

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303148-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Premier Vice-Président

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Fonds de soutien aux Aides d'Intérêt Local (AIL) - Programmation 2021 - 2ème présentation

Vu le rapport DAT/2021/118

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, au titre du fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local (AIL), 455 subventions aux bénéficiaires repris dans les tableaux joints en annexes 1 à 6, pour un montant total de 595 649 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes nécessaires à la conclusion de ces opérations ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental 2021 (opération 35001OP001).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 28.

Messieurs GADAUT et VANDEWALLE sont Adjoints aux Maires respectivement de Wattrelos et Coudekerque-Branche. Madame COEVOET est Adjointe au Maire de Wasquehal et membre du conseil d'administration du collège Boris Vian à Croix. Mesdames ASTRUC-DAUBRESSE, BOISSEAUX, BORIE, LEYS et MANNARINO sont membres du conseil d'administration respectivement des collèges Anne Frank à Lambersart, Paul Langevin à Avesnes-les-Aubert, Roger Salengro à Houplines, Rémi Hergé à Gondecourt et Chasse Royale à Valenciennes. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Mesdames FAHEM et MARCHYLLIE, ainsi que Monsieur CADART avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs GADAUT, VANDEWALLE et Madame LEYS. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Mesdames BECUE (Maire de Tourcoing), CHASSAING (membre du conseil d'administration du collège Carnot à Lille), CIETERS (membre du conseil d'administration du collège Henri Matisse à Ostricourt), FREMAUX (membre du conseil d'administration du collège Maxence Van der Meersch à Mouvaux), TONNERRE (Maire de Neuville-en-Ferrain et membre des conseils d'administration des EHPAD – Maison de retraite L'Orée du Mont à Halluin et Résidence La Colombe à Roncq), ainsi que Messieurs CABAYE (Adjoint au Maire de Tourcoing et membre du conseil d'administration du collège Marie Curie à Tourcoing) et DASSONVILLE (membre du conseil d'administration des EHPAD - Résidence La Colombe à Roncq et Maison de retraite La Fleur de l'âge à Neuville-en-Ferrain) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames ARLABOSSE, LABADENS, Messieurs WAYMEL, LECERF, Madame LABADENS, Messieurs DETAVERNIER et POIRET. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur LECERF, déclare qu'il est concerné par la délibération en qualité de membre du conseil d'administration du collège Rouges Barres à Marcq-en-Barœul, et cède pendant l'examen de cette affaire la Présidence à Monsieur POIRET, 1^{er} Vice-président.

48 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 8 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

RAPPORT DAT/2021/118 - AIL - ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local
APIEPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03597-01	164864 - OFFICE DES FETES ET DE LA CULTURE DE BACHANT	59138 BACHANT	Canton Aulnoye-Aymeries - Mme Marie-Aline BREDA et M. Bernard BAUDOUX	subv AIL 2021 organisation d'un repas champêtre le 31 juillet 2021	1 000,00	1 000,00
2021 - 03599-01	446518 - SOCIETE DE GYMNASTIQUE L'ESPERANCE LA LONGUEVILLE	59570 LA LONGUEVILLE	Canton Aulnoye-Aymeries - Mme Marie-Aline BREDA et M. Bernard BAUDOUX	subv AIL 2021 achat d'une bâche pour le praticable	0,00	500,00
2021 - 03600-01	648185 - ASSOCIATION AGREEE DE BERLAIMONT AULNOYE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	59145 BERLAIMONT	Canton Aulnoye-Aymeries - Mme Marie-Aline BREDA et M. Bernard BAUDOUX	subv AIL 2021 achat de petit matériel	0,00	250,00
2021 - 03505-01	486833 - MOTO CLUB DE L'AVESNOIS	59440 AVESNES SUR HELPE	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 achat de petit matériel	1 000,00	1 500,00
2021 - 03506-01	610349 - LES PISTONS A ENCRE	59440 MARBAIX	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 manifestation autour du Général de Gaulle le 26 Septembre 2021	800,00	1 000,00
2021 - 03508-01	469882 - CLUB RHONELLE LOISIRS	59990 MARESCHES	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 aide au fonctionnement du club	1 200,00	1 200,00
2021 - 03509-01	603238 - AVESNES DANCE	59363 AVESNES SUR HELPE CEDEX	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 achat de matériel audio	700,00	1 000,00
2021 - 03510-01	627782 - LES AMIS DU 1ER CRU	59222 BOUSIES	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 achat de pieds de vigne	1 500,00	2 000,00
2021 - 03511-01	624709 - ORCHESTRE HARMONIQUE DE JOLIMETZ	59530 JOLIMETZ	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 achat d'un instrument de musique	0,00	1 700,00
2021 - 03512-01	648180 - HAUTMONT MELODY	59330 HAUTMONT	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 création d'un conte familial de Noël	0,00	3 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03513-01	614929 - ASSO ARCHEOLOGIQUE ET HISTOIRE	59440 AVESNES SUR HELPE	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 achat de matériel pour la bibliothèque	0,00	1 500,00
2021 - 03517-01	140121 - VTT NATURE FONTAINE AU BOIS	59550 FONTAINE AU BOIS	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 25ème édition de la randonnée du bocage 12 Septembre 2021	1 000,00	1 000,00
2021 - 03518-01	647082 - CLUB DES EPICURIENS OENOPHILES	59440 AVESNES SUR HELPE	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	0,00	2 000,00
2021 - 03519-01	305893 - UNION NATIONALE COMBATTANTS HAUTMONT UNC	59330 HAUTMONT	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 aide pour les oeuvres sociales de l'association	3 649,00	2 520,00
2021 - 03520-01	648184 - ELFE	59330 ECLAIBES	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL 2021 balade sur la piste des loups juin 2021	0,00	1 000,00
2021 - 03287-01	375318 - LES PASCRECELLES DANSE THIERAC	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAOX	subv AIL 2021 aide au secours à la population en difficulté	2 000,00	1 685,00
2021 - 03288-01	602048 - ASSOCIATION SAINT MARTIN DE BEUGNIES POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE L'EGLISE	59216 BEUGNIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAOX	subv AIL 2021 restauration du retable	0,00	1 800,00
2021 - 03289-01	625000 - MUSCUSEEENNE	59216 SARS POTERIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAOX	subv AIL 2021 achat de matériel de musculation	800,00	800,00
2021 - 03291-01	648118 - TCHIKIFIT ET NUTRITION	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAOX	subv AIL 2021 achat de petit matériel	0,00	2 000,00
2021 - 03292-01	648124 - BOUGE TON QUARTIER	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAOX	subv AIL 2021 projet culturel du 15 au 21 novembre 2021	0,00	2 000,00
2021 - 03293-01	616004 - UN SOUFFLE NOUVEAU	59680 COLLERET	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAOX	subv AIL 2021 aide au financement de la semaine bleue	0,00	500,00
2021 - 03296-01	648127 - A PART ENTIERE	59740 FELLERIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAOX	subv AIL 2021 achat de matériel informatique	0,00	800,00
2021 - 03299-01	129795 - ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DU SOLREZIS	59740 SOLRE LE CHATEAU	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAOX	subv AIL 2021 achat d'un VTT	0,00	600,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03302-01	355023 - COMITE DES FETES DE QUIEVELON	59680 QUIEVELON	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2021 aide au financement de l'association	0,00	300,00
2021 - 03366-01	625376 - LES COMPAGNONS DE LA NEUVE FORGE	59186 ANOR	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2021 la forêt enchantée et le village enchanté le 18 juillet 2021	0,00	1 200,00
2021 - 03367-01	628693 - CLUB CYCLOTORISTE LE CELERIFERE	59131 ROUSIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2021 achat de petit matériel	500,00	600,00
2021 - 03368-01	646886 - LES AMIS ROSEENS	59131 ROUSIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2021 achat de petit matériel	0,00	800,00
2021 - 03369-01	645910 - AMICALE SAPEURS POMPIERS SAINS DU NORD	59177 SAINS DU NORD	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2021 organisation d'une porte ouverte le 4 septembre 2021	0,00	800,00
2021 - 03491-01	612748 - AMICALE SAPEURS POMPIERS JEUMONT	59460 JEUMONT	Canton Maubeuge - Mme Françoise DEL PIERO et M. Arnaud DECAGNY	subv AIL 2021 achat de matériaux	1 450,00	2 127,00
2021 - 03493-01	506103 - JEUMONT SPORTS EVENEMENTS	59460 JEUMONT	Canton Maubeuge - Mme Françoise DEL PIERO et M. Arnaud DECAGNY	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	2 500,00	2 000,00
2021 - 03494-01	615977 - SPA REGION DE MAUBEUGE	59600 MAUBEUGE	Canton Maubeuge - Mme Françoise DEL PIERO et M. Arnaud DECAGNY	subv AIL 2021 aide à la stérilisation des chats errants	1 000,00	1 500,00
2021 - 03495-01	120707 - ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LAVOISIER	59680 FERRIERE LA GRANDE	Canton Maubeuge - Mme Françoise DEL PIERO et M. Arnaud DECAGNY	subv AIL 2021 achat de 6 vélos	2 000,00	1 500,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	32	Montant	42 182,00

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local
API/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT DAT/2021/118 - AIL - ARRONDISSEMENT D'AVESNES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03611-01	1258 - COMMUNE SAINT AUBIN	59440 ST AUBIN	Canton Avesnes-sur-Helpe - Mme Marie-Annick DEZITTER et M. Joël WILMOTTE	subv AIL inauguration d'un pumptrack	0,00	3 099,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	1	Montant	3 099,00

RAPPORT N° DAT/2021/118 - AIL - ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - 2021
AP/IEPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 00177-01	601199 - AVENIR SPORT ET LOISIRS DE PROVILLE	59267 PROVILLE	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 organisation des foulées de l'Escaut en mars 2021	0,00	1 500,00
2021 - 00189-01	33549 - ASSOCIATION RUGBY OLYMPIC CAMBRESIEN	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 tournoi Ovalix le 6 juin 2021	0,00	1 000,00
2021 - 00202-01	344335 - CAMBRAI TRIATHLON	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 organisation de la 1ère Bétiz Run by night et du 9ème trail de la citadelle	0,00	800,00
2021 - 00239-01	605107 - ENTENTE SPORTIVE PAILLENCOURT ESTRUN	59295 PAILLENCOURT	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat de lots de kit de traçage, de piquets de corners flexibles et d'un drapeau de touche corner	0,00	300,00
2021 - 00254-01	639373 - OLYMPIQUE SAINT-OLLOIS	59554 RAILLENCOURT-STE-OLLE	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat de ballons, de plots, de tenues et de chasubles pour la création d'équipes de jeunes	0,00	1 500,00
2021 - 00256-01	607837 - SOCIETE SAINT-VINCENT DE PAUL CONSEIL DEPARTEMENTAL DE NORD DE CAMBRAI	59300 VALENCIENNES	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 organisation de vacances pour les familles démunies	600,00	600,00
2021 - 00264-01	620808 - ASSOCIATION CAMBRESIENNE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat de matériel de remise en forme et de produits de protection Covid-19	600,00	600,00
2021 - 00644-01	619780 - ASSOCIATION FORCE OUVRIERE RETRAITES ET PRERETRAITES CAMBRAI ET ENVIRONS	59404 CAMBRAI CEDEX	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat de matériel informatique	500,00	500,00
2021 - 00722-01	443723 - ENTENTE DU CAMBRESIS DE JAVELOT TIR SUR CIBLE	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 organisation de coupes du cambrésis et achat de matériel	500,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 01136-01	616228 - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CAMBRAI	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	1 000,00	1 000,00
2021 - 01137-01	354741 - ACP AOM ASSOCIATION CULTURELLE DU PATRIMOINE DES ANCIENS OUTILS A MAIN	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	400,00	400,00
2021 - 01224-01	644546 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE PROVILLE	59267 PROVILLE	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat d'un drapeau	0,00	2 500,00
2021 - 01457-01	644979 - COMITE DES FETES DE FONTAINE-NOTRE-DAME	59400 FONTAINE-NOTRE-DAME	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 organisation du festival Fontaine en scène " le 19 juin 2021 "	0,00	2 000,00
2021 - 02079-01	482086 - ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DU QUARTIER ST ROCH	59341 CAMBRAI CEDEX	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	300,00	300,00
2021 - 02093-01	321108 - LES ROSEAUX CLUB DES AINES DE THUN-SAINT-MARTIN	59141 THUN-ST-MARTIN	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat de jeux de société et organisation de sorties	500,00	500,00
2021 - 02095-01	340584 - ASSOCIATION DES COMITES DES FETES QUARTIER DE CAMBRAI	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	800,00	800,00
2021 - 02096-01	646118 - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE JACQUES BREL	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat de matériel de motricité	0,00	500,00
2021 - 02259-01	601215 - ASSOCIATION DES ARTS VIVANTS DU CAMBRESIS	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat de caisses de rangement et autre matériel	500,00	500,00
2021 - 02281-01	458951 - UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES	59161 ESCAUDOEUVRES	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 organisation de sorties et mise en place d'actions diverses	2 000,00	2 000,00
2021 - 02350-01	647051 - EVADONS NOUS TOUS ENSEMBLE	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association	0,00	250,00
2021 - 02351-01	647062 - ASSOCIATION TENNIS DE TABLE ESCAUDOEUVRES	59161 ESCAUDOEUVRES	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat de tables de tennis de table	0,00	400,00
2021 - 02352-01	620980 - MOTOS ESCORTES NORD 59	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat de matériel	0,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03143-01	620117 - ASSOCIATION DES AMIS ET DES SYMPATHISANTS DES RETRAITES CGT CAMBRAI ENVIRONS	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	500,00	500,00
2021 - 01099-01	639978 - MORS MOTO CLUB	59129 AVESNES-LES-AUBERT	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 organisation du run custom show	0,00	500,00
2021 - 01106-01	621323 - VERTAIN EN FETE	59730 VERTAIN	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 3ème édition du festival champêtre des Harpies	0,00	600,00
2021 - 02066-01	613874 - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'IWUY	59141 IWUY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'amicale face à la Covid 19	0,00	800,00
2021 - 02116-01	644490 - LES AMIS REUNIS DE SAULZOIR	59227 SAULZOIR	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 organisation de journées pêche et achat de matériel	0,00	500,00
2021 - 02119-01	175022 - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS	59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'amicale	0,00	800,00
2021 - 02133-01	621000 - CLUB DE RANDONNEE CARNIEROISE	59217 CARNIERES	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 organisation d'une sortie aux Jardins de Monnet à Giverny	250,00	300,00
2021 - 02258-01	398006 - IWUY CYCLOTOURISME	59141 IWUY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 achat de maillots et de cuissards	0,00	600,00
2021 - 02321-01	603969 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SAINT-PYTHON	59730 ST-PYTHON	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 achat d'élastiques de fitness	0,00	300,00
2021 - 02325-01	612445 - SOCIETE SAINT-JEAN BOSCO	59188 ST-VAAST-EN-CAMBRESIS	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association	400,00	500,00
2021 - 02606-01	647984 - FOOTBALL CLUB D'IWUY FCI	59141 IWUY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 renouvellement du matériel	0,00	800,00
2021 - 03130-01	648110 - MRC RADIO	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	0,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03131-01	648113 - ECO ACTIONS	59213 VENDEGIES-SUR-ECAILLON	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 projet "éco pâturage"	0,00	1 000,00
2021 - 03142-01	648435 - COMITE DES FETES DE VIESLY	59271 VIESLY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 organisation du festival "Festi Viesly"	0,00	800,00
2021 - 02115-01	602302 - CHTICOUREURS	59980 BERTRY	Canton Le Cateau-Cambrésis - Mme Sylvie CLERC-CUVELIER et M. Didier DRIEUX	subv AIL 2021 réalisation d'une copie du pont Erasmus de Rotterdam	800,00	400,00
2021 - 02118-01	646163 - ASSOCIATION SPORTIVE DE GOUZEAUCOURT	59231 GOUZEAUCOURT	Canton Le Cateau-Cambrésis - Mme Sylvie CLERC-CUVELIER et M. Didier DRIEUX	subv AIL 2021 achat de matériel	0,00	1 000,00
2021 - 02227-01	646554 - LES AINES DE MARCOING	59159 MARCOING	Canton Le Cateau-Cambrésis - Mme Sylvie CLERC-CUVELIER et M. Didier DRIEUX	subv AIL 2021 achat de matériel	0,00	2 000,00
2021 - 02319-01	130950 - CLUB CYCLOTOURISTE FONTAINE-AU-PIRE	59157 FONTAINE-AU-PIRE	Canton Le Cateau-Cambrésis - Mme Sylvie CLERC-CUVELIER et M. Didier DRIEUX	subv AIL 2021 aide au fonctionnement du club	250,00	250,00
2021 - 02604-01	89569 - HARMONIE MUNICIPALE MARCOING	59159 MARCOING	Canton Le Cateau-Cambrésis - Mme Sylvie CLERC-CUVELIER et M. Didier DRIEUX	subv AIL 2021 achat de matériel pour les défilés	1 000,00	1 240,00
2021 - 02605-01	496576 - ASSOCIATION AVENIR ANIMATION	59360 LA GROISE	Canton Le Cateau-Cambrésis - Mme Sylvie CLERC-CUVELIER et M. Didier DRIEUX	subv AIL 2021 achat de vaisselle écologique	0,00	939,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	42	Montant	33 279,00

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local -2021
APIEPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DSTDL/2021 - 118 - AIL - ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 00279-01	604700 - COMMUNE SANCOURT	59268 SANCOURT	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat et installation d'un défibrillateur en extérieur	3 500,00	1 000,00
2021 - 02078-01	1226 - COMMUNE FRESSIES	59268 FRESSIES	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 achat de 3 défibrillateurs	960,00	1 350,00
2021 - 02092-01	1108 - COMMUNE AUBENCHEUL-AU-BAC	59265 AUBENCHEUL-AU-BAC	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2021 sécurisation des bâtiments école et garderie	400,00	1 776,00
2021 - 01101-01	11995 - COLLEGE PAUL LANGEVIN	59129 AVESNES-LES-AUBERT	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEUX et M. Guy BRICOUT	subv AIL 2021 projet de liaison collège-lycée et le musée de Cambrai pour animer la nuit des musées	0,00	600,00
2021 - 02535-01	1271 - COMMUNE POMMEREUIL	59360 POMMEREUIL	Canton Le Cateau-Cambrésis - Mme Sylvie CLERC-CUVELIER et M. Didier DRIEUX	subv AIL 2021 achat d'ordinateurs pour l'école	1 500,00	1 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	5	Montant	5 726,00

RAPPORT N°DAT/2020/118 - AIL ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - Associations DAT 2021
APIECP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02045-01	627731 - ASSOCIATION LE BEAU DE	59234 MONCHECOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 achat de matériel de couture	300,00	300,00
2021 - 02057-01	301903 - EPISOL 59	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 soutien pour l'aide alimentaire	600,00	800,00
2021 - 02058-01	312558 - HARMONIE D'ECAILLON	59176 ECAILLON	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 entretien des instruments et achat de matériel	0,00	500,00
2021 - 02059-01	601901 - 2 CV CLUB DE LA SENSEE	59247 FECHAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 organisation d'expositions et achat de matériel	600,00	600,00
2021 - 02074-01	332774 - HARMONIE LES MINEURS D'AUBERCHICOURT	59165 AUBERCHICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 achat d'un instrument de musique	500,00	1 000,00
2021 - 02076-01	615749 - SPORTING CLUB DE GUESNAIN	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 organisation de la fête du football	500,00	500,00
2021 - 02090-01	503503 - COMITE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DE DECHY	59187 DECHY	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 organisation de la journée des oubliés des vacances	600,00	800,00
2021 - 02102-01	646059 - SHANNARLEY	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 achat de matériel pédagogique	0,00	400,00
2021 - 02129-01	612641 - AU FIL DE NOS IDEES	59151 BUGNICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 achat de matériel de tricot	300,00	300,00
2021 - 02173-01	422555 - COMITE DE LA POMME DE TERRE	59187 DECHY	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 25ème fête de la pomme de terre	1 000,00	1 000,00
2021 - 02199-01	496398 - SOCIETE COLOMBOPHILE LES MINEURS DE GUESNAIN	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 achat de matériel et organisation d'expositions	400,00	400,00
2021 - 02293-01	629759 - DU KEPI AU CASQUE	59287 LEWARDE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 acquisition de deux tentes collectives	400,00	328,00
2021 - 02298-01	628890 - LES MARCHEUX DE LA SENSEE	59247 FECHAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 acquisition de coupe vent pour les adhérents	300,00	300,00
2021 - 02300-01	633502 - ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS	59169 GOEULZIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 soutien aux activités de l'association	300,00	300,00
2021 - 02304-01	505771 - ACCESSIBILITE CULTURE LOISIRS ADULTES HANDICAPES MOTEUR EVOLUTIF	59151 ESTREES	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2021 organisation d'actions en faveur des personnes à mobilité réduite	600,00	600,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02308-01	619490 - LA CONFRIERIE DU CLOS SAINT REMI	59287 LEWARDE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv ALL 2021 participation aux travaux d'entretien de la vigne	0,00	250,00
2021 - 02424-01	647588 - BMX ARLEUX	59151 ARLEUX	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv ALL 2021 acquisition de matériel informatique	0,00	500,00
2021 - 02531-01	632069 - SPORTING CLUB ANICHOIS	59580 ANICHE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv ALL 2021 aide à l'achat d'équipements	500,00	500,00
2021 - 03127-01	600431 - FANFARE MUNICIPALE LA FERINOISE	59169 FERIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv ALL 2021 organisation du concert anniversaire	1 000,00	500,00
2021 - 03159-01	402202 - COMITE DES FETES DE LA COMMUNE D'ERCHIN	59169 ERCHIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv ALL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	1 000,00	1 000,00
2021 - 03345-01	126865 - LES MEDIEVALES	59182 MONTIGNY EN OSTREVENT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv ALL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	1 000,00	1 000,00
2021 - 00016-01	643728 - LA TOUR DES DAMES CLUB D'ECHECS DE DOUAI	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 création d'une équipe jeunes	0,00	300,00
2021 - 02419-01	506391 - LES PETITS CARTABLES	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 achat de matériel pour les enfants de l'école	1 500,00	1 500,00
2021 - 02439-01	647676 - ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUEL ET CULTUREL	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 restauration de l'église Sainte Thérèse	0,00	5 000,00
2021 - 02449-01	640548 - AVENIR BASKET FLERSOIS	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 achat d'un panier de basket	500,00	500,00
2021 - 02452-01	603135 - ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUE	75015 PARIS	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 remise d'un chèque livres aux élèves primés du concours	1 750,00	300,00
2021 - 02457-01	637187 - ATELIER DES COULEURS	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 achat de matériel d'exposition	300,00	300,00
2021 - 02501-01	434119 - UN SOURIRE D'UN ENFANT	59552 COURCHELLETES	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 achat de matériel pour la création de masques anti-Covid	500,00	500,00
2021 - 02515-01	353221 - COMITE D'ESQUERCHIN DE LA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE	59553 ESQUERCHIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	250,00	250,00
2021 - 02522-01	323751 - ASSOCIATION CYCLOTOURISTE LAMBRESIENNE	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 renouvellement du matériel	400,00	400,00
2021 - 02525-01	335522 - ASSOCIATION PHILANTHROPIQUE DU FAUBOURG DE PARIS	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 goûter de Noël 2021	300,00	500,00
2021 - 02527-01	305221 - LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 aide aux déplacements des adhérents	250,00	300,00
2021 - 02529-01	496816 - ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE FLERS CENTRE	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 achat d'un refroidisseur	500,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02540-01	412253 - DEUX MAINS ENSEMBLE	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 aide à l'ouverture d'une épicerie solidaire	0,00	8 000,00
2021 - 02637-01	627298 - UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET DES COMPAGNONS DE LA MEMOIRE DE CUINCY	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 soutien aux activités patriotiques de l'association	400,00	400,00
2021 - 02638-01	623001 - COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE CUINCY LES AIGLONS	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 remise en état du matériel d'archerie	250,00	250,00
2021 - 02641-01	624100 - CLUB DES CHEMINOTS RETRAITES DU DOUAI	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 découverte de la Côte d'Opale	400,00	400,00
2021 - 02645-01	622858 - CUINCY ENVIRONNEMENT SANTE	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 conférence sur l'impact sanitaire des pesticides	250,00	350,00
2021 - 02647-01	614805 - BRISONS LE SILENCE	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	400,00	400,00
2021 - 02650-01	25774 - APF FRANCE HANDICAP	75013 PARIS	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	300,00	300,00
2021 - 02651-01	624861 - CERCLE D'ESCRIME DE DOUAI	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 acquisition de nouvelles tenues pour les adhérents	250,00	300,00
2021 - 02652-01	637014 - ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE FLERS EN ESCREBIEUX	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 visite des lieux de mémoire	400,00	400,00
2021 - 02654-01	614691 - ETOILE GYMNIQUE LAMBRESIENNE	59169 FERIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	250,00	250,00
2021 - 02660-01	614390 - UNION ECOLOGIQUE DE FLERS EN ESCREBIEUX	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 sensibilisation des écoliers à la plantation citoyenne	250,00	350,00
2021 - 02661-01	607427 - CYCLO CLUB CUINCY LAUWIN	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 séjour en Ardèche du 13 au 20 juin 2021	400,00	400,00
2021 - 02667-01	632972 - ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE FLERS EN ESCREBIEUX	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 amélioration de la propagande lors des collectes	300,00	300,00
2021 - 02673-01	635044 - LES BAROUDEURS FLERSOIS	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 acquisition de matériel de randonnée	300,00	300,00
2021 - 02675-01	604530 - COMITE DE JUMELAGE LES CH'TITES CIGOGNES DE COURCHELLETES	59552 COURCHELLETES	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 marche gourmande alsacienne	500,00	500,00
2021 - 03132-01	612801 - LE COEUR SUR LA PATTE	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	300,00	300,00
2021 - 03133-01	507521 - DOUAI BOXING CLUB	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 organisation du gala international	3 500,00	3 000,00
2021 - 03134-01	610215 - FESTIVAL DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv ALL 2021 aide pour l'organisation de l'édition 2021 de Festi-Planète	0,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03357-01	305217 - LE TOIT D ARGENT	59552 COURCHELLETES	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2021 aide aux activités du club	400,00	400,00
2021 - 02070-01	645978 - LES MEDAILLES DU TRAVAIL D'AUBY	59950 AUBY	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-S-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2021 renouvellement du matériel informatique	0,00	250,00
2021 - 02141-01	629655 - ASSOCIATION LAIQUE DE CYCLOTOURISME MARCHE ET VTT	59148 FLINES LEZ RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-S-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2021 achat de matériel et de tenues	500,00	300,00
2021 - 02303-01	503573 - FANFARE L'AVENIR	59310 AUCHY LEZ ORCHIES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-S-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2021 achat d'instruments de musique	0,00	1 200,00
2021 - 02367-01	647071 - SOCIETE COLOMBOPHILE L'AVENIR	59286 ROOST WARENDIN	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-S-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2021 achat de matériel pour enloger les pigeons	0,00	500,00
2021 - 02440-01	647700 - LES CHEERLEADERS D'AUBY	59950 AUBY	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-S-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2021 achat de vestes	0,00	250,00
2021 - 02636-01	648175 - SOCIETE COLOMBOPHILE LOCAL UNIQUE D'AUBY	59950 AUBY	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-S-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2021 achat de matériel électronique	0,00	619,00
2021 - 03124-01	506511 - HARMONIE MUNICIPALE LES AMIS REUNIS	59194 RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-S-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2021 140 ans de l'harmonie	0,00	600,00
2021 - 02254-01	619123 - MAM MA TERRE NAIT	59870 WARLAING	Canton Sir-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2021 achat de matériel de puériculture	1 000,00	283,00
2021 - 02359-01	167048 - JUDO CLUB HORNAINGEOIS	59171 HORNAING	Canton Sir-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2021 achat de nettoyeur-désinfectant, de tapis et de chronos	1 000,00	283,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	61	Montant	43 613,00

RAPPORT N°DAT/2020/118 - AIL - ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - Communes - Etablissements Publics - DAT 2021
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02075-01	1162 - COMMUNE ECAILLON	59176 ECAILLON	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUC-HAMP	subv AIL 2021 organisation des festivités en lien avec la fête de la fraise	1 000,00	1 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	1	Montant	1 000,00

RAPPORT N°DAT/2021/118 - AIL ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

35001OP001 - Actions d'intérêt local - Associations - DAT 2021
35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02052-01	645868 - COMITE DES FETES DE STRAZEELE	59270 STRAZEELE	Canton Baileul -Mme Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER et M. Jean-Marc GOSSET	subv AIL 2021 acquisition de matériel pour les événements festifs	0,00	3 000,00
2021 - 02237-01	646582 - OCCE 1082 ECOLE PRIMAIRE ESPACE EDUCATIF PIERRE SION	59190 STAPLE	Canton Baileul -Mme Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER et M. Jean-Marc GOSSET	subv AIL 2021 projet scolaire d'éducation à l'image	0,00	2 000,00
2021 - 02288-01	303797 - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE GODEWAERSVELDE	59270 GODEWAERSVELDE	Canton Baileul -Mme Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER et M. Jean-Marc GOSSET	subv AIL 2021 acquisition de matériel de piégeage	1 129,00	1 000,00
2021 - 02331-01	646930 - ASSOCIATION YOU MOVE VIEUX BERQUIN	59232 VIEUX BERQUIN	Canton Baileul -Mme Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER et M. Jean-Marc GOSSET	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	250,00
2021 - 03424-01	648602 - OGEC DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE NIEPPE	59850 NIEPPE	Canton Baileul -Mme Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER et M. Jean-Marc GOSSET	subv AIL 2021 déploiement du numérique au sein du collège	0,00	3 000,00
2021 - 03537-01	435482 - LE MESSENGER DE LA FRONTIERE	59114 STEENVOORDE	Canton Baileul -Mme Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER et M. Jean-Marc GOSSET	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	2 000,00
2021 - 02162-01	621238 - ASSOCIATION REGIONALE EN RADIOCOMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES	59180 CAPPELLE LA GRANDE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2021 création d'un laboratoire de fabrication numérique	0,00	600,00
2021 - 02169-01	646377 - HAMECON TETEGHEMOIS LEFFRINCKOUCKOIS	59229 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	500,00
2021 - 03478-01	324367 - LES AMIS DE L'ECOLE	59229 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2021 achat de machines à coudre	0,00	800,00
2021 - 03504-01	501777 - IOKO	59411 COUDEKERQUE BRANCHE CEDEX	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2021 aide pour les frais vétérinaires	250,00	400,00
2021 - 03530-01	506187 - APE JOLIOT CURIE LES JOLIOTS KIDS	59180 CAPPELLE LA GRANDE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2021 projet classe de neige	0,00	1 000,00
2021 - 03563-01	418538 - LES AMIS DU FORT VALLIERES	59380 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2021 achat de matériel	0,00	800,00
2021 - 02228-01	646522 - LES SNUSTRERAER DE DUNKERQUE PETITE SYNTHÉ	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - Mme Virginie VARLET et M. Roméo RAGAZZO	subv AIL 2021 aide face à la crise COVID 19	0,00	1 000,00
2021 - 02239-01	646605 - LES AMIS DE JACQUES BIALSKI	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - Mme Virginie VARLET et M. Roméo RAGAZZO	subv AIL 2021 aide à l'organisation des maraudes hebdomadaires et déplacements journaliers	0,00	3 500,00
2021 - 02524-01	647963 - ASSOCIATION FULL CONTACT	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - Mme Virginie VARLET et M. Roméo RAGAZZO	subv AIL 2021 renouvellement du matériel sportif	0,00	782,00
2021 - 02199-01	646291 - IN MEMORIS FONDATION	59630 CAPPELLE BROUCK	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2021 Americano Folies 2021	0,00	2 500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02236-01	483844 - COMITE LAIQUE 1905 2005 DU NORD	59240 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2021 actions pour la fête de la science	0,00	500,00
2021 - 02370-01	331452 - AFMWR ASSOCIATION DES PENSIONNES DE LA MARINE MARCHANDE DUNKERQUOISE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2021 soutien aux activités de l'association	500,00	700,00
2021 - 02423-01	647614 - HUMAINS ET TERRES	59760 GRANDE SYNTHE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2021 achat de kits d'hygiène anti-Covid pour les jeunes	0,00	2 200,00
2021 - 03185-01	621819 - DUNKERQUE TEXEL BRANCHE DU LIONS CLUB DE DUNKERQUE	59240 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2021 salon du livre	0,00	2 232,00
2021 - 03219-01	471587 - ASSOCIATION DES EXPLOITANTS DES JARDINS/OUVRIERS DE ROSENDAEL	59240 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2021 achat de composteurs	500,00	700,00
2021 - 03232-01	489337 - ASSOCIATION VALLOY	59820 GRAVELINES	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2021 achat d'un plateau podium	0,00	3 500,00
2021 - 03356-01	648550 - LES RAMASSEURS	59495 LEFFRINCKOUCKE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2021 achat de pinces	0,00	2 200,00
2021 - 02063-01	601547 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LOOBERGHE	59630 LOOBERGHE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2021 aide à la rénovation d'un monument aux morts	0,00	718,00
2021 - 02064-01	118242 - COMITE DES FETES DRINCHAM	59630 DRINCHAM	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2021 organisation de la "fête des fours-à-pain" de juillet 2021	1 400,00	800,00
2021 - 02065-01	492477 - SPORTING CLUB BASKET BOURBOURG	59630 BOURBOURG	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2021 aide suite à la crise sanitaire du COVID 19	400,00	718,00
2021 - 02135-01	489337 - ASSOCIATION VALLOY	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2021 soutien face à la crise sanitaire	0,00	2 500,00
2021 - 03456-01	612250 - LIONS CLUB GRAVELINES ENERGIE	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2021 Village sur le développement durable du 22 mai 2021	250,00	500,00
2021 - 03463-01	619086 - GRAND FORT PHILIPPE BOXE	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2021 organisation d'un gala de boxe	800,00	500,00
2021 - 03470-01	488763 - ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ECOLE D'APRENTISSAGE	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	400,00	500,00
2021 - 02291-01	629559 - LES AMIS DU CAOU DE KATVRIENDEN	59660 MERVILLE	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 "Les 20 ans du Caou" le 9 mai 2021	0,00	2 000,00
2021 - 02542-01	602710 - LE COCHONNET DE LA FORET	59190 MORBECCQUE	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 achat de maillets	0,00	1 000,00
2021 - 02584-01	648048 - LES JARDINS DE BERQUINIX	59940 NEUF BERQUIN	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 acquisition d'un motoculteur	0,00	1 000,00
2021 - 02879-01	138452 - UNION SPORTIVE WALLON CAPPEL USW	59190 WALLON CAPPEL	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 acquisition de petit matériel	800,00	1 200,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03093-01	648311 - CROIX ROUGE FRANCAISE	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 achat de matériel pédagogique	0,00	3 800,00
2021 - 03141-01	648425 - MEMOIRE D ESTAIRES	59940 ESTAIRES	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 achat de matériel informatique	0,00	400,00
2021 - 03277-01	138452 - UNION SPORTIVE WALLON CAPPEL USW	59190 WALLON CAPPEL	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 aide face à la crise COVID 19	800,00	800,00
2021 - 03278-01	616206 - GROUPEMENT JEANNE D ARC	59940 ESTAIRES	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 achat de matériel	0,00	3 100,00
2021 - 03577-01	648669 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LA GORGUE ESTAIRES	59253 LA GORGUE	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 acquisition d'un drapeau	0,00	2 000,00
2021 - 03578-01	648662 - SOCIETE DES AMIS DU MUSEE D HAZEBROUCK	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 cinquantenaire de l'association	0,00	1 500,00
2021 - 03601-01	648770 - TENNIS CLUB DE NEUF BERQUIN	59940 NEUF BERQUIN	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 achat de matériel pour le tennis extérieur	0,00	400,00
2021 - 01891-01	404364 - ESPACE SAINT GILLES CENTRE SOCIO CULTUREL	59143 WATTEN	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2021 réalisation d'une maile pédagogique de sensibilisation au handicap	0,00	1 500,00
2021 - 02544-01	505745 - FAMILLE ET CULTURE EN RURALITE	59470 HERZEELE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2021 journée "Cultures du Monde"	0,00	1 000,00
2021 - 02555-01	621994 - ESQUEL BINTJE	59470 ESQUELBECQ	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2021 participation à la "Palate Fest" 2021	0,00	1 500,00
2021 - 02590-01	648024 - SOCIETE DES JARDINS OUVRIERS GROUPE LOOCK	59470 WORMHOUT	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2021 acquisition de composteurs	0,00	1 173,00
2021 - 02591-01	648033 - JARDINONS NOTRE SANTE	59670 BAVINCHOVE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2021 création d'un jardin associatif	0,00	1 500,00
2021 - 02592-01	648017 - CLUB DE LA DETENTE	59470 MERCKEGHEM	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2021 acquisition d'un nouvel ordinateur	0,00	600,00
2021 - 03298-01	648507 - LES BERGERIES DES HAUTS DE FRANCE	59470 ESQUELBECQ	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2021 achat de matériel informatique	0,00	1 500,00
2021 - 03304-01	648502 - COMITE DES FETES ET CEREMONIES DE NOORDPEENE	59670 NOORDPEENE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2021 festivités de la ducaesse	0,00	1 500,00
2021 - 03627-01	648044 - ASSOCIATION COMITE DES FETES DE BAVINCHOVE	59670 BAVINCHOVE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2021 acquisition d'installations pour les manifestations	0,00	500,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	50	Montant	69 373,00

RAPPORT N°DAT/2021/118 - AIL ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local - Communes - Etablissements Publics - DAT 2021
API/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03552-01	2040 - COMMUNE COUDEKERQUE BRANCHE	59411 COUDEKERQUE BRANCHE CEDEX	Canton Coudekerque-Branche - Mme Isabelle MARCHYLIE et M. Benoît VANDEWALLE	subv AIL 2021 camp multi-époques 2021	3 000,00	2 000,00
2021 - 02422-01	499533 - COMMUNE DE GHYVELDE	59254 GHYVELDE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2021 acquisition de radars pédagogiques	0,00	2 200,00
2021 - 03488-01	3323 - COMMUNE MORBECQUE	59190 MORBECQUE	Canton Hazebrouck - Mme Catherine DEPELCHIN et M. Bruno FICHEUX	subv AIL 2021 achat de chaises et de tables	0,00	2 054,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	3	Montant	6 254,00

RAPPORT N° DAT/2021/118 - ARRONDISSEMENT DE LILLE

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local
AP/EP/CP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03538-01	612246 - SPORT CYCLOTOURISME PROVENOIS	59185 PROVIN	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 achat de tenues cyclistes	0,00	500,00
2021 - 03542-01	648133 - APE DES ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES DE PHALEMPIN	59133 PHALEMPIN	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 activités pédagogiques et ludiques en lien avec le programme scolaire	0,00	1 500,00
2021 - 03545-01	648052 - GROUPEMENT POUR LE DON DE SANG BENEVOLE BAUVIN PROVIN	59185 PROVIN	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 achat de fournitures de bureau	0,00	500,00
2021 - 03547-01	648054 - ASSOCIATION COLLEGE ALBERT BALL	59112 ANNOEULLIN	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 achat de masques pour les collégiens	0,00	2 000,00
2021 - 03549-01	621664 - LES BAMBINS DE CARNIN	59112 CARNIN	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 action à la découverte de l'art	0,00	1 500,00
2021 - 03558-01	619341 - HAND BALL CLUB BAUVIN PROVIN	59221 BAUVIN	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 achat de tenues de sport	0,00	1 100,00
2021 - 03562-01	488553 - TA1AMI TU AS UN AMI	59000 LILLE	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 création d'un potager thérapeutique	4 000,00	1 600,00
2021 - 03565-01	648055 - ORIZON ORCHESTRE SYMPHONIQUE	59162 OSTRICOURT	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 aide au financement de l'association	0,00	1 000,00
2021 - 03568-01	647523 - RECRE BEBE	59133 PHALEMPIN	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 aide au financement de l'association	0,00	1 500,00
2021 - 03570-01	646300 - TRIATHLON CLUB DES WEPES	59136 WAVRIN	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 accompagnement d'athlètes en finale championnat du monde le 7 septembre 2021	0,00	1 500,00
2021 - 03371-01	624474 - AMICALE DES RETRAITES DE LA CPAM D'ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	774,00	1 000,00
2021 - 03372-01	648139 - L'ATELIART	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	0,00	2 000,00
2021 - 03374-01	619944 - FELINS D'ICI ET D'AILLEURS	59280 ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2021 aide à la stérilisation des chats errants	0,00	500,00
2021 - 03376-01	614497 - BISOU DE LILLE	59800 LILLE	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2021 achat de gel et de masques	2 000,00	4 000,00
2021 - 03377-01	446646 - JUDO CLUB PERENCHINOIS	59840 PERENCHIES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2021 achat de matériel de désinfection	0,00	3 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03378-01	648165 - COMITE FRANCO BELGE QUARTIER LEO LAGRANGE	59280 ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2021 aide pour les animations de l'association	0,00	1 500,00
2021 - 03606-01	648504 - TEMPS DANSE	59290 WASQUEHAL	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 achat de tapis de sol	0,00	2 500,00
2021 - 03609-01	454383 - SOCIETE MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE L'ESPERANCE DE WASQUEHAL	59290 WASQUEHAL	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 achat de modules	0,00	2 250,00
2021 - 03610-01	637475 - SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL	59100 ROUBAIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 aide pour le soutien scolaire	0,00	500,00
2021 - 03612-01	645406 - PACTE 59 POUR AGIR CONTRE TOUTE EXCLUSION	59000 LILLE	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 achat de matériel pour la distribution de denrées alimentaire	0,00	5 000,00
2021 - 03615-01	606932 - UNION BOULISTE CROISIENNE	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 aide à l'entretien des terrains	0,00	1 000,00
2021 - 03617-01	616799 - YIN YANG CROIX NORD	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 aide au financement de l'association	250,00	500,00
2021 - 03618-01	454198 - CENTRE FRANCAIS DE SECOURISME DU NORD EQUIPES DE CROIX	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 achat de petit matériel pour les véhicules	1 000,00	3 000,00
2021 - 03621-01	602796 - COMITE DE QUARTIER DE CROIX SAINT PIERRE	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 repas soirée dansante en octobre 2021	2 000,00	2 000,00
2021 - 03622-01	506890 - CLUB TROISIEME AGE LE J 3	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 achat d'une chaine Hi Fi connectée	500,00	500,00
2021 - 03623-01	112467 - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE CROIX	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 achat de livres	0,00	1 000,00
2021 - 03522-01	420437 - IBERICA	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2021 aide pour les événements culturels en présentiels et virtuels	1 000,00	4 000,00
2021 - 03523-01	505999 - ALGORYTHME	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2021 achat de petit matériel	0,00	2 000,00
2021 - 03526-01	357742 - JUDO CLUB DE NOVELLES	59139 NOVELLES LES SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2021 achat de matériel de self défense	1 000,00	2 500,00
2021 - 03532-01	645578 - C G HAUBOURDIN FOOTBALL	59320 HAUBOURDIN	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2021 aide au financement du club	0,00	5 000,00
2021 - 03534-01	164509 - CLUB SPORTIF GONDECOURTOIS	59147 GONDECOURT	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2021 achat de petit matériel	0,00	1 000,00
2021 - 03576-01	648625 - AIDE AUX DEFAVORISES ECONOMIQUES ADE	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2021 achat de matériel informatique ordinateur et logiciel	0,00	2 500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03528-01	611042 - LYS UNION GYM WERWICQ SUD COMINES	59560 COMINES	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 aide au financement de l'association	0,00	1 000,00
2021 - 03529-01	503056 - JUDO CLUB VERLINGHEM	59237 VERLINGHEM	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association	0,00	1 000,00
2021 - 03535-01	646455 - ASSOCIATION GENERATIONS MUSICALES DE LAMBERSART AGEMLAM	59130 LAMBERSART	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 achat d'un instrument de musique	0,00	1 500,00
2021 - 03540-01	479477 - LINSELLES TENNIS	59126 LINSELLES	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 développement du tennis pour les adultes en situation de handicap	0,00	1 000,00
2021 - 03544-01	646672 - LES AMIS D'ALYS	59560 COMINES	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 aide au financement de l'association	0,00	1 000,00
2021 - 03546-01	414765 - COMITE JEHAN VAN D'HELLE	59117 WERWICQ SUD	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 aide au financement de l'association	0,00	2 500,00
2021 - 03548-01	486560 - FOOTBALL SAINT MICHEL QUESNOY DEULE	59890 QUESNOY SUR DEULE	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 achat de petit matériel	1 000,00	500,00
2021 - 03550-01	647139 - GROUPEMENT DES PARENTS DES ECOLES PUBLIQUES	59890 QUESNOY SUR DEULE	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 achat de petit matériel	0,00	800,00
2021 - 03554-01	615622 - LA TROUPETTA	59840 LOMPRET	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 aide au financement de l'association	370,00	500,00
2021 - 03555-01	128149 - AAG ASSOCIATION D'ANIMATION ET GESTION DU CENTRE SOCIAL LINO VENTURA	59130 LAMBERSART	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 action de prévention santé	500,00	1 782,00
2021 - 03560-01	602749 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SOLDATS DE FRANCE DE LAMBERSART	59130 LAMBERSART	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 achat de médailles	500,00	500,00
2021 - 03566-01	411568 - JUDO CLUB LINSELLOIS	59126 LINSELLES	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 achat de matériel baby judo	0,00	500,00
2021 - 03567-01	175678 - COMITE DE LA FETE HISTORIQUE DES LOUCHES ET FETES DU QUARTIER CHATEAU	59560 COMINES	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 fête des louches 10 octobre 2021	0,00	1 500,00
2021 - 03571-01	471772 - LA SAINT MICHEL LINSELLES GYM	59126 LINSELLES	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 achat de matériel enfants	0,00	500,00
2021 - 03572-01	648599 - GROUPE MUSICALYS	59126 LINSELLES	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 achat de matériel de sonorisation	0,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02121-01	645879 - SCOUTS ORTHODOXE DE FRANCE	75013 PARIS	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 projet humanitaire au Népal	0,00	1 000,00
2021 - 02310-01	2973 - ASSOCIATION DE COORDINATION LOISIRS DES JEUNES ANIMATION QUARTIER ACOUJAC	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 achat de fournitures de prévention dans le cadre de la Covid 19	1 000,00	500,00
2021 - 02315-01	109381 - SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL LOUISE DE MARILLAC CONSEIL DEPARTEMENTAL NORD LILLE	59100 ROUBAIX	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 préparation de colis alimentaires pour les plus démunis	2 310,00	500,00
2021 - 02316-01	625266 - LA PETITE MADELEINE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 soutien de l'action " Un ordi pour Tous "	2 000,00	1 000,00
2021 - 02323-01	621803 - SECTION DE JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA MADELEINE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 aide au développement de la section des jeunes sapeurs pompiers	2 000,00	1 000,00
2021 - 02324-01	4675 - OGEC COLLEGE PRIVE SAINT JEAN	59563 LA MADELEINE CEDEX	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 aide au projet "éducation affective, relationnelle et sexuelle"	0,00	500,00
2021 - 02326-01	167850 - VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	75013 PARIS	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 organisation de la virade de l'espoir en septembre 2021	1 000,00	500,00
2021 - 02327-01	506731 - SOLFA SOLIDARITE FEMMES ACCUEIL	59000 LILLE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 malette éducative et pédagogique pour les enfants et les femmes victimes de violences	1 000,00	500,00
2021 - 02366-01	647121 - REGARD DE BEBE PLUME	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 organisation des après-midis " Parent'aise "	0,00	1 500,00
2021 - 02371-01	616593 - LA MAISON DE MARTHE ET MARIE	78680 EPONE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 aménagement d'une nursery	1 000,00	1 000,00
2021 - 02380-01	38303 - PETITES SOEURS DES PAUVRES EHPAD MA MAISON DE LA MADELEINE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 achat de Tovertafel "table magique" pour la prise en charge des troubles cognitifs	2 000,00	500,00
2021 - 02405-01	121924 - ASSOCIATION DE GESTION ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVE THERESE D'AVILA	59000 LILLE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association	0,00	500,00
2021 - 02410-01	647440 - REVES RESSOURCERIE EPICERIE VESTIAIRE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 achat d'un congélateur	0,00	1 500,00
2021 - 02411-01	136966 - BERKEM LABEL	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 façad'art "explorations"	2 500,00	1 250,00
2021 - 03152-01	356197 - LES IRRECUUPERABLES DU JEU DE ROLE	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL aide aux activités de l'association	250,00	250,00
2021 - 03183-01	447825 - CLUB D INFORMATION FINANCIERE ET VISITES CULTURELLES	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	250,00	250,00
2021 - 03195-01	168250 - ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE	93167 NOISY LE GRAND CEDEX	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 organisation d'un camps d'été à Cournon pour les jeunes andressiens	900,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02034-01	506323 - ORCHESTRE DE BATTERIE FANFARE LA RENAISSANCE DE MARCQ EN BAROEUL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 soutien à la formation des jeunes et découverte de la musique	1 500,00	1 500,00
2021 - 02037-01	482022 - COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAIQUE	75013 PARIS	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 accès à la lecture sensibilisation civisme et éducation à la citoyenneté -Lille 2	6 000,00	1 000,00
2021 - 02040-01	401763 - ASSOCIATION BRIQU ANIMATION	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 achat de matériel pour les ateliers cuisine	0,00	270,00
2021 - 02041-01	613301 - MARCHING BAND DE MARCQ EN BAROEUL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 tournée estivale du 3 au 10 juillet 2021	1 500,00	1 500,00
2021 - 02123-01	645865 - ASSOCIATION MARCQ MADAGASCAR	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 aide aux femmes en grande précarité à Madagascar	0,00	1 500,00
2021 - 02333-01	124717 - VOLLEY CLUB DE MARCQ EN BAROEUL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 aide à la mission carcérale	6 000,00	1 500,00
2021 - 02334-01	124717 - VOLLEY CLUB DE MARCQ EN BAROEUL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 aide au financement de la section "volley assis "	6 000,00	1 500,00
2021 - 02340-01	441506 - ARTE VOCALE	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association	750,00	1 000,00
2021 - 02342-01	40719 - LA MAISON DES PETITS POUCES	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 animation d'ateliers parents-enfants	3 000,00	3 000,00
2021 - 02356-01	430146 - L'OUTIL EN MAIN DE MARCQ EN BAROEUL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 achat d'un ordinateur et de logiciels pour les 3 ateliers en développement	1 000,00	1 500,00
2021 - 02376-01	647207 - AMICALE LAIQUE VICTOR HUGO	59420 MOUVAUX	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 achat de raquettes, de balles et de filets	0,00	500,00
2021 - 02467-01	647846 - DETENTE ET AMITIE	59420 MOUVAUX	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 achat de tapis, d'haltères, de ballons et d'élastiques	0,00	500,00
2021 - 02528-01	81086 - ETOILE SPORTIVE MOUVALLOISE	59420 MOUVAUX	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 achat de matériel pour les jeunes licenciés	1 500,00	1 500,00
2021 - 03250-01	124717 - VOLLEY CLUB DE MARCQ EN BAROEUL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 financement du soft volley	6 000,00	1 500,00
2021 - 03272-01	359154 - CULTURE ARTS THEATRE MOUVAUX - CATM	59420 MOUVAUX	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	500,00	1 000,00
2021 - 03275-01	89641 - CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS NORD FLANDRE CBPT	59000 LILLE	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 achat de matériel pour la ludothèque	1 250,00	500,00
2021 - 02425-01	647566 - L'ILE DE LA SOLIDARITE	59000 LILLE	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2021 acquisition de matériel pour des actions d'aide alimentaire	0,00	3 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02470-01	647850 - LA CLOCHE	75011 PARIS	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2021 achat de matériel pour les actions des bénévoles	0,00	1 000,00
2021 - 02472-01	647852 - A Z	59800 LILLE	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2021 mise en place d'une bibliothèque dans le cadre de l'atelier numérique	0,00	1 000,00
2021 - 02969-01	486037 - FIVEVENEMENT	59000 LILLE	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2021 mise en place de vide-grenier pour les habitants de Fives	8 500,00	5 000,00
2021 - 03381-01	645879 - SCOUTS ORTHODOXE DE FRANCE	75013 PARIS	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2021 aide pour un projet humanitaire en Bolivie	0,00	1 000,00
2021 - 03382-01	607119 - LA CABANE DANS LES ARBRES	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2021 organisation d'ateliers relaxation parents-enfants	4 000,00	5 000,00
2021 - 03383-01	322791 - ENTENTE SPORTIVE LILLE LOUVIERE PELLEVOISIN	59000 LILLE	Canton Lille-3 - Mme Alexandra LECHNER et M. Sébastien DUHEM	subv AIL 2021 participation à un challenge en septembre 2021	0,00	2 000,00
2021 - 03425-01	648604 - RONGHIN LUTTE	59790 RONGHIN	Canton Lille-4 - Mme Martine FILLEUL et M. Marc GODEFROY	subv AIL 2021 achat de matériel de fitness	0,00	1 200,00
2021 - 02097-01	645655 - MADEMOISELLE S	59000 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2021 mise en place d'actions en faveur des adolescents	0,00	1 563,00
2021 - 02117-01	646156 - LABORATOIRE D'HUMANITE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association	0,00	2 000,00
2021 - 02125-01	646158 - AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE LA PRECARITE ET L'EXCLUSION	59000 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2021 achat de matériel informatique	0,00	1 000,00
2021 - 02126-01	646158 - AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE LA PRECARITE ET L'EXCLUSION	59000 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2021 aide pour le projet "rencontre intergénérationnelle"	0,00	500,00
2021 - 02432-01	647714 - ASSOCIATION PERSPECTIVES	59000 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association	0,00	2 000,00
2021 - 02473-01	416113 - COMITE D ANIMATION DU FAUBOURG DE BETHUNE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT et M. Patrick KANNER	subv AIL 2021 soutien aux actions du comité	0,00	1 000,00
2021 - 02028-01	456305 - LES AMIS DU FORT PIERQUIN	59320 ENNETIERES EN WEPPEES	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2021 achat de matériel de sécurité	0,00	1 000,00
2021 - 02068-01	420915 - CHORALE CHANT AIR ECHO	59320 ESCOBECQUES	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association	350,00	500,00
2021 - 02069-01	435824 - INNOV DANCE ASSOCIATION LOMMOISE DANSE	59160 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association face à la Covid 19	500,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02080-01	645994 - CLUB DES JARDINIERS AMATEURS DES WEPPES	59320 HALLENNES LEZ HAUBOURDIN	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association	0,00	500,00
2021 - 02091-01	646106 - SPORTS ET LOISIRS D'ENNETIERES	59320 ENNETIERES EN WEPPES	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2021 achat d'un robot lanceur de balles	0,00	2 000,00
2021 - 03107-01	9959 - ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU COEUR RELAIS DU COEUR REGION LILLOISE	59150 WATTRELOS	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2021 action d'insertion sur le canton de Lille 6	0,00	800,00
2021 - 03280-01	603470 - ETOILE SPORTIVE D'ENNEQUIN LOOS	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Elisabeth MASQUELIER et M. Roger VICOT	subv AIL 2021 organisation d'un tournoi	3 500,00	3 500,00
2021 - 02446-01	647736 - ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE ROUBAISIENNE	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2021 achat de maillots de football	0,00	3 000,00
2021 - 02462-01	647756 - FRANCE VICTIMES SENSIBILISATION INFORMATION JURIDIQUE AIDE AUX VICTIMES	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2021 sensibilisation aux dangers du numérique à destination des collégiens du Nord	0,00	5 000,00
2021 - 02979-01	648252 - MACKELLERIE EPICERIE LOCALE D'INITIATIVE SOLIDAIRE ET SOUTIEN AUX ACTIVITES MELISSA	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2021 acquisition de matériel pour le projet "Frigos Solid'air"	0,00	8 000,00
2021 - 03514-01	607842 - LIRE ECRIRE COMPRENDRE	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	7 942,00
2021 - 02142-01	646341 - SOLIDARITE FRATERNITE TOUS POUR LE RUGBY	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - Mme Soraya FAHEM et M. Henri GADAUT	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00
2021 - 02196-01	611458 - TOUSCAN TOURISME SOLIDARITE COOPERATION ACTION AVENTURE AMITIE ENTRE LES PEUPLES NATURE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - Mme Soraya FAHEM et M. Henri GADAUT	subv AIL 2021 soutien aux financements des activités locales de l'association	1 500,00	750,00
2021 - 02252-01	631951 - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITES DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE DE PROXIMITE	59000 LILLE	Canton Roubaix-2 - Mme Soraya FAHEM et M. Henri GADAUT	subv AIL 2021 soutien face à la crise sanitaire	1 000,00	500,00
2021 - 03136-01	648403 - CLUB OMNISPORT WATTRELOSIEN HANDBALL	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - Mme Soraya FAHEM et M. Henri GADAUT	subv AIL 2021 achat d'équipements pour les 50 ans du club	0,00	3 000,00
2021 - 03137-01	648398 - APF FRANCE HANDICAP	59800 LILLE	Canton Roubaix-2 - Mme Soraya FAHEM et M. Henri GADAUT	subv AIL 2021 aide à l'ascension du Mont Blanc par une personne en situation de handicap	0,00	1 500,00
2021 - 03138-01	646317 - COMITE DES FETES DES TROIS PONTS	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-2 - Mme Soraya FAHEM et M. Henri GADAUT	subv AIL 2021 participation au financement du permis de conduire des adhérents	0,00	1 000,00
2021 - 02103-01	489402 - OLYMPIQUE MERIGNIES	59710 MERIGNIES	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 acquisition de matériel pour les enfants de 6 à 14 ans	1 000,00	1 500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02104-01	632031 - HARMONIE MUNICIPALE DE CHERENG	59152 CHERENG	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 achat de percussions	1 000,00	400,00
2021 - 02105-01	506758 - ACADEMIE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DU VAL DE MARQUE	59152 CHERENG	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 acquisition d'un saxophone alto	1 000,00	500,00
2021 - 02106-01	311743 - MONS EN PEVELE 2004	59246 MONS EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 organisation de la fête médiévale le 06 juin 2021	0,00	1 000,00
2021 - 02124-01	646162 - FCF FUTSAL CLUB DE FRETIN	59273 FRETIN	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 achat de matériel	0,00	350,00
2021 - 02130-01	646237 - CLUB DE COUPE ET DE COUTURE DE CappelLE EN PEVELE	59242 CappelLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 achat de matériel de couture	0,00	300,00
2021 - 02136-01	505088 - ATELIER ARTS EN CIEL	59242 CappelLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 acquisition d'un projecteur de dessins	500,00	500,00
2021 - 02137-01	646295 - SCRABBLE EN PEVELE	59242 CappelLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 acquisition d'un ordinateur	0,00	500,00
2021 - 02138-01	503587 - COMITE D'ANIMATION DE CappelLE EN PEVELE	59242 CappelLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 aide face à la crise COVID 19	0,00	900,00
2021 - 02144-01	646344 - LES BOUT CHOUS DU PEVELE	59710 MERIGNIES	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 acquisition de matériel pour l'éveil musical	0,00	500,00
2021 - 02172-01	138076 - ASSOCIATION DES AMIS DU CHEVAL A GENECH	59242 GENECH	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 rénovation du terrain de concours	0,00	1 500,00
2021 - 02203-01	613516 - GYM CLUB AVELINOIS	59710 AVELIN	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 acquisition de matériel informatique	0,00	1 000,00
2021 - 02204-01	333514 - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MAISON POUR TOUS LA CHANTRAINE MJC	59710 MERIGNIES	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 soutien face à la crise sanitaire	0,00	500,00
2021 - 02207-01	646610 - L'ASSOCIATION DU TEMPS LIBRE	59246 MONS EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 acquisition de panneaux acoustiques	0,00	400,00
2021 - 02238-01	646603 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE FRETIN	59273 FRETIN	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 acquisition de matériel informatique	0,00	500,00
2021 - 02322-01	506267 - SAINTE ELISABETH NOTRE PATRIMOINE	59551 ATTICHES	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 organisation de diverses activités culturelles	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02341-01	496703 - ASSOCIATION SPORTIVE MERIGNIES GOLF	59710 MERIGNIES	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 développement du golf scolaire	0,00	800,00
2021 - 02366-01	647104 - ES CAPELLE PONT A MARCQ ESC ES CAPELLE	59242 CappelLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 acquisition de matériel sportif et de gourdes	0,00	1 000,00
2021 - 02447-01	108227 - SOCIETE HISTORIQUE DU PAYS DU PEVELE	59242 TEMPLEUVE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 transfert et réorganisation de la documentation de l'association	0,00	869,00
2021 - 02448-01	506371 - ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE	59800 LILLE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 rallye citoyen de Condé sur l'Escaut	500,00	1 000,00
2021 - 03453-01	169571 - LA BELLE HISTOIRE	59000 LILLE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 Fête du Parc 2021	0,00	1 200,00
2021 - 03475-01	623826 - LA GAULE TEMPLEUVOISE	59242 TEMPLEUVE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle - Mme Joëlle COTTENYE et M. Luc MONNET	subv AIL 2021 aide pour le rempoissonnement	0,00	500,00
2021 - 00649-01	621661 - JOGGING AVENTURE RONCQUOISE	59223 RONCQ	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	subv AIL 2021 organisation de la 8ème édition de la Jaroise le 10 octobre 2021	500,00	1 000,00
2021 - 01965-01	645699 - NEUVILLE TIERS MONDE	59960 NEUVILLE EN FERRAIN	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	subv AIL 2021 achat d'étagères et de chaises pliantes	0,00	2 500,00
2021 - 03379-01	648559 - OGEC NEUVILLE EN FERRAIN	59960 NEUVILLE EN FERRAIN	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	subv AIL 2021 achat de matériel pour les classes de primaire	0,00	6 000,00
2021 - 03564-01	648683 - OGEC MAT ET PRIM NOTRE DAME DES PETITS NOTRE DAME DE LA CONSOLATION	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	subv AIL 2021 achat de matériel pour les classes de primaire	0,00	3 300,00
2021 - 03579-01	648673 - LA RUE C'EST NOUS	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Maxime CABAYE	subv AIL 2021 achat de petit matériel	0,00	2 000,00
2021 - 03580-01	648642 - COLLECTIF RENART	59000 LILLE	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Maxime CABAYE	subv AIL 2021 réalisation d'une fresque	0,00	7 000,00
2021 - 03581-01	304162 - ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE TOURCOING	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Maxime CABAYE	subv AIL 2021 achat de citernes pour la récupération des eaux de pluie	0,00	1 500,00
2021 - 03589-01	303431 - MAISON DES ASSOCIATIONS	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Maxime CABAYE	subv AIL 2021 sensibilisation au tri des déchets	0,00	1 500,00
2021 - 03590-01	647087 - MAISON DE BENFICA TOURCOING	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Maxime CABAYE	subv AIL 2021 achat d'équipements pour les jeunes	0,00	3 518,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 01613-01	456078 - FOOTBALL CLUB DE SAILLY LEZ LANNOY	59390 SAILLY LEZ LANNOY	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2021 achat d'équipements	1 000,00	950,00
2021 - 01934-01	151055 - AMICALE LAIQUE MIXTE DE WILLEMS	59780 WILLEMS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2021 aide au financement des activités culturelles et sportives	1 000,00	500,00
2021 - 03111-01	602723 - CLUB SAINT PAUL TOUFFLERS	59390 LANNOY	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	0,00	250,00
2021 - 03112-01	486555 - ACADEMIE DE SPORT DE COMBAT	59510 HEM	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2021 achat de tapis de sol	800,00	250,00
2021 - 03113-01	63648 - TOUFFLERS ATHLETIC FOOTBALL TAF	59390 TOUFFLERS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2021 achat de matériel éducatif	0,00	250,00
2021 - 03114-01	603636 - CLUB DES RANDONNEURS DE TOUFFLERS	59390 TOUFFLERS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2021 aide pour faire face aux pertes liées à la COVID 19	0,00	250,00
2021 - 03151-01	361680 - ORGANISATION WILLEMOISE DES ACTIVITES SOCIO EDUCATIVES	59780 WILLEMS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2021 aide aux activités de l'association	1 300,00	500,00
2021 - 03153-01	648459 - ASSOCIATION TOUFFLERS TENNIS CLUB	59390 TOUFFLERS	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2021 achat de matériel adapté aux enfants	0,00	250,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	150	Montant	224 044,00

RAPPORT N° DAT/2021/118 - ARRONDISSEMENT DE LILLE

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local
AP/IEPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03553-01	2951 - COMMUNE CARNIN	59112 CARNIN	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 aide à la restauration d'un parcours culturel et historique	0,00	2 000,00
2021 - 03559-01	108785 - COLLEGE HENRI MATTISSE	59162 OSTRICOURT	Canton Annoeuilin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2021 projets arts et sciences au collège	2 000,00	2 000,00
2021 - 03370-01	2963 - COMMUNE LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2021 acquisition de 8 ruches	2 500,00	8 000,00
2021 - 03373-01	2967 - COMMUNE DEULEMONT	59890 DEULEMONT	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2021 achat de petit matériel sportif	1 000,00	1 000,00
2021 - 03375-01	12344 - COLLEGE ROGER SALENGRO	59116 HOUPLINES	Canton Armentières - Mme Carole BORIE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2021 achat de matériel sportif	1 000,00	3 000,00
2021 - 03602-01	3545 - COMMUNE WASQUEHAL	59290 WASQUEHAL	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 achat de livres spécifiques pour des personnes en situation de handicap	0,00	5 000,00
2021 - 03616-01	12118 - COLLEGE BORIS VIAN	59170 CROIX	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2021 aide pour les sorties scolaires	1 000,00	1 000,00
2021 - 03524-01	101904 - COLLEGE GEORGES REMI HERGE	59147 GONDECOURT	Canton Faches-Thumesnil - Mme Annie LEYS et M. François-Xavier CADART	subv AIL 2021 achat de tablettes pour les élèves en difficulté	1 000,00	2 500,00
2021 - 03541-01	3253 - COMMUNE LINSELLES	59126 LINSELLES	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 formation premiers secours	0,00	800,00
2021 - 03543-01	29887 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS QUESNOY SUR DEULE	59890 QUESNOY SUR DEULE	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 financement d'un équipement informatique	0,00	1 000,00
2021 - 03558-01	4863 - COLLEGE ANNE FRANK	59831 LAMBERSART CEDEX	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 achat de poubelles	2 200,00	1 100,00
2021 - 03607-01	2930 - COMMUNE BOUSBECQUE	59166 BOUSBECQUE	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 restauration de l'orgue de l'église	0,00	2 165,00
2021 - 03608-01	2930 - COMMUNE BOUSBECQUE	59166 BOUSBECQUE	Canton Lambersart - Mme Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2021 aide au financement des vitraux de l'église et de la fête Ogier	0,00	1 782,00
2021 - 02311-01	12395 - COLLEGE NATIONALISE CARNOT	59002 LILLE CEDEX	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 réalisation de fresques murales par les élèves du conseil de vie	2 000,00	1 000,00
2021 - 02312-01	627081 - COLLEGE YVONNE ABBAS	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 soutien aux projets de vie collégienne	2 000,00	1 000,00
2021 - 02313-01	3288 - COMMUNE LA MADELEINE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 équipement de cloisons acoustiques dans la Maison de la Petite Enfance - Parentalité	2 400,00	1 380,00
2021 - 02318-01	503829 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA MADELEINE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO	subv AIL 2021 achat d'une borne tactile	0,00	3 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 00461-01	2926 - COMMUNE BONDUES	59910 BONDUES	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 organisation du salon du livre de Bondues en 2022	5 500,00	3 000,00
2021 - 02433-01	12747 - COLLEGE VAN DER MEERSCH DE MOUVAUX	59420 MOUVAUX	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 réalisation de projets pédagogiques	3 500,00	1 500,00
2021 - 02526-01	2926 - COMMUNE BONDUES	59910 BONDUES	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 restauration de pièces de collections du musée de la résistance	5 500,00	2 500,00
2021 - 03263-01	2926 - COMMUNE BONDUES	59910 BONDUES	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 numérisation d'une maquette pour le musée de la résistance	5 500,00	2 500,00
2021 - 03276-01	12685 - COLLEGE ROUGES BARRES	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 projet développement durable	3 400,00	1 500,00
2021 - 03536-01	3547 - COMMUNE WATTRELOS	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - Mme Soraya FAHEM et M. Henri GADAUT	subv AIL 2021 acquisition d'un test de dépistage drogues pour la police municipale	0,00	753,00
2021 - 00643-01	3353 - COMMUNE NEUVILLE EN FERRAIN	59960 NEUVILLE EN FERRAIN	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	subv AIL 2021 achat de défibrillateurs	2 000,00	3 000,00
2021 - 01641-01	11586 - EHPAD L'OREE DU MONT D'HALLUIN	59250 HALLUIN	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	subv AIL 2021 organisation de séances de musicothérapie	0,00	3 900,00
2021 - 01643-01	11590 - EHPAD LA COLOMBE DE RONCQ	59223 RONCQ	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	subv AIL 2021 organisation de séances de musicothérapie	0,00	3 900,00
2021 - 02990-01	14060 - EHPAD RESIDENCE LA FLEUR DE L'AGE DE NEUVILLE EN FERRAIN	59960 NEUVILLE EN FERRAIN	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	subv AIL 2021 aménagement des espaces extérieurs	0,00	10 000,00
2021 - 03380-01	3353 - COMMUNE NEUVILLE EN FERRAIN	59960 NEUVILLE EN FERRAIN	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	subv AIL 2021 achat de plantations et de matériel écologique	2 000,00	6 000,00
2021 - 03629-01	3407 - COMMUNE RONCQ	59223 RONCQ	Canton Tourcoing-1 - Mme Marie TONNERRE et M. Gustave DASSONVILLE	subv AIL 2021 projet "artistes en livre"	0,00	4 000,00
2021 - 03585-01	3504 - COMMUNE TOURCOING	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Maxime CABAYE	subv AIL 2021 aménagement du jardin POC POC	0,00	3 000,00
2021 - 03586-01	3504 - COMMUNE TOURCOING	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Maxime CABAYE	subv AIL 2021 aide à la création d'ateliers ludopédagogiques	0,00	3 000,00
2021 - 03587-01	12941 - COLLEGE MARIE CURIE	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Maxime CABAYE	subv AIL 2021 évolution du CDI	6 000,00	2 500,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	32	Montant	88 780,00

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2021/118 - ARRONDISSEMENT DE LILLE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 02348-01	629502 - LAZARE	75004 PARIS	Canton Lille-1 - Mme Marguerite CHASSAING et M. Olivier HENNO Canton Lille-2 - Mme Isabelle FREMAUX et M. Jean-René LECERF	subv AIL 2021 lutte contre les addictions au sein de la Maison Lazare	3 500,00	2 935,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	1	Montant	2 935,00

RAPPORT N° DAT/2021/118 - AIL ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Opérations	35001OP001 - Actions d'intérêt local 2021 - Associations
API/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03269-01	478284 - MODELIST CLUB ANZINOIS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat d'outillage et de matériel	0,00	350,00
2021 - 03270-01	439199 - COMITE REGIONAL EUROPEEN DE CARDIOLOGIE ET PREVENTION SANTE - CREPCS	59410 ANZIN	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 interventions auprès des personnes fragiles en situation de précarité	450,00	450,00
2021 - 03271-01	609962 - GROUPE DE LA RENOUEE	59410 ANZIN	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 amélioration de l'accueil des adhérents	800,00	700,00
2021 - 03273-01	323587 - JEUNES SAPEURS POMPIERS D'ANZIN	59410 ANZIN	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de manuels de formations sur le métier de sapeur-pompier	0,00	1 600,00
2021 - 03274-01	647592 - LES COPINES CREATIVES	59410 ANZIN	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de matériel de mercerie	0,00	450,00
2021 - 03279-01	646897 - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE PAUL LANGEVIN	59192 BEUVRAGES	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de gourdes recyclables pour l'ensemble des élèves de l'école primaire	0,00	500,00
2021 - 03281-01	331892 - APE ECOLE PUBLIQUE ASS DES PARENTS D'ELEVES	59192 BEUVRAGES	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de livres pour toutes les sections de l'école	0,00	500,00
2021 - 03282-01	648208 - AIKI JUJUTSU MAROTOKAN BRUAYSIEU	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de paos et de boucliers d'entraînement	0,00	300,00
2021 - 03283-01	615889 - AMICALE BRUAYSIEU DE CYCLOTOURISME	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de survêtements pour les membres du club	1 000,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03284-01	399352 - AMICALE POUR LE DON SANG BENEVOLE DU VALENCIENNOIS	59300 VALENCIENNES	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de matériel informatique pour la section de Bruay-sur-l'Escaut	0,00	250,00
2021 - 03285-01	607700 - AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL DE BRUAY-SUR-L'ESCAUT	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat d'étagères de rangement	800,00	900,00
2021 - 03294-01	634068 - ASSOCIATION SPORTIVE BRUAY SPORT	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de maillots de compétition	2 000,00	2 000,00
2021 - 03295-01	607699 - AU FIL DU TEMPS	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de matériel et de fournitures de couture	0,00	400,00
2021 - 03297-01	647594 - OCCE 1739 ECOLE ELEMENTAIRE EMILE ZOLA	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de 4 tablettes et de 2 vidéo projecteurs avec supports	0,00	1 307,00
2021 - 03301-01	621728 - OCCE 1321 ECOLE PRIMAIRE CLAUDE MONET	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat d'un écran numérique interactif pour une classe de CP	1 000,00	1 300,00
2021 - 03308-01	648254 - OCCE 1012 ECOLE ELEMENTAIRE GEORGES BRASSENS	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 projet artistique autour des "haikus"	1 000,00	1 000,00
2021 - 03316-01	606985 - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D ALGERIE DU MAROC ET DE LA TUNISIE	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat d'insignes de croix et de gerbes pour les manifestations patriotiques	400,00	500,00
2021 - 03321-01	647231 - JUDO CLUB DE BRUAY-SUR-ESCAUT	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 participation d'une judoka aux jeux sportifs mondiaux de la CSIT du 31 mai au 6 juin	1 000,00	300,00
2021 - 03337-01	496944 - LES GEANTS DE BRUAY-SUR-L'ESCAUT	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de caisses pour la protection des vêtements des 3 géants	0,00	250,00
2021 - 03339-01	604065 - RYTHMISS	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 soutien face à la crise sanitaire	0,00	250,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03340-01	647218 - SOLIDARITE ENTRAIDE BRUAYSIENNES	59860 BRUAY-SUR- L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 aide aux familles en difficulté	0,00	500,00
2021 - 03342-01	647201 - TEAMPECHE BRUAY-SUR-L'ESCAUT	59860 BRUAY-SUR- L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 soutien face à la crise sanitaire	0,00	250,00
2021 - 03344-01	605466 - TOP DANCE	59860 BRUAY-SUR- L'ESCAUT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de tissu et de costumes pour l'école de danse	500,00	300,00
2021 - 03346-01	645223 - CLUB DE LUTTE ESCAUTPONTOIS	59278 ESCAUTPONT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de matériel de fitness et de matériel de lutte	300,00	800,00
2021 - 03347-01	154103 - CLUB DES LOISIRS D'ESCAUTPONT	59278 ESCAUTPONT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de matériel destiné à l'accueil de personnes âgées	0,00	750,00
2021 - 03348-01	646545 - KARATE CLUB D'ESCAUTPONT	59278 ESCAUTPONT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat d'un sauna	0,00	400,00
2021 - 03349-01	646543 - LES AMIS DE L'ECOLE DU CENTRE	59278 ESCAUTPONT	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 achat de gourdes personnalisées pour l'ensemble des élèves	0,00	800,00
2021 - 03350-01	312729 - ASSOCIATION DES RANDONNEURS PEDESTRES DU MONT RETIU ONNAING MARCHÉ	59264 ONNAING	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général du club de marche	0,00	350,00
2021 - 03351-01	635192 - HISTOIRE ET VIE D'ONNAING	59264 ONNAING	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général	1 500,00	400,00
2021 - 03352-01	339990 - JEANNE D'ARC D'ONNAING BASKET-BALL	59264 ONNAING	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 organisation d'un stage continu de 6 jours ouvert aux différentes catégories	0,00	1 500,00
2021 - 03354-01	506035 - LA LYRE OUVRIERE D'ONNAING	59264 ONNAING	Canton Anzin - Mme Sylvia DUHAMEL et M. Fabrice ZAREMBA	subv AIL 2021 réparation d'instruments	0,00	250,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03473-01	648607 - LOSANGE NOIR	59215 ABSCON	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 achat de matériel	0,00	2 500,00
2021 - 03474-01	634387 - ATELIER BERNARD PALISSY	59111 HORDAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 achat d'étagères destinées à l'exposition des réalisations	0,00	500,00
2021 - 03479-01	506387 - JAVELOT CLUB LOURCHOIS	59156 LOURCHES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 achat de matériel	600,00	500,00
2021 - 03480-01	613022 - LOCAL UNIQUE DE LOURCHES	59156 LOURCHES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 renouvellement du matériel de transport des pigeons	600,00	2 000,00
2021 - 03481-01	648452 - CLUB DES AINES	59252 MARQUETTE-EN-OSTREVANT	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 organisation d'une sortie culturelle	0,00	2 000,00
2021 - 03483-01	444622 - LA BOULE MASTINOISE	59172 MASTAING	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 achat de matériel	0,00	1 500,00
2021 - 03484-01	648321 - ESPRIT JEUNE	59293 NEUVILLE-SUR-ESCAUT	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 animations de rues pour les jeunes de 14/16 ans du village durant la période estivale	0,00	1 000,00
2021 - 03485-01	444662 - OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS OMS DE LA VILLE DE ROEULX	59172 ROEULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 achat de matériel	600,00	1 853,00
2021 - 03486-01	64889 - HARMONIE MUNICIPALE D'ABSCON	59215 ABSCON	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'harmonie	0,00	1 500,00
2021 - 03487-01	646556 - ASSOCIATION BODY MUSCLE DENAISIEEN	59111 BOUCHAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 achat d'un tapis de course	0,00	800,00
2021 - 03489-01	602142 - LOLEJE	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 dispense de soins au centre hospitalier de Koumra au Tchad	1 000,00	1 500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03490-01	459490 - EN AVANT LE HAINAUT	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 organisation de la fête du sport en décembre 2021	2 500,00	2 000,00
2021 - 03496-01	615170 - HARMONIE MUNICIPALE	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 achat de matériel d'enregistrement de son et d'image	1 000,00	1 500,00
2021 - 03497-01	503024 - JEUNESSE DOUCHYNOISE CITOYENNE	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 achat de maillots de foot et d'une armoire de rangement	0,00	400,00
2021 - 03498-01	646879 - VIIMA DOUCHY	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 électrification solaire de 6 classes du Burkina Faso	0,00	1 500,00
2021 - 03499-01	606929 - BIMBO	59124 ESCAUDAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00
2021 - 03500-01	120702 - LES RESTAURANTS DU COEUR LES RELAIS DU COEUR HAINAUT CAMBRESIS	59590 RAISMES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général	0,00	1 500,00
2021 - 03501-01	623420 - SOCIETE COLOMBOPHILE LE PIGEON DE FER	59124 ESCAUDAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 achat de matériel pour les concours de pigeons	400,00	300,00
2021 - 03502-01	377612 - COMITE AMIANTE PREVENIR ET REPARER	59224 THIAIT	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2021 aide au fonctionnement de l'association pour venir en aide aux victimes de l'amiante	0,00	2 862,00
2021 - 03454-01	604198 - COLLECTIF HANDICAP ACCESSIBILITE TOUS	59300 VALENCIENNES	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	700,00	250,00
2021 - 03455-01	621793 - ECOLE RURALE ET INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ETIENNE SIMON	59243 QUAROUBLE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 soutien face à la crise sanitaire	0,00	500,00
2021 - 03457-01	645244 - COMITE DE QUARTIER DE LA CITE TAFFIN	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 location d'un plancher de danse pour l'organisation d'une guinguette	0,00	900,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03459-01	303168 - DOJO CLUB VIEUX CONDEEN	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 achat de nouveaux appareils de musculation	0,00	950,00
2021 - 03460-01	646680 - HARMONIE MUNICIPALE VIEUX-CONDE FRESNES	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 achat de chemisettes pour les musiciens de l'harmonie	0,00	1 000,00
2021 - 03461-01	645156 - ORCHIDEES 59	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 achat de livres de revues spécialisées	0,00	431,00
2021 - 03462-01	634079 - SPORTITUDE	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 achat de vestes à l'effigie de l'association pour offrir aux adhérents	500,00	500,00
2021 - 03464-01	645154 - THAI BOXING VIEUX CONDEEN	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 achat de matériel de boxe thaïlandaise	0,00	1 000,00
2021 - 03465-01	645986 - VIEUX-CONDE FOOT	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 achat de matériel pédagogique	0,00	1 000,00
2021 - 03466-01	634088 - ETOILE SPORTIVE SEBOURG ESTREUX PRESEAU	59990 ESTREUX	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 achat de 2 buts amovibles	600,00	1 000,00
2021 - 03467-01	607450 - FOYER SOCIO EDUCATIF	59770 MARLY	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 aide au financement de projets éducatifs	3 000,00	1 000,00
2021 - 03468-01	156966 - MARLY CYCLO	59770 MARLY	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 renouvellement des cuissards des adhérents	0,00	1 000,00
2021 - 03469-01	621792 - UNION SPORTIVE DE LA BRIQUETTE	59770 MARLY	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 achat de matériel	2 500,00	822,00
2021 - 03471-01	620660 - COMMUNAUTE POUR L'INSERTION PAR LE TRAVAIL ET L'EDUCATION CITE	59920 QUIEVRECHAIN	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 achat de matériel pour l'atelier manuel et l'atelier bois	2 000,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03472-01	648346 - RUGBY CLUB VALENCIENNOIS	59300 VALENCIENNES	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2021 renouvellement du matériel destiné à la pratique du rugby	0,00	5 000,00
2021 - 03420-01	615794 - ECOUTER AIDER	59199 BRUILLE-ST-AMAND	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2021 aide afin de lutter contre l'isolement, la solitude et les situations de détresse	300,00	250,00
2021 - 03421-01	313096 - AMICALE LAIQUE MIXTE DE MAULDE	59158 MAULDE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2021 achat de jeux destinés aux enfants des écoles publiques de Maulde	0,00	750,00
2021 - 03422-01	496934 - L'ENTRAIDE AMANDINOISE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2021 soutien face à la crise sanitaire	300,00	610,00
2021 - 03423-01	603622 - LECELLES ROSULT CYCLO ET MARCHE	59230 ROSULT	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2021 renouvellement des équipements	350,00	600,00
2021 - 03358-01	648305 - EN TOUTE AMITIE	59880 ST-SAULVE	Canton Valenciennes - Mme Geneviève MANNARINO et M. Yves DUSART	subv AIL 2021 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00
2021 - 03359-01	646564 - VOLLEY CLUB DE SAINT-SAULVE	59880 ST-SAULVE	Canton Valenciennes - Mme Geneviève MANNARINO et M. Yves DUSART	subv AIL 2021 organisation d'un tournoi de green volley en septembre 2021	0,00	500,00
2021 - 03360-01	607381 - ASSOCIATION DES COMITES DE QUARTIERS DE VALENCIENNES	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes - Mme Geneviève MANNARINO et M. Yves DUSART	subv AIL 2021 action de solidarité auprès de personnes et habitants en grande difficulté	0,00	4 000,00
2021 - 03361-01	619560 - AMES ACTIONS MUSICALES EVENEMENTIELLES ET SOLIDAIRES	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes - Mme Geneviève MANNARINO et M. Yves DUSART	subv AIL 2021 organisation de concerts au profit des résidents des EHPAD du Valenciennois	300,00	300,00
2021 - 03362-01	306093 - ASSOCIATION LE GRENIER DE LA DANSE DU HAINAUT	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes - Mme Geneviève MANNARINO et M. Yves DUSART	subv AIL 2021 aide à la continuité des activités de l'association	500,00	500,00
2021 - 03363-01	490785 - OCCE 2463 ECOLE PRIMAIRE SIMEON CUVEILLIER	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes - Mme Geneviève MANNARINO et M. Yves DUSART	subv AIL 2021 réalisation d'un jardin pédagogique favorisant la biodiversité et la citoyenneté	0,00	500,00
2021 - 03364-01	612733 - SAINT-WAAST CHEMINOTS FOOTBALL CLUB	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes - Mme Geneviève MANNARINO et M. Yves DUSART	subv AIL 2021 formation des entraîneurs	1 000,00	2 379,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	76	Montant	74 364,00

35001OP001 - Actions d'intérêt local 2021 - Etablissements publics
 35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DAT/2021/118 - AIL ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Opérations	
AP/EPCP	

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2021 - 03365-01	12952 - COLLEGE CHASSE ROYALE	59322 VALENCIENNES CEDEX	Canton Valenciennes - Mme Geneviève MANNARINO et M. Yves DUSART	subv AIL 2021 ouverture d'un atelier artistique à la rentrée 2021 sur le temps du périscolaire	1 000,00	1 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	1	Montant	1 000,00

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303301-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité des Oeuvres Sociales

Vu le rapport DRH/2021/271

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

Considérant que l'urgence a été préalablement approuvée à l'unanimité par la Commission permanente du Conseil départemental dans les conditions prévues aux articles L.3121-19 et L.3121-19-1 du code général des collectivités territoriales

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder une subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres Sociales du Département du Nord, d'un montant de 20 000 €, pour permettre la réalisation d'une action de soutien ponctuel à un agent du Département en raison de son état de santé ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention entre le Département du Nord et le Comité des Œuvres Sociales du Département du Nord relative à l'attribution de cette subvention exceptionnelle et aux conditions de son utilisation, dans les termes du projet joint au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 29.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303347-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du Fonds Départemental d'Intervention (FDI) pour l'exercice 2021 - 3ème présentation.

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

Considérant que l'urgence a été préalablement approuvée à l'unanimité par la Commission permanente du Conseil départemental dans les conditions prévues aux articles L.3121-19 et L.3121-19-1 du code général des collectivités territoriales

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer les subventions suivantes pour un total de 102 000 € au titre de l'année 2021, selon la répartition suivante, dont 89 500 € en fonctionnement et 12 500 € en investissement :
 - 5 000 € à l'Association des Donneurs de Voix ;
 - 3 000 € au Comité du Nord de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme – F.F.S.S 59 ;
 - 10 000 € à l'Association pour le Soutien Scolaire – A.P.S.C.O ;
 - 7 000 € au Mouvement du Nid ;
 - 25 000 € à la commune d'Aulnoye-Aymeries ;
 - 5 000 € au Collectif Polonia Hauts-de-France ;
 - 4 000 € à l'Union Régionale des Centres d'Etude et d'Actions Sociales Hauts-de-France ;
 - 10 000 € à l'Association Locale de Défense des Victimes de l'Amiante Sambre-Avesnois - ALDEVA SA ;
 - 15 000 € au Volley Club de Marcq-en-Barœul ;
 - 12 500 € à l'association « Agir pour l'Ecole » ;
 - 5 500 € à l'Ordre des Avocats du Barreau de Lille.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes nécessaires à la conclusion de ces opérations ;
- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 35004OP001 du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 30.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303355-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Campagne de mécénat d'entreprises pour la rénovation de la Maison natale Charles de Gaulle - Mécénat du Groupe Dassault et de la Fondation du Patrimoine

Vu le rapport MECENAT/2021/133

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

Considérant que l'urgence a été préalablement approuvée à l'unanimité par la Commission permanente du Conseil départemental dans les conditions prévues aux articles L.3121-19 et L.3121-19-1 du code général des collectivités territoriales

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la convention tripartite de mécénat pour le financement de la rénovation de la Maison natale Charles de Gaulle, entre le Groupe DASSAULT, la Fondation du patrimoine et le Département du Nord dans les termes du projet joint au rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de mécénat ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 32.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303411-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 20 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Demande de garantie de PARTENORD HABITAT pour un emprunt de 10 000 000 € auprès de ARKEA BANQUE pour financer des opérations neuves et d'acquis améliorés.

Vu le rapport DFCG/2021/148

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **10 000 000 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de ARKEA BANQUE, afin de financer ses investissements, selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-dessous :

Financement des investissements / enveloppe PLS auprès de ARKEA BANQUE	
Type de produit	Prêt à taux fixe
Montant total	10 000 000 €
Commission d'engagement	0,10%
Garantie	100 % par le département du Nord
Durée	30 ans
Taux d'intérêt	0,80 %
Amortissement	Echéances constantes
Base de calcul des intérêts	30/360 jours
Périodicité	Trimestrielle
Versement des fonds	Tirage minimum de 200 000 € - date de 1 ^{er} déblocage : 30/4/2021 – date limite de déblocage : 31/07/2021 (sous 3 mois)
Remboursement anticipé	A chaque date d'échéance : pendant la période d'amortissement, sans faculté de réemprunter – actuarielle selon calcul convenu dans l'offre de crédit – préavis : 1 mois

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 34.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ, STANIEC-WAVRANT ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de l'OPH Partenord Habitat.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame BECUE et Monsieur CHRISTOPHE avaient donné pouvoir à Madame ARLABOSSE. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303412-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 20 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Demande de garantie de OGEC DU COLLEGE DOMINIQUE SAVIO à LAMBERSART pour un emprunt de 1 200 000 € auprès du C.I.C. pour financer l'extension de ses bâtiments destinés à

l'enseignement.

Vu le rapport DFCG/2021/148

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **50%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **1 200 000 €** souscrit par l'OGEC du collège Dominique Savio à Lambersart (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès du C.I.C. Nord-Ouest, afin de financer l'extension de ses bâtiments destinée à l'enseignement, selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-dessous :

Emprunt auprès du C.I.C. Nord-Ouest : extension et mise en conformité du bâtiment 95-98	
Montant total	1 200 000 €
Durée	96 mois dont 12 mois de différé de capital
Amortissement	Echéances mensuelles en capital et en intérêts
Conditions financières	Taux fixe de 0,71% l'an
Frais de dossier	1 850 €
Garanties	- Nantissement des Comptes A Termes (CAT) : TEMPO OBNL à hauteur de 600 000 € - Clause spécifique : possibilité de substituer une caution du Conseil Départemental du Nord à hauteur de 600 000 € au nantissement des CAT enregistrés en garantie du présent engagement dans un délai maximum de 24 mois après la signature de l'acte

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 34.

1.1

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303413-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 20 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Demande de garantie de CENTRE HELENE BOREL à RAIMBEAUCOURT pour deux emprunts d'un montant total de 1 500 000 € auprès de la SOCIETE GENERALE pour financer des

travaux de rénovation d'une partie de ses bâtiments.

Vu le rapport DFCG/2021/148

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **50%** pour le remboursement de deux prêts d'un montant total de **1 500 000 €** souscrits par le centre Hélène Borel de Raimbeaucourt (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Société Générale, afin de financer la rénovation d'une partie de ses bâtiments (partie dénommée « tour du château » qui abrite divers services du centre), selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-dessous :

Emprunt auprès de la Société Générale : travaux de rénovation extérieurs	
Nature du prêt	Prêt à taux fixe
Montant total	1 242 000 €
Durée	180 mois
Date de début	01/03/2021
Phase de décaissement	12 mois
Modalités de remboursement	Amortissable en 56 périodes (cf annexe 1 échancier de la dette)
Soulte de Remboursement Anticipé	cf annexe 2 -Soulte de Remboursement Anticipé
Taux d'intérêt nominal	0,81% l'an, hors assurances
Conditions financières	Taux fixe de 0,81% l'an
Commission d'étude et de montage	1 242 € (hors frais de timbrage et de prise de garantie)
Garantie	Caution du Département à hauteur de 621 000 €

Emprunt auprès de la Société Générale : complément de travaux projet rénovation tour	
Nature du prêt	Prêt à taux fixe
Montant total	258 000 €
Durée	180 mois
Date de début	01/03/2021
Phase de décaissement	12 mois
Modalités de remboursement	Amortissable en 56 périodes (cf annexe 1 échancier de la dette)
Soulte de remboursement anticipé	cf annexe 2 -Soulte de Remboursement Anticipé
Taux d'intérêt nominal	1,00% l'an, hors assurances
Conditions financières	Taux fixe de 0,81% l'an
Commission d'étude et de montage	258 € (hors frais de timbrage et de prise de garantie)
Garantie	Caution du Département à hauteur de 129 000 €

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 34.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302753A-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 20 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de MAISONS ET CITES pour un emprunt de 5 902 100 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la réhabilitation de 144

Vu le rapport DFCG/2021/149

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 5 902 100 € souscrit par MAISONS ET CITES SOCIETE ANONYME D'HLM (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 118596 constitué de 5 lignes de prêt. Ce contrat est destiné à la réhabilitation de 144 logements situés sur plusieurs adresses dans le département du Nord.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 35.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Monsieur MANIER est Vice-président de la SA HLM Maisons et Cités Soginorpa. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Monsieur KANNER avait donné pouvoir à Monsieur MANIER. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303375A-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 20 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT pour un emprunt de 50 000 000 € auprès de la Banque Postale pour le financement de constructions neuves dans le

Vu le rapport DFCG/2021/149

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020 ;

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de prêt détaillé ci-dessous ;

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 50 000 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat – PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de La Banque Postale, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° LBP-00011750. Ce contrat est destiné au financement de constructions neuves.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 35.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat.

Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ, STANIEC-WAVRANT ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de l'OPH Partenord Habitat.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame BECUE et Monsieur CHRISTOPHE avaient donné pouvoir à Madame ARLABOSSE. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302774-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Adhésion du Département du Nord au Pôle d'Excellence Cyber

Vu le rapport DSI/2021/241

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser l'adhésion du Département du Nord au Pôle d'Excellence Cyber au titre de l'année 2021 ;
 - d'autoriser le versement du droit d'entrée unique d'un montant de 9 000 € TTC ;
 - d'autoriser le versement du montant de la cotisation annuelle à hauteur de 9 000 € TTC pour l'année 2021 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document à cet effet.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 36.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303020-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Inclusion numérique : modalités de partenariat avec le hub inclusif régional "les Assembleurs"

Vu le rapport SEPPT/2021/170

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et « Les Assembleurs » - hub numérique inclusif Hauts-de-France, dans les termes du projet joint en annexe du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à désigner un(e) représentant(e) titulaire et un(e) représentant(e) suppléant(e) pour siéger au sein des instances de l'association ;
- d'imputer le versement de la cotisation au titre de l'année 2021, d'un montant de 26 000 €, aux crédits inscrits.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 38.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303034-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 18 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Vente d'une parcelle bâtie - Ventes de parcelles non bâties.

Vu le rapport DI/2021/172

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre I- Vente d'une parcelle bâtie (Annexe I)

- d'annuler la décision prise par la Commission permanente lors de la réunion du 28 septembre 2020 (rapport DI/2020/323) concernant la cession de l'immeuble à usage de commerce sis à Nieurlet, 9002 Route de Bergues, au prix de 115 000 € au bénéfice de la SCI BRUMA, pour le développement d'une activité de restauration ;
- de constater l'appartenance au domaine privé départemental des parcelles acquises au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) ;
- d'approuver la mise en vente de la parcelle aux conditions reprises en annexe I/a au profit des acquéreurs mentionnés, de leurs ayants droit ou ascendants ou des sociétés civiles ou anonymes ou commerciales ou des entreprises auxquelles ils appartiennent ou qu'ils choisiront de constituer en vue de l'acquisition, les ventes pouvant également être directement consenties aux anciens propriétaires, en cas d'exercice de leur droit de priorité, aux titulaires d'un droit de préemption et aux collectivités territoriales, dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique et d'autoriser l'établissement de servitudes ;
- d'autoriser une prise de possession anticipée de la parcelle et/ou immeubles reprise en annexe I/a si les acquéreurs en font la demande et, dans l'hypothèse où la vente est consentie au profit de personnes privées, sous réserve de la souscription d'un contrat d'assurance et d'un justificatif attestant la disponibilité des fonds nécessaires pour l'acquisition ;
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, repris en annexe I/a, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'encaisser la recette sur l'opération 23005OP004 du budget départemental 2021.

Concernant le Chapitre II- Ventes de parcelles non bâties (Annexe II)

- d'autoriser la vente après déclassement par délibération DV/2020/472 en date du 26 novembre 2020, du délaissé de voirie à Orchies au bénéfice de la SAS WALLS AND ROOF GROUP selon les modalités décrites en annexe II/a ;
- d'autoriser la vente des parcelles non bâties aux conditions reprises en annexes II/b, II/c et II/d ;
- d'autoriser une prise de possession anticipée des parcelles reprises en annexes II/a, II/b, II/c et II/d, si les acquéreurs en font la demande et, dans l'hypothèse où la vente est consentie au profit de personnes privées, sous réserve de la souscription d'un contrat d'assurance et d'un justificatif attestant la disponibilité des fonds nécessaires pour l'acquisition ;
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, repris en annexes II/a II/b, II/c et II/d dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;

- d'encaisser les recettes sur l'opération 33003OP002 pour les annexes II/a et II/c et sur l'opération 23005OP004 pour les annexes II/b et II/d.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 40.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Mesdames CHOAIN et DUHAMEL ainsi que Messieurs DUSART et VERFAILLIE sont Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur ZAREMBA (Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole) avait donné pouvoir à Madame DUHAMEL (Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

53 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE I/a – VENTE D'UNE PARCELLE BÂTIE

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>NIEURLET Route de Bergues Section C n° 1073 pour 1 573 m² environ</p> <p>Acquéreur : SCIDU BALAIN 34 rue Jean Jaurès 62 575 Blendeques</p>	<p>Foncier supportant des places de stationnement et une ancienne épicerie, acquis par acte du 11 décembre 2007, au titre des Espaces Naturels Sensibles</p> <p><u>Acquisition répondant au double objectif de :</u></p> <p>Préservation des berges de l'Argillère de l'Aa, situées à proximité immédiate</p> <p>Poursuite de la maîtrise foncière de la boucle de cheminement départemental autour du lac</p>	<p>Ancienne épicerie en état moyen, d'une superficie d'environ 300 m² (L30 m*110 m) avec des places de stationnement et un espace vert</p> <p><u>Observation :</u> Le Département conserve les berges de l'étang sur l'arrière ainsi qu'un accès d'un côté du bâtiment cédé</p> <p><u>Servitude :</u> Néant</p> <p><u>Avis domanial :</u> 100 000 € +/- 10 % (avis du 7 juillet 2020)</p>	<p>115 000 € Hors frais</p>	<p><u>Opération :</u> 23005OP004</p>	<p>115 000 € Hors frais</p>

ANNEXE II/a - VENTES DE PARCELLES NON BÂTI

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>ORCHIES Délaisse pour environ 1 465 m² (route de Seclin)</p> <p><u>Acquéreurs :</u> SAS WALLS AND ROOF GROUP représenté par Monsieur Benoît CARISSIMO (associé unique et Président de la société) 1044 Rue du Grand Chemin 59226 LECELLES</p>	<p>Délaisse de l'aménagement de la RD 549. Prix d'acquisition : Non connu</p>	<p>Terrain en nature d'herbe et de schiste sis en zone urbaine à vocation économique au Plan Local d'Urbanisme.</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> Au 19 août 2020, 21 975 €</p> <p><u>Observations :</u> Ce délaissé a été déclassé du domaine public départemental par délibération du 26 novembre 2020 rapport DV/2020/472</p> <p>Le futur acquéreur a acquis une autre parcelle afin d'aménager la nouvelle zone de bureaux et de logistique.</p> <p>Le délaissé servira à sécuriser les accès à ce site tertiaire (logistique et bureaux)</p>	<p>26 370 € hors frais pour environ 1 465 m²</p>	<p><u>Opération :</u> 33003OP002</p> <p><u>Enveloppe :</u> 33003E18</p>	<p>26 370 € hors frais pour environ 1 465 m²</p>

ANNEXE II/b - VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>VILLERS-OUTREAU</p> <p>ZD 40 « Route d' Aubencheul » pour 180 m²</p> <p>ZC 119 lieudit « Le Provin » pour 238 m²</p> <p>Soit un total de 418 m²</p> <p>Acquéreurs :</p> <p>SCEA DE LA PLACE</p> <p>Composée de Messieurs Etienne et Benoît CAILLIEZ (associés exploitants) et Madame Colette CAILLIEZ (associée non exploitant)</p> <p>Représentés par Monsieur Etienne CAILLIEZ</p> <p>15 place de Gaulle</p> <p>59142</p> <p>VILLERS-OUTREAU</p>	<p>Parcelles issus de l'ancien chemin de fer d'intérêt local de Denain-Le Catelet., déclassé par décret du 20 novembre 1961</p> <p>Acte de subrogation du 9 août 2001</p> <p>Prix d'acquisition : Non connu</p>	<p>Parcelles libres, terre agricole, zone A (zone agricole) au Plan Local d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation de domaines/</u></p> <p>Au 23 novembre 2020 de 900 € (valeur libre d'occupation)</p> <p>ZC 119 : 500 € et ZD 40 : 400 € soit 1,80 €/m²</p> <p><u>Observations :</u></p> <p>L'acquéreur est l'exploitant actuel (SCEA DE LA PLACE).</p>	<p>900 € hors frais pour 418 m²</p>	<p><u>Opération :</u></p> <p>23005OP004</p> <p><u>Enveloppe :</u></p> <p>23004E18</p>	<p>900 € hors frais pour 418 m²</p>

ANNEXE II/c - VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>HELLEMES Section 298 AL n° 131 Pour environ 32 m² (contenance parcellaire totale : 1 694 m²)</p> <p>Entre le 81 et le 83 rue des Ecoles à HELLEMES</p> <p>Acquéreurs : Monsieur et/ou Madame C L 59260 HELLEMES</p>	<p>Terrain à extraire d'une unité foncière anciennement bâtie, cadastrée 298 AL 131 et 132, acquise par acte amiable du 26 décembre 2001, dans le cadre de l'extension et du réaménagement de plusieurs bâtimens départementaux situés à proximité</p> <p>Prix d'acquisition de l'ensemble 130 801,26 €</p>	<p>Parcelle nue en nature de voyette (passage couvert sous bâtiment et longeant un jardin en extérieur), située en zone constructible (UCO 1.1.1.) du plan d'urbanisme communautaire</p> <p><u>Estimation domaniale :</u> au 5 janvier 2021 : 1 € symbolique</p> <p><u>Observations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acquéreurs sont propriétaires riverains indivis, - Les propriétaires du logement voisin sis 81 rue des Ecoles bénéficieront de la servitude usuelle dite « du tour d'échelle », afin de permettre l'inspection et la réparation du bâti surplombant la voyette et, éventuellement, de canalisations logées dans le sous-sol, - Les frais de géomètre seront à la charge exclusive des acquéreurs 	<p>400 € hors frais pour environ 32 m²</p>	<p><u>Opération :</u> 33003OP002</p> <p><u>Enveloppe :</u> 33003E18</p>	<p>400 € hors frais pour environ 32 m²</p>

ANNEXE II/d- VENTES DE PARCELLES NON BÂTIES

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>PROUVY Section A numéros - 2064 pour 11 152 m² - 2067 pour 75 154 m² pour un total de 86 306 m² (lieu-dit rue de liège)</p> <p>Acquéreurs : Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole 2 Place de l'Hôpital Général 59305 VALENCIENNES</p>	<p>Parcelles acquises par acte du 26 mars 2008 dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles.</p> <p>Prix d'acquisition : 13 440 €</p>	<p>Parcelles en nature de friche, boisée bordée par l'Escaut, zone humide sise en zone naturelle au Plan Local d'Urbanisme.</p> <p><u>Estimation du Domaine</u> au 25 février 2021, 85 000 € pour 86 306 m² soit environ 0,98 € le m²</p> <p><u>Observations :</u> - La Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole souhaite acquérir ces terrains dans le cadre de du Plan Climat Air Energie Territorial : ce site présente une biodiversité assez riche qu'il convient de protéger et préserver. Il s'agit d'un transfert entre collectivités.</p>	<p>1 € hors frais pour 86 306 m²</p>	<p><u>Opération :</u> 23005OP004</p> <p><u>Enveloppe :</u> 23004E18</p>	<p>Estimation : 85 000 € Prix : 1 € hors frais pour 86 306 m²</p>

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303434-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 18 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Conventions de servitude - Conventions de mise à disposition à titre gratuit.

Vu le rapport DI/2021/172

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre III- Convention de servitude (Annexe III)

- d'autoriser une prise de possession anticipée des parcelles reprises en annexes III/a et III/b, si les demandeurs des conventions de servitude en font la demande, et dans l'hypothèse où celles-ci sont consenties au profit des personnes privées, sous réserve de la souscription d'un contrat d'assurance ;
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, repris en annexes III/a et III/b, dès lors que la surface vendue après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'autoriser l'établissement de conventions de servitude aux conditions reprises en annexes III/a et III/b.

Concernant le Chapitre V- Conventions de mise à disposition à titre gratuit (Annexe V)

- d'approuver les mises à disposition, à titre gratuit, soit présentées au bénéfice du Département du Nord soit consenties par le Département du Nord au bénéfice de partenaires et association intervenant dans son champs de compétence ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes conventions de mise à disposition à titre gratuit et tous actes relatifs aux mises à disposition à titre gratuit tels que présentés en annexes V/a, V/b, V/c, V/d et V/e.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 40.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Madame FERNANDEZ est membre du Syndicat de l'eau du Dunkerquois.

Madame ZOUGGAGH et Monsieur PICK sont adjoints au Maire de Roubaix.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

54 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE III/a - CONVENTION DE SERVITUDE

Commune Références cadastrales Acquéreurs	Opération initiale Prix d'acquisition	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission Permanente
<p>DENAIN Section AX n° 117 pour 27 535 m² et AX n° 114 pour 85 m² Soit au total 27 620 m²</p> <p>Bénéficiaire: Société DALKIA 75 rue Durin 59300 VALENCIENNES</p>	<p>Parcelles d'emprise du collège VILLARS à Denain</p>	<p>Parcelles en nature de parking, situées en zone constructible du plan local d'urbanisme Nature de la servitude : - Dans le cadre du raccordement du collège VILLARS au réseau de chaleur renouvelable, enfouissement d'une double tuyauterie en acier pré- isolé, sans accessoires, et pose de deux piquages avec vannes d'isolement sur les tuyauteries existantes - Emprise de la tranchée : Long. 35 m x Larg. 1,10 m soit une emprise d'environ 39 m² Observations : Les travaux étant réalisés au seul bénéfice du Département, le chantier ne donnera pas lieu à perception d'une indemnité compensatrice, Toutes les autorisations nécessaires aux travaux concernant le domaine public routier (rue Emile Zola) seront à solliciter auprès de la ville de Denain. Le bénéficiaire prendra à sa charge la totalité des frais inhérents à l'intervention, y compris la remise en état des parcelles, la gestion et la maintenance des installations.</p>	<p>A titre gratuit</p>		<p>A titre gratuit Frais de publicité de l'acte à la charge de la société DALKIA</p>

ANNEXE III/b - CONVENTION DE SERVITUDE

Communes Références cadastrales Propriétaire des parcelles grevées	Opération initiale	Nature actuelle de la parcelle Nature de la servitude	Proposition	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>GHYVELDE</p> <p>Section ZI n^{os} 14 pour 400 m² 60 pour 10 966 m²</p> <p><u>Propriétaire :</u></p> <p>Conseil départemental du Nord</p>	<p>Acquisition par actes des 11 mars, 3, 5 et 15 avril 2013 au titre de la politique de préservation des Espaces Naturels Sensibles – Dune Fossile de Ghyvelde</p>	<p>Parcelles en nature de prairie et de sols inscrites au PLU en zone Naturelle (NPT) correspondant à une zone naturelle de protection et de sauvegarde des milieux écologiquement sensibles des sites et des paysages).</p> <p>Elles constituent l'assise d'une voie verte reliant la France à la Belgique</p> <p><u>Nature de la servitude :</u></p> <p>Servitude de passage, d'exploitation et d'entretien d'une canalisation d'eau potable d'une longueur de 160 mètres sur une largeur de 0,10 mètre au profit du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois et/ou de toute autre personne qui viendrait à lui être substituée, qui bénéficie gratuitement à tous et permet d'assurer la desserte d'habitations principales.</p> <p>L'accès au chemin devra être interdit durant une semaine pour permettre la réalisation de la première partie des travaux. Toute précaution sera prise par le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois et/ou ses mandataires pour empêcher les utilisateurs de la voie verte d'accéder à la zone de travaux.</p>	<p>A titre gratuit</p>		<p>A titre gratuit</p>

ANNEXE V/a – MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION SOLFA

Commune Bénéficiaire	Objet	Nature de la mise à disposition Conditions et observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>UTPAS DE BAILLEUL-MERVILLE Bureau de 9,08 m² sur le site de Bailleul. Bureau de 12,40 m² sur le site de Merville. Soit au total 21,48 m² de bureaux mis à disposition, sans exclusivité.</p>	<p>La mise à disposition a pour objet de formaliser le partenariat entre le Département, notamment l'UTPAS Bailleul/Merville et l'Association SOLFA, service Entr'elles.</p> <p>L'objectif est de permettre aux victimes de violences conjugales, d'accéder plus facilement à un travailleur social du pôle Violences Faites aux Femmes, SOLFA, en organisant des permanences.</p>	<p>Le local mis à disposition par le Département comprendra : des bureaux dédiés de 9,08 m² au sein de l'immeuble sis 159-161 rue de Lille à Bailleul et 12,40 m² sis 40 Place Jean Baptiste Lebas à Merville.</p> <p><u>Plages de permanences prévisionnelles et évolutives selon la nécessité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois au sein de l'UTPAS de Bailleul, - les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois au sein de l'UTPAS de Merville 	<p>Mise à disposition du partenaire SOLFA à titre gratuit sans loyer ni charges locatives</p>	<p>néant</p>	<p>Mise à disposition du partenaire SOLFA à titre gratuit sans loyer ni charges locatives</p>
<p>Propriétaire : Le Département du Nord</p> <p>Bénéficiaire : L'Association SOLFA Représentée par Madame Delphine BEAUVAIS, Directrice de l'association 16 rue Donckèle 59190 Hazebrouck</p>	<p>Une permanence de l'association est mise en place depuis janvier 2021 sur le site de Merville et existait déjà sur le site de Bailleul.</p>	<p><u>Observations :</u></p> <p>Pour les professionnels de l'UTPAS le partenariat s'articulera autour de l'orientation des patientes sur les plages de permanence dédiées.</p> <p>Pour les représentants de l'association, le partenariat s'articulera autour de l'accompagnement des femmes en fonction de leurs attentes et besoins.</p> <p>A l'issue de chaque année, un bilan sera effectué entre les différents partenaires afin d'évaluer et d'ajuster l'occupation et permettre la reconduction tacite pour une année, pour évaluer leur coopération dans le cadre du partenariat prévu par la présente convention. Cette évaluation portera à minima sur l'évaluation des actions communes, des difficultés rencontrées et de l'application des recommandations lors des révisions et sur la satisfaction des usagers et des professionnels.</p>			

ANNEXE V/b – MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT LIEU DE RENCONTRES PARENTS-ENFANTS DU DEPARTEMENT A ROUBAIX

Propriétaire/Preneur Bénéficiaire	Contexte	Conditions de mise à disposition	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>ROUBAIX Section LV n° 19 pour une surface de mise à disposition environ 200 m². 21 rue du Curé</p> <p>Propriétaire : Société Immobilière Grand Hainaut dont le siège social est situé 40 boulevard Saly à Valenciennes</p>	<p>L'UTPAS de Roubaix Wasquehal organise des visites médiatisées pour parents-enfants dans le cadre des mesures de placement confiées au service de l'ASE de l'UTPAS. Or, la configuration des locaux de l'UTPAS ne permettant pas de développer ces visites sur plusieurs salles, l'UT a dû limiter les rencontres les mercredis et organiser des rencontres le soir des autres jours.</p> <p>Aussi, une prospection a été menée et la Ville de Roubaix a proposé des locaux d'une surface de 200 m² environ au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 21 rue du Curé dont elle est locataire suivant convention du 3 septembre 2003.</p> <p>SIGH a autorisé la Ville de Roubaix à mettre à disposition du Département les locaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 21 rue du Curé</p> <p>La Ville de Roubaix a décidé de mettre à disposition du Département ces locaux pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction à compter de la signature de la convention</p>	<p><u>Description des locaux</u> Locaux au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 21 rue du Curé comprenant une grande salle ainsi que des sanitaires</p> <p><u>Planning d'occupation et durée</u> Les rencontres parents-enfants ont lieu tous les mercredis y compris pendant les vacances scolaires</p> <p><u>Conditions financières :</u> La mise à disposition des locaux est consentie à titre gratuit sans loyer ni charges</p> <p>Frais de nettoyage à la charge du Département</p>	<p>Mise à disposition du Département à titre gratuit</p>	<p>néant</p>	<p>Mise à disposition du Département à titre gratuit</p>
<p>Preneur Ville de Roubaix Hôtel de Ville 17 Grand Place</p> <p>Bénéficiaire Département</p>					

ANNEXE V/c – MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT A LA MIA DE JEUMONT DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Commune Adresse du bien mis à disposition Propriétaire	Contexte Prix	Nature actuelle de l'immeuble Estimation domaniale Observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>JEUMONT 15 Boulevard Henri Dunant</p> <p>Propriétaire : Commune de Jeumont Centre Administratif Georges Pompidou BP 70159 – 59572 JEUMONT Cedex</p>	<p>La Commune de Jeumont est propriétaire d'un immeuble sis 15 Boulevard Henri Dunant dénommé « Maison des Initiatives et de l'Animation » (MIA) qu'elle met à disposition de partenaires pour la mise en place de services publics tels que la crèche Multi-Accueil, les ateliers Parents-Enfants, des activités de Protection Maternelle et Infantiles et/ou de Santé...</p> <p>Le Département recherche des locaux sur la commune de Jeumont afin de pouvoir pour y organiser des rencontres familiales dans le cadre de la protection des droits de l'Enfance dont il a la charge</p> <p>La Commune de Jeumont propose de mettre une salle de 24,40 m² située au deuxième étage de la MIA et l'équipement nécessaire (table et chaises) à disposition du Département du Nord pour l'année 2021 à titre gratuit tous les quatrième mercredi matins de chaque mois de 9H30 à 11H30 pour y organiser ces rencontres familiales.</p>	<p>L'immeuble dénommé « Maison des Initiatives et de l'Animation » (MIA), à usage de bureaux et services est situé 15 Boulevard Henri Dunant à Jeumont.</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> La mise à disposition à titre gratuit n'est pas soumise à l'obligation de consultation pour avis des services du Domaine prescrite par l'article L1311-10 du Code Général des Collectivités Locales, celle-ci s'appliquant uniquement aux prises à bail d'un montant supérieur ou égal à 24 000 € conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en locations immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes.</p> <p><u>Observations :</u> La mise à disposition de la salle de la MIA permet d'organiser des rencontres familiales encadrées par une assistante familiale dans un lieu neutre</p>	<p>Mise à disposition du Département à titre gratuit</p>	<p>néant</p>	<p>Mise à disposition du Département à titre gratuit</p>

ANNEXE V/d – MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DANS LE CADRE DE LA MDIE DE VALENCIENNES

Propriétaire/Preneur Bénéficiaire	Contexte	Conditions de mise à disposition	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>VALENCIENNES Surface de mise à disposition : salle d'une surface de 52 m² au sein des locaux du centre de formation GRETA sis 360 rue Marc Lefranc</p> <p>Propriétaire : SCI Grand Hainaut 1 avenue du Sénateur Girard Valenciennes</p>	<p>La MDIE de Valenciennes a mis en œuvre le dispositif « Réussir sans attendre » - projet IEJ Initiative pour l'Emploi des Jeunes qui a pour objet l'accompagnement personnalisé et innovant des jeunes allocataires du RSA âgés de 25 à 29 ans dans leur recherche d'emploi</p> <p>Dans le cadre de son partenariat, la Ville de Valenciennes a mis à disposition du Département une salle et/ou un bureau de la Maison des Initiatives Citoyennes (MIC) sise 27 avenue des Dentellières suivant convention du 16 juillet 2019</p>	<p><u>Planning d'occupation des locaux et durée</u> Le local mis à disposition du Département suivant le planning d'occupation et réservations suivantes à savoir les mercredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 pour la période allant du 3 février 2021 au 30 avril 2021 puis jusqu'au 31 décembre 2021</p> <p align="center"><u>Conditions financières</u></p> <p>La mise à disposition est consentie à titre gratuit, sans loyer ni charges, le nettoyage est assuré par le Centre de formation</p>	<p>Mise à disposition du Département à titre gratuit</p>	<p>néant</p>	<p>Mise à disposition du Département à titre gratuit</p>
<p>Preneur : GRETA Grand Hainaut Valenciennes 360 rue Marc Lefranc Valenciennes</p> <p>Bénéficiaire : Département du Nord</p>	<p>Par courrier du 28 janvier 2021, la Ville de Valenciennes a informé le Département de son intention de résilier cette convention au 28 février 2021, l'immeuble ayant été cédé à la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole</p> <p>Un partenariat a été mis en place avec le centre de formation GRETA ce qui permet de travailler directement sur l'entrée en formation de ces jeunes</p>	<p align="center"><u>Observations :</u></p> <p>Mise à disposition consentie pour la période allant du 3 février 2021 au 30 avril 2021 puis sera renouvelée tacitement jusqu'au 31 décembre 2021 en fonction du maintien du dispositif IEJ</p>			

ANNEXE V/e – MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DANS LE CADRE DE LA MDIE DE VALENCIENNES

Propriétaire/Preneur Bénéficiaire	Contexte	Conditions de la mise à disposition	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>ANZIN Surface de mise à disposition : salle d'une surface de 50 m² au sein des locaux Pop School sis 80 avenue Roland Moreno</p> <p>Propriétaire : Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole 2 place de l'Hôpital Général Valenciennes</p> <p>Preneur : Centre de formation Pop School 80 avenue Roland Moreno Anzin</p> <p>Bénéficiaire : Département du Nord</p>	<p>La MDIE de Valenciennes a mis en œuvre le dispositif « Réussir sans attendre » - projet IEJ Initiative pour l'Emploi des Jeunes qui a pour objet l'accompagnement personnalisé et innovant des jeunes allocataires du RSA âgés de 25 à 29 ans dans leur recherche d'emploi</p> <p>Dans le cadre de son partenariat, la Ville de Valenciennes a mis à disposition du Département une salle et/ou un bureau de la Maison des Initiatives Citoyennes (MIC) sise 27 avenue des Dentellières suivant convention du 16 juillet 2019</p> <p>Par courrier du 28 janvier 2021, la Ville de Valenciennes a informé le Département de son intention de résilier cette convention au 28 février 2021, l'immeuble ayant été cédé à la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole</p> <p>Un partenariat a été mis en place avec le centre de formation Pop School ce qui permet de travailler directement sur l'entrée en formation de ces jeunes</p> <p>POP School a autorisé le Département à occuper une salle de son centre</p>	<p><u>Planning d'occupation des locaux et durée</u></p> <p>Le local mis à disposition du Département suivant le planning d'occupation et réservations suivantes à savoir les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 pour la période allant du 3 février 2021 au 30 avril 2021 puis jusqu'au 31 décembre 2021</p> <p><u>Conditions financières</u></p> <p>La mise à disposition est consentie à titre gratuit, sans loyer ni charges</p> <p><u>Observations :</u></p> <p>Mise à disposition consentie pour la période allant du 3 février 2021 au 30 avril 2021 puis sera renouvelée tacitement jusqu'au 31 décembre 2021 en fonction du maintien du dispositif IEJ</p>	<p>Mise à disposition au profit du Département à titre gratuit</p>	<p>néant</p>	<p>Mise à disposition du Département à titre gratuit</p>

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303435-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 18 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Acquisitions routières et/ou indemnité des occupants.

Vu le rapport DI/2021/172

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

Concernant le Chapitre IV - Acquisitions routières et ou indemnisation des occupants et Autre Acquisition (Annexes IV)

- d'autoriser l'acquisition à l'amiable des parcelles bâties ou non bâties aux conditions reprises en annexes IV/a, IV/b, IV/c, IV/d, IV/e, IV/f, IV/g, IV/h, IV/i, IV/j et IV/k au profit du Département du Nord par les vendeurs mentionnés, leurs ayants droit ou ascendants ou les sociétés civiles, anonymes ou commerciales ou les entreprises auxquelles ils appartiennent ou qu'ils choisiront de constituer en vue des ventes et d'autoriser l'établissement de servitudes ;
- d'autoriser l'indemnisation des propriétaires et le versement de toute autre indemnité légale tels que précisés dans les tableaux annexés IV/a, IV/b, IV/c, IV/d, IV/e, IV/f, IV/g, IV/h, IV/i, IV/j et IV/k, aux conditions reprises dans les tableaux annexés (IV/a, IV/b, IV/c, IV/d, IV/e, IV/f, IV/g, IV/h, IV/i, IV/j et IV/k) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants aux acquisitions annexées IV/a, IV/b, IV/c, IV/d, IV/e, IV/f, IV/g, IV/h, IV/i, IV/j et IV/k ainsi que tous les documents et pièces qui seront la suite et la conséquence desdits actes ;
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et documents correspondants, dès lors que la surface acquise ou après arpentage n'est pas supérieure de plus de 10 % à celle prévue au rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les opérations 21001OP003, 21003OP008, 21003OP009, 21001OP011 et 21001OP014 du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 40.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE IV/a - ACQUISITIONS ROUTIERES ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>TEMPLEUVE Section AW n° 162 pour 192 m²</p> <p>Propriétaire : SA BRIQUETERIES DU NORD - BDN 9 Port Fluvial, 9ème rue BP 84 59003 LILLE CEDEX Ou tout ayant droit habilité à cet effet</p>	<p>Régularisation d'emprise RD 19 – Rue de Lille Réalisation d'un tourne à gauche Arrondissement de Lille</p>	<p>Parcelle en nature de trottoir, située en zone UE au Plan Local d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêt ministériel du 5 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000 € pour des acquisitions amiables.</p> <p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 1 €</p> <p><u>Observations :</u> Le Département a créé un carrefour giratoire à l'intersection des RD 19 et 549 à Cappelle-en-Pévèle et dans le cadre de l'aménagement du Parc d'activités de la Croisette. En complément, la Communauté de Communes du Pévèle Carembault, en collaboration avec le Département, a réalisé un tourne gauche sur la RD 19 au sortir du giratoire pour assurer la sécurité de l'accès à cette zone. Cet aménagement a nécessité l'acquisition d'emprises complémentaires de part et d'autre de la voie.</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 1 € Frais estimés à 12 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21003OP008 <u>Enveloppe :</u> 21003E10</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 1 € Frais estimés à 12 €</p>

ANNEXE IV/b - ACQUISITIONS ROUTIERES ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>CAPPELLE-EN-PEVELE Section A n° 2124p pour environ 47 m² Section A n° 2129 pour environ 84 m² Soit un total d'environ 131 m²</p> <p>Propriétaire : SAS CROISSETTE 40 rue Eugène Jacquet 58700 MARCQ-EN- BAROEUL Ou tout ayant droit habilité à cet effet</p>	<p>Régularisation d'emprise RD 19 – Rue de Lille Réalisation d'un tourne à gauche Arrondissement de Lille</p>	<p>Parcelles en nature de trottoir, situées en zone UE au Plan Local d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation du Domaine:</u> En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêté ministériel du 05 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000 € pour des acquisitions amiables.</p> <p><u>Propriétaire:</u> Indemnité principale : 1 €</p> <p><u>Observations :</u> Le Département a créé un carrefour giratoire à l'intersection des RD 19 et 549 à Cappel-en-Pévèle et dans le cadre de l'aménagement du Parc d'activités de la Croisette. En complément, la Communauté de Communes du Pévèle Carembault, en collaboration avec le Département, a réalisé un tourne gauche sur la RD 19 au sortir du giratoire pour assurer la sécurité de l'accès à cette zone. Cet aménagement a nécessité l'acquisition d'emprises complémentaires de part et d'autre de la voie.</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 1 € Frais estimés à 12 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21003OP008 <u>Enveloppe :</u> 21003E10</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 1 € Frais estimés à 12 €</p>

ANNEXE IV/c - ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>RAISMES Section AV n° 807 pour 191 m² Section AV n° 808 pour 64 m² Soit un total de 255 m²</p> <p><u>Propriétaires :</u> Indivision V</p>	<p>Doublement de la RD 70 sur le territoire des Communes de Raismes et de Petite-Forêt</p> <p>Projet déclaré d'utilité publique le 7 novembre 2019</p> <p>Cantons de Saint-Amand-Les-Eaux et Aulnoy-Lez-Valenciennes</p> <p>RD 70</p>	<p>Parcelles non bâties, en nature de terrain d'agrément, en zone UA au Plan Local d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> Avis des domaines du 3 février 2020</p> <p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale 30 € le m² soit 7 650 €</p> <p>Indemnité de rempli 1 432,50 €</p> <p>Soit un total de 9 082,50 € hors frais</p> <p><u>Observations :</u> Le projet implique l'acquisition de la parcelle AV n° 807 appartenant à l'indivision V, issue de la division de la parcelle AV n° 149. De cette division résulte également une emprise de 64 m² : la parcelle AV n° 808, devenue enclavée et inexploitable. Les propriétaires ont sollicité du Département qu'il se porte acquéreur de cette parcelle. Cette acquisition supplémentaire nécessite un surplus de 1 920 € TTC. Ce surplus apparaît justifié et permettrait d'éviter le recours à la procédure d'expropriation plus coûteuse et susceptible de retarder l'exécution des travaux.</p>	<p>Indemnité principale 30 € le m² soit 7 650 €</p> <p>Indemnité de rempli 1 432,50 €</p> <p>Soit un total de 9 082,50 € hors frais</p> <p>Frais estimés à 12 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21001OP014</p> <p><u>Enveloppe :</u> 21001E11</p>	<p>Indemnité principale 30 € le m² soit 7 650 €</p> <p>Indemnité de rempli 1 432,50 €</p> <p>Soit un total de 9 082,50 € hors frais</p> <p>Frais estimés à 12 €</p>

ANNEXE IV/d - ACQUISITIONS ROUTIERES ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>PHALEMPIN Section ZA n° 165 pour 240 m²</p> <p><u>Propriétaires :</u> Consorts G</p>	<p>Création d'un carrefour giratoire sur les territoires des communes de Chemy et Phalempin</p> <p>Canton d'Annoeullin</p> <p>RD 925 / 62</p>	<p>Parcelle libre d'occupation en nature de terre</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêté ministériel du 05 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000 € pour des acquisitions amiables.</p> <p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 864 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 216 €</p> <p>Soit au total : 1 080 € hors frais</p> <p><u>Observations :</u> La Direction de la Voirie a prévu de réaliser au cours du premier semestre 2021 l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection des RD 925 / 62 sur le territoire des communes de Chemy et Phalempin.</p> <p>Un document d'arpentage a été réalisé à la charge du département.</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 864 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 216 €</p> <p>Soit au total de 1 080 € hors frais</p> <p>(Frais estimés à 12 €)</p>	<p><u>Opération :</u> 21003OP009</p> <p><u>Enveloppe :</u> 21003E10</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 864 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 216 €</p> <p>soit au total de 1 080 € hors frais</p> <p>(Frais estimés à 12 €)</p>

ANNEXE IV/e - ACQUISITIONS ROUTIERES ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>PHALEMPIN Section ZA n° 167 pour 196 m²</p> <p>Propriétaire : Indivision F</p> <p>Exploitant : Monsieur B M 59133 PHALEMPIN</p>	<p>Création d'un carrefour giratoire sur les territoires des communes de Chemy et Phalempin</p> <p>Canton d'Annoeuillin</p> <p>RD 925 / 62</p>	<p>Parcelle occupée en nature de terre</p> <p><u>Estimation du Domaine:</u> En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêté ministériel du 05 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000€ pour des acquisitions amiables.</p> <p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 132,30 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 33,07 €</p> <p>Soit au total : 165,37 € hors frais</p> <p>(Frais estimés à 12 €)</p> <p><u>Exploitant :</u> Indemnité d'éviction : 265 € hors frais</p> <p><u>Observations :</u> La Direction de la Voirie a prévu de réaliser au cours du premier semestre 2021 l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection des RD 925 / 62 sur le territoire des communes de Chemy et Phalempin.</p> <p>Un document d'arpentage a été réalisé à la charge du département.</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 132,30 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 33,07 €</p> <p>Soit au total : 165,37 € hors frais</p> <p>(Frais estimés à 12 €)</p> <p><u>Exploitant :</u> Indemnité d'éviction : 265 € hors frais</p>	<p><u>Opération :</u> 21003OP009</p> <p><u>Enveloppe :</u> 21003E10</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 132,30 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 33,07 €</p> <p>soit au total de 165,37 € hors frais</p> <p>(Frais estimés à 12 €)</p> <p><u>Exploitant :</u> Indemnité d'éviction : 265 € hors frais</p>

ANNEXE IV/f - ACQUISITIONS ROUTIERES ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>PHALEMPIN Section ZA n° 169 pour 218 m²</p> <p>Propriétaire : Consorts D</p> <p>Exploitant : Monsieur F D 59147 CHEMY</p>	<p>Création d'un carrefour giratoire sur les territoires des communes de Chemy et Phalempin</p> <p>Canton d'Annœuillin</p> <p>RD 925 / 62</p>	<p>Parcelle occupée en nature de terre</p> <p><u>Estimation du Domaine:</u> En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêté ministériel du 05 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000€ pour des acquisitions amiables.</p> <p><u>Propriétaire:</u> Indemnité principale : 147,15 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 36,78 €</p> <p>Soit au total : 183,93 € hors frais</p> <p><u>Propriétaire:</u> Indemnité principale : 147,15 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 36,78 €</p> <p>Soit au total : 183,93 € hors frais</p> <p>(Frais estimés à 12 €)</p> <p><u>Exploitant :</u> Indemnité d'éviction : 255,80 € hors frais</p> <p><u>Observations :</u> La Direction de la Voirie a prévu de réaliser au cours du premier semestre 2021 l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection des RD 925 / 62 sur le territoire des communes de Chemy et Phalempin.</p> <p>Un document d'arpentage a été réalisé à la charge du département.</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 147,15 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 36,78 €</p> <p>Soit au total : 183,93 € hors frais</p> <p>(Frais estimés à 12 €)</p> <p><u>Exploitant :</u> Indemnité d'éviction : 255,80 € hors frais</p>	<p><u>Opération :</u> 21003OP009</p> <p><u>Enveloppe :</u> 21003E10</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 147,15 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 36,78 €</p> <p>soit au total 183,93 € hors frais</p> <p>(Frais estimés à 12 €)</p> <p><u>Exploitant :</u> Indemnité d'éviction : 255,80 € hors frais</p>

ANNEXE IV/g - ACQUISITIONS ROUTIERES ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>DOUAI Section AP - n° 333 pour 63 m² - n° 336 pour 218 m² Soit un total de 281 m²</p> <p><u>Propriétaire :</u> SCI BAPEN 36 rue Georges Charlet Le Sart 59660 MERVILLE Ou tout ayant droit habilité à cet effet</p>	<p>Régularisation d'emprise Canton de Douai RD 58</p>	<p>Parcelles en nature de voirie et trottoir, situées en zone UE au Plan Local d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> Avis du Domaine du 9 octobre 2020</p> <p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 1 €</p> <p><u>Observations :</u> Lors de l'acquisition par la SCI BAPEN d'un terrain bâti (locaux commerciaux et bureaux) sis Rue de Tourmai et Rue du Fort de Scarpe à Douai, le géomètre a mis en évidence un différentiel entre les limites parcellaires réelles et celles constatées sur le terrain. L'opération étant assimilée à un transfert d'entretien, le Département a proposé à la SCI BAPEN, qui a accepté, la régularisation de la situation par l'acquisition à l'euro des parcelles, qui pourront être intégrées ensuite dans le domaine public routier départemental.</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 1 €</p> <p>Frais estimés à 12 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21003OP008</p> <p><u>Enveloppe :</u> 21003E10</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 1 €</p> <p>Frais estimés à 12 €</p>

ANNEXE IV/h - ACQUISITIONS ROUTIERES ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>MARCHIENNES</p> <p>Section F n° 819 pour 743 m²</p> <p>Propriétaire : Madame B L- L 60440 OGNES</p> <p>Exploitant : Monsieur D J 59870 MARCHIENNES</p>	<p>Régularisation d'emprise Canton de Sin-Le-Noble</p> <p>RD 25</p>	<p>Parcelle occupée en nature de pâture, soumise au Règlement National d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation du Domaine:</u> En application des articles L1311-9 et L1311-10 du CGCT et de l'arrêté ministériel du 05 décembre 2016, le seuil applicable pour la consultation de la direction de l'immobilier de l'Etat a été fixé à 180 000€ pour des acquisitions amiables.</p> <p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 347 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 87 €</p> <p>Soit au total : 434 € hors frais</p> <p><u>Exploitant :</u> Indemnité d'éviction : 782,68 €</p> <p><u>Observations :</u> La RD 25 empiète sur la parcelle F n° 819 sise à Marchiennes. Cette parcelle doit être intégrée dans le domaine public départemental car faisant partie intégrante de la RD 25.</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 347 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 87 €</p> <p>Soit au total : 434 € hors frais</p> <p>Frais estimés à 12 €</p> <p><u>Exploitant :</u> Indemnité d'éviction : 782,68 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21003OP008</p> <p><u>Enveloppe :</u> 21003E10</p>	<p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale : 347 €</p> <p>Indemnité compensatrice de emploi : 87 €</p> <p>Soit au total : 434 € hors frais</p> <p>Frais estimés à 12 €</p> <p><u>Exploitant :</u> Indemnité d'éviction : 782,68 €</p>

ANNEXE IV/i – ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>FEIGNIES Section AX n° 33 Pour 1 612 m²</p> <p>Propriétaire : Madame S D épouse G 59570 FEIGNIES</p>	<p>Contournement Nord de Maubeuge Canton d'Aulnoye-Aymeries RD 649</p>	<p>Parcelle bâtie libre d'occupation, maison à usage d'habitation, en zones UB, Zone Urbaine mixte de moyenne densité au Plan Local d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation du Domaine:</u> Avis du Domaine du 18 novembre 2019</p> <p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale 210 000 € Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 22 200 € Soit un total de 232 200 € hors frais</p> <p><u>Conditions particulières</u> Le Département du Nord remboursera les frais de déménagement sur présentation d'une facture acquittée et prendra à sa charge la réalisation des diagnostics immobiliers.</p> <p><u>Occupation</u> Libre d'occupation</p> <p><u>Observations :</u> Par délibération du 7 octobre 2019 (DV/2019/348), le Conseil départemental a approuvé le principe d'une indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi. L'acquisition sera précédée d'un avant-contrat sous la forme d'une promesse synallagmatique de vente reçue par acte notarial publié au SPF, consentie jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de sa signature. Ce délai est constitutif du point de départ à partir duquel l'une des parties pourra enjoindre l'autre d'exécuter la promesse de vente. Les frais de la PSV notariale seront à la charge du Département.</p>	<p>Indemnité principale : 210 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 22 200 €</p> <p>Soit un total de 232 200 € hors frais</p> <p>Frais de notaire estimés à 3 300 €</p> <p>Frais de notaire de la PSV estimés à 950 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21001OP003</p> <p><u>Enveloppe :</u> 21001E11</p>	<p>Indemnité principale : 210 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 22 200 €</p> <p>Soit un total de 232 200 € hors frais</p> <p>Frais de notaire estimés à 3 300 €</p> <p>Frais de notaire de la PSV estimés à 950 €</p>

ANNEXE IV/j – ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales Vendeurs	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>MAIRIEUX Section AH n° 43 Pour 442 m²</p> <p>Propriétaire : Madame P D 59600 MAUBEUGE</p>	<p>Contournement Nord de Maubeuge</p> <p>Canton de Maubeuge</p> <p>RD 649</p>	<p>Parcelle bâtie libre d'occupation, maison à usage d'habitation, en zone U au Plan Local d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation du Domaine:</u> Avis du Domaine du 28 octobre 2019</p> <p><u>Propriétaire :</u> Indemnité principale 136 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 14 800 €</p> <p>Soit un total de 150 800 € hors frais</p> <p><u>Occupation</u> Libre d'occupation</p> <p><u>Observations :</u> Par délibération du 7 octobre 2019 (DV/2019/348), la Commission permanente du Conseil départemental autorise Monsieur le Président à procéder aux acquisitions des habitations directement impactées par les travaux sur l'ensemble du tracé sur la base des estimations du Domaine et approuve le principe d'une indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi. Le propriétaire s'engage à vendre cet immeuble au terme du contrat de location en cours jusqu'au 1^{er} septembre 2021. Il s'engage à donner congé au locataire en place pour ce motif repris au dit contrat, et garantit le Département sur ce point par la présentation de la résiliation du bail.</p>	<p>Indemnité principale 136 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 14 800 €</p> <p>Soit un total de 150 800 € hors frais</p> <p>Frais de notaire estimés à 2 500 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21001OP003</p> <p><u>Enveloppe:</u> 21001E11</p>	<p>Indemnité principale : 136 000 €</p> <p>Indemnité complémentaire équivalente à l'indemnité de remploi 14 800 €</p> <p>Soit un total de 150 800 € hors frais</p> <p>Frais de notaire estimés à 2 500 €</p>

ANNEXE IV/k - ACQUISITION ROUTIERE ET/OU INDEMNISATIONS DES OCCUPANTS

Commune Références cadastrales	Opération	Nature actuelle de la parcelle Estimation domaniale Observations	Proposition (hors frais)	Imputation budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p>RAISMES Section AR n° 695 pour 2 813 m²</p> <p>Propriétaire : SCIDU VAL 17-21 rue Desruelles 59160 Lomme</p>	<p>Contournement nord de l'agglomération de Valenciennes sur le territoire des communes de Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Raismes, Saint-Saulve et Valenciennes</p> <p>Projet déclaré d'utilité publique le 1^{er} juillet 2013</p> <p>Le Département est devenu propriétaire des terrains nécessaires au projet routier par ordonnance d'expropriation du 22 septembre 2017</p>	<p>Parcelle bâtie, à usage industriel, libre d'occupation, en zone UA au Plan Local d'Urbanisme</p> <p><u>Estimation du Domaine :</u> Avis rendu le 22 juillet 2020 Indemnité principale : 118 000 € Remploi : 13 000 € Soit un total de 131 000 €</p> <p><u>Observations :</u> Une installation classée était antérieurement exploitée sur le terrain (station-service). Deux cuves de stockage d'hydrocarbures sont enterrées.</p> <p>Les négociations avec la SCI DU VAL ont été entamées en 2011 avec une proposition financière à hauteur de 235 000 € conformément à l'estimation du Domaine. Aucun accord n'a cependant pu être trouvé et le bien a subi entre-temps de nombreuses dégradations d'où une la réévaluation du Domaine à hauteur de 131 000 €.</p> <p>Néanmoins, en raison du planning très contraint de travaux du contournement, il serait souhaitable de pouvoir disposer du site pour juin 2021 afin de pouvoir enclencher la démolition du bâtiment.</p> <p>Les délais de la procédure d'expropriation ne permettant pas de respecter le planning des travaux, un accord a été trouvé à 235 000 € avec enlèvement des cuves enterrées et dépollution éventuelle à la charge du Département.</p>	<p><u>Exproprié :</u> Indemnité principale : 212 545,00 € Remploi : 22 454,50 € Soit un total de 234 999,50 € arrondi à 235 000 €</p>	<p><u>Opération :</u> 21001OP011</p> <p><u>Enveloppe :</u> 21001E11</p>	<p><u>Exproprié :</u> Indemnité principale : 212 545,00 € Remploi : 22 454,50 € Soit un total de 234 999,50 € arrondi à 235 000 €</p>

1.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303036-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Désaffectation et déclassement des immeubles départementaux sis 22 rue de la Sous-préfecture et 19 rue Warein à Hazebrouck.

Vu le rapport DI/2021/262

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- de constater la désaffectation des immeubles bâtis sis 19 rue Warein, cadastré DT 246, et 22 rue de la Sous-préfecture, cadastré DT 284, à Hazebrouck ;
 - de prononcer en conséquence le déclassement de ces immeubles, en vue de leur cession prochaine ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes et documents correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 41.

Madame DEPELCHIN est conseillère municipale d'Hazebrouck. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302770-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Déclassement d'une parcelle située 66 rue de l'Hôtel de Ville à Aulnoye-Aymeries, en nature de parking public, en vue de cession.

Vu le rapport DI/2021/162

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- de constater la désaffectation de la parcelle cadastrée AL n°478 située 66 rue de l'Hôtel de Ville à Aulnoye-Aymeries d'une surface utile de 1 952 m² en nature de parking public ;
 - de prononcer en conséquence le déclassement de ce parking, en vue d'une cession à PARTENORD HABITAT dans le cadre de la relocalisation de la Maison Enfance Famille (MEF) de Monceau Saint-Vaast à Aulnoye-Aymeries ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes et documents correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 42.

Monsieur PICK est Président de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Partenord Habitat. Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ, STANIEC-WAVRANT ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de l'OPH Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame BECUE et Monsieur CHRISTOPHE avaient donné pouvoir à Madame ARLABOSSE. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302966-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 31 mai 2021

Affiché le 31 mai 2021

Notifié le 19 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Signature de la convention de financement dans le cadre de l'aménagement du pourtour du FORUM à l'occasion du réaménagement global des abords du quartier Tournai-Delory.

Vu le rapport DI/2021/49

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer à la Métropole Européenne de Lille (MEL) une subvention d'investissement d'un montant maximum de 1 400 000 € au titre de l'aménagement global des abords du Forum, représentant au maximum 80 % du coût global d'aménagement ;
- d'attribuer à la Métropole Européenne de Lille (MEL) une subvention complémentaire d'investissement d'un montant de 500 000 € maximum, en vue de la réalisation d'une passerelle de liaison entre la rue Charles Saint-Venant et le Square Germaine Tillon ainsi que la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) de la passerelle existante entre le parvis de l'Hôtel du Département et ledit square ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, entre le Département du Nord et la Métropole Européenne de Lille (MEL), dans les termes du projet joint au rapport, qui précise notamment les modalités de versement et de contrôle desdites subventions ainsi que tout document annexe qui s'y rapporte.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 43.

Monsieur CAUCHE est Vice-président de la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Mesdames COEVOET, STANIEC-WAVRANT, ZOUGGAGH ainsi que Messieurs GADAUT, MANIER, PICK, PLOUY sont conseiller(ère)s métropolitain(e)s de la Métropole Européenne de Lille (MEL). En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame FAHEM avait donné pouvoir à Monsieur GADAUT. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur KANNER avait donné pouvoir à Monsieur MANIER. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Mesdames BECUE et TONNERRE (conseillères métropolitaines de la Métropole Européenne de Lille) ainsi que Monsieur CADART (conseiller métropolitain de la Métropole Européenne de Lille) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames ARLABOSSE, LABADENS et LEYS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302767-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 18 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Acquisition d'un immeuble à usage de bureaux situé à Cambrai, 1461 avenue du Cateau, Park Services, pour le regroupement des services départementaux de Cambrai.

Vu le rapport DI/2021/158

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser l'acquisition de l'immeuble à usage de bureaux sis à Cambrai, 1461 avenue du Cateau, cadastré section BE n° 0299 pour une contenance totale de 3 090 m², offrant une surface de bureaux de 6 000 m², propriété de la SCS PATRICAM dont le siège social est situé au Château de la Motte Fénelon, Square du Château à Cambrai, représentée par la SAS MADELRH PARTNERS, au prix de 630 000 € net vendeur, plus frais d'acquisition estimés à 10 000 €, pour regrouper les services départementaux de Cambrai ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les avant-contrats, actes et documents correspondants ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur l'opération 33003OP009, enveloppe 33003E11 du budget départemental 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 44.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303305-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 31 mai 2021

Affiché le 31 mai 2021

Notifié le 18 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Acquisition de l'ensemble immobilier sis 908 avenue de la République à Marcq-en-Barœul, communément dénommé "Site Transpole".

Vu le rapport DI/2021/173

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Considérant que l'urgence a été préalablement approuvée à l'unanimité par le Conseil départemental dans les conditions prévues à l'article L.3121-19 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'abroger la délibération N° DI/2020/461 du Conseil départemental du Nord du 14 décembre 2020 concernant l'acquisition de la quote-part de l'indivision de la MEL relative à l'ensemble immobilier sis 908 avenue de la République à Marcq-en-Barœul et lui substituer la présente décision ;
- d'autoriser l'acquisition de la quote-part de l'indivision de la MEL par le Département du Nord, relative à l'ensemble immobilier sis 908 avenue de la République à Marcq-en-Barœul, en contrepartie de la somme de 16 M€, TVA en sus le cas échéant, étant entendu que la MEL bénéficierait en cas de cession ultérieure à un opérateur, d'une clause d'intéressement à hauteur de 50 % de la plus-value nette, calculée selon des modalités définies dans l'acte de cession, si le prix de vente excède 32 M€ HT ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les avant-contrats, actes et documents correspondants établis conformément aux modalités reprises dans le rapport ;
- d'imputer la dépense correspondante sur l'opération 330003OP002 du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 45.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêt, il est tenu compte du fait que :

Monsieur CAUCHE est Vice-président de la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Mesdames COEVOET, STANIEC-WAVRANT, ZOUGGAGH ainsi que Messieurs GADAUT, MANIER, PICK, PLOUY sont conseiller(ère)s métropolitain(e)s de la Métropole Européenne de Lille (MEL). En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame FAHEM avait donné pouvoir à Monsieur GADAUT. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur KANNER avait donné pouvoir à Monsieur MANIER. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Mesdames BECUE et TONNERRE (conseillères métropolitaines de la Métropole Européenne de Lille) ainsi que Monsieur CADART (conseiller métropolitain de la Métropole Européenne de Lille) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames ARLABOSSE, LABADENS et LEYS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

1.10

49 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303372-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 31 mai 2021

Affiché le 31 mai 2021

Notifié le 18 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Cession de l'ensemble immobilier sis 908 avenue de la République à Marcq-en-Barœul, communément dénommé "Site Transpole".

Vu le rapport DI/2021/173

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Considérant que l'urgence a été préalablement approuvée à l'unanimité par le Conseil départemental dans les conditions prévues à l'article L.3121-19 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser la cession en l'état de l'ensemble immobilier dit « Site Transpole » sis 908 avenue de la République à Marcq-en-Barœul, cadastré BE 215 pour une contenance de 20 487 m², au profit de NHOOD – SOGEPROM-PROJECTIM, ou de toute société ad hoc constituée par NHOOD – SOGEPROM-PROJECTIM et qui s'y substituerait dans le cadre de cette opération, moyennant le prix de 32 M€, frais et taxes en sus à charge de l'acquéreur suivant les conditions du rapport ;
- d'approuver un complément de prix à hauteur de 200 € HT par mètre carré de surface plancher supplémentaire entre 25 000 m² et 28 000 m² de surface de plancher, et à hauteur de 670 € HT par mètre carré de surface plancher supplémentaire au-delà de 28 000 m² ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les avant-contrats, actes et documents correspondants établis conformément aux modalités reprises dans le rapport ;
- d'encaisser les recettes sur l'opération 330003OP002 du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 45.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303146-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Henri GADAUT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Conférence des Financeurs - crédits 2021 : poursuite des engagements et nouveaux partenariats (SDIS, Culture et jeunesse, Foncière solidaire Novo Loco.)

Vu le rapport DA/2021/190

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de reconduire l'attribution du « forfait autonomie » aux 62 Résidences Autonomie engagées, reprises en annexe 1, pour mettre en place des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie, pour un montant total de 1 676 240.68 € au titre de l'année 2021 ;
- de reconduire les 62 Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) déjà engagés au bénéfice des Résidences Autonomie ;
- de reconduire, sur la base des CPOM signés en 2017, l'attribution de crédits aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) constituant les 7 Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) intégrés qui seront dédiés à la poursuite d'actions individuelles de prévention, conformément à la liste reprise en annexe 2 pour un montant total de 289 135 € au titre de l'année 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions entre le Département du Nord et les SPASAD pour la poursuite d'actions individuelles de prévention de la perte d'autonomie, dans les termes du projet joint en annexe 3 au rapport ;
- d'attribuer une subvention de 25 000 €, au titre de l'année 2021, à la fondrière solidaire Novo loco pour l'émergence sur les territoires des projets innovants et solidaire, présentée en annexe 4 au rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et la structure Novo loco relative aux modalités de soutien financier aux structures innovantes, dans les termes du projet joint en annexe 5 au rapport ;
- d'approuver les règlements fixant les conditions des opérations « culture aux fenêtres », « Atout'âges » et « Soutien aux initiatives intergénérationnelles portées par les jeunes en service civique » au titre des actions de préventions de la perte d'autonomie de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées (CFPPA) et la mobilisation des crédits de l'axe 6.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 47.

Madame CHOAIN est Présidente du SIVU Comité des Ages du Pays Trithois.

Monsieur RENAUD est membre du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux.

Messieurs CAUCHE et HIRAUX sont respectivement Présidents des CCAS de Croix et de Fourmies.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur LECERF déclare qu'il est concerné par la délibération en qualité de membre du conseil d'administration de l'EHPAD – Résidence Les Provinces du Nord à Marcq-en-Baroeul, et cède pendant l'examen de cette affaire la Présidence à Monsieur POIRET, 1^{er} Vice-Président.

Madame BECUE (Présidente du CCAS de Tourcoing) et Monsieur CADART (Président du CCAS de Seclin) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames ARLABOSSE et LEYS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame FREMAUX (Membre du conseil d'administration de l'EHPAD – Résidence Les Provinces du Nord à Marcq-en-Baroeul) avait donné pouvoir à Monsieur LECERF (lui-même membre du conseil d'administration de l'EHPAD – Résidence Les Provinces du Nord à Marcq-en-Baroeul). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

52 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE 1 : LISTE RA BENEFICIAIRE FA 2021

Résidences Autonomie bénéficiaires du forfait autonomie à compter de 2016 : renouvellement en 2021						
Direction Territoriale	Nom de la structure	Adresse	Ville	Gestionnaire	Montant	
1	Cambresis	Résidence Les Anglaises	23, rue des Anglaises	CAMBRAI	CCAS	27 036,14 €
2	Cambresis	Résidence Raymond Gernez	1 135, avenue de Paris	CAMBRAI	CCAS	27 036,14 €
3	Douais	La Fonderie	67 A, rue de la Fonderie	DOUAI	Fondation Partage & Vie	27 036,14 €
4	Douais	L'Orée du Bois	Domaine du Château	LEWARDE	Fondation Partage & Vie	27 036,14 €
5	Flandres maritimes	Résidence Paul Schrive	22, rue Georges Seurat	COUDEKERQUE-BRANCHE	CCAS	27 036,14 €
6	Flandres maritimes	Résidence Bergson	Rue Racine	DUNKERQUE	Ass HESTIA	27 036,14 €
7	Métropole Lille	Résidence Comtesse des Flandres	Boulevard Joliot Curie	ANNOEULLIN	AGEPA	27 036,14 €
8	Métropole Lille	Arthur François	45, rue Henri Dillies	FACHES-THUMESNIL	CCAS	27 036,14 €
9	Métropole Lille	Résidence Beaupré - Thérèse Vandevannet	1, allée de la Paix	HAUBOURDIN	CCAS	27 036,14 €
10	Métropole Lille	Les Charmettes	27, avenue Clémenceau	LAMBERSART	AGE2S	27 036,14 €
11	Métropole Lille	Résidence Saint-Gabriel	28, rue Saint-Gabriel	LILLE	Association Temps de Vie	27 036,14 €
12	Métropole Lille	La Vesprée	116, rue du Docteur Calme	LOOS	CCAS	27 036,14 €
13	Métropole Lille	Charles Vanel	Place du 8 Mai 1945	OSTRICOURT	Fondation Partage & Vie	27 036,14 €
14	Métropole Lille	Les Blés d'Or	8, avenue Albert Bernard	SANTES	CCAS	27 036,14 €
15	Métropole Lille	Daniel Sacleux	Allée des Marronniers	SECLIN	CCAS	27 036,14 €
16	Métropole Roubaix	Tourcoing	Résidence Clairbois	WASQUEHAL	Asso EMMAH	27 036,14 €
17	Métropole Roubaix	Tourcoing	Harmonie (anc. Sergheraert)	WASQUEHAL	CCAS	27 036,14 €
18	Métropole Roubaix	Tourcoing	Quiétude	WASQUEHAL	CCAS	27 036,14 €
19	Métropole Roubaix	Tourcoing	La Roselière	WATTRELOS	CCAS	27 036,14 €
20	Valenciennois	La Pastorale	10, rue Claude Chappe	CONDE-SUR-L'ESCAUT	EHPAD	27 036,14 €
21	Valenciennois	Résidence du Parc	135, rue Albert Lambert	SAINT-AMAND-LES-EAUX	Centre Hospitalier	27 036,14 €
22	Valenciennois	La Chataignerale	Avenue de l'Europe	SAINT-SAULVE	Asso de Gestion du FL La Chataignerale	27 036,14 €
Résidences Autonomie bénéficiant du forfait autonomie à compter de 2017 : renouvellement en 2021						
23	Avesnois	Résidence Jules Lassalle	38, rue Victor Delloue	FOURMIES	CCAS	27 036,14 €
24	Avesnois	Foyer Soleil	rue desANGES	JEUMONT	CCAS	27 036,14 €
25	Douais	Résidence du Maraiscaux	16, place Nelson Mandela	SOMAIN	CCAS	27 036,14 €
26	Flandres Intérieures	Résidence Les Prés du Hem	2, rue de Messines	ARMENTIERES	CCAS	27 036,14 €
27	Flandres Intérieures	Résidence Joseph Samsoen	10, rue du Clocher	HAZEBROUCK	CCAS	27 036,14 €
28	Flandres Intérieures	Résidence Les Myosotis	384, rue Henri Vanuxeem	NIEPPE	CCAS	27 036,14 €
29	Flandres Maritimes	Résidence Louis Matthys	19, rue Jacques Pitiillon	DUNKERQUE	CCAS	27 036,14 €
30	Métropole Lille	Résidence Les Cèdres	54, avenue Léon Blum	MONS-EN-BAROEUL	CCAS	27 036,14 €
31	Métropole Lille	Résidence du Village	111, avenue du 14 juillet	WATTIGNIES	CCAS	27 036,14 €
32	Métropole Roubaix	Tourcoing	Résidence de la Marque	HEM	CCAS	27 036,14 €
33	Métropole Roubaix	Tourcoing	Résidence Longchamp	LYS-LEZ-LANNOY	CCAS	27 036,14 €
34	Métropole Roubaix	Tourcoing	Résidence Alma Fontenoy	ROUBAIX	CCAS	27 036,14 €
35	Métropole Roubaix	Tourcoing	Résidence Les Hortensias	TOURCOING	CCAS	27 036,14 €

	Résidence Arthur Musmeaux	rue Marcel Sembat	RAISMES	CCAS	27 036,14 €	
36	Valenciennois	Résidence Arthur Musmeaux	rue Marcel Sembat	CCAS	27 036,14 €	
Résidences Autonomie bénéficiant du forfait autonomie à compter de 2018 : renouvellement en 2021						
37	Douais	Résidence La Sérénité	96 bis, rue Novy Bor	ANICHE	Fondation Partage & Vie	27 036,14 €
38	Douais	Foyer Beauséjour	2, rue du Grand Marais	AUBY	CCAS	27 036,14 €
39	Douais	Résidence Les Bleuets	Avenue de la République	LALLAING	ACCES	27 036,14 €
40	Flandres Maritimes	Résidence Ambroise Croizat	2, rue Chanzy	SAINT-POL-SUR-MER	CCAS	27 036,14 €
41	Flandres Maritimes	Le Val des Roses	47, rue Marceau	DUNKERQUE	Fondation Partage & Vie	27 036,14 €
42	Flandres Maritimes	Résidence Montjoie	192, rue Jeanne Jugan	DUNKERQUE	Association CLAIREFONTAINE	27 036,14 €
43	Métropole Lille	Résidence La Roseraie	11, rue de la Marne	LA BASSEE	Association basseenne gestion animation	27 036,14 €
44	Métropole Lille	Résidence Les Capucines	1, allée des Capucines	LA MADELEINE	AGRSM	27 036,14 €
45	Métropole Lille	Résidence Les Promenades	Rue de la Filature	LA MADELEINE	AGRSM	27 036,14 €
46	Métropole Lille	Résidence Le Clos du Bourg	166, rue du Bourg	LAMBERSART	AGE2S	27 036,14 €
47	Métropole Lille	Résidence Les Roses	2, rue Elie Petitprez	LOMME	CCAS	27 036,14 €
48	Métropole Lille	La Marière	116, rue du Docteur Calme	LOOS	CCAS	27 036,14 €
49	Métropole Lille	Résidence Paul Cordonnier	4, rue Maurice Genevoix	MARCQ-EN-BAROEUL	EHPAD Les Provinces du Nord	27 036,14 €
50	Métropole Lille	Domaine de la Rivière	2, rue de Wambrechies	MARQUETTE-LEZ-LILLE	EHPAD	27 036,14 €
51	Métropole Roubaix-Tourcoing	Résidence Van Gogh	35, rue Louis Seigneur	CROIX	CCAS	27 036,14 €
52	Métropole Roubaix-Tourcoing	Résidence Les Quatre Vents	Rue Léon Gambetta	LEERS	CCAS	27 036,14 €
53	Métropole Roubaix-Tourcoing	Beaumont	120, rue du Beaumont	ROUBAIX	CCAS	27 036,14 €
54	Métropole Roubaix-Tourcoing	Résidence La Roseraie	319, rue Racine	TOURCOING	CCAS	27 036,14 €
55	Métropole Roubaix-Tourcoing	La Houzarde	167, rue Jules Guesde	WATTRELOS	CCAS	27 036,14 €
56	Métropole Roubaix-Tourcoing	Le Parc	101, rue Georges Philippi	WATTRELOS	CCAS	27 036,14 €
57	Métropole Roubaix-Tourcoing	Le Touquet	437, rue du Mont à Leux	WATTRELOS	CCAS	27 036,14 €
58	Valenciennois	Les Heures Claires	Rue Pierre Brossolette	AULNOY-LEZ-VALENCIENNE	SIVU Comité des Ages du Pays Trithois	27 036,14 €
59	Valenciennois	Carrefour de l'Amitié	216, rue Gustave Boucaut	VIEUX-CONDE	CCAS	27 036,14 €
60	Métropole Roubaix-Tourcoing	Le Vallon Vert	2, allée du Béguinage	MOUVAUX	CCAS	27 036,14 €
Résidences Autonomie bénéficiant du forfait autonomie à compter de 2019 : renouvellement en 2021						
Résidences Autonomie bénéficiant du forfait autonomie à compter de 2020 : renouvellement en 2021						
61	Flandres Maritimes	Le Béguinage	rue du Béguinage	GRAVELINES	CCAS	27 036,14 €
62	Métropole Roubaix-Tourcoing	Le Val de Lys	3, rue de la Libération	HALLUIN	CCAS	27 036,14 €
TOTAL					1 676 240,68 €	

ANNEXE 2 - Accompagnement des 7 Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) intégrés dans leur mission de la prévention de la perte d'autonomie

		SPASAD			Actions de prévention de la perte d'autonomie	Capacité autorisée SSIAD (+ 60 ans)	coût moyen de l'action individuelle	Total
Nom du gestionnaire	Adresse Siège social	Ville	Statut					
1	SPASAD ASSAD (SSIAD et SAAD)/SPASAD ASSAD (SSIAD et SAAD) ASSOCIATION BIEN ETRE	6-8-10 rue de Furnes BP 4198	DUNKERQUE	Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes Nutrition Repérage des fragilités/lien social	291	50,00 € 125,00 € 155,00 € Sous total ASSAD 50,00 €	14 550,00 € 36 375,00 € 45 105,00 € 96 030,00 € 5 800,00 €
2	SAAD/Association Bien Etre (SSIAD et SAAD)	77 rue du rivage	HAZEBROUCK	Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes Nutrition Repérage des fragilités/lien social	116	125,00 € 155,00 €	14 500,00 € 17 980,00 €
3	Croix Rouge (SSIAD) AMICIAL (SAAD) * Croix Rouge (SSIAD) AMICIAL (SAAD) * (SSIAD Benname)	4A rue Rigoberta Menchu - Zone Grand A Bât B - Zac Courtine 700 rue Faidherbe 4A rue Rigoberta Menchu - Zone	FOURNES EN WEPPES AVIGNONFOURNES EN WEPPES AVIGNON	Association Association Association Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes Nutrition	140	50,00 € 125,00 €	7 000,00 € 17 500,00 €
4	(SAAD Maison de l'Aide à Domicile)DOMASANTE (SSIAD Béthanie) (SAAD Maison de l'Aide à	Centre Vauban - Batiment Namur - 199/201 rue Colbert	LILLE	GCSMS	Activité physique adaptée/Prévention des chutes Habitat et cadre de vie/Prévention des chutes Socio esthétique/bien être	145	50,00 € 180,00 € 125,00 €	7 250,00 € 26 100,00 € 18 125,00 €
5	Vieillir chez soi (SSIAD) INEA (SAAD)	16 rue Désiré Ringot 5 rue Jules Ferry	GONDECOURT WATTIGNIES	Association Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes Nutrition Socio esthétique/bien être Mémoire et prévention des troubles cognitifs	80	50,00 € 125,00 € 125,00 €	4 000,00 € 10 000,00 € 10 000,00 € 10 000,00 €
6	Santély's (SSIAD) MAD (SAAD)	Parc Eurasanté 3511 rue Ambroise Paré - Centre Vauban Bâtiment Namur 199-201 rue Colbert	LOOS LILLE	Association Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes Socio esthétique/bien être	30	50,00 € 125,00 €	1 500,00 € 3 750,00 €
7	Association Béthanie (SIAAD) Association ILCG (SAAD)	66 Quai des Mouettes 877 Route de Roubaix	MORTAGNE DU NORD ST AMAND LES EAUX	Association Association	Activité physique adaptée/Prévention des chutes Nutrition Repérage des fragilités/lien social	120	50,00 € 125,00 € 155,00 €	6 000,00 € 15 000,00 € 18 600,00 € 39 600,00 €
Total Global							289 135,00 €	

* Transfert d'autorisation du SAAD de la Croix Rouge au profit de AMICIAL du 8 février 2021

2.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302765-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Subventions d'investissement dans les établissements sociaux et médico-sociaux et en accueil familial

Vu le rapport DA/2021/200

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer des subventions d'aide à l'investissement aux 4 structures reprises en annexe 1, concernant la réalisation de leurs projets, pour un montant total de 2 443 144,57 € ;
 - d'attribuer une aide forfaitaire individuelle pour l'adaptation du logement des accueillants familiaux dont la liste est jointe en annexe 2, pour un montant total de 19 018,79 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions relatives à l'attribution d'une subvention d'investissement aux 4 structures reprises en annexe 1, selon le modèle joint au rapport en annexe 3.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 51.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FAHEM (jusqu'alors représentée par Monsieur GADAUT).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Canton	Commune	Bénéficiaire (tiers)	Etablissement	Nature du projet	Montant total	Subvention proposée
Sin-le Noble	Fenain	Papillons blancs du Douaisis	FAM Jules Mousseron de Fenain	Sécurisation du pourtour et du portail de la structure et isolation des chambres et de la salle à manger et du sas d'accueil.	133 421,57 €	133 421,57 €
Maubeuge	Louvroil	AFEJ	Le Fennec	Restructuration et mise aux normes de 4 pavillons et du self	2 648 224,00 €	1 000 000,00 €
Bailleul	Bailleul	Papillons blancs d'Hazebrouck	Bel'Attitude	Extension de 7 logements (3 places de foyer de vie et 4 places de FAM)	2 500 845,00 €	1 000 000,00 €
Orchies	Raimbeaucourt	Centre Hélène Borel	FAM de Raimbeaucourt	Travaux de consolidation et de résolution des problèmes structurels, remise aux normes de sécurité, remise en état intérieur et extérieur, rénovation	1 461 984,00 €	309 723,00 €
TOTAL					2 443 144,57 €	

Territoire concerné	Coordonnées de l'Accueillant Familial	Type de demande (volet sollicité)	Montant des travaux	Montant sollicité	Part à charge de l'accueillant
DT Cambrai	Mme CZUBAK MAILLIET Dorine - 56, rue Jean Jaurès 59227 SAULZOIR	Adaptabilité : Pose d'une douche adaptée aux personnes accueillies	2 268,27 €	1 814,62 €	453,65 €
DT Cambrai	Mme GELLER Marie Claude - 60, rue Jean Jaurès 59227 SAULZOIR	Adaptabilité : dépose d'une baignoire et pose d'une douche avec siège relevable	1 573,28 €	1 258,62 €	314,66 €
DT Valenciennes	Mme BROCHARD Zaila 64, rue des huit muits 59920 QUIEVRECHAIN	Adaptabilité : Dépose d'une baignoire et pose d'une douche à l'italienne	1 870 €	1 496 €	374 €
DT Avesnes	Mme Marie Josée CLAISE - 16, rue Georges Marcq 59570 BAVAY	Aménagement : installation d'un monte-escalier	7 997 €	5 600 €	2 397 €
DT Avesnes	Mme MECIFILLEBRUN Corinne - 24 route d'Audignies 59570 BAVAY	Adaptabilité et aménagement : Création d'un WC à l'étage, mise en place d'un WC suspendu, installation d'une douche	4 061,94 €	3 249,55 €	812,39 €
DT Avesnes	Mme TOURNEUX Martine - 4 bis chaussée Brunehaut 59222 FOREST EN CAMBRESIS	Aménagement : Création d'une chambre	12 371,51 €	5 600 €	6 771,51 €
TOTAL			30 142,00 €	19 018,79 €	11 123,21 €

2.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302778-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Accompagnement des résidences-autonomie et des accueils de jour Alzheimer.

Vu le rapport DA/2021/244

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une aide forfaitaire de 50 € par place autorisée aux résidences autonomie reprises en annexe 1, pour un montant total de 239 850 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'attribuer une aide forfaitaire de 330 € par place aux accueils de jour pour personnes âgées repris en annexe 2, pour un montant total de 202 620 € dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ces aides.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 51.

Les Conseillers départementaux suivants sont membres de Conseils d'administration d'EHPAD :

Madame DEVOS (Chemin Vert à Trelon) ;

Messieurs HENNO (Résidence Obert à Wambrechies), VERFAILLIE (Maison de retraite du Pays de Condé à Condé-sur-l'Escaut) et WAYMEL (Résidence Amitiés d'Automne à Herlies).

Les Conseillers départementaux suivants sont membres de Conseils de surveillance de Centres Hospitaliers :

Mesdames CLERC-CUVELIER (Le Cateau-Cambrésis) et LEYS (Seclin) ;

Messieurs BEAUCHAMP (Douai), PLOUY (Armentières) et RENAUD (Saint-Amand-les-Eaux).

Les Conseillers départementaux suivants sont Présidents de CCAS :

Madame LUCAS (Guesnain) ;

Messieurs CAUCHE (Croix) et DUSART (Saint-Saulve).

Monsieur HIRAUX est Président du CCAS de Fourmies et membre du Conseil d'administration de l'EHPAD du Chemin Vert à Trelon.

Madame CHOAIN est Présidente du SIVU Comité des Ages du Pays Trithois.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur LECERF déclare qu'il est concerné par la délibération en qualité de membre des Conseils d'administration des EHPAD Résidence Les Provinces du Nord à Marcq-en-Baroeul et Résidence Albert du Bosquiel à Bondues, et cède pendant l'examen de cette affaire la Présidence à Monsieur POIRET, 1^{er} Vice-Président.

Madame BECUE (Présidente du CCAS de Tourcoing) avait donné pouvoir à Madame ARLABOSSE.
Monsieur DASSONVILLE (Membre du Conseil d'administration de l'EHPAD Maison de retraite La Colombe à Roncq) avait donné pouvoir à Monsieur POIRET.

Mesdames CHASSAING (Membre du Conseil d'administration de l'EHPAD Résidence Obert à Wambrechies) et TONNERRE (Membre des Conseils d'administration des EHPAD Maison de retraite L'Orée du Mont à Halluin et Maison de retraite La Colombe à Roncq) avaient donné pouvoir à Madame LABADENS.

Madame DEL PIERO (Membre du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Jeumont) et Monsieur WILMOTTE (Membre du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Le Quesnoy) avaient donné pouvoir à Madame DEZITTER.

Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Monsieur CADART (Président du CCAS de Seclin) avait donné pouvoir à Madame LEYS (Membre du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Seclin). Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame CIETERS (Membre du Conseil d'administration de l'EHPAD Résidence Amitiés d'Automne à Herlies) avait donné pouvoir à Monsieur WAYMEL (lui-même membre du Conseil d'administration de l'EHPAD Résidence Amitiés d'Automne à Herlies).

Madame DESCAMPS-MARQUILLY (Membre du Conseil d'administration de l'EHPAD Maison de retraite du Pays de Condé à Condé-sur-l'Escaut) avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE (lui-même membre du Conseil d'administration de l'EHPAD Maison de retraite du Pays de Condé à Condé-sur-l'Escaut).

Madame FREMAUX (Membre des Conseils d'administration des EHPAD Résidence Les Provinces du Nord à Marcq-en-Baroeul et Résidence Albert du Bosquiel à Bondues) avait donné pouvoir à Monsieur LECERF (lui-même membre des Conseils d'administration des EHPAD Résidence Les Provinces du Nord à Marcq-en-Baroeul et Résidence Albert du Bosquiel à Bondues).

Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

42 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 8 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FAHEM (jusqu'alors représentée par Monsieur GADAUT).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE 1 - soutien aux résidences autonomie

Direction territoriale	Commune	Nom de la structure	Gestionnaire	Montant
AVESNOIS	Fourmies	Jules Lassalle	CCAS	3 700 €
AVESNOIS	Jeumont	Foyer Soleil	CCAS	2 500 €
CAMBRESIS	CAMBRAI	Résidence Les Anglaises	CCAS	2 650 €
CAMBRESIS	CAMBRAI	Résidence Raymond Gernez	CCAS	1 250 €
CAMBRESIS	SAINT-HILAIRE-LES-CAMBRAI	Résidence Les Hortensias	SIVOM Avesnes les Aubert	2 450 €
DOUAI	ANICHE	La Sérénité	Fondation Partage et Vie	2 600 €
DOUAI	AUBY	Foyer Beausejour	CCAS	3 000 €
DOUAI	DOUAI	La Fonderie	Fondation Partage et Vie	4 000 €
DOUAI	GUESNAIN	Résidence Les Jours Heureux	CCAS	3 000 €
DOUAI	LALLAING	Les Bleuets	ACCES	2 600 €
DOUAI	LEWARDE	L'Orée du Bois	Fondation Partage et Vie	2 600 €
DOUAI	SOMAIN	Résidence du Maraiscaux	CCAS	3 900 €
FLANDRES	BAILLEUL	Résidence Pharaon de Winter	CCAS	3 200 €
FLANDRES	COUDEKERQUE BRANCHE	Résidence Paul Schrive	CCAS	4 500 €
FLANDRES	DUNKERQUE	Le Val des Roses	Fondation Partage et Vie	4 650 €
FLANDRES	DUNKERQUE	Foyer Montjoie	Association Clairefontaine	1 650 €
FLANDRES	DUNKERQUE	Résidence Bergson	Association HESTIA	1 000 €
FLANDRES	DUNKERQUE	Résidence Louis Matthys	CCAS	3 500 €
FLANDRES	GRAVELINES	Résidence Le Béguinage	CCAS	3 250 €
FLANDRES	HAZEBROUCK	Résidence Joseph Samsoen	CCAS	5 250 €
FLANDRES	NIEPPE	Les Myosotis	CCAS	2 750 €
FLANDRES	SAINT POL SUR MER	Résidence Ambroise Croizat	CCAS	5 050 €
LILLE	ANNOEULLIN	Résidence Comtesse des Flandres	AGEPA	3 300 €

Direction territoriale	Commune	Nom de la structure	Gestionnaire	Montant
LILLE	ARMENTIERES	Résidence des Près du Hem	CCAS	4 400 €
LILLE	FACHES THUMESNIL	Résidence Arthur Francois	CCAS	2 100 €
LILLE	HAUBOURDIN	Résidence Beaupré - Thérèse Vandevannet	CCAS	900 €
LILLE	LA BASSEE	La Roseraie	Association La roseraie	2 200 €
LILLE	LA MADELEINE	RA de l'AGRSM	AGRSM	10 250 €
LILLE	LAMBERSART	Les Charmettes	AGES	4 050 €
LILLE	LAMBERSART	Résidence Le Clos du Bourg	AGES	4 350 €
LILLE	LILLE	Résidence Sainte Claire	Association Monsieur Vincent	1 050 €
LILLE	LILLE	Résidence Saint Gabriel	Association Temps de vie	2 250 €
LILLE	LOMME	Résidence Les Roses	CCAS	2 700 €
LILLE	LOOS	La Marlière	CCAS	4 000 €
LILLE	LOOS	La vesprée	CCAS	4 000 €
LILLE	LOOS	Henri Salengro	CCAS	1 200 €
LILLE	MARCQ EN BAROEUL	Paul Cordonnier	Les Provinces du Nord	2 000 €
LILLE	MARQUETTE LEZ LILLE	Domaine de la Rivière	Association de Gestion du Domaine de la Rivière	2 300 €
LILLE	MONS EN BAROEUL	Les Cèdres	CCAS	3 800 €
LILLE	OSTRICOURT	Charles Vanel	Fondation Partage et Vie	2 700 €
LILLE	PERENCHIES	Les Sapins Bleus	APEGES	1 800 €
LILLE	SANTES	Les Blés d'Or	CCAS	2 850 €
LILLE	SECLIN	Daniel Sacleux	CCAS	2 700 €
LILLE	WAMBRECHIES	Le Petit Paradis	CCAS	3 200 €
LILLE	WATTIGNIES	Résidence du Village	CCAS	4 450 €

Direction territoriale	Commune	Nom de la structure	Gestionnaire	Montant
ROUBAIX TOURCOING	CROIX	Résidence Van Gogh	CCAS	4 350 €
ROUBAIX TOURCOING	HALLUIN	Le Val de Lys	CCAS	3 950 €
ROUBAIX TOURCOING	HEM	Résidence de la Marque	CCAS	5 300 €
ROUBAIX TOURCOING	LEERS	Les Quatre Vents	CCAS	3 550 €
ROUBAIX TOURCOING	LYS-LES-LANNOY	Longchamp	CCAS	3 850 €
ROUBAIX TOURCOING	MOUVAUX	Résidence Le Vallon Vert	CCAS	4 250 €
ROUBAIX TOURCOING	ROUBAIX	Fontenoy (ex Alma)	CCAS	4 400 €
ROUBAIX TOURCOING	ROUBAIX	Beaumont	CCAS	4 000 €
ROUBAIX TOURCOING	TOURCOING	Résidence La Roseraie	CCAS	4 450 €
ROUBAIX TOURCOING	TOURCOING	Résidence Les Hortensias	CCAS	4 150 €
ROUBAIX TOURCOING	WASQUEHAL	Quiétude	CCAS	4 400 €
ROUBAIX TOURCOING	WASQUEHAL	Résidence Clairbois	CCAS	5 100 €
ROUBAIX TOURCOING	WASQUEHAL	Harmonie	CCAS	3 150 €
ROUBAIX TOURCOING	WATTRELOS	La Houzarde	CCAS	3 900 €
ROUBAIX TOURCOING	WATTRELOS	Du Parc	CCAS	3 900 €
ROUBAIX TOURCOING	WATTRELOS	La Roselière	CCAS	4 300 €
ROUBAIX TOURCOING	WATTRELOS	Le Touquet	CCAS	4 250 €
ROUBAIX TOURCOING	WERVICQ SUD	L'Orée du Bois	CCAS	4 200 €
VALENCIENNES	AULNOY LES VALENCIENNES	Les Heures Claires	SIVU "Comité des Ages du Pays Trithois"	2 450 €
VALENCIENNES	CONDE SUR ESCAUT	La Pastorale	Maison de Retraite du Pays de Condé	2 400 €
VALENCIENNES	RAISMES	Résidence Arthur Musmeaux	SIVU "Comité des Ages du Pays Trithois"	4 550 €
VALENCIENNES	SAINT AMAND LES EAUX	Résidence du Parc	CH de Saint-Amand-les-Eaux	1 200 €
VALENCIENNES	SAINT SAULVE	La Châtaigneraie	Association de gestion du Foyer logement La Châtaigneraie	4 100 €

Direction territoriale	Commune	Nom de la structure	Gestionnaire	Montant
VALENCIENNES	VALENCIENNES	Résidence Duvant	CH	5 400 €
VALENCIENNES	VIEUX CONDE	Carrefour de l'amitié	CCAS	2 700 €

TOTAL	239 850 €
--------------	------------------

ANNEXE 2 - Soutien aux accueils de jour pour personnes âgées

Direction territoriale	Commune	Nom de la structure	Gestionnaire	Montant
AVESNOIS	BERLAIMONT	La Reine des Prés	ORPEA	1 980 €
AVESNOIS	Ferrière la Grande	Résidence la Pierre Bleue	Groupe Colisée	1 980 €
AVESNOIS	JEUMONT	Résidence du carré d'Or	Centre Hospitalier	1 650 €
AVESNOIS	LE QUESNOY	Résidence Les Eglantines	Centre Hospitalier	3 960 €
AVESNOIS	MARPENT	Résidence Samara	KORIAN	1 980 €
AVESNOIS	MAUBEUGE	Résidence Les Tilleuls	AFEJI	3 300 €
AVESNOIS	TRELON	Résidence du Chemin Vert	EHPAD Chemin Vert	1 980 €
CAMBRESIS	CAMBRAI	Résidence Les Airelles	EHPAD Résidence Les Airelles	1 980 €
CAMBRESIS	CAUDRY	Résidence Léonce Bajart	CH	7 920 €
CAMBRESIS	CAUDRY	Accueil de jour Mieux Vivre	La Croix Rouge Française	3 960 €
CAMBRESIS	LE CATEAU-CAMBRESIS	Résidence d'Automne	CH Le Cateau-Cambrésis	3 960 €
CAMBRESIS	LE CATEAU-CAMBRESIS	Le Trèfle d'argent	ORPEA	1 980 €
CAMBRESIS	MASNIERES	Doux Séjour	Asso F. et P. Courtin (ADGV)	1 980 €
CAMBRESIS	NEUVILLE SAINT REMY	Résidence les Edelweiss	Floralys Résidences	1 980 €
CAMBRESIS	SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI	Les Hortensias	SIVOM Avesnes les Aubert	660 €
CAMBRESIS	SOLESMES	Florence Nightingale	Résidence Soleil d'Automne à Solesmes	3 960 €
DOUAI	COURCHELETTES	Les Terrasses de la Scarpe	SAS les Terrasses de la Scarpe	1 980 €
DOUAI	DOUAI	Jean Menu	La Maison de l'Aide à la Vie	3 300 €
DOUAI	DOUAI	Résidence Marceline Desbordes Valmore	CH	3 960 €
FLANDRES	BERGUES	Maison de Famille Saint-Augustin	Association ClaireFontaine	1 980 €
FLANDRES	BERGUES	Accueil de Jour Itinérant Alzheimer	APAHM	1 320 €
FLANDRES	COUDEKERQUE BRANCHE	Résidence Yvon Duval	CCAS	3 960 €
FLANDRES	DUNKERQUE	Accueil de Jour du Temps Bleu	APAPAD	4 620 €
FLANDRES	DUNKERQUE	Espace Bel Air	CCAS	3 960 €
FLANDRES	DUNKERQUE	Résidence Henri Van Eeghem	CCAS	660 €
FLANDRES	GRANDE SYNTHE	Les Jardins de Gaia	AFEJI	3 960 €

Direction territoriale	Commune	Nom de la structure	Gestionnaire	Montant
FLANDRES	GRAVELINES	Espace Jean-Baptiste Rivière	CCAS	3 960 €
FLANDRES	HAZEBROUCK	Résidence Clairefontaine	Association ClaireFontaine	3 960 €
LILLE	ARMENTIERES	Résidence Françoise de Luxembourg	CH	3 960 €
LILLE	CAPINGHEM	Saint-François de Sales	Association du Centre Féron Vrou	3 300 €
LILLE	FACHES THUMESNIL	Accueil de Jour Jeanne Deroubaix	Association Anne Marie Javouhey	3 960 €
LILLE	HAUBOURDIN	Les Magnolias	Groupe Hospitalier Loos Haubourdin	3 300 €
LILLE	HAUBOURDIN	Accueil de Jour Crépin Roland	CH Loos Haubourdin	3 300 €
LILLE	HERLIES	Résidence Amitiés d'Automne	EHPAD Résidence Amitiés d'Automne	1 980 €
LILLE	HOUPLINES	Henry Delerue	Fondation Henry Delerue	2 640 €
LILLE	LA MADELEINE	Résidence Saint Maur	SAS Tiers Temps Saint Maur	3 300 €
LILLE	LILLE	Natalie Doignies	Association Natalie Doignies	3 960 €
LILLE	LILLE	Maison Saint Jean	Association Maison Saint Jean	3 300 €
LILLE	LILLE	EHPAD Saint Antoine de Padoue	Association du Centre Féron Vrou	7 920 €
LILLE	LILLE	Accueil Saint François	Association Maison Saint Jean	3 300 €
LILLE	LOMME	Accueil de Jour Les Roses	CCAS	3 960 €
LILLE	MARCQ EN BAROEUL	Accueil de jour	Les Provinces du Nord	3 960 €
LILLE	MARQUILLIES	Résidence Sainte Geneviève	Association de la maison de retraite Sainte Geneviève	1 980 €
LILLE	MONS EN BAROEUL	Résidence Les Bruyères	CCAS	3 960 €
LILLE	MONS EN BAROEUL	Accueil de Jour Alzheimer	CCAS	3 960 €
LILLE	VILLENEUVE D'ASCQ	La Ménie	CCAS	3 960 €
LILLE	WAMBRECHIES	L'Escale du Bonheur	Maison de retraite Résidence Obert	3 960 €
LILLE	WATTIGNIES	Les EHPAD du CH de Seclin-Carvin	CH de Seclin-Carvin	2 640 €
ROUBAIX TOURCOING	BONDUES	Albert du Bosquiel	EHPAD Albert du Bosquiel	1 320 €
ROUBAIX TOURCOING	COMINES	Résidence Les Fleurs de la Lys	public autonome	2 970 €
ROUBAIX TOURCOING	HALLUIN	L'Orée du Mont	EHPAD L'Orée du Mont	660 €
ROUBAIX TOURCOING	LEERS	Les Cygnes	CCAS	3 960 €
ROUBAIX TOURCOING	LINSELLES	Les Jardins des Sens	Synaps 6 (DOMIDEP)	4 950 €

Direction territoriale	Commune	Nom de la structure	Gestionnaire	Montant
ROUBAIX TOURCOING	RONCQ	EHPAD La Colombe	Maison de retraite de Roncq	330 €
ROUBAIX TOURCOING	ROUBAIX	La Potennerie	CCAS	1 980 €
ROUBAIX TOURCOING	ROUBAIX	Résidence Clos Saint Jean	DOMUSVI	1 980 €
ROUBAIX TOURCOING	TOURCOING	Henri Matisse	SAS Serviloge le domaine (DOMIDEP)	1 980 €
ROUBAIX TOURCOING	TOURCOING	Les Feuillantines	CCAS	3 960 €
VALENCIENNES	ANZIN	Les Tulipiers	Association Hospitalor	660 €
VALENCIENNES	BRUILLE SAINT AMAND	Résidence Les Quatre Vents	Association Les Quatre Vents	660 €
VALENCIENNES	HAULCHIN	Accueil de Jour Yokoso	SIVU "Comité des Ages du Pays Trithois"	3 960 €
VALENCIENNES	MARQUETTE EN OSTREVANT	Le Champ d'Or	ACCES	1 980 €
VALENCIENNES	PETITE FORÊT	La Relaiance	SIVU "Comité des Ages du Pays Trithois"	4 620 €
VALENCIENNES	ROEULX	Fondation Denis Lemette	Association Denis Lemette (ADGV)	1 980 €
VALENCIENNES	SAINT SAULVE	Les Charmilles	CCAS Saint-Saulve	1 320 €
VALENCIENNES	SEBOURG	Maison Communautaire Pierre Cacheux	Maison rurale Pierre cacheux	1 980 €
VALENCIENNES	VALENCIENNES	Maison Communautaire du Faubourg de Lille	Association Maison Communautaire du Faubourg de Lille (ADGV)	1 980 €
VALENCIENNES	VALENCIENNES	CH de Valenciennes	CH de Valenciennes	1 980 €
VALENCIENNES	VALENCIENNES	Les Résidences du Hainaut	APREVA RMS	1 980 €

TOTAL	202 620 €
--------------	------------------

2.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302776-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Adoption de la convention CNSA - Mise à disposition d'un référent de proximité SI MDPH/Département du Nord.

Vu le rapport DA/2021/217

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord, la Maison départementale des personnes handicapées du Nord et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) dans les termes du projet joint en annexe du rapport, relative à la mise à disposition d'un référent de proximité SI MDPH/Département du Nord.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 51.

Madame MANNARINO est membre du Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FAHEM (jusqu'alors représentée par Monsieur GADAUT).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302766-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 20 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Convention de partenariat avec l'INSEE relative à l'étude sur les besoins en services à la personne dans les Hauts-de-France

Vu le rapport DGASOL/2021/183

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une participation de 5 000 € à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) des Hauts-de-France pour la réalisation d'une étude sur le recours aux services à la personne ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'INSEE des Hauts-de-France, dans les termes du projet joint au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 51.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FAHEM (jusqu'alors représentée par Monsieur GADAUT).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

2.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302764-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 26 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Convention individuelle de prise en charge des personnes adultes en situation de handicap dans les établissements situés en Belgique et avenant.

Vu le rapport DA/2021/135

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'adopter la convention individuelle de prise en charge des personnes adultes en situation de handicap hébergées dans les établissements belges, conformément au modèle joint au rapport (annexe 1) ;
 - d'adopter l'avenant à la convention individuelle, conformément au modèle joint au rapport (annexe 2) ;
 - d'adopter les prix de journée 2021 des établissements belges, conformément au tableau joint au rapport (annexe 3) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions et avenants avec les établissements belges.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 51.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FAHEM (jusqu'alors représentée par Monsieur GADAUT).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

2.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302763-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 28 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Demandes de 5 remises gracieuses d'une créance, formulées par des usagers au titre de la prestation de compensation du handicap (PCH), l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Vu le rapport DA/2021/187

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder une remise gracieuse totale de la créance due au titre de la prestation de Compensation du Handicap (PCH), de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à Domicile (APA), pour les personnes reprises dans le tableau ci-annexé ;

Ces décisions entraîneront l'annulation ou la réduction des titres de recettes et/ou des mandats d'annulation correspondants, repris dans le tableau annexé au rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 51.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FAHEM (jusqu'alors représentée par Monsieur GADAUT).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

**ANNEXE 1 TABLEAU RECAPITULATIF DES DEMANDES DE REMISE GRACIEUSE
PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPEES**

Initiale Nom Prénom	Commune de Résidence	N° de dossier	Demandeur	Montant de l'indu	Montant remboursé par l'usager	Nature de la prestation concernée	Moyenne Economique	N° titre de Recette + date d'émission	N° mandat d'annulation	Remise totale	Remise partielle	Propositio n	Décision CP
M-C	OSTRICOURT	651348	PARENTS	8 894.34 €	0.00 €	PCH	1.83	2020-36535		8 894.34 €		8 894.34 €	8 894.34 €
C-D	DOTTIGNIES (Belgique)	1049952	BENEFICIAIRE	822.39 €	0.00 €	APA	3.59	2020-36218		822.39 €		822.39	822.39 €
D-A	ROUBAIX	258335	CONJOINTE	2 026.27 €	0.00 €	PCH	-5.78	2020-36261		2 026.27 €		2 026.27	2 026.27 €
P-B	LILLE	654455	PARENT	2 719.88 €	0.00 €	PCH	-1.25		2020-1398 A 1340	2 719.88 €		2 719.88 €	2 719.88 €
M-J	LA MADELEINE	1056162	ENFANTS	3 298.94 €	0.00 €	APA	3.50	2020-39689		3 298.94 €		3 298.94 €	3 298.94 €

2.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302967-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Attribution de subventions au titre de l'appel à projets santé 2021-2023

Vu le rapport DIPLE/2021/143

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer les subventions de fonctionnement, au titre de l'appel à projet 2021-2023, pour la mise en œuvre des actions reprises dans le tableau ci-joint, pour un montant total de 1 971 000 € répartis sur les 3 années 2021, 2022, 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions entre le Département du Nord et les structures concernées, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 2).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 54.

Madame STANIEC-WAVRANT et Monsieur DUHEM sont Adjoints au Maire de Lille. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

En raison des fonctions exercées par un membre de sa famille au sein de l'AGSS de l'UDAF et de ses fonctions de membre de droit du conseil d'administration de l'Association des Centres Sociaux et socioculturels de la Région de Valenciennes (ACSRV), Madame MANNARINO ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision, ni être comptée dans le quorum.

Madame BECUE (Présidente du CCAS de Tourcoing et membre de l'Association de Gestion des Centres socioculturels Belencontre et Phalempins) et Monsieur WILMOTTE (Membre du conseil de surveillance du Centre Hospitalier du Pays d'Avesnes) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames ARLABOSSE et DEZITTER. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

55 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Territoire 1	Territoire 2	Porteur du projet	Intitulé action	Financement 2018 - 2020	Subvention demandée	2021	2022	2023	Subvention proposée	Commentaires : public, contenu de l'action et avis du comité technique	Subvention accordée par le CD
DT Cambresis		ACTION	Ré ACTION Santé	27 000 €	27 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	27 000 €	L'action s'adresse à environ 150 personnes vulnérables isolées en situation de précarité sanitaire, financière et mobile. Elle consiste à mettre en relation les usagers en situation précaire (sans contact médical) avec les acteurs des réseaux médicaux du secteur : organiser concrètement les rendez-vous santé via ce réseau, effectuer les transports, d'usagers aux rendez-vous médicaux lorsque aucune autre alternative n'est possible, profiter (trajet retour) de ce moment de complexité, d'échanges, de proximité pour informer et orienter sur des actions plus préventives de santé : amener les personnes aux actions existantes permettant un bien-être, épanouissement physique, psychologique, culturel (Espace de vie sociale, Ecole des consommateurs, cybercentre, ...), mettre en place des ateliers collectifs, 1 fois par mois, sur des thématiques santé, alimentation, éducation, etc, afin d'inclure des comportements sains. Le projet répond à un réel besoin de territoire.	27000
DTML : Métropole Lille		ADSF - Agrir pour la Santé des Femmes	Améliorer l'accès aux soins et à la prévention des femmes en situation de précarité - ADSF Lille	0 €	60 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	45 000 €	L'action s'adresse à environ 350 femmes en situation de précarité afin de leur donner accès aux soins et améliorer la santé globale des femmes en situation de grande exclusion. Il s'agit de développer un dispositif d'équipe mobile, d'organiser des groupes de parole, de repérer des " femmes relais ", sur le modèle de la par-aidance.	45000
DT Douaisis		AFAD du douaisis	Ateliers d'amélioration des compétences psychosociales	0 €	60 000 €	13 300 €	13 300 €	13 300 €	40 000 €	L'action s'adresse à environ 72 personnes adultes en situation de précarité résidant sur l'arrondissement de Douai, en demande d'un accompagnement psychologique et présentant ou risquant de présenter une rupture dans son parcours de santé ou un renoncement aux soins. Il s'agit donc d'organiser des ateliers pour aborder la gestion du stress, la gestion des émotions et l'estime de soi, d'organiser des séances collectives de psycho-éducation sur les thématiques des conduites à risques et d'informer les personnes sur les différents rôles professionnels des acteurs de santé mentale et les différents accompagnements. Le projet répond aux problématiques du territoire, notamment quant à l'offre d'action en santé mentale. Toutefois, le porteur est invité à mailer le partenariat avec les services du département pour l'orientation du public prioritaire attendu et veiller à ce qu'il n'y ait pas de confusion avec le projet et le public concerné par l'appel à projet insertion. Même si le financement concerne exclusivement le temps de travail du psychologue, il paraît important d'encourager l'action et émet donc un avis favorable (le temps de travail de la directrice et de la secrétaire ayant été revu à la baisse), de même le financement des locaux n'a pas été pris en compte.	40000
DTF - Flandres		AGSS de l'UDAF	La Boussole	0 €	18 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	18 000 €	L'action s'adresse à environ 80 jeunes âgés de 12 à 16 ans et leurs parents avec une attention particulière portée aux jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance. L'objectif est de prévenir le phénomène de prostitution des mineur-e-s et des dangers des réseaux sociaux auprès des jeunes et de leurs parents. L'action consiste à bâtir un module de prévention accessible aux jeunes et à leurs parents comprenant des sessions de prévention avec les acteurs locaux. Ce projet est très global. Il part des mesures AEMO en lien avec les services ASE. L'AS du SPS, ASE, CRIP, PEFJ vont être formés sur l'accompagnement des mineurs en situation de prostitution. L'objectif final est d'avoir des lieux d'accueil pour ces jeunes (porté par le PEFJ) avec prise en charge du référent AGSS ou ASE. Ils vont agir sur les quartiers politique de la ville et vont mettre en place une application de contrôle parental pour prévenir ces conduites à risques. L'action s'adresse à environ 80 jeunes âgés de 12 à 16 ans et leurs parents avec une attention particulière portée aux jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance. L'objectif est de prévenir le phénomène de prostitution des mineur-e-s et des dangers des réseaux sociaux auprès des jeunes et de leurs parents. L'action consiste à bâtir un module de prévention accessible aux jeunes et à leurs parents comprenant des sessions de prévention avec les acteurs locaux.	18000
DT Avesnois		AGSS de l'UDAF	La Boussole - Avesnois	0 €	19 218 €	6 400 €	6 400 €	6 400 €	19 200 €	Ce projet est très global. Il part des mesures AEMO en lien avec les services ASE. Il a d'ailleurs été construit suite à un diagnostic du PEFJ. L'AS du SPS, ASE, CRIP, PEFJ vont être formés sur l'accompagnement des mineurs en situation de prostitution. L'objectif final est d'avoir des lieux d'accueil pour ces jeunes (porté par le PEFJ) avec prise en charge du référent AGSS ou ASE. Ils vont agir sur les quartiers politique de la ville et vont mettre en place une application de contrôle parental pour prévenir ces conduites à risques. L'action s'adresse à environ 80 jeunes âgés de 12 à 16 ans et leurs parents avec une attention particulière portée aux jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance. L'objectif est de prévenir le phénomène de prostitution des mineur-e-s et des dangers des réseaux sociaux auprès des jeunes et de leurs parents. L'action consiste à bâtir un module de prévention accessible aux jeunes et à leurs parents comprenant des sessions de prévention avec les acteurs locaux.	19200
Département (soit plus de 3 DT)		AIDES	Promotion de la santé sexuelle des populations les plus exposées au VIH et aux hépatites	45 000 €	120 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €	L'association AIDES ne collaborait pas suffisamment avec les SPS. Néanmoins, la collaboration prévue dans le cadre de la PREP (traitement pré-exposition pour le VIH) permet de valoriser leurs actions en complémentarité avec celle du CeGIDD. La subvention correspond au financement des actions posées dans le cadre de la collaboration ou la complémentarité avec les CeGIDD. Le premier trimestre 2020 a démarré favorablement, avec l'ensemble des populations. Le 1er confinement a mis un coup d'arrêt brutal à l'activité, que ce soit en sensibilisation en extérieur ou dans les locaux. Ils se sont adaptés, en développant le suivi à distance, les entretiens téléphoniques, l'envoi de matériel et d'autotests à domicile, mais cela n'a pas permis de compenser la baisse d'activité. Entre juin et septembre, ils ont repris certaines des actions chez les partenaires dans le respect stricts des gestes-barrières. La fermeture des bars en octobre et le deuxième confinement ont à nouveau mis un frein à l'activité.	30000

DTF - Flandres		API	Projets Santé Insertion Ruralité	30 000 €	30 000 €	5 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	25 000 €	25 000	L'action pour 30 personnes en présentiel, en insertion et éloignées de la santé, est en adéquation avec les besoins de la population. Il s'agit d'ateliers collectifs permettant d'acquiescer les connaissances et les compétences utiles pour prévenir des comportements à risques tels que la consommation de produits psychoactifs, les comportements alimentaires inadéquats, l'éducation à la vie affective et sexuelle et les conduites à risque liées à la sexualité. L'accès d'un bilan de santé gratuit sera proposé. Le porteur est le seul acteur sur le versant Ouest de la Flandre maritime. L'action n'a pas eu lieu en 2020 suite à la crise sanitaire. Le report de l'action 2020 en 2021 ne paraît pas envisageable, ce qui motive une baisse de subvention.
DTF - Flandres		ALADHO	Café des ados	0 €	13 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	13 500 €	13 500	L'action s'adresse à environ 30 jeunes âgés de 11 à 18 ans dans le but de les accompagner dans cette phase de déséquilibre propre à l'adolescence pour être là en cas de point de rupture. Il s'agit de créer un espace de rencontre "informel" encadré par des professionnels des champs de la psychologie et de la médiation et au sein duquel seront proposés des ateliers variés et prétextes à l'émergence d'une parole libre et contenue. Au sein de ce "Café des ados", des ateliers seront proposés pour faciliter la mobilisation des jeunes (cuisine, ciné-débats, jeux thématiques, ateliers écrits...) et des ressources seront mises à disposition. Par la suite, quand le projet sera bien installé dans le paysage et la confiance instaurée, les jeunes seront invités à co-construire des actions en fonction de leurs sensibilités et des temps d'échange parents-enfants seront proposés. Ils seront l'occasion d'une mise en parallèle d'expériences sur des thématiques ciblées (un groupe d'échange constitué de parents et un groupe d'échange constitué de leurs enfants avant un temps de mise en commun).	
DT Douais	DT Douais	APRIS - Association de Prévention Réduction des Inégalités de Santé	Après 'Noise tes émotions et limite les écrans pour réussir	0 €	57 500 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €	30 000	L'association est bien connue par l'ensemble des partenaires. L'action consiste à sensibiliser les enfants et les jeunes ainsi que l'équipe pluridisciplinaire aux effets de l'utilisation des écrans et sur le développement des émotions au travers d'ateliers sur plusieurs thématiques : Que fait-on devant les écrans ? Que peut-on faire grâce aux écrans ? En quoi ce qui se passe à l'écran diffère-t-il de la réalité ?	
Département (soit plus de 3 DT)	Département (soit plus de 3 DT)	Aveli	Programme de prévention et d'accès à la santé des résidents	24 000 €	99 000 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €	99 000 €	99 000	La subvention demandée a été soustraite des postes d'éducateurs externes et de la moitié des charges de personnel. L'action s'adresse aux 671 résidents. L'objectif est de promouvoir l'accès aux soins et à la prévention des publics les plus vulnérables au sein des résidences sociales. L'action s'inscrit dans les campagnes d'informations de préventions "santé" nationales ou locales, propose un accompagnement individuel santé ainsi qu'un accompagnement collectif, ponctué des repas hebdomadaires et des activités physiques.	
DTMRT : Métropole Roubaix-Tourcoing	DTMRT : Métropole Roubaix-Tourcoing	AMPI - Association pour l'Animation la Prévention et l'Insertion	Psychologue de rue	0 €	180 000 €	17 100 €	17 300 €	18 900 €	53 300 €	53 300	L'action s'adresse à environ 70 jeunes de 11 à 25 ans et leurs familles : jeunes décrocheurs scolaires, jeunes marginalisés, ou en but avec l'insertion professionnelle, jeunes allocataires du RSA, jeunes à la rue. L'expérience de psychologue de rue expérimentée par le club de prévention spécialisée de l'APF sur le territoire de Roubaix a mis en évidence la pertinence d'adopter à l'intervention sociale et éducative une intervention psychologique et ce au regard des profils des jeunes et des familles accompagnées par la prévention spécialisée. Cette expérience positive amène à s'engager sur la mise en œuvre de ce type d'intervention à l'échelle du Versant Nord Est du territoire de la métropole de Lille, dont Tourcoing. L'objectif général est de prévenir, identifier et prendre en charge la souffrance psychique des jeunes et des familles. En particulier, il s'agit de permettre le repérage précoce de cette souffrance auprès des personnes en situation de vulnérabilité éducative, sociale et psychologique. Le psychologue de rue intervient au sein des quartiers prioritaires à domicile et dans tous les lieux susceptibles d'être fréquentés par les publics tels que les cafés, abris de bus, stations de métro, les marchés, aux abords des établissements scolaires, des structures jeunesse (centres sociaux, maisons de quartier,...), terrains de sport, etc. A force de rencontres informelles, des demandes d'accompagnement psychologique émergent. Le psychologue s'intègre également aux actions collectives organisées par les éducateurs spécialisés du service de prévention ou d'autres institutions.	
DT Avesnois	DTMVL : Métropole Lille	Association Architecture de Teplemere	DANSE LE CENTRE	0 €	60 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €	30 000	Bien qu'une grosse proportion de l'action soit individuelle, l'intérêt de l'action est indéniable. L'action s'adresse à environ 30 jeunes mineurs non accompagnés (MNA) afin de leur donner un espace d'expression, par le biais de la danse et du mouvement, dans la prévention de leur santé mentale et psychologique. L'association proposera donc des activités interdisciplinaires autour de la musique, du texte et du théâtre et danse, avec un aboutissement vers un grand spectacle.	
DTMVL : Métropole Lille	Association d'animation du Petit Maroc	PARTAGES		18 000 €	50 835 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	21 000 €	21 000	L'accompagnement est dans la durée alors que les MNA ne restent pas souvent sur le même site, mais l'action peut être partagée sur plusieurs publics sur la durée de l'action. Le budget paraissant surdimensionné, il est proposé de financer les interventions extérieures artistiques uniquement et de l'organiser exclusivement sur l'Avesnois en évitant par deux la subvention. L'action s'adresse à environ 65 personnes sur le quartier du Petit Maroc et sur la Résidence des Peupliers. Au regard de ces fortes inégalités territoriales, l'association est devenue un levier d'insertion sociale en développant des actions d'éducation populaire, d'accompagnement des adultes dans leurs activités familiales et citoyennes afin de sortir les habitants de l'isolement. Elle consiste à favoriser la prévention et la sensibilisation pour l'accès aux soins et réduire l'isolement des populations vieillissantes (3ème âge) et des parents avec des jeunes enfants (petite enfance) et de la jeunesse (18-25 ans) dans 2 sous quartiers de Fives situés au Sud de Lille : le Petit Maroc et des Peupliers, grâce à la mise en place d'ateliers mieux-être, un Forum Prévention santé et un service favorisant les échanges et l'entraide. Cette association médiatrice en santé propose une réelle implication des habitants car les bénéficiaires de l'action deviennent des animateurs de l'action. Le SPS de Lille est en lien avec l'association. La subvention portera essentiellement sur les personnes âgées et les 18-25 ans.	

DT Avenir01	DT Avenir01	ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL EDOUARD BANTIGNY	Un parcours santé par et pour les habitants !	0 €	31.800 €	16.000 €	7.000 €	6.800 €	29.800 €	29800	L'action s'adresse à environ 65 personnes en situation de précarité (personnes allocataires du RSA, jeunes dits "invisibles", personnes en situation de handicap, personnes âgées ou isolées). L'action consiste à réaliser une fresque murale avec des personnes en situation de précarité résidant Landrecies, à fabriquer des équipements de parcours santé à partir de matériaux recyclables en s'appuyant sur d'autres expériences menées sur le territoire, à accompagner le public en précarité dans un parcours de santé, avec des étapes comme réalisation de bilans santé, rencontre avec des professionnels de santé, à organiser des temps d'accompagnement collectif des personnes pour les amener à être des habitants promoteurs du parcours santé auprès de leurs pairs, animé par des intervenants, et à faire découvrir aux public cible de nouvelles activités à pratiquer comme la marche nordique, la sophromachie, l'utilisation des équipements du parcours santé, pour donner le goût de prendre soin de soi. Il s'agit d'une action globale et complète qui engage l'ensemble des acteurs de la Commune et des habitants. Il convient de faire de l'environnement des habitants un parcours de santé. Une réduction de 2000€ de la subvention liée à la fresque est proposée pour équilibrer la participation du Département par rapport à celle de la Commune.
DT Avenir02	DT Avenir02	Association d'Education et de Prévention (AEP)	Psychologue de rue	0 €	180 000 €	17.100 €	17 200 €	19 000 €	53 300 €	53300	L'action consiste à aller au-devant des jeunes et des habitants, à animer avec les éducateurs un atelier collectif et à proposer des temps d'écoute. Bien qu'une grosse proportion de l'action soit individuelle, l'intérêt de l'action est indéniable. Le porteur de projets est encouragé à demander une subvention complémentaire à la MILDECA.
DT Avenir03	DT Avenir03	ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX DE DOUAI	Je garde le moral malgré la Covid avec les Centres Sociaux	0 €	40 707 €	14 000 €	13 000 €	13 000 €	40 000 €	40000	L'action s'adresse à environ 150 habitants des 5 quartiers couverts par l'Association des Centres Sociaux de Douai : Faubourg d'Esquerchin, quartier en ville et les 4 autres territoires (Faubourg de Béthune, Résidence Gayant, Dorignies et Frais-marais) sont des QPV avec des indicateurs de précarité globale élevés. L'action se déroule en 3 étapes : Veille et mobilisation du public, puis communication bienveillante et enfin Espaces de soutien et d'expression avec l'animation de groupes de parole et d'ateliers d'expression et de gestion des émotions. L'idée est dans un premier temps de regrouper les personnes vulnérables, isolées et en souffrance pour ensuite en fonction des besoins leur proposer de participer aux espaces de soutien et d'expression et/ou de les orienter vers des structures de santé adaptées voire spécialisées. Toutefois, le repérage, le maintien du lien dans les périodes de "crise" (confinement par exemple) et la mobilisation sur des ateliers collectifs sont mis en œuvre tout au long du projet. Il en est de même pour la veille informationnelle et la communication en direction des habitants (mesures barrières, vaccination...).
DT Avenir04	DT Avenir04	Association des Centres Sociaux de Douai ACSD	Santé vous bien avec les Centres Sociaux	0 €	48 141 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	36 000 €	36000	L'action est pertinente au regard du contexte actuel. Le fait que celle-ci soit portée par les 5 centres sociaux de Douai est également opportune. L'action s'adresse à environ 150 habitants des 5 quartiers d'implantation des centres sociaux de Douai et de leurs zones d'influence respectives. 4 de ces quartiers sont des QPV et un est placé en veille. Cette action répond aux difficultés de santé et au diagnostic de territoire, elle vise la prévention des maladies cardiovasculaires, diabète et obésité dans une perspective plus globale. Ce projet est travaillé en lien étroit avec les SPS, PIPLE et UTPAS et s'inscrit dans un maillage partenarial local élargi. Un effort particulier est porté pour recruter les public cibles du Département dans une logique de renouvellement.
DT Avenir05	DT Avenir05	Association Magdala	Groupe santé	36 000 €	42 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	36 000 €	36000	En résumé il s'agit ici d'un projet d'empowerment, en lien avec les problèmes réels de santé des habitants. L'action s'adresse à environ 966 personnes en situation de précarité (avec une majorité d'hommes environ 60%) allocataires du RSA, de l'AAH, ARE ou sans ressource. Très complète et exemplaire, l'action consiste à préparer le Forum santé annuel, des séances collectives de gestion du stress, des séances de pédagogie, de rendez-vous avec l'association Handi-déjante, d'accompagnement dans les démarches d'accès aux soins, organiser de l'activité physique, des dépistages, des actions collectives sur divers sujets de santé et des orientations vers le soin et notamment en collaboration avec le SPS de Lille.
DT Avenir06	DT Avenir06	Association Nord Escaldun	Devenir acteur de ma santé. Mon corps et son fonctionnement	0 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	9 000 €	9000	L'action consiste à la mise en place d'ateliers visant à découvrir le corps et son fonctionnement, à découvrir des moyens simples qui aident à améliorer la santé et à impliquer les habitants dans la conception, la mise en œuvre, et l'évaluation de chaque étape. Un accompagnement d'expertise est prévu pour travailler la méthodologie de projet. Le porteur est invité à se rapprocher du SPS pour l'orientation des usagers et le développement du projet.
DT Avenir07	DT Avenir07	association Resto	changer pour mieux être	30 000 €	36 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €	30000	L'action s'adresse à environ 300 personnes adultes obèses ou en surpoids en situation de difficulté sociale et ou d'isolement. Le public est recruté en fonction du score de positionnement social. Le public au RSA n'est pas exclu mais il sera chiffré dans l'évaluation. L'objectif général est de prévenir les conséquences de l'obésité chez les personnes en situation de précarité sociale, grâce à des séances collectives sur l'activité physique et l'alimentation et à un suivi au long cours.
DT Avenir08	DT Avenir08	BANQUE ALIMENTAIRE DU NORD	La Débrouille Culinaire	18 000 €	30 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €	30000	L'avis est très favorable car l'action est globale et complète. L'action est difficilement maintenue pendant la crise sanitaire mais l'association a trouvé de nouveaux moyens pour maintenir un certain nombre d'actions. Il s'agit d'aider les bénéficiaires à sortir de leur quotidien grâce à la convivialité, le partage, l'écoute et faire en sorte que les bénéficiaires renforcent leurs connaissances nutritionnelles ou le besoin du "mieux manger" (point de rencontre et renforcer leur connaissance) au travers d'ateliers cuisine, des informations saisonnières accompagnées de recettes et des "trucs et astuces" en cuisine, tout en développant l'usage des nouvelles technologies pour animer les ateliers en mode virtuel.
DT Avenir09	DT Avenir09	CANAL SAMBRE AVENNOIS Média : radio CANAL FM	Radioscopies, ma santé mon territoire	45 000 €	45 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	45 000 €	45000	L'action s'adresse à environ 25 900 auditeurs/jours que compte Canal FM (sondage Médiamétrie Médialocal septembre 2019 - juin 2020). Le cœur de cible de la radio est : 25/49 ans, sa cible élargie touche les 15/65 ans quelque soit la catégorie socio professionnelle et la zone géographique. L'objectif est de réduire les inégalités sanitaires, sociales et territoriales sur l'arrondissement d'Avranches-sur-Helpe et lever les freins et les peurs pour faciliter l'engagement dans une démarche de soins précoce et durable. Grâce au média de la radio, la diffusion de "Radioscopies" se décline à l'antenne sous forme de magazines et de chroniques. Une chronique courte et quotidienne (2 minutes maximum) et un magazine "Radioscopies" hebdomadaire. L'action répond à un besoin d'un public en difficulté d'accès aux soins.

DTMRT : Métropole Roubaix- Tourcoing	CCAS de TOURCOING	Restaurant Convivial	30 000 €	45 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	45 000 €	45 000 €	L'action s'adresse à environ 60 adultes d'un public mixte, bénéficiaire des minima sociaux, RSA, sur l'ensemble de la DTMRT. Elle consiste à accueillir chaque jour les personnes en utilisant la préparation d'un repas comme levier pour favoriser la relation de confiance et apporter des informations pour un accès à la santé, à l'emploi, à la culture, aux loisirs. L'action s'inscrit réellement dans le partenariat de la DTPAS et elle est évaluée régulièrement par les bénéficiaires. Elle apporte une réelle plus-value pour les bénéficiaires.	45000
DT Valenciennes	CCAS de Valenciennes	La santé dans tous ses états	15 000 €	15 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €	15 000 €	L'action s'adresse à environ 80 personnes avec une attention particulière portée sur les personnes vulnérables telles que les allocataires du RSA, socle et les personnes en situation de handicap, mais aussi les bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS, AAH...), le public des actions collectives du C.C.A.S. (ex. Jardins du Cœur : notamment sur la mise à jour des vaccinations). L'objectif est de favoriser l'accès aux soins et à la prévention des publics en grande précarité, vulnérables aux risques de maladie, en les mobilisant sur des parcours de santé. Pour ce faire, le CCAS organisera des ateliers santé collectifs, de bilans de santé et d'accès à la vaccination par le suivi des soins mais aussi le suivi social des plus vulnérables. Il animera des ateliers santé collectifs avec le Service de Prévention Santé et la Caïse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut et proposera les accompagnements qui découleront de ces ateliers. Le CCAS favorisera également le lien, alimentation-santé des habitants par l'organisation de Tables solidaires.	15000
DT Cambresis	CCAS de Caudry gestionnaire du CHS	Clés à chacun pour prendre soin de soi	0 €	13 419 €	4 400 €	4 400 €	4 400 €	4 400 €	13 200 €	13 200 €	Cette nouvelle action s'adresse à environ 80 adultes en grande précarité, à qui sont proposés des soins esthétiques, des ateliers de sports et de relaxation, des ateliers nutrition/cuisine et des mini-conférences-débats-projections sur différents thèmes (nutrition, santé sexuelle, addictions...). L'action a été co-construite avec les bénéficiaires. Le SPS est bien identifié comme partenaire. Cette action est particulièrement complémentaire aux actions du SPS. Le projet est réaliste et très bien construit.	13200
Département (soit plus de 3 DT)	CEDRAGIR	Renforcer les compétences psycho sociales des enfants en soutenant leurs parents	0 €	31 500 €	10 500 €	10 500 €	10 500 €	10 500 €	31 500 €	31 500 €	L'action s'adresse à environ 115 parents d'enfants de moins de 16 ans et 15 enfants, pour lesquels sont proposés des groupes d'échanges et d'informations sur l'adolescence, des groupes sur l'impact de la séparation parentale sur l'enfant, des séances annuelles sur la gestion du stress, des rencontres sur l'usage des écrans et des séances d'atelier "comment favoriser l'estime de soi de l'enfant ?". Le constat est pertinent, le rôle des parents en qualité de premiers éducateurs à la santé et promoteur des compétences sociales cognitives et émotionnelles est rappelé à raison. Le projet de développement des compétences parentales répond en outre à une nécessité et à un besoin à l'ordre du jour.	31500
Département (soit plus de 3 DT)	CEDRAGIR	groupe de parole	12 000 €	9 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	9 000 €	9 000 €	L'action s'adresse à environ 25 parents de jeunes âgés de 16 à 25 ans dont ceux engagés dans des conduites de consommation à risque ou conduites addictives, afin de renforcer les compétences parentales contribuant au renforcement des compétences psychosociales du jeune et son pouvoir d'agir sur sa santé et son bien-être. Le projet concerne la double problématique (parentalité et addictions). Les intervenants qui animent les ateliers (actions collectives) sont issus d'ARPEJ et du CSAPA de CEDRAGIR. Le projet s'adresse aux jeunes consommateurs de 16 à 25 ans, ce qui pose la question de l'accompagnement parental des jeunes adultes majeurs (au delà de 18 ans).	9000
DT Avesnois	Centre Hospitalier du pays d'Avesnes	Prévenir les conduites à risques liées à la consommation de substances addictives	0 €	20 000 €	6 700 €	6 600 €	6 600 €	6 600 €	19 900 €	19 900 €	La subvention porte exclusivement sur la partie collective. L'action s'adresse à environ 3000 personnes. Le centre hospitalier organisera des ateliers ludiques centrés sur une approche de réduction des risques afin de mettre la personne au centre d'un dispositif de prévention (pour sa propre personne et son entourage). Il proposera des mises en situation pour aider à réagir face aux conduites à risques (diffusion de séquence filmées, jeux de rôle, expression libre et questions/réponses en fonction des attentes du public cible et des professionnels du secteur social sur la problématique liée aux conduites à risques, approche de la relaxation en autonomie, approche sur la confiance et l'estime de soi).	19900
DT Cambresis	Centre Social Animation Jeunesse Rurale (AJR)	Ma santé en ruralité, agir pour soi mais pas que...	0 €	20 460 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	12 000 €	12 000 €	L'action répond à un réel besoin du territoire en lien avec l'action financée par l'ARS. Le SPS est partie prenante du projet. L'expertise du service d'addictologie est partagée avec le territoire. La subvention porte exclusivement sur la partie collective. L'action s'adresse à environ 120 personnes avec une attention particulière aux publics vulnérables jeunes et adultes éloignés de leur parcours santé. Des permanences d'accueil et d'accompagnement individuel leur sont proposées ainsi qu'un forum santé "littérat" en milieu rural, des temps d'information autour des troubles liés aux DYS et des rencontres, ateliers et animations autour de la santé et du bien-être.	12000
DTMRT : Métropole Roubaix- Tourcoing	Centre Social Bourgoigne	Espace Bien être	15 000 €	32 500 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €	15 000 €	Le centre social est reconnu par les partenaires et le public pour la qualité de ces actions. La subvention porte uniquement sur les intervenants extérieurs. L'action s'adresse à environ 60 personnes, majoritairement des femmes, bénéficiaires du RSA, des Restos du cœur ou isolées. Il s'agit d'organiser un Café santé, une permanence santé, un atelier socio-esthétique, un atelier sophrologie, un atelier diététique, des séances d'activité physique et des actions "hors les murs" pour sensibiliser et recréer du lien social.	15000
DTMRT : Métropole Roubaix- Tourcoing	Centre social de l'Hommelet	Corps, Santé, Bien-être et prévention	0 €	30 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €	15 000 €	La subvention porte sur les prestations des intervenants extérieurs en lien avec la santé. L'action s'adresse à environ 40 jeunes de 11 à 16 ans (soit 20 jeunes) dont les parents sont majoritairement issus d'un quartier prioritaire et bénéficiaire des minima sociaux. Il s'agit également d'inclure leurs parents (20 parents). L'objectif est de prévenir les conduites à risques liées à la sexualité et aux addictions virtuelles pour un public jeune de moins de 16 ans. Le centre social mettra en place des visites de lieux ressources (Maison des ados, planning familial...), des actions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, des actions liées à la prévention des addictions virtuelles, des temps de création artistique avec un art-thérapeute pour faciliter la libération de la parole, des ateliers groupe de parole et d'échanges d'expériences à destination des parents via un art-thérapeute. Enfin, ils réaliseront un document recensant les "partenaires mobilisables" en cas de difficultés.	15000

DTML : Métropole Lille	Centre Animation Loisirs (CAL) Docteur NUYS	Ma santé c'est Capital I	0 €	14 320 €	4 000 €	3 000 €	3 000 €	10 000 €	10000	L'action s'adresse à environ 40 adultes en situation de vulnérabilité et prioritairement allocataires du RSA. L'objectif est de réduire les inégalités de santé en favorisant l'accès aux droits et aux soins par la prise en compte de la situation globale de la personne et en proposant des actions collectives en prévention santé consistant à organiser des temps de rencontres et d'échanges avec la CPAM sur l'accès aux droits et aux soins, proposer des bilans de santé accompagnés, orienter vers le SPS pour des accompagnements santé individuels, mettre en place des ateliers gestion du stress et des émotions, des ateliers de fabrication de produits naturels et sains, des séances de socio-esthétique et enfin proposer des petits déjeuners santé autour de thématiques choisies avec le public. Le centre social a établi un partenariat fort avec les UTPAS et le SPS. Les allocataires du RSA fréquentent déjà le centre. Le partenariat est riche et pertinent. L'avis est favorable pour un financement des interventions extérieures. Le montant des salaires paraissant surévalué, une réduction de la subvention est proposée.
DT Cambresis	Centre social Familles rurales	Les clés d'une bonne santé	21 000 €	24 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	21 000 €	21000	L'action s'adresse à environ 380 personnes auxquelles sont proposés des ateliers divers et adaptés en fonction des âges et des caractéristiques du public. Les objectifs visés sont les suivants : Renforcer la notion de prévention santé auprès de la population de la petite enfance au seniors, soutenir les populations vulnérables dans leurs démarches de soins, favoriser la pratique d'activités physiques de la population, favoriser le lien social. Le SPS apprécie beaucoup l'intervention de l'association et collabore efficacement. L'action est pertinente et répond aux besoins de la population.
DTML : Métropole Lille	Centre Social Fiers Sart	"Ma santé émoi ! et moi ? et moi ?"	0 €	45 282 €	4 200 €	4 200 €	4 200 €	12 600 €	12600	En 2020, les actions ont eu lieu mais de moindre mesure en raison de la crise sanitaire (sauf pour l'atelier marche et l'accompagnement au centre de santé). L'impact est fort sur les publics, notamment en raison d'une absence de réseau et d'opérateurs permettant des activités. La mobilité est un frein important sur le territoire. Initialement, le projet s'adressait à environ 180 personnes soit d'une part des adultes allocataires du RSA, AAH isolés ou non, des parents en difficultés sociale/économique suivis et accompagnés par les travailleurs sociaux (les assistantes sociales, référentes RSA) et des personnes âgées isolées ou non en perte d'autonomie, mais aussi des jeunes de collage. L'action sera subventionnée uniquement pour le public adulte qui bénéficiera de séances sur les compétences psychosociales et de bien-être, ainsi que de séances "Meux se connaître pour avancer" animées par l'association PRISME avec ses psychologues. En 2021 : Mise en place du printemps de la Santé du 22 Mars au 17 Avril 2021 : * Chaque semaine est consacrée à un thème : l'endométriose, le sommeil et le bien-être, les émotions, la Santé & le développement durable. * Une journée de "Check up Santé" à la Salle Concorde sur la thématique "Re-prends soin de sa Santé".
DT Avesnois	Centre socio culturel de Fournies	PAC Ados (Prévention Addictions Conduites)	0 €	15 720 €	4 200 €	7 400 €	2 100 €	13 700 €	13700	L'action s'adresse à environ 60 jeunes de 11 à 25 ans (public secteur jeunesse) et parents de jeunes pré-ados/ados. L'objectif est d'informer et renforcer les connaissances, des jeunes, des parents en matière de santé (actions de sensibilisation autour des divers addictions écrans, consommation tabac, alcool, drogue), et de développer chez les jeunes leurs connaissances sur les différentes formes d'addictions afin d'éviter et/ou de cadrer leur consommation. L'action consiste à organiser une journée événementielle "Fournies Games Days", des temps d'échanges entre jeunes et parents durant les périodes de vacances scolaires, un atelier vidéo en lien avec la campagne "la Belle Histoire" afin de créer des supports de prévention avec les jeunes à destination des jeunes, et enfin des animations autour de la confection de cocktail sans alcool. Le territoire est prioritaire par rapport aux besoins des publics relevant de la protection mais l'action n'est pas une réponse adéquate aux problématiques de ces publics. C'est pourquoi un soutien méthodologique par Epicéa est proposé.
DTMRT : Métropole Roubaix- Tourcoing	CENTRE SOCIAL FRESNOY MACCELLERIE	SPORT TOI BIEN III	0 €	42 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	21 000 €	21000	L'action s'adresse à environ 120 jeunes habitants du quartier, âgés de 16 à 25 ans, pour qui seront proposés des séances autour de l'alimentation et la promotion de l'activité sportive ainsi que des ateliers et des débats, projection de films autour des addictions (nouvelles drogues, écrans, tabac...).
DT Valenciennes	ACSRY gestionnaire du centre sociales Florilles Marly	"JE PENSE A MOI, J'AGIS POUR MA SANTÉ"	8 000 €	33 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	33 000 €	33000	L'action s'adresse à environ 90 familles, pour lesquelles il s'agira de favoriser la prévention et l'accès aux soins pour les familles du territoire. Le centre social organisera un calendrier de rencontres thématiques avec le Service de Prévention Santé de Valenciennes. Les thématiques évolueront en fonction des demandes mais aussi à partir du jeu de la santé pour recueillir leurs besoins et attentes, le tabac, ses effets et l'aide à son arrêt, idem avec l'alcool, le suivi médical et le dépistage. Un temps sera prévu pour échanger sur la pandémie. Des activités contribuant à un bien-être physique et moral seront proposées (indispensables dans la prévention des maladies cardio-vasculaires). Enfin, les familles seront accompagnées pour la réalisation de bilans de santé, prise de rendez-vous chez des spécialistes, etc. Le SPS collabore régulièrement avec le centre social en question.
DT Douaisis	CCAS de Pequencourt (gestionnaire du centre social Françoise Dolto)	Mon parcours santé	0 €	90 020 €	9 500 €	9 500 €	9 500 €	28 500 €	28500	L'action s'adresse à environ 60 habitants Pequencourtois vulnérables. Elle consiste à faire intervenir des professionnels de santé sur des thématiques spécifiques, accompagner les habitants dans leur parcours de soin, proposer des temps d'information et d'expression sur le thème de la santé, orienter et accompagner les familles vers les structures compétentes en cas de nécessité (assistants sociaux de l'UTPAS, travailleurs sociaux de la Ville, CMP, clubs sportifs, hôpital, etc.). La formation et le travail de réseau ne peuvent être financés. La subvention porte sur les intervenants extérieurs liés à la santé et à la morté des frais généraux.
DT Cambresis	Centre Social saint- Roch	"Bien dans sa tête, bien dans son corps"	13 200 €	18 668 €	6 100 €	6 200 €	6 300 €	18 600 €	18600	L'action s'adresse à environ 10 personnes repérées par les travailleurs sociaux du territoire (AS d'UTPAS, Référents RSA, ou salariés du centre social), afin de leur permettre de développer un mieux-être, grâce à des actions qui favorisent le pouvoir d'agir dans des démarches d'insertion sociale et de santé. Des réunions collectives seront mises en place avec intervention de différents professionnels, (un diététicien nutritionniste, une socio-esthéticienne conseillère en image, éducateur spécialisé professeur de yoga atelier bien-être, avec la possibilité de faire intervenir d'autres professionnels si les besoins du groupe ressortent (planning familial, art thérapie,...)). Le projet est dynamique, et repéré par les UTPAS. L'action est pertinente.

DTML : Métropole Lille	centre social Salengro	Ma santé au quotidien	0 €	75 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	12 000 €	12 000	Il s'agit de promouvoir des actions de prévention santé, de favoriser les liens avec les partenaires médicaux du territoire, de mettre en œuvre des actions de santé et des actions de bien-être, de la Gym d'entretien, de la Marche, du Socio-esthétisme, de la Gym-cantine, des ateliers de cuisine, des Accueils Collectifs de Mineurs, de soutenir les familles dans leur démarche de santé. Le public n'étant pas suffisamment ciblé, il est demandé de cibler uniquement les allocataires du RSA et jeunes NEET (Not in Education, Employment or Training (" ni étudiant, ni employé, ni stagiaire ")). Leur collaboration est appréciée par les UTPAS. La subvention correspond au financement de la sophrologie, la diététicienne et la socio-esthéticienne.
DT Avesnois	Commune d'Avesnes sur Helpe, gestionnaire du Centre social Le Nouvel Air	Santé vous bien	19 500 €	28 782 €	8 300 €	8 300 €	8 300 €	8 300 €	24 900 €	24 900	L'action s'adresse à environ 100 personnes aux profils variés : jeunes issues de familles en situation socio-économique complexe, jeunes confiés aux services de l'ASE via certains dispositifs tels que EVA, jeunes MMA, familles accompagnées par des travailleurs sociaux, jeunes seniors en situations fragiles. L'objectif est de favoriser un mieux-être de la personne et/ou de la cellule familiale via la mise en place d'un accompagnement allant du collectif à l'individuel sur la thématique santé, au travers d'ateliers de sophrologie, des activités collectives positionnant les publics vers des réponses adaptées individuellement : bilan santé, dépistage. Le projet correspond à un diagnostic de territoire étayé. Il est réalisé au plus proche des publics géographiquement et au niveau des binématiques. Le centre social est bien repéré par les publics, par le SPS et les UTPAS. Il est proposé de financer uniquement les services extérieurs à hauteur de 8 300 € par an.
DTML : Métropole Lille	Centre socioculturel Simone Veil	Vie affective et sexuelle des adolescents	24 000 €	30 000 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	27 600 €	27 600	Né d'un travail partenarial entre le collège, les partenaires sociaux et l'UTPAS (suite à des problèmes très graves sur le quartier). L'action s'adresse à environ 60 jeunes et à leurs parents pour leur proposer un groupe de parole de parents, des échanges avec les jeunes, le théâtre d'intervention pour aborder la thématique du harcèlement. Chez les enfants, un travail sur la thématique de la vie affective et sexuelle, dont une journée dédiée à la thématique "Vie sexuelle et attractive". Le projet a donc été travaillé en partenariat avec l'UTPAS (SSD), le collège, les acteurs sociaux et le SPS (sexologie et médecin).
DTMRT : Métropole Roubaix-Tourcoing	Centres socioculturels Bellocentre et Phalampis	Sant'expression	0 €	37 412 €	8 000 €	10 000 €	12 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000	L'action s'adresse à environ 60 personnes en situation de handicap psychique et l'entourage familial (proche aidant notamment). Il s'agit de favoriser l'autonomie des adultes en situation d'handicap dans leur parcours de soins et contribuer à leur insertion sociale en place d'ateliers d'expression corporelle pour permettre à ce public de développer une confiance en soi et l'ouverture vers l'autre, grâce à des ateliers d'écriture et d'expression théâtrale dont l'objectif sera de favoriser l'expression de leurs difficultés sociales et en santé afin de mieux les accompagner vers les structures adaptées et des ateliers collectifs d'art-thérapie destinés à l'entourage familial pour favoriser l'expression de leurs propres besoins sociaux et/ou en santé. L'action est donc très complète. La structure a été accompagnée par Epidéc.
DTF : Flandres	Centre socio culturel Duiclé September	Bien être psychosocial des jeunes lillois	10 500 €	12 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	12 000 €	12 000	L'action s'adresse à environ 70 jeunes de l'Espace Jeunes et de Loon-Plage, leur seront proposés de participer à un jeu sur les conduites à risques, une exposition éphémère sur les conduites addictives, une Sexothèque (lieu ressource d'informations autour de la sexualité), des ateliers vidéo autour de clips "lutter contre" (support vidéo abordant diverses thématiques de santé : harcèlement, homophobie, sexualité, addictions...), de se rendre au Service Prévention Santé, de participer à un rallye santé dans la ville avec visite des lieux de santé, des soirées débat parents/adolescents, des séances d'art-thérapie, etc.
DT Avesnois	Centre social et culturel Guy Moquet	"Ma Santé /y tiens : j'en prends soin !"	0 €	46 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	21 000 €	21 000 €	21 000	L'action s'adresse à environ 40 personnes en situation de vulnérabilité sociale ou psychologique, allocataires du RSA, personnes en situation de Handicap, personnes en précarité monétaire ou sociale, familles accompagnées par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, hommes et femmes, de 17 à 80 ans, (jeunes en insertion, jeunes confiés aux services de l'ASE et sortis du dispositif, parents d'élèves du Collège, en lien avec le projet Ave 2 - " Tous accros -5.0 "). L'action consiste à informer et accompagner les usagers dans leurs démarches d'accès aux droits et aux soins grâce à des ateliers " Espace Ecoute ", des Cafés citoyens, des ateliers collectifs de prévention santé / bien-être en lien avec leurs besoins. Le public départemental est bien ciblé ainsi que l'accès aux soins. Le budget demandé ne correspond pas aux prestations effectuées ce qui motive le COTEC à restreindre le budget alloué.
DTML : Métropole Lille	Delta France Associations	Campagne de prévention et de réduction des risques contre le protoxyde d'azote auprès des étudiants	0 €	45 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €	30 000	L'action s'adresse à 15 associations étudiantes du territoire, soit 22 500 étudiants, qui iront dans 5 collèges et 5 lycées. 80% du public cible est âgé de 18 à 24 ans et 60% du public bénéficiaires est féminin. L'action consistera, dans un premier temps, à réaliser un état des lieux des tendances de consommation du protoxyde d'azote chez les 11-25 ans du territoire national, puis à réaliser une étude sur les tendances de consommation à travers la diffusion nationale d'un questionnaire ciblé. L'association favorisera la mise en réseaux et créera des synergies entre les différents acteurs de santé publique et jeunesse du territoire et déploiera la campagne auprès du public cible, à raison de 40 à 50 interventions : - Organiser des réunions d'échanges avec le public cible (collégiens/lycéens, les associations étudiantes), afin de définir les axes prioritaires par public, ces réunions peuvent être adaptées en visio-conférence. - Déployer des actions de sensibilisation et d'information auprès des étudiants : présentiels hors campus et dans les campus et organisation de réunion de sensibilisation, prévention et réduction des risques (animation d'un échange et prévention grâce à nos outils, adaptable en visio-conférence pour une formation spécifique avec l'intervention de professionnels de la prévention) - Déployer des actions de sensibilisation d'information à destination des collégiens/lycéens avec des outils de communication adaptés auprès des équipes pédagogiques et des parents; ateliers de sensibilisation et prévention d'1h-1h30 (possibilité de visioconférence et de mise à disposition d'ateliers pour le personnel enseignant)
DT Douaisis	EPISOL59	Faisons de la solidarité en Santé	30 000 €	45 000 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	4 500 €	4 500	La subvention porte uniquement sur les actions à destination des collégiens. Il s'agit d'ateliers collectifs autour de la santé et la nutrition, sur l'alimentation et petits budgets, l'alimentation en question, sucres et graisses cachés et les fruits et légumes de saison, autour du bien-être et l'estime de soi avec la socio-esthétique et une sophrologie. Le COPI n'a jamais eu lieu. L'évaluation ne permet pas de valider ce qui a été fait. L'opérationnel est reconnue mais manifestement, malgré la subvention 2018-2020, l'association a difficilement été menée. La subvention porte uniquement sur les interventions en sophrologie et socio-esthétique.
DTMRT : Métropole Roubaix-Tourcoing	Espace de Vie Saint Exupéry	Lever les freins pour se réapproprier sa santé	0 €	35 000 €	5 100 €	5 100 €	5 100 €	5 100 €	15 300 €	15 300	L'action s'adresse initialement à 100 personnes de tous-âges et toutes catégories sociales. Cependant, il est demandé au porteur de projet de réorienter son action exclusivement vers les jeunes, à qui seront proposés des séances de coaching, d'équithérapie et sophrologie. L'objectif est ainsi de permettre à ces jeunes d'acquiescer les connaissances et les compétences pour exprimer leurs désirs de changement dans leur comportement afin de lever les freins à l'accès aux soins ceci, pour finalement protéger et / ou améliorer leur santé.

DT Cambresis	Espace de Vie Sociale Association des Familles de busigny	Bien dans ma tête, mon assiette et mes baskets	18 000 €	33 000 €	6 200 €	6 200 €	6 200 €	6 200 €	18 600 €	18 600 €	L'action s'adresse à environ 50 personnes de Busigny, pour qui il est proposé de prévenir et accompagner les problématiques de surpoids, d'obésité et d'insuffisance pondérale améliorer l'estime de soi, lutter contre l'isolement social facteur accélérateur de la perte d'autonomie et orienter les individus les plus vulnérables vers le dispositif bilan de santé. Le projet consiste à mettre en place des ateliers, afin de développer l'estime de soi, connaître son corps, développer ses compétences personnelles, sociales et civiques, notamment par la formation aux gestes de premier secours. L'association a su s'adapter à la crise sanitaire et a proposé une action ajustée en vidéo. Le porteur de projet est invité à cibler vers une action spécifique en direction du public prioritaire du département (les adultes en situation de vulnérabilité) et non le public sénior et enfants (pour lesquels le porteur peut élarger à d'autres financements).
DTF - Flandres	Espace Santé du Littoral	Prévenir la santé des jeunes en insertion	0 €	21 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	21 000 €	21 000 €	L'action s'adresse à environ 15 jeunes de 16-25 ans à l'échelle de la Communauté Urbaine de Dunkerque, public dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle accompagnés notamment par Entreprendre Ensemble, l'école de la seconde chance. Il s'agit de jeunes engagés dans une mission de service civique mais également les jeunes ciblés et orientés par les référents jeunes de maison de quartier de l'agglomération. Dans l'objectif d'améliorer les connaissances des jeunes sur les risques liés aux consommations et les placer au cœur de leur prévention, des temps d'animation/de prévention collectifs sont proposés, notamment sous la forme de la réalisation d'un clip de prévention santé, de "bits de santé". Puis une approche individuelle complète l'action collective avec un temps d'accueil, d'information, d'orientation pour le public et leurs parents, un temps d'écoute et d'accompagnement psychologique sur la confiance en soi, l'estime de soi, mal être etc, mais également un temps d'accompagnement motivationnel pour le sevrage tabagique.
DT Avesnois	ESPACE VIE CANCER	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES MALADES DU CANCER	10 500 €	10 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	7 500 €	7 500 €	L'action est à destination d'environ 900 personnes non malades et malades du cancer. L'objectif est de promouvoir et accompagner la prévention, un facteur prédominant dans la lutte contre les inégalités sociales de santé sur le bassin de vie, canton de Fournies ou les indicateurs de santé sont au rouge. La majorité des activités de l'action relèvent d'une approche individuelle. Seuls le café bien-être, les actions de sensibilisation, et les activités physiques sont collectifs. C'est pourquoi la subvention est réduite par rapport à celle demandée. L'action rayonne sur tout le secteur qui est particulièrement découvert.
DT Avesnois	Familles Rurales Avesnois Mormal	Bien être et valorisation des familles en milieu rural	66 000 €	75 000 €	8 000 €	8 500 €	8 500 €	8 500 €	25 000 €	25 000 €	L'action s'adresse à environ 90 personnes représentées de la façon suivante : RSA : 38.89 %, Allocation chômage : 1.39 %, Salariés à temps plein : 11.11 %, Salariés à temps partiel : 1.39 %, AAH : 12.50 %, Retraités : 33.33 %. L'objectif est de donner les moyens aux familles vulnérables d'être acteur de leur santé globale. Cela passe par les activités ci-dessous : - Les activités de rupture d'isolement : ateliers créatifs, chorale, jardinage, massage, socio-esthétique, groupes de parole. - Les séances d'accès aux soins et à la prévention santé : le Service de Prévention Santé interviendra sur 4 séances pour promouvoir leur dispositif d'accompagnement et d'information à la prévention santé auprès des nouvelles familles orientées, permettre aux familles de bénéficier d'un accompagnement, proposer l'accès à un bilan de santé et l'orientation si nécessaire vers un professionnel de santé. Une sensibilisation relative à la vaccination, au dépistage du cancer du sein et colorectal sera réalisée. - Les séances sur l'alimentation : intervention d'experts en nutrition, dégustation d'un repas, ateliers culinaires. Il s'agit donc d'un projet de santé globale répondant à des objectifs précis et réalisables.
DTF - Flandres	Groupe Pascal	Un temps pour ma santé	6 000 €	7 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	7 500 €	7 500 €	L'action s'adresse à environ 70 adultes bénéficiaires des dispositifs du CCAS de Bourbourg dont en priorité les bénéficiaires du RSA. Elle consiste à mener 2 sessions par an de 6 séances de développement des compétences psychosociales (représentations de la santé, repérage des liens et moteurs à la mobilisation de chacun sur sa santé, valorisation des évolutions favorables...) pour chaque groupe de personnes suivies.
DTF - Flandres	Groupe Pascal	L'usage des écrans	18 000 €	27 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	27 000 €	27 000 €	L'action s'adresse à environ 840 enfants et jeunes, parents, du milieu ordinaire ou du milieu du handicap ainsi que des jeunes de l'ASE et les parents et les jeunes de 16-25 ans en insertion. Il s'agit d'organiser des rencontres avec ces jeunes afin de favoriser les comportements favorables à la santé, de favoriser le développement des compétences psychosociales dans une perspective de prévention précoce des conduites à risques et d'éducation pour la santé, et de développer les compétences parentales valorisant les facteurs de protection dans leurs modes éducatifs et contribuant au développement harmonieux de l'enfant et de l'adolescent.
DTML - Métropole Lille	LADAPT	Le travail c'est la santé. Tout faire pour la préserver.	0 €	38 123 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	24 000 €	24 000 €	L'association s'engage à développer le temps accordé à l'accompagnement des parents et à cibler davantage les foyers de l'ASE. L'action s'adresse à environ 30 personnes accompagnées par l'ESAT hors murs et en situation de handicap psychique stabilisé. Avec une orientation ESAT, elles sont suivies par un CMP ou un psychiatre libéral. Elles mènent une vie autonome et souhaitent reprendre une activité professionnelle en milieu ordinaire. Au 14 décembre 2020 l'ESAT hors murs accompagnait 23 usagers dont 78.2% de célibataires, 82.6% de personnes en logement autonome, 21.7% avec enfant(s). L'objectif est de promouvoir une bonne hygiène de vie afin de favoriser le bien-être des personnes accompagnées, grâce à des modules d'hygiène de vie, alimentation, activité physique et socio-esthétique et relaxation. Cette structure travaille déjà avec le SPS et les projets sont maillés avec les acteurs du territoire. Les résultats de leurs actions sont probants. Les usagers sont acteurs du projet et présents dans les évaluations.
Département (soit plus de 3 DT)	Médecins du Monde	Accès aux soins pour les populations exilées en transit sur le littoral	21 000 €	21 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €	21 000 €	21 000 €	L'action présente de nombreux points forts et répond incontestablement à des besoins de la population, notamment migrante. L'action est complémentaire aux activités des Services Départementaux. L'année 2020 fut une année très intense, avec un contexte d'intervention en constante évolution, tendu et la gestion dégradée marqué notamment par la crise sanitaire (pandémie de covid-19). Pour autant, malgré le départ de nombreux bénévoles (personnes à risque), l'équipe bénévole s'est renforcée petit à petit et tournée (par visioconférence) tout au long de l'année, afin d'assurer un socle solide d'activités régulières. L'équipe s'est également fortement mobilisée afin de dénoncer les conditions de vie indignes dans lesquelles vivent les personnes exilées sur le littoral. L'équipe a su adapter ses interventions dans le respect des mesures sanitaires afin de répondre au mieux aux besoins de santé des exilés. Enfin, la consolidation de plusieurs partenariats (ADIS, Art Refuge) ont permis le renforcement des compétences de nos bénévoles et l'élargissement des champs d'activités.

DT Douaisis	Mission Locale du Douaisis	Accompagner pour prendre soin de sa santé	0 €	58 932 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	33 000 €	33 000 €	L'action s'adresse à environ 50 jeunes âgés de 16 à 25 ans en insertion, accompagnés par la MID. Elle consiste à communiquer autour des actions mises en place au sein de la MID et auprès des partenaires externes, à proposer un accompagnement collectif vers le bilan de santé de la CPAM, des actions de prévention autour des soins dentaires, des ateliers comprenant un rallye pédestre et ateliers sur les compétences psychosociales et de la gestion du stress, un travail avec la Compagnie de théâtre "La Belle histoire" afin de réaliser de 2 pièces de théâtre : "Une autour du harcèlement et l'autre autour de la vision du handicap, et de ses conséquences sur la santé et l'insertion professionnelle. Il est proposé de financer uniquement les charges de personnel extérieurs ainsi que les frais généraux.	30000
DT Valenciennes	Mouvement Vie Libre CD Nord	Accompagner des personnes en souffrance avec l'alcool sur le Valenciennes	75 000 €	90 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	90 000 €	90 000 €	L'action s'adresse à environ 50 adultes vulnérables ayant un problème lié à une addiction (entourage compris), originaires du secteur du Valenciennes et du Denais. Elle consiste à accueillir, informer, orienter et accompagner toute personne en souffrance avec l'alcool sur les secteurs du Valenciennes, pour que le bénéficiaire prenne en main son parcours de santé et construisse au fil des années un équilibre visant son mieux-être. Le collectif a été difficilement maintenu suite à la crise sanitaire, mais le contact a été maintenu avec les personnes accompagnées par visio. Cette action est très appréciée des UTPAS et SPS. En 2020, l'association a effectué 145 visites à domicile dont 80% en QPV (195 VAD en 2019). Avec la crise sanitaire, les lieux collectifs ont dû fermer mais l'association a maintenu des liens par visio et téléphonique. 21 femmes et 37 hommes ont été accompagnés en 2020 soit plus que les 50 prévus.	90000
DTF : Flandres	Mouvement Vie Libre CD Nord	Accompagner des personnes en souffrance avec l'alcool en Flandres	120 000 €	150 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	42 000 €	126 000 €	126 000 €	L'action s'adresse à environ 50 personnes majeures, en souffrance avec l'alcool, originaires du secteur de la Flandre Maritime et Intérieure, avec comme priorités les publics jeunes et les publics fragilisés (bénéficiaires du RSA, personnes éloignées des services de santé). L'action consiste à participer à des actions collectives de prévention santé, à relancer les points d'accueil et à co-organiser et développer (avec le service de prévention santé de Flandre Intérieure, l'UTPAS de Balieul Merville et EPICGA du Département du Nord) un collectif de professionnels ayant pour objectif de donner une dynamique visant à inviter la population de Merville à prendre sa santé en main. Cette démarche s'inscrit dans la logique du Développement Social Local (DSL). L'action présente un réel intérêt pour le territoire des Flandres. Les services du Département font régulièrement appel à l'association. Les bénévoles sont vraiment impliqués. Cette association est la seule sur le territoire.	126000
Département (soit plus de 3 DT)	Médecins Solidaires Lille (MSL)	Accès aux soins des personnes en situation de grande précarité	30 000 €	60 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €	30 000 €	L'action présente de nombreux points forts et répond incontestablement à des besoins de la population, notamment migrante. L'action est complémentaire aux activités des Services Départementaux. L'action a été menée en 2020 malgré la crise sanitaire. L'action de MSL s'est poursuivie avec l'embauche d'une infirmière à plein temps. 4 372 patients ont bénéficié de soins ou d'un accompagnement, les autres personnes ont été orientées vers les structures adaptées. Les infirmières bénévoles ont réalisé 1 725 actes (+12% par rapport à 2018). Les patients de MSL constituent un public jeune, la majorité entre 18 et 29 ans et 26% des patients sont mineurs. Sur les 90 nationalités accueillies à MSL, le pays le plus représenté est la Guinée à 18%. Le nombre de patients venant de l'Afrique subsaharienne continue à augmenter, 40% en 2018. 86% des patients ont un logement précaire : 11% à la rue, 19% en tente, caravane ou squat, 35% sont hébergés dans leur famille et 21% dans des centres d'accueil hébergés.	30000
DT Douaisis	Plateforme Santé Douaisis	Espace Prévention Santé pour tous	0 €	119 106 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	60 000 €	60 000 €	L'action s'adresse à environ 100 habitants du Douaisis avec une attention particulière pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les personnes en situation de handicap, les jeunes en insertion et les allocataires du RSA. Elle consiste à diffuser de la communication aux structures du Douaisis, à constituer des ateliers sur l'alimentation, l'activité physique, la gestion du stress/bien être. La subvention correspond aux actions collectives et non à l'accompagnement individuel. Les achats de matériels et fournitures ont également été soustraits de la demande. L'action correspond à une action de santé communautaire.	60000
DTF : Flandres	Prévention Vasculaire Littoral Flandre (PREVAL)	PREVAL' Jeunes	15 000 €	60 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	45 000 €	45 000 €	L'action s'adresse à environ 130 personnes (65 enfants et 65 parents, et/ou des éducateurs accompagnant les jeunes en foyer). L'association accompagne également les parents de ces jeunes afin d'insister sur l'implication familiale et d'éviter de stigmatiser l'enfant. Il est à souligner que le jeune public est de plus en plus composé d'enfants en foyers (types MECS) mais également des enfants en situation de handicap (Papillons Blancs). Cette action répond tout à fait aux problématiques de surpoids et d'obésité des jeunes et des adolescents. 65% de ceux-ci sont en grande précarité. L'action s'appuie concrètement au aussi sur les familles et les éducateurs qui sont partie prenante.	45000
DTML : Métropole Lille	Siel Bleu	NutriSiel et Handicap	0 €	53 625 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	39 000 €	39 000 €	L'action s'adresse à des personnes en situation de handicap faisant partie d'une structure sans hébergement type ESAT, Foyer de vie, Accueil de jour, soit 5 établissements : 3 ESAT + 2 UNAPEI. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie et la condition physique des participants afin de lutter contre les effets néfastes de la sédentarité et du handicap, d'utiliser la pédagogie de la réussite pour amener les personnes à se sentir à nouveau "capable de..." et stimuler leur potentialité afin d'aller vers une meilleure estime de soi, établir des liens sociaux (séances de groupe, temps d'échange...) et enfin proposer des actions sur la diététique et accompagner les personnes grâce à la complémentarité entre Activité Physique Adaptée et Alimentation. Il s'agit donc d'un projet novateur s'adressant à un public en situation de handicap. La subvention est versée uniquement pour le territoire du Valenciennes.	39000
DTML : Métropole Lille	TEMPS FORT	Accompagnement psychosocial à la remobilisation, à la prise en compte de la santé et à l'insertion	69 000 €	119 616 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	69 000 €	69 000 €	L'action vise 105 jeunes (16-25 ans) présentant une problématique psychologique, en difficulté dans leur insertion socio-professionnelle, ou mineurs non accompagnés, ou jeunes majeurs à l'issue de leur prise en charge par les services sociaux de l'aide sociale à l'Enfance, EVA. Elle consiste à proposer des entretiens individuels réguliers associés à des ateliers et des rencontres-débats. Le projet est construit, bien renseigné, le partenariat y est riche. Ce dispositif rencontre un franc succès, notamment au niveau des UTPAS. Cette action répond à un besoin repéré au niveau du public prioritaire du Département.	69000

DTML : Métropole Lille	DTML : Métropole Lille	VILLE DE LILLE	Les ambassadeurs-drices santé	36 000 €	132 700 €	18 600 €	18 700 €	18 700 €	56 000 €	L'action s'adresse à l'ensemble des lillois en difficulté sociale et/ou de santé , les personnes isolées et /ou en précarité , les " invisibles " . Elle a pour objectif de former les habitants pour leur permettre de devenir des ambassadeurs de santé , les accompagner dans leur démarche de sensibilisation des pairs, pour promouvoir le droit et l'information des usagers afin de développer les dépistages, repérer orienter et développer des actions autour de la souffrance psy et favoriser la lutte contre le refus de soin et le non recours aux droits grâce à la formation et à l'intervention d'habitants nommés " ambassadeurs santé " .	56000
TOTAUX				955 700 €	3 182 886 €	657 000 €	657 000 €	657 000 €	1 971 000 €	L'action présente un réel intérêt en s'adressant aux invisibles grâce au pair à pair.	197 000

2.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303021-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Adoption dans le cadre des missions de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de deux conventions entre 5 départements des Hauts-de-France pour le financement de 2 études épidémiologiques

à partir des bilans de santé.

Vu le rapport DEFJ/2021/47

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions constitutives d'un groupement de commandes entre les Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, pour la réalisation de deux études, dans les termes des projets joints au rapport (annexe 1) ;
 - d'attribuer une participation financière au Département du Pas-de-Calais d'un montant de 150 000 € pour l'étude relative à l'harmonisation des bilans de santé en école maternelle ;
 - d'attribuer une participation financière au Département de la Somme d'un montant de 60 000 € pour l'étude visant à améliorer l'articulation des professionnels de PMI et de médecine de ville à travers l'analyse des certificats de santé du 8ème jour, 9ème mois et 24ème mois.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 54.

Pour la présente délibération, 58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303394-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Adoption dans le cadre des missions de Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'une convention de collaboration entre l'INSERM et le Département relative à l'enquête nationale périnatale

2021.

Vu le rapport DEFJ/2021/47

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de collaboration entre l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et le Département du Nord relative au versement d'une contrepartie financière forfaitaire de 18 662 € pour indemniser les sages-femmes du Département du Nord participant à l'enquête nationale périnatale 2021, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 54.

Pour la présente délibération, 58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302980-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 25 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : ajustements de l'Appel à projets de l'Insertion à l'Emploi 2019-2021, soutien au dispositif d'intervention sociale en

gendarmerie ou commissariat

Vu le rapport DIPLE/2021/120

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à la majorité:

- d'attribuer les subventions au titre de l'Appel à projets « de l'insertion à l'emploi » 2019-2021 selon le tableau ci-joint (annexe 1) ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement, d'un montant total de 131 627 €, au titre de la solidarité et de la lutte contre les exclusions selon le tableau ci-joint (annexe 2) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions entre l'Etat, le Département du Nord et l'organisme concerné, relatives au dispositif d'intervention sociale en gendarmerie ou commissariat de police, dans les termes du projet joint en au rapport (annexe 3).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 59.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Monsieur DECAGNY est Président du CCAS de Maubeuge.

Monsieur DELANNOY est Président de la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent.

Monsieur MONNET est Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et au vote auxquels ils n'assistent pas.

En raison des fonctions exercées par un membre de sa famille au sein de l'AGSS de l'UDAF, Madame MANNARINO ne peut ni prendre part au délibéré et au vote, ni être comptée dans le quorum.

Madame CIETERS (Vice-Présidente de la Communauté de Communes Pévèle Carembault) avait donné pouvoir à Monsieur WAYMEL. Elle ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

54 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Vote intervenu à 20 h 00.

Au moment du vote, 54 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 16

Absents sans procuration : 8

N'ont pas pris part au vote : 4 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 70 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	70
Majorité des suffrages exprimés :	36
Pour :	46 (Groupe Union Pour le Nord)
Contre :	24 (Groupe Socialiste, Radical et Citoyen - Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés - Madame MASQUELIER, non inscrite)

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Annexe 1 : Propositions d'ajustements financiers de l'Appel à Projet Insertion 2019-2021 "De l'insertion à l'emploi" au 17 mai 2021

Direction territoriale	Axe	Nom de la structure	Adresse du siège	CP	Ville	Titre du projet	MODALITES DÉJÀ DELIBEREES						PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS						Incidence financière				
							Nbres de places		Type d'ajustement	Nbres de places		Montants		Montants									
							2019	2020		2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021							
Avesnes	2.1	ALTERNATIVE Education Formation	12 Chemin du Noir Mouton	59303	VALENCIENNES CEDEX	SAS EMPLOI	96	50	96	24 420,00 €	12 719,00 €	24 420,00 €	Arêt de partenariat	96	50	0	24 420,00 €	12 719,00 €	0,00 €	0,00 €	-24 420,00 €		
Avesnes	3.1	ALTERNATIVE Education Formation	12 Chemin du Noir Mouton	59303	VALENCIENNES CEDEX	Du Projet à l'Emploi	100	50	100	40 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €	Recalibrage financier	100	50	50	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	-20 000,00 €		
Avesnes	4.1	CCAS de Maubeuge	1 Place Vauban	59600	MAUBEUGE	Chantiers d'insertion (espaces verts, propriété, bâtiment, nouveaux services)	22	22	22	45 788,60 €	45 788,60 €	45 788,60 €	Arêt de partenariat	22	14	0	45 788,60 €	29 138,20 €	0,00 €	0,00 €	-62 439,00 €		
Avesnes	4.1	ARPEGE Insertion	Hôtel de ville de Maubeuge, place du Docteur Pierre-Forest.	59600	MAUBEUGE	Chantiers d'insertion	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Nouvelle action	0	0	20	0,00 €	0,00 €	41 626,00 €	41 626,00 €	41 626,00 €		
TOTAL AVEUSNOIS																						-65 233,00 €	
Cambrai	6.2.2	Centre Social Municipal L'Escale	8 rue de l'industrie	59157	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	Tables gourmandes solidaires	10	10	10	2 950,00 €	2 950,00 €	2 950,00 €	Arêt de partenariat	10	10	0	2 950,00 €	2 950,00 €	0,00 €	0,00 €	-2 950,00 €		
Cambrai	6.2.2	Centre Social Municipal L'Escale	9 rue de l'industrie	59157	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	En route vers l'emploi	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Nouvelle action	0	0	36	0,00 €	0,00 €	13 804,00 €	13 804,00 €	13 804,00 €	13 804,00 €	
TOTAL CAMBRAISIS																							10 854,00 €
Douai	1.2	Association Aide Familiale A Domicile du Douais	68 RUE ALEXANDRE DESCATOIRE	59500	DOUAI	REFERENCE ADOSSEE A IOD	100	100	100	37 800,00 €	37 800,00 €	37 800,00 €	Arêt de partenariat	100	100	0	37 800,00 €	37 800,00 €	0,00 €	0,00 €	-37 800,00 €		
Douai	1.2	Office Intercommunal de Faches-Thumesnil	52 rue Carnot	59155	FACHES THUMESNIL	Référence adossée à l'accompagnement IOD pour Direct Entreprise du Douaisis	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Nouvelle action	0	0	100	0,00 €	0,00 €	37 800,00 €	37 800,00 €	37 800,00 €	37 800,00 €	
Douai	2.1	ALTERNATIVE Education Formation	12 Chemin du Noir Mouton BP 30172	59303	VALENCIENNES CEDEX	SAS EMPLOI	40	30	30	10 545,00 €	10 545,00 €	10 545,00 €	Arêt de partenariat	40	30	0	10 545,00 €	10 545,00 €	0,00 €	0,00 €	-10 545,00 €		
Douai	3.1	ALTERNATIVE Education Formation	12 Chemin du Noir Mouton BP 30172	59303	VALENCIENNES CEDEX	Du Projet à l'Emploi	50	25	25	20 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	Arêt de partenariat	50	25	0	20 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	-10 000,00 €		
Douai	2.1	Communauté de Communes Cœur d'Ostrevant	Avenue du Bois	59287	LEWARDE	Club demandeurs d'emploi 26-30 ans	10	10	10	6 266,00 €	6 266,00 €	6 266,00 €	Recalibrage financier	10	0	10	6 266,00 €	0,00 €	0,00 €	6 266,00 €	6 266,00 €	-6 266,00 €	
Douai	4.1	Solidarité & Initiative au Raquet	9 rue Héloïse - Europarc de la Haute Borne	59650	VILLENEUVE D'ASCO	Jardin de Cocagne du Raquet	5	10	10	10 406,50 €	20 813,00 €	20 813,00 €	Recalibrage financier	5	10	15	10 406,50 €	20 813,00 €	31 215,00 €	31 215,00 €	10 402,00 €	10 402,00 €	
Douai	2.1	FORMINSERT	130 St Z René	59287	GUESNAIN	ASARE	0	36	36	0,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €	Arêt de partenariat	0	36	0	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €	-90 000,00 €		
TOTAL DOUAISIS																						-106 409,00 €	
DT Flandres	4.1	AIPI	Rue Verte	59470	WORMHOUT	Remobilisation professionnelle en ACI	14	14	14	29 134,00 €	29 134,00 €	29 134,00 €	Recalibrage financier	14	14	17	29 134,00 €	29 134,00 €	35 377,00 €	35 377,00 €	6 243,00 €	6 243,00 €	
DT Flandres	5.1	Association Aide Familiale A Domicile de Dunkerque	2223 avenue de Petite Synthèse	59640	DUNKERQUE	Domicile Insertion	20	0	20	28 670,00 €	0,00 €	28 670,00 €	Arêt de partenariat	20	0	0	28 670,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-28 670,00 €	-28 670,00 €	
TOTAL FLANDRES																							-22 427,00 €
Métropole Lille	6.2.1	Association LA COMPAGNIE DU TIRE-LAINE	50, rue de Thumesnil	59000	LILLE	Médiation culturelle et création d'un spectacle autour des inégalités (Les ateliers théâtre de la Cie du TIRE-Laine)	20	20	20	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	Arêt de partenariat	20	20	0	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-10 000,00 €	
Métropole Lille	6.2.1	Communauté de communes du Pévèle Carembault	Hôtel de Ville Place du Bicentenaire	59710	PONT A MARCQ	Action collective ateliers bien être	24	24	24	900,00 €	900,00 €	900,00 €	Arêt de partenariat	24	24	0	900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-1 800,00 €	
Métropole Lille	3.1	INTERMAIDE	5 rue Jules Ferry	59139	WATTIGNIES	Insertion professionnelle spécialisée sur l'accueil des femmes	0	0	50	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	Arêt de partenariat	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-20 000,00 €	
Métropole Lille	5.1	La Sauvegarde du Nord - Direction Tsiganes et Voyageurs	Centre Vauban - Immeuble Lille - 199 / 201 rue Colbert LILLE	59000	LILLE	Parcours de professionnalisation	40	40	40	24 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €	Arêt de partenariat	40	40	0	24 000,00 €	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-24 000,00 €	
Métropole Lille	5.1	MOBILITE EN NORD	42/44 AVENUE ALBERT IER	59491	VILLENEUVE D'ASCO	Permis pour l'emploi - LILLE	60	60	60	69 014,00 €	69 014,00 €	69 014,00 €	Arêt de partenariat	60	60	0	69 014,00 €	69 014,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-69 014,00 €	
TOTAL METROPOLE LILLE																							-124 814,00 €

Annexe 1 : Propositions d'ajustements financiers de l'Appel à Projet Insertion 2019-2021 "De l'insertion à l'emploi" au 17 mai 2021

Direction territoriale	Axe	Nom de la structure	Adresse du siège	CP	Ville	Titre du projet	MODALITES DÉJÀ DELIBEREES						PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS						Incidence financière	
							Nbres de places			Montants			Type d'ajustement	Nbres de places			Montants			
							2019	2020	2021	2019	2020	2021		2019	2020	2021	2019	2020		2021
DT Métropole Roubaix-Tourcoing	6.2.1	Amitié Partage	21 RUE DU MARECHAL FOCH	59100	ROUBAIX	DEFI	24	24	24	10 800,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €	Arrêt de partenariat	24	24	0	10 800,00 €	10 800,00 €	0,00 €	-10 800,00 €
DT Métropole Roubaix-Tourcoing	6.1	CCAS de Hem	42 rue du général Leclerc	59510	HEM	Un parcours vers l'insertion sociale et professionnelle	63	63	63	15 750,00 €	15 750,00 €	15 750,00 €	Arrêt de partenariat	63	63	0	15 750,00 €	15 750,00 €	5 250,00 €	-10 500,00 €
DT Métropole Roubaix-Tourcoing	4.1	ESSOR	27 RUE DU VIEIL ABREUVOIR	59100	ROUBAIX	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DES PERSONNES EN CDDI AU SEIN DE L'ACI BENEFICIAIRES DU RSA	5	5	5	10 406,50 €	10 406,50 €	10 406,50 €	Arrêt de partenariat	5	5	0	10 406,50 €	10 406,50 €	0,00 €	-10 406,50 €
DT Métropole Roubaix-Tourcoing	5.1	La Sauvegarde du Nord - Direction Tsiganes et Voyageurs	Centre Vauban - Immeuble Lille - 199 / 201 rue Colbert	59000	LILLE	Parcours de professionnalisation	20	20	20	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	Arrêt de partenariat	20	20	0	12 000,00 €	12 000,00 €	0,00 €	-12 000,00 €
DT Métropole Roubaix-Tourcoing	5.1	Les Sens du Lieu - L'essence du Lieu	1A rue de l'Epidème	59200	TOURCOING	VERTICALE	20	25	30	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €	Arrêt de partenariat	20	25	0	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €	-28 000,00 €
TOTAL METROPOLE ROUBAIX-TOURCOING																	-71 706,50 €			
Valenciennes	4.1	LA FERME DU MAJOR	152 RUE JEAN JAURES	59590	RAISMES	ITINÉRAIRE VERS L'EMPLOI	10	10	10	20 813,00 €	20 813,00 €	20 813,00 €	Changement de portage	10	10	0	20 813,00 €	20 813,00 €	0,00 €	-20 813,00 €
Valenciennes	4.1	AGEVAL (Association de Gestion de l'Environnement du Valenciennois)	230bis avenue Desandrouin	59300	VALENCIENNES	Maraiçage	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Changement de portage	0	0	10	0,00 €	0,00 €	20 813,00 €	20 813,00 €
TOTAL VALENCIENNOIS																	0,00 €			
TOTAL																	-379 735,50 €			

Annexe 2 : Soutien au dispositif d'intervention sociale en gendarmerie ou commissariat

Opérateurs	Action	Financement 2020	Financement sollicité 2021	Décision de la Commission Permanente
Interventions Sociales en Gendarmerie et Commissariat				
AGSS de l'UDAF	Interventions Sociales en Gendarmerie sur l'arrondissement de l'Avesnois	24 093 €	24 093 €	24 093 €
AGSS de l'UDAF	Interventions Sociales en Commissariat sur la ville de Maubeuge	—	25 642 €	20 000 €
HAVRE	Interventions Sociales en Gendarmerie sur l'arrondissement du Cambrésis	22 713 €	22 713 €	22 713 €
SCJE Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes	Interventions Sociales en Gendarmerie sur l'arrondissement du Douaisis et du sud de l'arrondissement de Lille	23 556 €	23 556 €	23 556 €
CIDFF Nord-Dunkerque	Interventions Sociales en Gendarmerie sur l'arrondissement du Dunkerquois	22 515 €	22 515 €	22 515 €
HAVRE	Interventions Sociales en Commissariat de Cambrai	25 000 €	25 000 €	6 250 €
SOLFA	Interventions Sociales en Gendarmerie Lille Métropole	12 500 €	12 500 €	12 500 €
TOTAL		130 377 €	156 019 €	131 627 €

FICHE DEFENSE DU DROIT DES FEMMES 2021

Action Intervention Sociale en Gendarmerie sur l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

RENOUVELLEMENT

STRUCTURE SUPPORT DU PROJET :

NUMERO DE TIERS GDA : 602151

Association AGSS de l'UDAF du Nord

Nom du Président :

Association pour la Gestion des Services Spécialisés
de l'Union Départementale des Associations Familiales du Nord
144 rue du Molinel – BP 32003 - 59011 LILLE CEDEX

Benoit VANDERSCHOOTEN

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'association AGSS, créée en juin 1958, a pour objet principal d'exercer des mandats de protection judiciaire et administrative des adultes, de l'enfance et des familles.

DISPOSITIF PROPOSE

A l'initiative de l'Etat, des services de Gendarmerie et du Département, l'association s'est vue confier l'action « Interventions sociales en gendarmerie » au sein de la Compagnie d'Avesnes-sur-Helpe opérant sur l'arrondissement. Elle est menée par l'intermédiaire de son service Maison de la Famille de Maubeuge.

Cette action vise à accompagner globalement les victimes d'infractions notamment autour de la problématique des violences conjugales et intrafamiliales par un traitement individualisé, en articulation avec les différents acteurs du territoire.

BILAN 2020

Destinataire chaque jour des problématiques sociales, l'Intervenante Sociale en Gendarmerie intervient par téléphone, par courriers ou par rencontres au sein de la Compagnie d'Avesnes ou à domicile.

La crise sanitaire liée au COVID 19 a contraint à la mise en place du travail à domicile. Les liens avec les brigades et les partenaires ont perduré durant cette période par le biais d'échanges téléphoniques réguliers et de mails.

Les échanges avec les usagers se sont fait uniquement par téléphone. Durant cette période, les personnes déjà connues du service ont majoritairement verbalisé un besoin d'être écouté et rassuré quant à la continuité des démarches engagées. Concernant les nouvelles situations, le diagnostic social et le travail d'orientation a pu être maintenu au travers d'échanges téléphoniques et de mails. Toutefois, le manque de présence physique régulier au sein de la Compagnie de Gendarmerie et des brigades a influencé le nombre de saisines, en baisse durant cette période.

En 2020, 326 dossiers ont été traités ; 469 entretiens et 573 orientations ont été réalisées, dont 20 vers un dépôt de plainte. 54 % des saisines proviennent des brigades et de la Compagnie et 46 % des partenaires extérieurs (Département et autres). Les problématiques majeures rencontrées par l'ISG sont les violences physiques, puis les conflits et les conduites à risques.

Suite à cette période, il a été relevé une forte demande des personnes bénéficiaires de pouvoir obtenir un entretien physique, de bénéficier d'une écoute et de pouvoir être accompagnées dans leurs démarches. Ces missions ont pu être assurées de nouveau grâce au protocole sanitaire mis en vigueur.

PROJET 2021

L'association désire poursuivre son travail en concertation avec les partenaires institutionnels et sociaux du territoire pour favoriser un accompagnement des victimes.

BUDGET PREVISIONNEL

Charges	BP 2021	Produits	BP 2021
Achat	1 000 €	Subvention d'exploitation	52 670 €
Services Extérieurs		<i>Dont Département du Nord</i>	26 000 €
Autres services extérieurs	4 150 €	<i>Dont Etat FIPD</i>	26 000 €
Impôts et taxes	4 160 €	<i>Autres aides</i>	670 €
Charges de personnel	43 360 €		
Total des charges	52 670 €	Total des produits	52 670 €

Subvention de fonctionnement du Département :

Allouée en 2020 : 24 093 €

Sollicitée en 2021 : 26 000 €

Financement proposé pour 2021 : 24 093 €

Fiche Défense du droit des femmes 2021
Action Interventions Sociales en Commissariat de Police de Maubeuge sur l'arrondissement
d'Avesnes sur Helpe

Nouvelle Action

STRUCTURE SUPPORT DU PROJET :

NUMERO DE TIERS GDA : 602151

Association AGSS de l'UDAF du Nord
 Association pour la Gestion des Services Spécialisés
 de l'Union Départementale des Associations Familiales du Nord
 144 rue du Molinel – BP 32003 - 59011 LILLE CEDEX

Nom du Président :
 Benoit VANDERSCHOOTEN
 Nom du Directeur :
 Léonard MANNARINO

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'association AGSS, créée en juin 1958, a pour objet principal d'exercer des mandats de protection judiciaire et administrative des adultes, de l'enfance et des familles.

DISPOSITIF PROPOSE

La Maison de la Famille de l'AGSS a travaillé en collaboration avec le Commissariat de Police de Maubeuge à la mise en place d'un poste d'intervenant social. L'association souhaite recruter un travailleur social pour assurer ces fonctions en contrat adulte-relais à dater du 16 mars 2021. Il serait basé dans les locaux du Commissariat de Police de Maubeuge et de la Maison de la Famille de l'AGSS.

Il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité. Son officialisation repose sur les circulaires interministérielles des 1^{er} aout et 21 décembre 2006 relatives à l'extension des intervenants sociaux dans les services de police et de gendarmerie qui constituent le cadre de référence du dispositif.

PROJET 2021

La fonction d'ISC se définit comme une intervention sociale de proximité, en situation de crise ou d'urgence permettant l'évaluation de la nature des besoins sociaux, révélés dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre.

Il a pour mission un accueil social différent, en complément de l'accueil des plaignants assurés par les services de police. Souvent qualifiée « d'urgentiste social », cette fonction se situe en 1^{ère} ligne de repérage précoce des situations de détresse sociale, permettant alors d'agir dans un cadre de prévention et ainsi anticiper une éventuelle aggravation de ces situations. Il informe et oriente les usagers vers un réseau de partenaires pluridisciplinaires.

L'intervenant permet un lien entre les usagers et les forces de l'ordre, notamment lorsqu'il s'agit de faciliter l'information, les démarches ou l'ouverture d'une procédure de main courante ou de dépôt de plainte.

En moyenne, 60 % des situations reçues sont inconnues des services sociaux du Département. Parmi les partenaires, les services du Département sont les plus concertés et se voient orienter entre 15 et 20 % des situations.

Enfin, lorsque le Département saisit l'ISC, c'est davantage pour faciliter le lien entre les forces de l'ordre et leurs services. Cela représente 13% des saisines.

BUDGET PREVISIONNEL

Charges	BP 2021	Produits	BP 2021
Achats	800 €	Prestations de services	
Autres services extérieurs	1 858 €	Subvention d'exploitation	51 285 €
Impôts et taxes		<i>Dont Département du Nord</i>	25 642 €
Charges de personnel	48 627 €	<i>Dont FIPD</i>	25 643 €
Total des charges	51 285 €	Total des produits	51 285 €

Subvention de fonctionnement du Département :

Sollicitée en 2021 : 25 642 €

Financement proposé pour 2021 : 20 000 € car démarrage de l'action au 16/03/2021

Fiche Défense du droit des femmes 2021
Action Interventions Sociales en Gendarmerie sur le territoire du Cambrésis

RENOUVELLEMENT

STRUCTURE SUPPORT DU PROJET :

NUMERO DE TIERS GDA 603806

Association HAVRE

Héberger, Accompagner, Valoriser, Réinsérer, Ecouter
13 Le Chemin Vert - 59360 Le CATEAU-CAMBRESIS

Nom de la Présidente :

Josette LABBE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'association HAVRE, créée en 1991, a pour objet d'aider les personnes en difficulté, familiale, sociale, économique, de logement et de santé et de réaliser toute action contribuant à les aider à se réinsérer dans tous les actes de la vie sociale, économique et culturelle.

DISPOSITIF PROPOSE

A l'initiative de l'Etat, des services de Gendarmerie et du Département, l'association s'est vue confier depuis 2012, l'action « Interventions Sociales en Gendarmerie » (ISG) au sein de la Compagnie de Cambrai qui agit sur 108 communes. L'action est menée par une assistante sociale et vise à répondre dans la confidentialité à toute personne en détresse sur la globalité de ses problèmes et assurer, en tant qu'interface avec le partenariat, un réel suivi dans le respect de la personne.

BILAN 2020

L'Intervenante Sociale en Gendarmerie appuie et complète l'action des enquêteurs de la gendarmerie en prenant en compte le volet social des sollicitations (main courante, dépôt de plainte, intervention au domicile). Elle est informée, et intervient pour résoudre ces conflits susceptibles de dégénérer. L'objectif est de traiter les différends et les tensions au plus tôt, afin d'éviter l'aggravation de la situation et de prévenir les violences.

Durant les deux périodes de confinement du COVID, l'Intervenante a poursuivi son travail en se rendant chaque matin au bureau de la Compagnie de Cambrai afin de relever les informations et chaque après-midi en réalisant son activité par télétravail. Cette organisation a permis d'assurer la continuité de ses missions.

Pour l'année 2020, 333 nouveaux dossiers lui ont été orientés. La problématique des violences conjugales (au sein du couple et couple séparé) représente 46 % des situations qui lui ont été orientées. Dans ce cadre, un large travail de partenariat est effectué au quotidien avec la Référente Départementale Violences Conjugales.

Son intervention s'effectue sur les 7 brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Cambrai. Les plus impactées sont celles de Caudry avec une forte augmentation sur le secteur de Clary/Busigny de plus de 34 situations.

237 entretiens auprès des usagers ont été réalisés. 5 signalements auprès du Procureur de la République ont été effectués. Elle a pris contact à 297 reprises avec les partenaires du secteur et participé à 44 réunions. Pour cette année, 35% des situations rencontrées sont inconnues des services sociaux. Les orientations les plus fréquentes sont principalement vers les UTPAS et le service SOLVEIG.

Afin de présenter ou rappeler ses missions, des rencontres ont eu lieu avec l'équipe de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes de Cambrai, les membres de la Direction Territoriale de Cambrai et des Unités du Territoire, l'équipe du service de médiation de la Sauvegarde du Nord « Médiannes » et les membres de la Maison de la Confiance et de la Protection des Familles.

De plus, l'intervenante a également participé aux commissions d'arrondissement contre les violences faites aux femmes en sous-préfecture et à la réunion sur l'hébergement des femmes victimes.

PROJET 2021

L'association souhaite reconduire l'ensemble des différentes actions menées en 2020.

BUDGET PREVISIONNEL

Charges	BP 2021	Produits	BP 2021
Achats	300 €	Prestations de services	
Services extérieurs	1 450 €	Subvention d'exploitation	50 000 €
Autres services extérieurs	1 340 €	<i>Dont Département du Nord</i>	25 000 €
Impôts et taxes	250€	<i>Dont FIPD</i>	25 000 €
Charges de personnel	46 520 €		
Dotation aux amortissements	140 €		
Total des charges	50 000 €	Total des produits	50 000 €

Subvention de fonctionnement du Département :

Accordée en 2020 : 22 713 €

Sollicitée en 2021 : 25 000 €

Financement proposé pour 2021 : 22 713 €

FICHE DEFENSE DU DROIT DES FEMMES 2021
Action Intervention Sociale en Gendarmerie sur l'arrondissement du Douaisis et du
Sud de l'arrondissement de Lille

RENOUVELLEMENT

STRUCTURE SUPPORT DU PROJET : **NUMERO DE TIERS GDA : 465460**

Association SCJE – Service de Contrôle Judiciaire et
 d'Enquêtes - 72 avenue du Peuple Belge
 59000 LILLE

Nom du Président :
 Philippe BRUERE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'association SCJE, créée en 2001, a pour objet de contribuer à l'application de toutes mesures sociales et judiciaires prescrites par l'autorité judiciaire dont les enquêtes sociales et familiales. Ses actions visent à prévenir la délinquance et sa récurrence notamment par l'insertion sociale.

DISPOSITIF PROPOSE

A l'initiative de l'Etat, des services de Gendarmerie et du Département, l'association s'est vue confier l'action « Interventions sociales en gendarmerie » au sein de la Compagnie de Douai.

Cette action développée depuis le 4 novembre 2013 vise à assurer un accompagnement de toute personne en détresse (victime ou auteur) identifiée par la gendarmerie, en permettant à un travailleur social, exerçant à plein temps sur le douaisis, d'être l'interface unique afin de traiter globalement les problèmes (juridiques, médicaux, sociaux, financiers...) et assurer un réel suivi.

BILAN 2020

L'Intervenante Sociale en Gendarmerie intervient auprès des 6 brigades territoriales, des 2 pelotons de Surveillance et d'Interventions de Gendarmerie et de la Brigade de Recherche de Douai. Elle peut être saisie également sur la Communauté de Communes de Pévèle Carembault (69%) et la Communauté d'Agglomération du Douaisis (20%).

Un point de situation journalier est effectué entre l'Intervenante sociale et le commandant de compagnie afin de traiter les interventions nocturnes et les cas particuliers ainsi que les prolongements de plaintes ou les enquêtes judiciaires. L'organisation, rodée, permet d'assurer ainsi un traitement et un suivi en temps réel avec une meilleure prise en compte par les services du Département. 296 situations ont été abordées soit 363 personnes prises en charge. 77% des bénéficiaires sont des femmes.

En 2020, durant le confinement national, l'ISG a été particulièrement mobilisée par les brigades dans la prise en charge des victimes et des familles dans des situations de violences intrafamiliales.

Les personnes rencontrées se voient systématiquement proposer un relai pérenne par un partenaire extérieur.

La situation sanitaire et principalement la 1^{ère} période de confinement (mars –mai) a évidemment impacté l'action de l'intervenante qui n'a plus eu la possibilité de se rendre ou recevoir ni au sein des domiciles ni au sein des brigades le public orienté. Il a été nécessaire de mettre en place rapidement, un accompagnement distancié de qualité. Les outils informatiques tels que la visio ont été largement mobilisés. De ce fait, les intervenants ont dû s'adapter aux outils utilisés par le public.

En 2020, l'ISG a participé également à des réunions locales en visioconférence.

PROJET 2021

Poursuivre l'action tout en développant les actions partenariales.

BUDGET PREVISIONNEL

Charges	BP 2021	Produits	BP 2021
Achat		Subvention d'exploitation	
Services extérieurs	150 €	Dont Département du Nord	26 811 €
Autres services extérieurs	1 200 €	Dont Etat FIPD	26 811 €
Impôts et taxes	1 685 €		
Charges de personnel	50 587 €		
Total des charges	53 622 €	Total des produits	53 622 €

Subvention de fonctionnement du Département :
 Allouée en 2020 : 23 556 € Sollicitée en 2021 : 26 811€
 Financement proposé pour 2021 : 23 556 €

Fiche Défense du droit des femmes 2021

Action Interventions Sociales en Gendarmerie sur l'arrondissement de Dunkerque et d'Hazebrouck

RENOUVELLEMENT

STRUCTURE SUPPORT DU PROJET :

Association CIDFF Nord/Flandres (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
50 rue du Jeu de Mail
59140 DUNKERQUE

NUMERO DE TIERS GDA : 603673

Nom du Président :
SALEK Jean-Claude

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'association, créée le 11 août 1980, a pour objet de favoriser l'autonomie des femmes, de faire évoluer leur place dans la société et de contribuer à développer l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle œuvre à l'accès au droit du public en général et des femmes en particulier. Elle compte 9 salariés.

DISPOSITIF PROPOSE

Depuis décembre 2016, le CIDFF Nord/Dunkerque a mis en place un poste d'Intervenante Sociale en Gendarmerie sur les Flandres Intérieure et Maritime afin de répondre aux besoins émis par les partenaires et notamment par les services de Gendarmerie confrontés à de nombreuses interventions liées à des violences intrafamiliales et à des situations sociales complexes.

BILAN 2020

L'Intervenante Sociale en Gendarmerie intervient au sein de la Compagnie de Dunkerque-Hoymille (qui regroupe 7 brigades et s'étend sur 49 communes) et au sein de la Compagnie d'Hazebrouck (qui regroupe 6 brigades et qui s'étend sur 51 communes). Les demandes sont traitées soit par téléphone ou par rencontres dans les brigades, à domicile, ou dans un lieu neutre.

En 2020, on comptabilise 275 dossiers traités. Depuis la mise en place du poste fin 2016, le nombre global de dossier diminue (331 en 2019 et 422 en 2018). Les saisines sont plus ciblées qu'au départ et concernent, en grande partie, des situations de violences intrafamiliales. Durant les deux périodes de confinement, en avril et novembre 2020, elles ont même connu une augmentation.

La Cie d'Hazebrouck a suivi 147 dossiers dont une grande partie se situe sur les territoires des UTPAS de Merville, Estaires et La Gorgue. La Cie de Dunkerque-Hoymille a pris en charge 128 dossiers avec une augmentation sur l'UTPAS de Bourbourg/Watten. 68 % des situations n'étaient pas connues par les services sociaux du Département.

Au regard de la complexité des problématiques et du contexte sanitaire, de nombreux dossiers ont nécessité plusieurs entretiens (téléphoniques et/ou physiques), des contacts et orientations vers les partenaires, la rédaction d'écrits professionnels...

L'année 2020 a été marquée par les deux périodes de confinement et les services ont été assurés soit en télétravail soit en présentiel, en fonction de la situation (gravité des faits, situation connue ou non).

Au cours de l'année, l'Intervenante a participé à diverses réunions et groupes de travail relatifs aux violences conjugales (rencontre entre les ISG du Département, COPIL Réseau Oréhane, projet Territorial de Santé Mentale, CAF de Dunkerque, points sur l'activité avec les commandants de compagnie, Professionnels de la Maison Pluridisciplinaire de Santé de Petite-Synthe...).

Elle a également rencontré des nouveaux partenaires (l'assistante sociale de secteur nouvellement affectée à l'UTPAS d'Hazebrouck, référente Départementale Violences Conjugales nouvellement affectée, l'ISG de la Compagnie de Lille nouvellement affectée, l'Educatrice spécialisée à l'association Michel de Dunkerque, Référents VIF de la COB Bourbourg/Watten).

Enfin, l'Intervenante a bénéficié de sessions de formation organisées par l'ANISCG (en visio) et de formation égalité organisée par le CIDFF.

PROJET 2021

L'association CIDFF Nord/Dunkerque entend poursuivre son engagement en 2021.

BUDGET PREVISIONNEL

Charges	BP 2021	Produits	BP 2021
Achats	990 €	Prestations de services	
Services externes	2 165 €	Subvention d'exploitation	51 715 €
Autres services externes	5 000 €	<i>Dont Département du Nord</i>	<i>22 515 €</i>
Impôts et taxes		<i>Dont Fonds Interministériel Prévention de la Délinquance</i>	<i>29 200 €</i>
Frais de personnel	43 560€		
Total des charges	51 715 €	Total des produits	51 715 €

Subvention de fonctionnement du Département :

Accordée en 2020 : 22 515 €

Sollicitée en 2021 : 22 515 €

Financement proposé pour 2021 : 22 515 €

Fiche Défense du droit des femmes 2021
Action Interventions Sociales en Commissariat sur le territoire du Cambrésis

RENOUVELLEMENT

STRUCTURE SUPPORT DU PROJET :

NUMERO DE TIERS GDA : 603806

Association HAVRE

Nom de la Présidente :

Héberger, Accompagner, Valoriser, Réinsérer, Ecouter
 13 Le Chemin Vert - 59360 Le CATEAU-CAMBRESIS

Josette LABBE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'association HAVRE, créée en 1991, a pour objet d'aider les personnes en difficulté, familiale, sociale, économique, de logement et de santé et de réaliser toute action contribuant à les aider à se réinsérer dans tous les actes de la vie sociale, économique et culturelle.

DISPOSITIF PROPOSE

Devant certaines problématiques sociales qui ne peuvent être traitées par les policiers, il a été identifié le besoin d'intervenir en faveur des personnes vulnérables au sein du Commissariat de Cambrai.

Afin d'éviter la réitération de certains faits, l'Etat, le Commissariat de Cambrai et le Département, ont décidé, lors de la Commission d'arrondissement du 6 janvier 2020, la création d'un nouveau poste d'« Intervenante Sociale en Commissariat ».

ACTION 2020

L'Intervenante Sociale en Commissariat est l'interface unique pour traiter globalement les problèmes (sociaux, juridiques, médicaux, financiers..) et pour assurer un réel suivi. Sa prise de poste effective en qualité d'ISC de Cambrai s'est effectuée le 1^{er} octobre 2020. Pour permettre aux collègues du commissariat une meilleure identification de ses missions, elle effectue un passage quotidien, afin de relever d'éventuelles situations relevant de son champ d'intervention : Cambrai, Escaudoeuvres, Tilloy lez Cambrai, Sailly-lez-Cambrai, Raillencourt Saint Olle, Fontine-Notre-Dame, Proville.

Afin de faire connaître au public et aux partenaires l'existence du poste d'ISC, différentes rencontres ont été effectuées avec les médias. La journaliste du Département du Nord a rédigé un article disponible en ligne et un autre disponible dans le magazine Nord Info du Département de novembre 2020 dans toutes les boîtes aux lettres du Cambrésis. D'autres articles sont parus dans la Voix du Nord et l'Observateur.

Pour développer le travail de partenariat auprès de tous les partenaires du territoire, d'autres temps de rencontre et de prise de contact se sont effectués avec l'état, les associations du territoire... (Monsieur le Sous-Préfet, la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes de Cambrai, le CIDFF, le 115, le Service Médiannes de la Sauvegarde du Nord, le CSAPA de Cambrai, l'Epice, le Club de prévention de Cambrai, l'Assistante sociale des urgences de l'hôpital de Cambrai, les assistantes sociales scolaires).

Elle a également participé à la commission d'arrondissement contre les violences faites aux femmes en sous-préfecture et à la réunion sur l'hébergement des femmes victimes.

En 2020, les saisines se sont faites majoritairement en interne. Grâce à la médiatisation du poste, le nombre d'orientation externe a augmenté. Compte tenu de la crise sanitaire, les entretiens se sont effectués le plus souvent par téléphone. Les violences physiques et les conflits font l'objet de ses missions majoritaires.

PROJET 2021

L'association souhaite développer son implication partenariale et développer ses missions.

BUDGET PREVISIONNEL

Charges	BP 2021	Produits	BP 2021
Achats	300 €	Prestations de services	
Services extérieurs	1 450 €	Subvention d'exploitation	
Autres services extérieurs	1 340 €	<i>Dont Département du Nord</i>	25 000 €
Impôts et taxes	250 €	<i>Dont FIPD</i>	16 040 €
Charges de personnel	37 560 €		
Dotation aux amortissements	140 €		
Total des charges	41 040 €	Total des produits	41 040 €

Subvention de fonctionnement du Département :

Accordée en 2020 : 25 000 €

Sollicitée en 2021 : 25 000 €

Financement proposé pour 2021 : 6 250 €. Récupération du trop-perçu de la subvention 2020, le poste n'ayant été pourvu qu'au 1^{er} Octobre 2020.

FICHE Défense du droit des femmes 2021

Action Interventions Sociales en Gendarmerie sur le territoire de la Métropole Lilloise

RENOUVELLEMENT

STRUCTURE SUPPORT DU PROJET :

Association SOLFA, Solidarité Femmes Accueil
96 rue Brûle Maison
59000 LILLE

NUMERO DE TIERS GDA : 506731

Nom du Président :
Jean-Yves MORISSET

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Créée en 1947, l'association avait pour but, à l'origine, la réadaptation à la vie sociale des femmes sortantes de prison puis progressivement a étendu son activité à toutes les problématiques rencontrées par des femmes majeures et mineures en difficulté, seules ou en couple, avec ou sans enfants.

L'association gère 3 pôles d'activité : un pôle hébergement insertion, un pôle enfance famille et un pôle violences conjugales.

DISPOSITIF PROPOSE

Interpellée par l'Etat, le Département et la Compagnie de Gendarmerie de Lille, l'association SOLFA a été sollicitée pour la création d'un nouveau poste d'Intervenant Social en Gendarmerie (ISG) en 2020.

L'installation d'un ISG au sein même des locaux de l'unité de gendarmerie permet d'assurer une prise en charge sociale de la personne parallèlement au traitement par le gendarme de la situation l'ayant conduit à solliciter ces services.

BILAN 2020

La Cie de Gendarmerie de Lille regroupe 5 brigades territoriales en zone gendarmerie qui couvre 40 communes réparties sur 3 intercommunalités. La zone d'intervention de la compagnie de gendarmerie de Lille est couverte par les Directions Territoriales de la Métropole Lille et la Métropole de Roubaix Tourcoing. Elle couvre 6 Unités Territoriales (Haubourdin, Seclin, Cysoing, Mont à Marcq, Armentières, Lomme, Lambersart, Halluin) et 2 cellules de recueil d'informations préoccupantes (Lille et Roubaix/Tourcoing).

Au regard du maillage territorial, l'articulation entre ces acteurs constitue une des missions principales de l'ISG en fonction des situations et individus auprès desquels les gendarmes sont intervenus.

L'action a débutée le 04 mai 2020, période de fin de confinement et début de dé-confinement. Un pic d'activité apparaît en octobre 2020. La montée en charge de l'activité de l'intervenante sociale a été progressive. En effet, au-delà de la découverte du poste d'ISG et de son champ d'intervention, une phase de découverte mutuelle a été nécessaire pour permettre aux gendarmes d'appréhender leurs cultures, missions et réalités quotidiennement pour une meilleure articulation.

La majorité des problématiques initialement repérées visent les violences physiques, les conduites à risques et le conflit. Sur 159 problématiques initialement repérées, 145 personnes ont été orientées par les services de gendarmerie, 8 dossiers ont été ouverts à l'initiative de l'ISG, 4 orientés par l'Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation de Lille, 1 dossier via un médecin généraliste et 1 dossier via une ISG hors réunion.

34,5 % des situations accompagnées étaient connues des services sociaux et 46,5 % ne l'étaient pas. Les orientations réalisées visent de multiples interlocuteurs : les services sociaux, services de santé, services de justice, associations, le logement/hébergement, la gendarmerie et l'éducation nationale.

Les objectifs d'accueil ont été conformes au projet initial respectant la méthodologie d'intervention qui s'articule autour du triptyque prévention, protection et répression.

PROJET 2021

L'association souhaite poursuivre son action d'aller vers le public en recherchant l'adhésion des personnes.

BUDGET PREVISIONNEL

Charges	BP 2021	Produits	BP 2021
Achats		Prestations de services	
Services extérieurs		Subvention d'exploitation	62 500 €
Autres services extérieurs	2 479 €	<i>Dont Département du Nord</i>	12 500 €
Impôts et taxes	5 172 €	<i>Dont Etat/Région/Communes/Fondations</i>	37 500 €
Charges de personnel	54 849 €		
Autres charges de gestion courante		Autres produits de gestion courante	12 500 €
Dotations aux amortissements			
Total des charges	62 500 €	Total des produits	62 500 €

Subvention de fonctionnement du Département

Accordée en 2020 : 12 500 €

Financement proposé pour 2021 : 12 500 €

Sollicitée en 2021 : 12 500 €

2.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303446-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 25 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : subvention au CCAS de Tourcoing - Partenariat avec Pôle emploi - Protocole d'échanges d'informations entre la CAF,

Vu le rapport DIPLE/2021/120

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention, d'un montant total de 20 000 €, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Tourcoing pour la mise en œuvre du projet TIPS (Tourcoing Inclusif Proximité Solidarité) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et le CCAS de Tourcoing relative à la mise en œuvre du projet TIPS, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 4) ;
- d'attribuer une subvention de 24 500 € en 2021 et 42 000 € en 2022 à Pôle emploi pour le poste supplémentaire de « Coach Emploi », sous réserve du vote du budget ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat entre le Département du Nord et Pôle emploi pour le poste supplémentaire de « Coach Emploi » à compter du 1^{er} juin 2021, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 5) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole d'échanges d'informations entre la CAF du Nord, l'Union Départemental des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS) du Nord et le Département du Nord, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 6) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord, Pôle emploi et la Mission Emploi Lys Tourcoing, relative aux actions de partenariat menées dans le cadre de l'accompagnement au dispositif ANRU du Quartier de la Bourgogne (Tourcoing) et aux modalités d'échange de données nécessaires à l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 7).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 59.

Madame BECUE (Présidente du CCAS de Tourcoing) avait donné pouvoir à Madame ARLABOSSE. Elle ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Pour la présente délibération, 58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient donc porteurs de 16 pouvoirs.

Vote intervenu à 20 h 00.

Au moment du vote, 58 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 16
Absents sans procuration : 8
N'ont pas pris part au vote : 0
Ont pris part au vote : 74 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0
Total des suffrages exprimés : 74
Majorité des suffrages exprimés : 38
Pour : 74 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Radical et Citoyen - Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés - Madame MASQUELIER, non inscrite)
Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

2.11

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303206-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Subventions et participations financières dans le cadre du logement

Vu le rapport DIPLE/2021/137

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole d'accord de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH), relative à la lutte contre le logement indigne, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 1) ;
 - d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), pour un montant global de 26 505 €, afin d'assurer le fonctionnement du Numéro vert « Prévention des expulsions » ;
 - d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) pour un montant global de 33 094 €, pour l'animation de réseau en faveur du logement des jeunes ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des conventions jointes au rapport (annexes 2 à 4) en référence à l'ensemble de ces différents sujets.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 00.

Madame ZAWIEJA-DENIZON et Monsieur RENAUD sont respectivement Vice-Présidente et Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH).

Messieurs PICK et VERFAILLIE sont membres du conseil d'administration de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL).

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Mesdames BREDA et DESCAMPS-MARQUILLY avaient donné pouvoir respectivement à Madame ZAWIEJA-DENIZON et Monsieur VERFAILLIE. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

54 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.12

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303080-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 28 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Attribution d'aides financières de fonctionnement et d'investissement dans le cadre de la protection de l'enfance, de la famille et de l'autonomie des jeunes

Vu le rapport DEFJ/2021/104

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

Vu l'amendement ci-annexé

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer 17 aides financières de fonctionnement aux associations et collectivité locale pour un montant de 2 565 228 €, dont 1 196 028 € en 2021, 684 600 € en 2022 et 684 600 € en 2023, présentées dans le rapport et reprises dans le tableau joint en annexe 1 ;
- d'attribuer 12 subventions d'investissement aux associations et collectivité locale pour un montant de 1 998 143 €, dont 1 598 514 € pour 2021 et 399 629 € pour 2022, présentées dans le rapport et reprises dans le tableau joint en annexe 1 bis ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les 29 conventions de fonctionnement et d'investissement entre le Département du Nord et les différents opérateurs dans les termes des projets joints en annexe du rapport (annexes 2, 3, 4 et 5) et à l'amendement (annexe 6).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 01.

Madame MARTIN, ainsi que Messieurs DUSART et GOSSET sont membres de l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance du Nord (ADEPAPE).

Mesdames DEPELCHIN et STANIEC-WAVRANT sont membres du conseil d'administration de l'Etablissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner, Eduquer (EPDSAE).

Madame CLERC-CUVELIER est membre de l'ADEPAPE et du conseil d'administration de l'EPDSAE.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

En raison des fonctions exercées par un membre de sa famille au sein de l'AGSS de l'UDAF, Madame MANNARINO ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision, ni être comptée dans le quorum.

Madame CIETERS (Membre du conseil d'administration de l'EPDSAE) et Monsieur CABAYE (Membre de l'ADEPAPE et Président de l'EPDSAE) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs WAYMEL et DETAVERNIER. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Annexe 1 : CP du 17 mai 2021 - DEFJ/2020/104

Attribution d'aides financières - Fonctionnement -

Prévention et Protection de l'Enfance, Prévention et Autonomie des Jeunes, plan stratégique de prévention et lutte contre la pauvreté

Objet de la SUBVENTION	Montant attribué en 2020	Montant attribué en 2021	Durée de financement	Montant financé sur la durée	Montant de subvention présenté dans le rapport
Attribution d'aides financières dans le cadre d'actions relevant de la parentalité (Annexe 2)					
LA SAUVEGARDE DU NORD - ESPACE CHASSAGNY	100 000 €	100 000 €	1 an	100 000 €	100 000 €
Attribution d'aides financières dans le cadre de la prévention et l'autonomie des jeunes (Annexe 3)					
AFEV	40 500 €	40 500 €	1 an	40 500 €	40 500 €
UNIS CITE	35 000 €	35 000 €	1 an	35 000 €	35 000 €
ADEPAPE	170 000 €	170 000 €	3 ans	510 000 €	510 000 €
ITINERAIRES ENTR'ACTES	40 000 €	40 000 €	1 an	40 000 €	40 000 €
Attribution d'aides financières dans le cadre du plan stratégique de prévention et de lutte contre la pauvreté (Annexe 4)					
ARELI	0 €	88 282 €	1 an	88 282 €	88 282 €
LAISSE TON EMPREINTE	40 000 €	40 000 €	1 an	40 000 €	40 000 €
APESAL	74 292 €	141 708 €	1 an	141 708 €	141 708 €
GRAAL - Avenant à la convention 2021	25 938 €	25 938 €	1 an	25 938 €	25 938 €
Attribution d'aides financières dans le cadre de la protection de l'enfance (Annexe 6)					
Renouvellement des conventions des 8 LRPE avec la Sauvegarde du Nord, l'AGSS de l'UDAF et l'EPDSAE	514 600 €	514 600 €	3 ans	1 543 800 €	1 543 800 €
TOTAL	525 730 €	681 428 €		1 021 428 €	2 565 228 €

Annexe 1 bis : CP du 17 mai 2021 - DEFJ/2021/104

Attribution de subventions d'investissement

Objet de la SUBVENTION	Montant attribué en 2020	Montant attribué en 2021	Montant attribué en 2022	Montant attribué en 2023	Montant financé sur la durée	Durée de financement	Montant de subvention présenté dans le rapport
Attribution de subventions d'investissement aux Maisons d'Enfants à Caractère Social pour la création ou la rénovation d'équipements sociaux pour l'enfance (annexe 2)							
1-AFEJI - PLATEFORME WORMHOUT Réhabilitation des Unité d'Internat - Extension et réaménagement des espaces du Centre de la Petite Enfance	0 €	394 158 €	98 540 €	0 €	492 698 €	2 ans	492 698 €
2-AFEJI - PLATEFORME GRAVELINES Réhabilitation des lieux de stockage, remplacement de la chaudière, des menuiseries des fenêtre, réfection des façades, amélioration des isolation phonique et thermique	0 €	46 666 €	11 667 €	0 €	58 333 €	2 ans	58 333 €
3-AFEJI - PLATEFORME DUNKERQUE Réhabilitation de l'Accueil de Jour "Transition"	0 €	21 334 €	5 333 €	0 €	26 667 €	2 ans	26 667 €
4-ALEFPA - Regroupement des structures Anzin et Valenciennes sur Anzin Restructuration du site et de ses entités	0 €	400 000 €	100 000 €	0 €	500 000 €	2 ans	500 000 €
5-GAP - Site de Soubise du Gîte à Roubaix Réhabilitation du Site	0 €	144 000 €	36 000 €	0 €	180 000 €	2 ans	180 000 €
6-GAP - Site de Solesmes à Cambrai Remise aux normes	0 €	216 000 €	54 000 €	0 €	270 000 €	2 ans	270 000 €
7-SOS VILLAGES D'ENFANTS Achat d'une maison familiale sur Cambrai/Neuville en Ferrain	0 €	43 200 €	10 800 €	0 €	54 000 €	2 ans	54 000 €
8-SOS VILLAGES D'ENFANTS Rénovation des douches pour 7 maisons	0 €	21 560 €	5 390 €	0 €	26 950 €	2 ans	26 950 €
9-SOS VILLAGES D'ENFANTS Réhabilitation d'une maison	0 €	57 600 €	14 400 €	0 €	72 000 €	2 ans	72 000 €
10-HOME DES FLANDRES - MECS BOUSBECQUE Création d'une salle d'accueil famille, d'espaces de travail	0 €	123 200 €	30 800 €	0 €	154 000 €	2 ans	154 000 €
11-POUPONNIERE BOUCICAUT Equipement d'une unité de vie supplémentaire pour nourrissons	0 €	36 000 €	9 000 €	0 €	45 000 €	2 ans	45 000 €
12-EPDSAE Equipement et aménagement d'une unité de vie supplémentaire pour nourrissons	0 €	94 796 €	23 699 €	0 €	118 495 €	2 ans	118 495 €
TOTAL des projets MECS	0 €	1 598 514 €	399 629 €	0 €	1 998 143 €		1 998 143 €

COMMISSION PERMANENTE
REUNION DU 17 MAI 2021

AMENDEMENT AU PROJET DE DELIBERATION N° DEFJ/2021/104 (n°2.12)

OBJET : Attribution d'aides financières de fonctionnement et d'investissement dans le cadre de la protection de l'enfance, de la famille et de l'autonomie des jeunes

EXPOSE DES MOTIFS

L'amendement proposé a pour objectif l'ajout de l'annexe 6 ci-jointe citée dans le rapport. Ce document présente le tableau de répartition des montants des aides financières de fonctionnement proposées dans le cadre de l'accompagnement des « Lieux de Rencontre Parents Enfants » ainsi que le modèle type de la convention à signer entre les structures concernées et le Département pour 3 années.

Il convient également de faire un correctif du tableau des incidences financières dans lequel une ligne est dupliquée pour l'opération 11001OP006.

DISPOSITIF

L'annexe 6, ci-jointe, est ajoutée au rapport DEFJ/2021/104.

Le tableau des incidences financières est remplacé par le tableau ci-dessous :

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
11004OP011	11004E15	400 000	38 832	295 928
11003OP006	11003E18	120 000	0	120 000
11004OP009	11004E15	35 000	0	35 000
11005OP007	11005E15	279 020	6 000	40 000
11003OP006	11003E15	374 500	3 871,03	140 500
11001OP006	11001E09	1 598 514	0	1 598 514
11005OP006	11005E08	1 543 800	0	1 543 800

L'ajout de l'annexe 6 et la modification de la présentation du tableau des incidences financières ne changent en rien les montants proposés dans le rapport y compris dans les propositions de décisions.

Yves DUSART
Vice-Président chargé de l'Enfance, la Famille
et la Jeunesse

DEFJ/2021/104

ANNEXE 6

**RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS
LIEU DE RENCONTRE PARENT-ENFANT 2021-2023 AVEC
LA SAUVEGARDE DU NORD, L'AGSS DE L'UDAF ET L'EPDSAE**

Identification de la structure	Limite du nombre d'enfants pris en charge par semestre	Participation financière sur la base forfaitaire de 410 €	Coût annuel de la prise en charge	Participation financière pour la location des locaux	Participation financière pour la supervision : 80 €/h à hauteur de 2 h par mois (pendant 10 mois)	Coût total annuel 2021	acompte	solde	Coût total annuel 2022	Coût total annuel 2023	Coût total sur les 3 ans
La Sauvegarde AVESNOIS (avec antenne)	70	410	57 400	20 000	1 600	79 000	15 000 €	64 000	79 000	79 000	237 000
La Sauvegarde TOURCOING	70	410	57 400	10 000	1 600	69 000	15 000 €	54 000	69 000	69 000	207 000
La Sauvegarde VILLENEUVE D'ASCQ	70	410	57 400	10 000	1 600	69 000	15 000 €	54 000	69 000	69 000	207 000
La Sauvegarde ROUBAIX	70	410	57 400	10 000	1 600	69 000	15 000 €	54 000	69 000	69 000	207 000
AGSS UDAF LILLE	30	410	24 600	10 000	1 600	36 200	15 000 €	21 200	36 200	36 200	108 600
AGSS UDAF ARMENTIERES/HAZEBROUCK (avec antenne)	60	410	49 200	20 000	1 600	70 800	15 000 €	55 800	70 800	70 800	212 400
AGSS UDAF DENAIN	50	410	41 000	10 000	1 600	52 600	15 000 €	37 600	52 600	52 600	157 800
EPDSAE Maillage LILLE	70	410	57 400	10 000	1 600	69 000	15 000 €	54 000	69 000	69 000	207 000
TOTAL	490	3 280	401 800	100 000	12 800	514 600	120 000	394 600	514 600	514 600	1 543 800

2.13

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302775-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Adoption d'une convention de partenariat fixant les modalités relatives à l'accompagnement médico-social des femmes enceintes, des mères incarcérées à la Maison d'arrêt de Sequedin et de leurs

enfants

Vu le rapport DEFJ/2021/171

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la convention de partenariat entre le Département du Nord, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Nord (SPIP) et la Maison d'arrêt de Sequedin, fixant les modalités relatives à l'accompagnement médico-social des femmes enceintes, des mères incarcérées à la Maison d'arrêt de Sequedin et de leurs enfants, dans les termes du projet joint en annexe du rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 02.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

2.14

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303293-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Soutien du Département au projet "PARADE" du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Lille pour prévenir et repérer les fragilités chez les personnes âgées.

Vu le rapport DA/2021/274

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

Considérant que l'urgence a été préalablement approuvée à l'unanimité par la Commission permanente du Conseil départemental dans les conditions prévues aux articles L.3121-19 et L.3121-19-1 du code général des collectivités territoriales

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention au Centre Hospitalier Universitaire de Lille au titre de son projet PARADE - Parcours Bien vieillir en Hauts-de-France – présenté en annexe 1, visant à prévenir et repérer les fragilités chez les personnes âgées, pour un montant de 100 000 € en 2021 et de 100 000 € en 2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention pluriannuelle entre le Département du Nord et le Centre Hospitalier Universitaire de Lille, relative au soutien financier du projet PARADE – Parcours Bien vieillir en Hauts-de-France, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 51.

Madame MANNARINO est membre du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame FAHEM (jusqu'alors représentée par Monsieur GADAUT).

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

3.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303048-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : La politique éducative volontariste en faveur des collèges : Aide à la Réussite du Collégien (ARC), Aide à la Demi-Pension (ADP) et Projet Educatif Départemental du Collégien (PEDC)- Année scolaire 2021/2022

Vu le rapport DE/2021/160

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à la majorité:

Pour l'Aide à la Réussite du Collégien :

- d'attribuer l'Aide à la Réussite du Collégien (l'ARC) pour l'année scolaire 2021/2022, destinés aux collèges publics et privés du Nord, aux lycées professionnels et lycées professionnels agricoles publics et privés du Nord accueillant des collégiens, aux Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté du Nord et à l'Ecole Européenne Lille métropole conformément aux montants prévisionnels maximum inscrits au tableau ci-joint en annexe 1, sous réserve du vote du budget 2022 ;
- de reconduire pour l'année scolaire 2021/2022 les modalités définies dans la délibération DESC/2019/110 du 29 avril 2019 concernant les montants non utilisés de l'ARC 2020/2021 ;
- d'attribuer l'Aide à la Réussite du Collégien en deux versements : le premier de 40 % en septembre 2021 pour couvrir la période de septembre à décembre 2021 et le second au cours du premier semestre 2022 pour la période de janvier à juin 2022, sous réserve du vote du budget 2022 ;
- de consacrer une somme maximale de 641 240 € au budget départemental 2021 au titre du premier versement de l'ARC 2021/2022, programme 16001 – opération 16001OP003 – « Accompagnement à la Réussite des Collégiens » ;
- de prévoir une somme maximale de 961 860 € en 2022 au titre du second versement de l'ARC 2021/2022, sous réserve du vote du budget primitif ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents permettant la mise en œuvre de ces dispositions.

Pour le Projet Educatif Départemental du Collégien :

- d'attribuer pour l'année scolaire 2021/2022, les subventions dans le cadre du Projet Educatif Départemental du Collégien (PEDC), selon les modalités reprises dans le tableau ci-joint en annexe 9 ;
- d'autoriser, pour l'année 2021/2022, la possibilité d'utiliser les subventions pour des achats de matériels contribuant à mettre en œuvre les objectifs et actions éducatives en lien avec les axes du PEDC ;
- d'imputer les paiements de ces subventions au programme 16001- opération 16001OP005 au chapitre 932/28 ;
- d'autoriser le Département du Nord à récupérer, à la fin de la troisième année du PEDC 2019/2022, le montant non consommé des crédits alloués dans le cadre des subventions accordées aux établissements au titre du dispositif PEDC ;

3.1

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents permettant la mise en œuvre de ces dispositions.

DECIDE à l'unanimité :

Pour l'Aide à la Demi-Pension :

- de reconduire pour l'année scolaire 2021/2022, le dispositif de l'aide à la demi-pension, avec un maintien des montants d'aides à hauteur de 1,87 €, 1,44 € et 0,89 € par repas pour les collégiens (dont ceux inscrits en Prépa Métiers) domiciliés dans le Nord et fréquentant les établissements publics et privés du Nord et hors département ;
- de maintenir, pour l'année scolaire 2021/2022 le barème départemental de l'année scolaire 2020/2021 pour l'attribution des aides à la demi-pension, selon le barème joint en annexe 6 du rapport ;
- de plafonner à 3 € le tarif repas facturé aux Assistants Familiaux accueillant des collégiens de l'Aide Sociale à l'Enfance, inscrits dans les collèges publics du Département du Nord, en attribuant une aide correspondant à la différence entre le montant du tarif repas de l'établissement et le montant de 3 €/repas, étant précisé que cette aide n'est pas cumulable avec une autre prise en charge financière des repas par le Département ;
- de maintenir la majoration de l'aide à la demi-pension jusqu'à 0,10 € maximum, pour les collèges publics augmentant leur tarif au titre de l'approvisionnement local ;
- de reconduire les modalités concernant le versement, en fin d'année scolaire, d'une somme forfaitaire annuelle de 458 € à chaque collège privé du Nord et 305 € à chaque collège public du Nord, pour les frais administratifs liés à la gestion de l'aide à la demi-pension ;
- de reconduire le versement des vacations à destination des personnels des collèges, des lycées professionnels publics accueillant des collégiens et des Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté qui traitent les dossiers, soit un montant de 22,20 € brut de l'heure sur la base de 7 dossiers de bénéficiaires par heure ;
- d'imputer les dépenses sur les chapitres 932//28 et 932//221 au Programme 16001 – Opération 16001OP002 du Budget Départemental ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département et chaque établissement selon les termes du projet joint au rapport en annexe 8, pour la mise en œuvre de l'aide à la demi-pension ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents permettant la mise en œuvre de ces dispositions.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 03.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Vote intervenu à 20 h 05.

3.1

Au moment du vote, 58 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 17

Absents sans procuration : 7

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 75 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Concernant les propositions de décision relatives à l'Aide à la Réussite du Collégien et au Projet Educatif Départemental du Collégien :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 75

Majorité des suffrages exprimés : 38

Pour : 50 (Groupe Union Pour le Nord)

Contre : 25 (Groupe Socialiste, Radical et Citoyen ; Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés ; Madame MASQUELIER, non inscrite)

Concernant les propositions de décision relatives à l'Aide à la Demi-Pension :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 75

Majorité des suffrages exprimés : 38

Pour : 75 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Radical et Citoyen ; Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés ; Madame MASQUELIER, non inscrite)

Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOURSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0590002G	Collège	Public	Théodore Monod	ANICHE	150	15 000 €	6 000 €	9 000 €
0593234V	Collège	Public	Albert Ball	ANNOEULLIN	19	1 900 €	760 €	1 140 €
0590006L	Collège	Public	Jules Ferry	ANZIN	118	11 800 €	4 720 €	7 080 €
0594401N	Collège	Public	Val de la Sensée	ARLEUX	42	4 200 €	1 680 €	2 520 €
0593246H	Collège	Public	Desrousseaux	ARMENTIERES	78	7 800 €	3 120 €	4 680 €
0594397J	Collège	Public	Jean Rostand	ARMENTIERES	87	8 700 €	3 480 €	5 220 €
0594297A	Collège	Public	Victor Hugo	AUBY	72	7 200 €	2 880 €	4 320 €
0593673X	Collège	Public	Madame d'Epinay	AULNOY LEZ VALENCIENNES	72	7 200 €	2 880 €	4 320 €
0596694F	Collège	Public	Félix del Marle	AULNOYE AYMERIES	105	10 500 €	4 200 €	6 300 €
0595176F	Collège	Public	Renaud-Barrault	AVESNELLES	95	9 500 €	3 800 €	5 700 €
0593676A	Collège	Public	Paul Langevin	AVESNES LES AUBERT	27	2 700 €	1 080 €	1 620 €
0594636U	Collège	Public	Maxime Deyts	BAILLEUL	40	4 000 €	1 600 €	2 400 €
0593490Y	Collège	Public	Jean Lemaire de Belges	BAVAY	17	1 700 €	680 €	1 020 €
0593479L	Collège	Public	Wenceslas Cobergher	BERGUES	9	900 €	360 €	540 €
0594415D	Collège	Public	Gilles de Chin	BERLAIMONT	29	2 900 €	1 160 €	1 740 €
0594301E	Collège	Public	Paul Eluard	BEUVRAGES	123	12 300 €	4 920 €	7 380 €
0593672W	Collège	Public	de l'Ostrevant	BOUCHAIN	49	4 900 €	1 960 €	2 940 €
0594640Y	Collège	Public	Jean Jaurès	BOURBOURG	29	2 900 €	1 160 €	1 740 €
0590030M	Collège	Public	du Septentrion	BRAY DUNES	17	1 700 €	680 €	1 020 €
0590031N	Collège	Public	Jean Macé	BRUAY SUR ESCAUT	116	11 600 €	4 640 €	6 960 €
0595175E	Collège	Public	Fénelon	CAMBRAI	49	4 900 €	1 960 €	2 940 €
0593487V	Collège	Public	Jules Ferry	CAMBRAI	58	5 800 €	2 320 €	3 480 €
0593488W	Collège	Public	Lamartine	CAMBRAI	65	6 500 €	2 600 €	3 900 €
0595174D	Collège	Public	Paul Duez	CAMBRAI	61	6 100 €	2 440 €	3 660 €
0596873A	Collège	Public	Simone Veil	CAPPELLE EN PEVELE	16	1 600 €	640 €	960 €
0593181M	Collège	Public	Maxence Van der Meersch	CAPPELLE LA GRANDE	31	3 100 €	1 240 €	1 860 €
0594872A	Collège	Public	Robert Le Frison	CASSEL	21	2 100 €	840 €	1 260 €
0595277R	Collège	Public	Jacques Prévert	CAUDRY	137	13 700 €	5 480 €	8 220 €
0590046E	Collège	Public	Jean Monnet	CAUDRY	126	12 600 €	5 040 €	7 560 €
0593244F	Collège	Public	Philippe de Commines	COMINES	59	5 900 €	2 360 €	3 540 €
0590050J	Collège	Public	Josquin des Prés	CONDE SUR ESCAUT	161	16 100 €	6 440 €	9 660 €
0593494C	Collège	Public	Boris Vian	COUDEKERQUE BRANCHE	60	6 000 €	2 400 €	3 600 €
0594295Y	Collège	Public	du Westhoek	COUDEKERQUE BRANCHE	19	1 900 €	760 €	1 140 €
0593182N	Collège	Public	Jules Ferry	COUDEKERQUE BRANCHE	15	1 500 €	600 €	900 €
0590055P	Collège	Public	Alfred Jennepin	COUSOLRE	18	1 800 €	720 €	1 080 €
0595595L	Collège	Public	du Looweg	CROCHTE	14	1 400 €	560 €	840 €
0593239A	Collège	Public	Boris Vian	CROIX	103	10 300 €	4 120 €	6 180 €
0590057S	Collège	Public	Paul Eluard	CYSOING	10	1 000 €	400 €	600 €
0590058T	Collège	Public	Paul Langevin	DECHY	46	4 600 €	1 840 €	2 760 €
0594300D	Collège	Public	Bayard	DENAIN	103	10 300 €	4 120 €	6 180 €
0594299C	Collège	Public	Turgot	DENAIN	181	18 100 €	7 240 €	10 860 €
0590062X	Collège	Public	Villars	DENAIN	141	14 100 €	5 640 €	8 460 €
0595171A	Collège	Public	Albert Châtelet	DOUAI	79	7 900 €	3 160 €	4 740 €
0594402P	Collège	Public	André Canivez	DOUAI	107	10 700 €	4 280 €	6 420 €
0592733A	Collège	Public	André Streinger	DOUAI	119	11 900 €	4 760 €	7 140 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOURSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0595190W	Collège	Public	Gayant	DOUAI	57	5 700 €	2 280 €	3 420 €
0590068D	Collège	Public	Jules Ferry	DOUAI	84	8 400 €	3 360 €	5 040 €
0593484S	Collège	Public	Emile Littré	DOUCHY LES MINES	119	11 900 €	4 760 €	7 140 €
0596716E	Collège	Public	Arthur Van Hecke	DUNKERQUE	78	7 800 €	3 120 €	4 680 €
0593666P	Collège	Public	Gaspard Malo	DUNKERQUE	51	5 100 €	2 040 €	3 060 €
0592713D	Collège	Public	Guilleminot	DUNKERQUE	37	3 700 €	1 480 €	2 220 €
0590164H	Collège	Public	Jean Zay	DUNKERQUE	26	2 600 €	1 040 €	1 560 €
0593664M	Collège	Public	Lucie Aubrac	DUNKERQUE	76	7 600 €	3 040 €	4 560 €
0590179Z	Collège	Public	Paul Machy	DUNKERQUE	32	3 200 €	1 280 €	1 920 €
0592751V	Collège	Public	Félicien Joly	ESCAUDAIN	84	8 400 €	3 360 €	5 040 €
0594409X	Collège	Public	Jean Zay	ESCAUTPONT	45	4 500 €	1 800 €	2 700 €
0595757M	Collège	Public	Henri Durez	ESTAIRES	25	2 500 €	1 000 €	1 500 €
0593476H	Collège	Public	Jean Mermoz	FACHES THUMESNIL	26	2 600 €	1 040 €	1 560 €
0592830F	Collège	Public	Jean Zay	FACHES THUMESNIL	48	4 800 €	1 920 €	2 880 €
0594168K	Collège	Public	Jean Zay	FEIGNIES	63	6 300 €	2 520 €	3 780 €
0593681F	Collège	Public	Lavoisier	FERRIERE LA GRANDE	52	5 200 €	2 080 €	3 120 €
0590082U	Collège	Public	Jean Moulin	FLINES LEZ RACHES	8	800 €	320 €	480 €
0595177G	Collège	Public	Camille Claudel	FOURMIES	45	4 500 €	1 800 €	2 700 €
0594879H	Collège	Public	Joliot Curie	FOURMIES	81	8 100 €	3 240 €	4 860 €
0593252P	Collège	Public	Léo Lagrange	FOURMIES	128	12 800 €	5 120 €	7 680 €
0593486U	Collège	Public	Félicien Joly	FRESNES SUR ESCAUT	73	7 300 €	2 920 €	4 380 €
0595166V	Collège	Public	Georges Rémi Hergé	GONDECOURT	11	1 100 €	440 €	660 €
0590087Z	Collège	Public	Pharamond Savary	GOUZEAUCOURT	20	2 000 €	800 €	1 200 €
0595712N	Collège	Public	Jean Monnet	GRAND FORT PHILIPPE	13	1 300 €	520 €	780 €
0594398K	Collège	Public	Anne Frank	GRANDE SYNTHÉ	60	6 000 €	2 400 €	3 600 €
0595782P	Collège	Public	du Moulin	GRANDE SYNTHÉ	60	6 000 €	2 400 €	3 600 €
0590088A	Collège	Public	Jules Verne	GRANDE SYNTHÉ	90	9 000 €	3 600 €	5 400 €
0590090C	Collège	Public	Pierre et Marie Curie	GRAVELINES	23	2 300 €	920 €	1 380 €
0590091D	Collège	Public	Robert Schuman	HALLUIN	52	5 200 €	2 080 €	3 120 €
0596059R	Collège	Public	Jules Ferry	HAUBOURDIN	50	5 000 €	2 000 €	3 000 €
0594386X	Collège	Public	Le Parc	HAUBOURDIN	26	2 600 €	1 040 €	1 560 €
0594309N	Collège	Public	Pierre de Ronsard	HAUTMONT	115	11 500 €	4 600 €	6 900 €
0592634T	Collège	Public	Saint Exupéry	HAUTMONT	104	10 400 €	4 160 €	6 240 €
0595170Z	Collège	Public	des Flandres	HAZEBROUCK	37	3 700 €	1 480 €	2 220 €
0590103S	Collège	Public	Fernande Benoist	HAZEBROUCK	28	2 800 €	1 120 €	1 680 €
0593180L	Collège	Public	Saint Exupéry	HELLEMES	101	10 100 €	4 040 €	6 060 €
0594632P	Collège	Public	Raymond Devos	HEM	88	8 800 €	3 520 €	5 280 €
0594642A	Collège	Public	Lamartine	HONDSCHOOTE	10	1 000 €	400 €	600 €
0594638W	Collège	Public	Roger Salengro	HOULINES	55	5 500 €	2 200 €	3 300 €
0590107W	Collège	Public	Jean Moulin	IWUY	17	1 700 €	680 €	1 020 €
0594418G	Collège	Public	Charles de Gaulle	JEUMONT	72	7 200 €	2 880 €	4 320 €
0590109Y	Collège	Public	Eugène Thomas	JEUMONT	76	7 600 €	3 040 €	4 560 €
0593231S	Collège	Public	Albert Schweitzer	LA BASSEE	63	6 300 €	2 520 €	3 780 €
0593658F	Collège	Public	Flandre	LA MADELEINE	75	7 500 €	3 000 €	4 500 €
0593482P	Collège	Public	Frédéric Joliot Curie	LALLAING	52	5 200 €	2 080 €	3 120 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOURSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0593226L	Collège	Public	Anne Frank	LAMBERSART	19	1 900 €	760 €	1 140 €
0595163S	Collège	Public	Lavoisier	LAMBERSART	51	5 100 €	2 040 €	3 060 €
0594298B	Collège	Public	André Malraux	LAMBRES LEZ DOUAI	12	1 200 €	480 €	720 €
0595178H	Collège	Public	Dupleix	LANDRECIES	76	7 600 €	3 040 €	4 560 €
0595337F	Collège	Public	Jean Rostand	LE CATEAU CAMBRESIS	146	14 600 €	5 840 €	8 760 €
0595172B	Collège	Public	Eugène Thomas	LE QUESNOY	53	5 300 €	2 120 €	3 180 €
0595713P	Collège	Public	Alphonse Daudet	LEERS	11	1 100 €	440 €	660 €
0593991T	Collège	Public	Théodore Monod	LESQUIN	18	1 800 €	720 €	1 080 €
0593235W	Collège	Public	Boris Vian	LILLE	112	11 200 €	4 480 €	6 720 €
0593168Y	Collège	Public	Carnot	LILLE	71	7 100 €	2 840 €	4 260 €
0593179K	Collège	Public	Claude Levi-Strauss	LILLE	144	14 400 €	5 760 €	8 640 €
0590115E	Collège	Public	Franklin	LILLE	87	8 700 €	3 480 €	5 220 €
0594288R	Collège	Public	Louise Michel	LILLE	140	14 000 €	5 600 €	8 400 €
0594881K	Collège	Public	Martha Desrumaux	LILLE	80	8 000 €	3 200 €	4 800 €
0597004T	Collège	Public	Miriam Makeba	LILLE	167	16 700 €	6 680 €	10 020 €
0596833G	Collège	Public	Nina Simone	LILLE	138	13 800 €	5 520 €	8 280 €
0590271Z	Collège	Public	Verlaine	LILLE	81	8 100 €	3 240 €	4 860 €
0596172N	Collège	Public	Henri Matisse	LINSELLES	16	1 600 €	640 €	960 €
0594523W	Collège	Public	Guy Mollet	LOMME	31	3 100 €	1 240 €	1 860 €
0590131X	Collège	Public	Jean Jaurès	LOMME	55	5 500 €	2 200 €	3 300 €
0593177H	Collège	Public	Jean Zay	LOMME	33	3 300 €	1 320 €	1 980 €
0595596M	Collège	Public	Jean Rostand	LOON PLAGE	15	1 500 €	600 €	900 €
0593233U	Collège	Public	Professeur Albert Debeyre	LOOS	45	4 500 €	1 800 €	2 700 €
0593660H	Collège	Public	René Descartes	LOOS	52	5 200 €	2 080 €	3 120 €
0594533G	Collège	Public	Voltaire	LOURCHES	95	9 500 €	3 800 €	5 700 €
0593686L	Collège	Public	Jacques Brel	LOUVROIL	127	12 700 €	5 080 €	7 620 €
0593240B	Collège	Public	Gambetta	LYS LEZ LANNOY	106	10 600 €	4 240 €	6 360 €
0590142J	Collège	Public	Marguerite Yourcenar	MARCHIENNES	5	500 €	200 €	300 €
0593227M	Collège	Public	du Lazaro	MARCQ EN BAROEUL	33	3 300 €	1 320 €	1 980 €
0594287P	Collège	Public	Rouges Barres	MARCQ EN BAROEUL	27	2 700 €	1 080 €	1 620 €
0593674Y	Collège	Public	Alphonse Terroir	MARLY	75	7 500 €	3 000 €	4 500 €
0593474F	Collège	Public	Professeur Albert Debeyre	MARQUETTE LEZ LILLE	24	2 400 €	960 €	1 440 €
0593683H	Collège	Public	Jacques Prévert	MASNIERES	31	3 100 €	1 240 €	1 860 €
0593483R	Collège	Public	Robert Desnos	MASNY	49	4 900 €	1 960 €	2 940 €
0590151U	Collège	Public	Ernest Coutelle	MAUBEUGE	72	7 200 €	2 880 €	4 320 €
0590150T	Collège	Public	Guillaume Budé	MAUBEUGE	45	4 500 €	1 800 €	2 700 €
0593254S	Collège	Public	Jules Verne	MAUBEUGE	93	9 300 €	3 720 €	5 580 €
0594362W	Collège	Public	Vauban	MAUBEUGE	191	19 100 €	7 640 €	11 460 €
0594294X	Collège	Public	Henri Dunant	MERVILLE	33	3 300 €	1 320 €	1 980 €
0590155Y	Collège	Public	Descartes	MONS EN BAROEUL	61	6 100 €	2 440 €	3 660 €
0593178J	Collège	Public	François Rabelais	MONS EN BAROEUL	124	12 400 €	4 960 €	7 440 €
0594410Y	Collège	Public	Fernig	MORTAGNE DU NORD	25	2 500 €	1 000 €	1 500 €
0594527A	Collège	Public	Maxence Van der Meersch	MOUVAUX	40	4 000 €	1 600 €	2 400 €
0594537L	Collège	Public	Jules Verne	NEUVILLE EN FERRAIN	29	2 900 €	1 160 €	1 740 €
0596988A	Collège	Public	Départemental de Nieppe	NIEPPE	37	3 700 €	1 480 €	2 220 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOURSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0590157A	Collège	Public	Saint Exupéry	ONNAING	64	6 400 €	2 560 €	3 840 €
0590159C	Collège	Public	du Pévèle	ORCHIES	23	2 300 €	920 €	1 380 €
0594290T	Collège	Public	Henri Matisse	OSTRICOURT	38	3 800 €	1 520 €	2 280 €
0596529B	Collège	Public	Maurice Schumann	PECQUENCOURT	51	5 100 €	2 040 €	3 060 €
0594628K	Collège	Public	Jacques Monod	PERENCHIES	21	2 100 €	840 €	1 260 €
0590007M	Collège	Public	Pierre-Gilles de Gennes	PETITE FORET	78	7 800 €	3 120 €	4 680 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOURSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0594876E	Collège	Public	Montaigne	POIX DU NORD	13	1 300 €	520 €	780 €
0594866U	Collège	Public	Françoise Dolto	PONT A MARCQ	13	1 300 €	520 €	780 €
0595758N	Collège	Public	Etienne Dolet	PROVIN	23	2 300 €	920 €	1 380 €
0594303G	Collège	Public	Jehan Froissart	QUIEVRECHAIN	94	9 400 €	3 760 €	5 640 €
0594408W	Collège	Public	Germinal	RAISMES	109	10 900 €	4 360 €	6 540 €
0594865T	Collège	Public	Anatole France	RONCHIN	60	6 000 €	2 400 €	3 600 €
0593237Y	Collège	Public	Gernez Rieux	RONCHIN	74	7 400 €	2 960 €	4 440 €
0593668S	Collège	Public	Paul Eluard	RONCQ	26	2 600 €	1 040 €	1 560 €
0593251N	Collège	Public	Docteur Ernest Schaffner	ROOST WARENDIN	46	4 600 €	1 840 €	2 760 €
0594389A	Collège	Public	Anne Frank	ROUBAIX	209	20 900 €	8 360 €	12 540 €
0595167W	Collège	Public	Baudelaire	ROUBAIX	108	10 800 €	4 320 €	6 480 €
0590190L	Collège	Public	Jean-Baptiste Lebas	ROUBAIX	208	20 800 €	8 320 €	12 480 €
0595168X	Collège	Public	Maxence Van der Meersch	ROUBAIX	171	17 100 €	6 840 €	10 260 €
0593667R	Collège	Public	Rosa Parks	ROUBAIX	230	23 000 €	9 200 €	13 800 €
0590183D	Collège	Public	Sévigné	ROUBAIX	169	16 900 €	6 760 €	10 140 €
0594634S	Collège	Public	Théodore Monod	ROUBAIX	131	13 100 €	5 240 €	7 860 €
0594538M	Collège	Public	Jean Rostand	SAINS DU NORD	30	3 000 €	1 200 €	1 800 €
0594304H	Collège	Public	Marie Curie	SAINT AMAND LES EAUX	79	7 900 €	3 160 €	4 740 €
0594411Z	Collège	Public	Moulin Blanc	SAINT AMAND LES EAUX	30	3 000 €	1 200 €	1 800 €
0593228N	Collège	Public	Jean Moulin	SAINT ANDRE	30	3 000 €	1 200 €	1 800 €
0593663L	Collège	Public	Jean Deconinck	SAINT POL SUR MER	91	9 100 €	3 640 €	5 460 €
0590200X	Collège	Public	Robespierre	SAINT POL SUR MER	58	5 800 €	2 320 €	3 480 €
0594644C	Collège	Public	Lavoisier	SAINT SAULVE	44	4 400 €	1 760 €	2 640 €
0593662K	Collège	Public	Jean Demailly	SECLIN	47	4 700 €	1 880 €	2 820 €
0593185S	Collège	Public	Anatole France	SIN LE NOBLE	126	12 600 €	5 040 €	7 560 €
0594648G	Collège	Public	Antoine de Saint-Exupéry	SOLESMES	49	4 900 €	1 960 €	2 940 €
0590206D	Collège	Public	du Solrézis	SOLRE LE CHÂTEAU	29	2 900 €	1 160 €	1 740 €
0590248Z	Collège	Public	Louis Pasteur	SOMAIN	55	5 500 €	2 200 €	3 300 €
0594405T	Collège	Public	Victor Hugo	SOMAIN	115	11 500 €	4 600 €	6 900 €
0593992U	Collège	Public	Antoine de Saint Exupéry	STEENVOORDE	10	1 000 €	400 €	600 €
0594645D	Collège	Public	Jean Jacques Rousseau	THIANT	40	4 000 €	1 600 €	2 400 €
0590211J	Collège	Public	Albert Camus	THUMERIES	24	2 400 €	960 €	1 440 €
0594293W	Collège	Public	Albert Roussel	TOURCOING	161	16 100 €	6 440 €	9 660 €
0596860L	Collège	Public	Lucie Aubrac	TOURCOING	147	14 700 €	5 880 €	8 820 €
0594394F	Collège	Public	Marie Curie	TOURCOING	157	15 700 €	6 280 €	9 420 €
0592714E	Collège	Public	Mendès France	TOURCOING	130	13 000 €	5 200 €	7 800 €
0594308M	Collège	Public	Denis Saurat	TRELON	41	4 100 €	1 640 €	2 460 €
0594534H	Collège	Public	Paul Langevin	TRITH SAINT LEGER	25	2 500 €	1 000 €	1 500 €
0592715F	Collège	Public	Charles Eisen	VALENCIENNES	63	6 300 €	2 520 €	3 780 €
0593680E	Collège	Public	Chasse Royale	VALENCIENNES	102	10 200 €	4 080 €	6 120 €
0590224Y	Collège	Public	Jean Baptiste Carpeaux	VALENCIENNES	90	9 000 €	3 600 €	5 400 €
0595173C	Collège	Public	Watteau	VALENCIENNES	33	3 300 €	1 320 €	1 980 €
0594412A	Collège	Public	Jean Jaurès	VIEUX CONDE	111	11 100 €	4 440 €	6 660 €
0593196D	Collège	Public	Arthur Rimbaud	VILLENEUVE D'ASCQ	59	5 900 €	2 360 €	3 540 €
0595656C	Collège	Public	Camille Claudel	VILLENEUVE D'ASCQ	34	3 400 €	1 360 €	2 040 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOUSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0594525Y	Collège	Public	Le Triolo	VILLENEUVE D'ASCQ	49	4 900 €	1 960 €	2 940 €
0594291U	Collège	Public	Molière	VILLENEUVE D'ASCQ	39	3 900 €	1 560 €	2 340 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOURSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0595328W	Collège	Public	Simone de Beauvoir	VILLENEUVE D'ASCQ	145	14 500 €	5 800 €	8 700 €
0590228C	Collège	Public	François Villon	WALINCOURT SELVIGNY	40	4 000 €	1 600 €	2 400 €
0593678C	Collège	Public	Jean Moulin	WALLERS	52	5 200 €	2 080 €	3 120 €
0593241C	Collège	Public	Albert Calmette	WASQUEHAL	38	3 800 €	1 520 €	2 280 €
0594650J	Collège	Public	Jacques Prévert	WATTEN	32	3 200 €	1 280 €	1 920 €
0594524X	Collège	Public	Jean Moulin	WATTIGNIES	60	6 000 €	2 400 €	3 600 €
0595597N	Collège	Public	Voltaire	WATTIGNIES	30	3 000 €	1 200 €	1 800 €
0595169Y	Collège	Public	Emile Zola	WATTRELOS	52	5 200 €	2 080 €	3 120 €
0593242D	Collège	Public	Gustave Nadaud	WATTRELOS	118	11 800 €	4 720 €	7 080 €
0594392D	Collège	Public	Pablo Neruda	WATTRELOS	54	5 400 €	2 160 €	3 240 €
0593475G	Collège	Public	Léon Blum	WAVRIN	20	2 000 €	800 €	1 200 €
0590238N	Collège	Public	Romain Rolland	WAZIERS	60	6 000 €	2 400 €	3 600 €
0594643B	Collège	Public	du Houtland	WORMHOUT	16	1 600 €	640 €	960 €
0592946G	Collège	Privé	Saint Charles	ARMENTIERES	16	1 600 €	640 €	960 €
0595382E	Collège	Privé	Saint Jude	ARMENTIERES	12	1 200 €	480 €	720 €
0595383F	Collège	Privé	Jeanne d'Arc	AULNOYE AYMERIES	8	800 €	320 €	480 €
0595384G	Collège	Privé	Sainte Thérèse	AVESNES SUR HELPE	12	1 200 €	480 €	720 €
0592930P	Collège	Privé	Immaculée Conception	BAILLEUL	15	1 500 €	600 €	900 €
0592924H	Collège	Privé	Notre Dame de l'Assomption	BAVAY	5	500 €	200 €	300 €
0595360F	Collège	Privé	Sainte Marie	BEAUCAMPS LIGNY	9	900 €	360 €	540 €
0592933T	Collège	Privé	Saint Winoc	BERGUES	5	500 €	200 €	300 €
0595385H	Collège	Privé	La Croix Blanche	BONDUES	16	1 600 €	640 €	960 €
0592955S	Collège	Privé	Notre Dame	BOURBOURG	8	800 €	320 €	480 €
0593171B	Collège	Privé	Jeanne d'Arc - Saint-Luc	CAMBRAI	14	1 400 €	560 €	840 €
0592925J	Collège	Privé	Sainte Marie	CASSEL	11	1 100 €	440 €	660 €
0592959W	Collège	Privé	Saint Joseph	COMINES	16	1 600 €	640 €	960 €
0593120W	Collège	Privé	De La Salle	COUDEKERQUE BRANCHE	13	1 300 €	520 €	780 €
0592960X	Collège	Privé	Notre Dame	CYSOING	1	100 €	40 €	60 €
0592962Z	Collège	Privé	Jean Paul II	DENAIN	44	4 400 €	1 760 €	2 640 €
0592941B	Collège	Privé	Institut de la Sainte Union (Ste Clothilde)	DOUAI	20	2 000 €	800 €	1 200 €
0595387K	Collège	Privé	Saint Jean	DOUAI	17	1 700 €	680 €	1 020 €
0593101A	Collège	Privé	Fénelon	DUNKERQUE	11	1 100 €	440 €	660 €
0595389M	Collège	Privé	Notre Dame des Dunes	DUNKERQUE	26	2 600 €	1 040 €	1 560 €
0593103C	Collège	Privé	Sacré Coeur	ESTAIRES	2	200 €	80 €	120 €
0595390N	Collège	Privé	Saint Pierre	FOURMIES	20	2 000 €	800 €	1 200 €
0596801X	Collège	Privé	Ressources Saint-Jacques	FOURNES EN WEPPE	5	500 €	200 €	300 €
0595388L	Collège	Privé	Abbé Bonpain	GRANDE SYNTHÉ	42	4 200 €	1 680 €	2 520 €
0593123Z	Collège	Privé	Saint Joseph	GRAVELINES	13	1 300 €	520 €	780 €
0593125B	Collège	Privé	Sacré Coeur	HALLUIN	29	2 900 €	1 160 €	1 740 €
0593127D	Collège	Privé	La Sagesse	HAUBOURDIN	9	900 €	360 €	540 €
0595391P	Collège	Privé	Saint Jacques	HAZEBROUCK	9	900 €	360 €	540 €
0593131H	Collège	Privé	Saint Joseph	HELLEMMES	43	4 300 €	1 720 €	2 580 €
0595630Z	Collège	Privé	Saint Paul	HEM	46	4 600 €	1 840 €	2 760 €
0593130G	Collège	Privé	Saint Joseph	HONDSCHOOTE	1	100 €	40 €	60 €
0593132J	Collège	Privé	Sainte Bernadette	JEUMONT	35	3 500 €	1 400 €	2 100 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOUSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0592950L	Collège	Privé	Notre Dame	LA BASSEE	7	700 €	280 €	420 €
0592896C	Collège	Privé	Saint Jean	LA MADELEINE	3	300 €	120 €	180 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOUSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0593134L	Collège	Privé	Dominique Savio	LAMBERSART	5	500 €	200 €	300 €
0595393S	Collège	Privé	Sainte Odile	LAMBERSART	19	1 900 €	760 €	1 140 €
0592889V	Collège	Privé	Charlemagne	LESQUIN	16	1 600 €	640 €	960 €
0595396V	Collège	Privé	De la Salle	LILLE	36	3 600 €	1 440 €	2 160 €
0595394T	Collège	Privé	Notre Dame de la Paix	LILLE	8	800 €	320 €	480 €
0592890W	Collège	Privé	Saint Joseph	LILLE	55	5 500 €	2 200 €	3 300 €
0595286A	Collège	Privé	Saint Paul	LILLE	7	700 €	280 €	420 €
0596177U	Collège	Privé	Sainte Claire	LILLE	37	3 700 €	1 480 €	2 220 €
0595397W	Collège	Privé	Sainte Thérèse d'Avila	LILLE	17	1 700 €	680 €	1 020 €
0592895B	Collège	Privé	Sainte Marie	LINSELLES	10	1 000 €	400 €	600 €
0595398X	Collège	Privé	Institution Libre de Marcq	MARCQ EN BAROEUL	11	1 100 €	440 €	660 €
0595993U	Collège	Privé	Jeanine Manuel	MARCQ EN BAROEUL	0	- €	- €	- €
0595399Y	Collège	Privé	Notre Dame de Grace	MAUBEUGE	56	5 600 €	2 240 €	3 360 €
0592899F	Collège	Privé	Saint Robert	MERVILLE	12	1 200 €	480 €	720 €
0593218C	Collège	Privé	Lacordaire	MONS EN BAROEUL	29	2 900 €	1 160 €	1 740 €
0594833H	Collège	Privé	Saint Joseph	NEUVILLE EN FERRAIN	6	600 €	240 €	360 €
0594505B	Collège	Privé	Saint Martin	NIEPPE	2	200 €	80 €	120 €
0592900G	Collège	Privé	Notre Dame de la Providence	ORCHIES	5	500 €	200 €	300 €
0592901H	Collège	Privé	Sainte Marie	PERENCHIES	2	200 €	80 €	120 €
0592917A	Collège	Privé	Jeanne d'Arc	ROUBAIX	12	1 200 €	480 €	720 €
0592886S	Collège	Privé	Pascal	ROUBAIX	127	12 700 €	5 080 €	7 620 €
0595302T	Collège	Privé	Saint Exupéry	ROUBAIX	105	10 500 €	4 200 €	6 300 €
0592907P	Collège	Privé	Saint Michel	ROUBAIX	113	11 300 €	4 520 €	6 780 €
0592905M	Collège	Privé	Sainte Marie	ROUBAIX	143	14 300 €	5 720 €	8 580 €
0595400Z	Collège	Privé	Notre Dame des Anges	SAINT AMAND LES EAUX	11	1 100 €	440 €	660 €
0592911U	Collège	Privé	Saint Joseph	SAINT ANDRE	15	1 500 €	600 €	900 €
0593143W	Collège	Privé	Sacré Coeur	SAINT POL SUR MER	18	1 800 €	720 €	1 080 €
0595402B	Collège	Privé	Notre Dame	SAINT SAULVE	24	2 400 €	960 €	1 440 €
0593144X	Collège	Privé	Sainte Anne	SEBOURG	6	600 €	240 €	360 €
0593145Y	Collège	Privé	Immaculée Conception	SECLIN	7	700 €	280 €	420 €
0595401A	Collège	Privé	Saint Michel	SOLESMES	9	900 €	360 €	540 €
0597055Y	Collège	Privé	Notre Dame de la Renaissance	SOMAIN	17	1 700 €	680 €	1 020 €
0593147A	Collège	Privé	Notre Dame de Lourdes	STEENVOORDE	0	- €	- €	- €
0593152F	Collège	Privé	Cardinal Liénart	TOURCOING	38	3 800 €	1 520 €	2 280 €
0593149C	Collège	Privé	Charles de Foucauld	TOURCOING	45	4 500 €	1 800 €	2 700 €
0593217B	Collège	Privé	Charles Péguy	TOURCOING	105	10 500 €	4 200 €	6 300 €
0593140T	Collège	Privé	Notre Dame de l'Immaculée	TOURCOING	52	5 200 €	2 080 €	3 120 €
0593150D	Collège	Privé	Saint Gabriel	TOURCOING	79	7 900 €	3 160 €	4 740 €
0596846W	Collège	Privé	Saint Thomas	TOURCOING	30	3 000 €	1 200 €	1 800 €
0593155J	Collège	Privé	Saint Jean Baptiste de la Salle	VALENCIENNES	45	4 500 €	1 800 €	2 700 €
0593154H	Collège	Privé	Sainte Marie	VALENCIENNES	34	3 400 €	1 360 €	2 040 €
0593198F	Collège	Privé	Communautaire	VILLENEUVE D'ASCQ	28	2 800 €	1 120 €	1 680 €
0595404D	Collège	Privé	Saint Adrien La Salle	VILLENEUVE D'ASCQ	22	2 200 €	880 €	1 320 €
0593157L	Collège	Privé	Saint Joseph	VILLERS OUTREUX	9	900 €	360 €	540 €
0593159N	Collège	Privé	Sacré Coeur	WATTEN	10	1 000 €	400 €	600 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOUSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0593160P	Collège	Privé	Saint Joseph	WATTRELOS	72	7 200 €	2 880 €	4 320 €
0593163T	Collège	Privé	Notre Dame	WORMHOUT	8	800 €	320 €	480 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOURSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0597115N	Ecole européenne	public	Ecole européenne de Lille Métropole - collège	MARCQ-EN-BAROEUL	4	400 €	160 €	240 €
0595483P	EREA	public	Nelson Mandela	LILLE	26	2 600 €	1 040 €	1 560 €
0594541R	EREA	public	Ignace Pleyel	LOOS	17	1 700 €	680 €	1 020 €
0594380R	EREA	public	Colette Magny	LYS LEZ LANNOY	19	1 900 €	760 €	1 140 €
0592610S	Lycée professionnel	public	Pierre Joseph Laurent	ANICHE	9	900 €	360 €	540 €
0590257J	Lycée professionnel	public	Ile de France	ARMENTIERES	10	1 000 €	400 €	600 €
0594532F	Lycée professionnel	public	Ambroise Croizat	AUBY	13	1 300 €	520 €	780 €
0590015W	Lycée professionnel	public	Piere et Marie Curie	AULNOYE AYMERIES	6	600 €	240 €	360 €
0592611T	Lycée professionnel	public	Louis Blériot	CAMBRAI	10	1 000 €	400 €	600 €
0590044C	Lycée professionnel	public	Joseph-Marie Jacquard	CAUDRY	8	800 €	320 €	480 €
0596854E	Lycée professionnel	public	pays de conde	CONDE SUR ESCAUT	7	700 €	280 €	420 €
0590263R	Lycée professionnel	public	Fernand Léger	COUDEKERQUE BRANCHE	6	600 €	240 €	360 €
0590264S	Lycée professionnel	public	Alfred Kastler	DENAIN	9	900 €	360 €	540 €
0595894L	Lycée professionnel	public	François Rabelais	DOUAI	9	900 €	360 €	540 €
0597005U	Lycée professionnel	public	Val de Lys	ESTAIRES	4	400 €	160 €	240 €
0590083V	Lycée professionnel	public	Camille Claudel	FOURMIES	15	1 500 €	600 €	900 €
0594652L	Lycée professionnel	public	des Plaines du Nord	GRANDE SYNTHÉ	9	900 €	360 €	540 €
0592850C	Lycée professionnel	public	Antoine de Saint Exupéry	HALLUIN	12	1 200 €	480 €	720 €
0590098L	Lycée professionnel	public	Placide Courtoy	HAUTMONT	3	300 €	120 €	180 €
0590102R	Lycée professionnel	public	Monts de Flandre	HAZEBROUCK	14	1 400 €	560 €	840 €
0592712C	Lycée professionnel	public	Louis Armand	JEUMONT	7	700 €	280 €	420 €
0590252D	Lycée professionnel	public	Louis-Léopold Boilly	LA BASSEE	3	300 €	120 €	180 €
0596957S	Lycée professionnel	public	Aimé Cesaire	LILLE	7	700 €	280 €	420 €
0590266U	Lycée professionnel	public	César Baggio	LILLE	6	600 €	240 €	360 €
0590111A	Lycée professionnel	public	Sonia Delaunay	LOMME	9	900 €	360 €	540 €
0590133Z	Lycée professionnel	public	Maurice Duhamel	LOOS	12	1 200 €	480 €	720 €
0594302F	Lycée professionnel	public	François Mansart	MARLY	10	1 000 €	400 €	600 €
0590189K	Lycée professionnel	public	Lavoisier	ROUBAIX	12	1 200 €	480 €	720 €
0590187H	Lycée professionnel	public	Louis Loucheur	ROUBAIX	6	600 €	240 €	360 €
0590192N	Lycée professionnel	public	Ernest Couteaux	SAINT AMAND LES EAUX	6	600 €	240 €	360 €
0592832H	Lycée professionnel	public	Vertes Feuilles	SAINT ANDRE	7	700 €	280 €	420 €
0592833J	Lycée professionnel	public	Les Hauts de Flandre	SECLIN	4	400 €	160 €	240 €
0590217R	Lycée professionnel	public	Sévigné	TOURCOING	8	800 €	320 €	480 €
0590270Y	Lycée professionnel	public	du Hainaut	VALENCIENNES	9	900 €	360 €	540 €
0593495D	Lycée professionnel	public	Paul Langevin	WAZIERS	9	900 €	360 €	540 €
0595856V	Lycée professionnel	public	de l'Yser	WORMHOUT	4	400 €	160 €	240 €
0593060F	Lycée professionnel	Privé	Institut Nicolas Barré - Saint Louis	ARMENTIERES	13	1 300 €	520 €	780 €
0593063J	Lycée professionnel	Privé	Sainte Marie	BAILLEUL	2	200 €	80 €	120 €
0593061G	Lycée professionnel	Privé	Saint Luc (Ex La Sagesse)	CAMBRAI	12	1 200 €	480 €	720 €
0593071T	Lycée professionnel	Privé	Deforest de Lewarde	DOUAI	8	800 €	320 €	480 €
0595918M	Lycée professionnel	Privé	Industiel EPID	DUNKERQUE	1	100 €	40 €	60 €
0593058D	Lycée professionnel	Privé	Vauban	DUNKERQUE	3	300 €	120 €	180 €
0593077Z	Lycée professionnel	Privé	Saint Joseph	HAZEBROUCK	2	200 €	80 €	120 €
0593015G	Lycée professionnel	Privé	Camille de Lellis	LAMBERSART	13	1 300 €	520 €	780 €
0593027V	Lycée professionnel	Privé	Industries Lilloises	LILLE	1	100 €	40 €	60 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOUSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0593006X	Lycée professionnel	Privé	Notre Dame d'Annay	LILLE	4	400 €	160 €	240 €
0593030Y	Lycée professionnel	Privé	Saint Vincent de Paul - Notre Dame du Sacré-Cœur	LOOS	5	500 €	200 €	300 €

ANNEXE 1
AIDE A LA REUSSITE DU COLLEGIEN

RNE	TYPE	STATUT	NOM	VILLE	NOMBRE BOURSIERS TAUX 3	MONTANT PREVISIONNEL ARC 2021/2022	versement 40 %Montant 1er versement	versement 60%Montant 2nd versement
0593034C	Lycée professionnel	Privé	Technologique	LOUVROIL	1	100 €	40 €	60 €
0593040J	Lycée professionnel	Privé	Notre Dame de la Providence	ORCHIES	2	200 €	80 €	120 €
0592964B	Lycée professionnel	Privé	Léonard de Vinci	ROUBAIX	6	600 €	240 €	360 €
0592973L	Lycée professionnel	Privé	Saint François d'Assise	ROUBAIX	2	200 €	80 €	120 €
0592963A	Lycée professionnel	Privé	Saint Martin	ROUBAIX	3	300 €	120 €	180 €
0592976P	Lycée professionnel	Privé	Hélène Boucher	SOMAIN	6	600 €	240 €	360 €
0592965C	Lycée professionnel	Privé	Insustriel et Commercial	TOURCOING	13	1 300 €	520 €	780 €
0592966D	Lycée professionnel	Privé	Jehanne D'Arc	TOURCOING	3	300 €	120 €	180 €
0592980U	Lycée professionnel	Privé	Marie-Noël	TOURCOING	13	1 300 €	520 €	780 €
0592969G	Lycée professionnel	Privé	Dampierre	VALENCIENNES	6	600 €	240 €	360 €
0592967E	Lycée professionnel	Privé	La Sagesse	VALENCIENNES	9	900 €	360 €	540 €
0595771c	Lycée Professionnel Agricole	Public	Horticole	RAISMES	5	500 €	200 €	300 €
0594799W	Lycée Professionnel Agricole	Privé	Maison Familiale Rurale "Le Clos Fleuri"	AVESNES SUR HELPE	7	700 €	280 €	420 €
0595119U	Lycée Professionnel Agricole	Privé	du Hainaut et de l'Avesnois	BAVAY	4	400 €	160 €	240 €
0595121W	Lycée Professionnel Agricole	Privé	Charles Brasseur	BOURBOURG	36	3 600 €	1 440 €	2 160 €
0595120V	Lycée Professionnel Agricole	Privé	Agricole Sainte Croix	CAMBRAI	18	1 800 €	720 €	1 080 €
0595122X	Lycée Professionnel Agricole	Privé	Saint Roch	ESTAIRE	10	1 000 €	400 €	600 €
0593257v	Lycée Professionnel Agricole	Privé	Institut Agricole et Horticole	GENECH	23	2 300 €	920 €	1 380 €
0595773e	Lycée Professionnel Agricole	Privé	Maison Familiale Rurale	HAUSSY	8	800 €	320 €	480 €
0591907s	Lycée Professionnel Agricole	Privé	Institut Agricole CEPA	HAZEBROUCK	25	2 500 €	1 000 €	1 500 €

	Nombre	Montant 2021/2022	Montant 1er versement	Montant 2nd versement
Total collèges Publics	201	1 337 800 €	535 120 €	802 680 €
Total collèges Privés	79	206 000 €	82 400 €	123 600 €
TOTAL EREA Publics	3	6 200 €	2 480 €	3 720 €
Total Ecole Européenne Lille Métropole	1	400 €	160 €	240 €
Total Lycées Professionnels Publics	32	26 300 €	10 520 €	15 780 €
Total Lycées Professionnels Privés	22	12 800 €	5 120 €	7 680 €
Total Lycées Professionnels Agricole Publics	1	500 €	200 €	300 €
Total Lycées Professionnels Agricole Privés	8	13 100 €	5 240 €	7 860 €
TOTAL	347	1 603 100 €	641 240 €	961 860 €

Annexe 9
PEDC ANNEE SCOLAIRE 2021/2022
Tableau récapitulatif des montants proposés

CODE_RN E	type	statut	Ville	Denomination	Montant 2021/2022	Montant 1er versement 40 %	Montant 2nd versement 60 %
0590002G	Collège	public	ANICHE	Théodore Monod	12 210 €	4 884 €	7 326 €
0593234V	Collège	public	ANNOEULLIN	Albert Ball	10 455 €	4 182 €	6 273 €
0590006L	Collège	public	ANZIN	Jules Ferry	7 725 €	3 090 €	4 635 €
0594401N	Collège	public	ARLEUX	Val de la Sensée	11 985 €	4 794 €	7 191 €
0593246H	Collège	public	ARMENTIERES	Desrousseaux	9 780 €	3 912 €	5 868 €
0594397J	Collège	public	ARMENTIERES	Jean Rostand	6 615 €	2 646 €	3 969 €
0594297A	Collège	public	AUBY	Victor Hugo	5 865 €	2 346 €	3 519 €
0593673X	Collège	public	AULNOY LEZ VALENCIENNES	Madame d'Epinay	6 855 €	2 742 €	4 113 €
0596694F	Collège	public	AULNOYE AYMERIES	Félix del Marle	11 825 €	4 730 €	7 095 €
0595176F	Collège	public	AVESNELLES	Renaud-Barrault	9 000 €	3 600 €	5 400 €
0593676A	Collège	public	AVESNES LES AUBERT	Paul Langevin	7 560 €	3 024 €	4 536 €
0594636U	Collège	public	BAILLEUL	Maxime Deyts	13 950 €	5 580 €	8 370 €
0593490Y	Collège	public	BAVAY	Jean Lemaire de Belges	9 975 €	3 990 €	5 985 €
0593479L	Collège	public	BERGUES	Wenceslas Cobergher	4 125 €	1 650 €	2 475 €
0594415D	Collège	public	BERLAIMONT	Gilles de Chin	4 365 €	1 746 €	2 619 €
0594301E	Collège	public	BEUVRAGES	Paul Eluard	7 170 €	2 868 €	4 302 €
0593672W	Collège	public	BOUCHAIN	de l'Ostrevant	11 325 €	4 530 €	6 795 €
0594640Y	Collège	public	BOURBOURG	Jean Jaurès	5 850 €	2 340 €	3 510 €
0590030M	Collège	public	BRAY DUNES	du Septentrion	5 955 €	2 382 €	3 573 €
0590031N	Collège	public	BRUAY SUR ESCAUT	Jean Macé	8 220 €	3 288 €	4 932 €
0595175E	Collège	public	CAMBRAI	Fénelon	7 740 €	3 096 €	4 644 €
0593487V	Collège	public	CAMBRAI	Jules Ferry	8 040 €	3 216 €	4 824 €
0593488W	Collège	public	CAMBRAI	Lamartine	8 145 €	3 258 €	4 887 €
0595174D	Collège	public	CAMBRAI	Paul Duez	9 660 €	3 864 €	5 796 €
0596873A	Collège	public	CAPPELLE EN PEVELE	Simone Veil	9 075 €	3 630 €	5 445 €
0593181M	Collège	public	CAPPELLE LA GRANDE	Maxence Van der Meersch	4 995 €	1 998 €	2 997 €
0594872A	Collège	public	CASSEL	Robert Le Frison	6 825 €	2 730 €	4 095 €
0595277R	Collège	public	CAUDRY	Jacques Prévert	8 730 €	3 492 €	5 238 €
0590046E	Collège	public	CAUDRY	Jean Monnet	10 440 €	4 176 €	6 264 €
0593244F	Collège	public	COMINES	Philippe de Commynes	6 630 €	2 652 €	3 978 €
0590050J	Collège	public	CONDE SUR ESCAUT	Josquin des Prés	7 215 €	2 886 €	4 329 €
0593494C	Collège	public	COUDEKERQUE BRANCHE	Boris Vian	6 075 €	2 430 €	3 645 €
0594295Y	Collège	public	COUDEKERQUE BRANCHE	du Westhoek	2 265 €	906 €	1 359 €
0593182N	Collège	public	COUDEKERQUE BRANCHE	Jules Ferry	3 045 €	1 218 €	1 827 €
0590055P	Collège	public	COUSOLRE	Alfred Jennepin	2 760 €	1 104 €	1 656 €
0595595L	Collège	public	CROCHTE	du Looweg	4 560 €	1 824 €	2 736 €
0593239A	Collège	public	CROIX	Boris Vian	8 520 €	3 408 €	5 112 €
0590057S	Collège	public	CYSOING	Paul Eluard	11 025 €	4 410 €	6 615 €
0590058T	Collège	public	DECHY	Paul Langevin	6 315 €	2 526 €	3 789 €

Annexe 9
PEDC ANNEE SCOLAIRE 2021/2022
Tableau récapitulatif des montants proposés

0594300D	Collège	public	DENAIN	Bayard	5 265 €	2 106 €	3 159 €
0594299C	Collège	public	DENAIN	Turgot	6 420 €	2 568 €	3 852 €
0590062X	Collège	public	DENAIN	Villars	8 175 €	3 270 €	4 905 €
0595171A	Collège	public	DOUAI	Albert Châtelet	10 755 €	4 302 €	6 453 €
0594402P	Collège	public	DOUAI	André Canivez	10 175 €	4 070 €	6 105 €
0592733A	Collège	public	DOUAI	André Streinger	6 435 €	2 574 €	3 861 €
0595190W	Collège	public	DOUAI	Gayant	3 870 €	1 548 €	2 322 €
0590068D	Collège	public	DOUAI	Jules Ferry	9 330 €	3 732 €	5 598 €
0593484S	Collège	public	DOUCHY LES MINES	Emile Littré	10 350 €	4 140 €	6 210 €
0596716E	Collège	public	DUNKERQUE	Arthur Van Hecke	5 415 €	2 166 €	3 249 €
0593666P	Collège	public	DUNKERQUE	Gaspard Malo	8 355 €	3 342 €	5 013 €
0592713D	Collège	public	DUNKERQUE	Guilleminot	6 595 €	2 638 €	3 957 €
0590164H	Collège	public	DUNKERQUE	Jean Zay	4 305 €	1 722 €	2 583 €
0593664M	Collège	public	DUNKERQUE	Lucie Aubrac	5 010 €	2 004 €	3 006 €
0590179Z	Collège	public	DUNKERQUE	Paul Machy	6 765 €	2 706 €	4 059 €
0592751V	Collège	public	ESCAUDAIN	Félicien Joly	7 920 €	3 168 €	4 752 €
0594409X	Collège	public	ESCAUTPONT	Jean Zay	3 900 €	1 560 €	2 340 €
0595757M	Collège	public	ESTAIRES	Henri Durez	7 680 €	3 072 €	4 608 €
0593476H	Collège	public	FACHES THUMESNIL	Jean Mermoz	6 300 €	2 520 €	3 780 €
0592830F	Collège	public	FACHES THUMESNIL	Jean Zay	5 115 €	2 046 €	3 069 €
0594168K	Collège	public	FEIGNIES	Jean Zay	4 560 €	1 824 €	2 736 €
0593681F	Collège	public	FERRIERE LA GRANDE	Lavoisier	6 960 €	2 784 €	4 176 €
0590082U	Collège	public	FLINES LEZ RACHES	Jean Moulin	4 815 €	1 926 €	2 889 €
0595177G	Collège	public	FOURMIES	Camille Claudel	2 895 €	1 158 €	1 737 €
0594879H	Collège	public	FOURMIES	Joliot Curie	4 725 €	1 890 €	2 835 €
0593252P	Collège	public	FOURMIES	Léo Lagrange	6 120 €	2 448 €	3 672 €
0593486U	Collège	public	FRESNES SUR ESCAUT	Félicien Joly	5 055 €	2 022 €	3 033 €
0595166V	Collège	public	GONDECOURT	Georges Rémi Hergé	7 860 €	3 144 €	4 716 €
0590087Z	Collège	public	GOUZEAU COURT	Pharamond Savary	3 465 €	1 386 €	2 079 €
0595712N	Collège	public	GRAND FORT PHILIPPE	Jean Monnet	2 700 €	1 080 €	1 620 €
0594398K	Collège	public	GRANDE SYNTHE	Anne Frank	6 660 €	2 664 €	3 996 €
0595782P	Collège	public	GRANDE SYNTHE	du Moulin	5 085 €	2 034 €	3 051 €
0590088A	Collège	public	GRANDE SYNTHE	Jules Verne	5 535 €	2 214 €	3 321 €
0590090C	Collège	public	GRAVELINES	Pierre et Marie Curie	7 650 €	3 060 €	4 590 €
0590091D	Collège	public	HALLUIN	Lili Keller Rosenberg	7 335 €	2 934 €	4 401 €
0596059R	Collège	public	HAUBOURDIN	Jules Ferry	10 935 €	4 374 €	6 561 €
0594386X	Collège	public	HAUBOURDIN	Le Parc	6 090 €	2 436 €	3 654 €
0594309N	Collège	public	HAUTMONT	Pierre de Ronsard	6 510 €	2 604 €	3 906 €
0592634T	Collège	public	HAUTMONT	Saint Exupéry	8 190 €	3 276 €	4 914 €

Annexe 9
PEDC ANNEE SCOLAIRE 2021/2022
Tableau récapitulatif des montants proposés

0595170Z	Collège	public	HAZEBROUCK	des Flandres	10 500 €	4 200 €	6 300 €
0590103S	Collège	public	HAZEBROUCK	Fernande Benoist	9 000 €	3 600 €	5 400 €
0593180L	Collège	public	HELLEMES	Saint Exupéry	13 030 €	5 212 €	7 818 €
0594632P	Collège	public	HEM	Raymond Devos	7 845 €	3 138 €	4 707 €
0594642A	Collège	public	HONDSCHOOTE	Lamartine	6 800 €	2 720 €	4 080 €
0594638W	Collège	public	HOUPLINES	Roger Salengro	8 610 €	3 444 €	5 166 €
0590107W	Collège	public	IWUY	Jean Moulin	4 785 €	1 914 €	2 871 €
0594418G	Collège	public	JEUMONT	Charles de Gaulle	5 370 €	2 148 €	3 222 €
0590109Y	Collège	public	JEUMONT	Eugène Thomas	4 575 €	1 830 €	2 745 €
0593231S	Collège	public	LA BASSEE	Albert Schweitzer	12 570 €	5 028 €	7 542 €
0593658F	Collège	public	LA MADELEINE	Yvonne Abbas	6 450 €	2 580 €	3 870 €
0593482P	Collège	public	LALLAING	Frédéric Joliot Curie	5 445 €	2 178 €	3 267 €
0593226L	Collège	public	LAMBERSART	Anne Frank	7 695 €	3 078 €	4 617 €
0595163S	Collège	public	LAMBERSART	Lavoisier	5 730 €	2 292 €	3 438 €
0594298B	Collège	public	LAMBRES LEZ DOUAI	André Malraux	7 290 €	2 916 €	4 374 €
0595178H	Collège	public	LANDRECIES	Dupleix	8 810 €	3 524 €	5 286 €
0595337F	Collège	public	LE CATEAU CAMBRESIS	Jean Rostand	11 400 €	4 560 €	6 840 €
0595172B	Collège	public	LE QUESNOY	Eugène Thomas	15 360 €	6 144 €	9 216 €
0595713P	Collège	public	LEERS	Alphonse Daudet	7 710 €	3 084 €	4 626 €
0593991T	Collège	public	LESQUIN	Théodore Monod	7 950 €	3 180 €	4 770 €
0593235W	Collège	public	LILLE	Boris Vian	6 660 €	2 664 €	3 996 €
0593168Y	Collège	public	LILLE	Carnot	10 380 €	4 152 €	6 228 €
0593179K	Collège	public	LILLE	Claude Levi-Strauss	7 650 €	3 060 €	4 590 €
0590115E	Collège	public	LILLE	Franklin	7 095 €	2 838 €	4 257 €
0594288R	Collège	public	LILLE	Louise Michel	6 255 €	2 502 €	3 753 €
0594881K	Collège	public	LILLE	Martha Desrumaux	5 580 €	2 232 €	3 348 €
0597004T	Collège	public	LILLE	Miriam Makeba	7 855 €	3 142 €	4 713 €
0596833G	Collège	public	LILLE	Nina Simone	7 035 €	2 814 €	4 221 €
0590271Z	Collège	public	LILLE	Verlaine	5 535 €	2 214 €	3 321 €
0596172N	Collège	public	LINSELLES	Henri Matisse	5 310 €	2 124 €	3 186 €
0594523W	Collège	public	LOMME	Guy Mollet	5 370 €	2 148 €	3 222 €
0590131X	Collège	public	LOMME	Jean Jaurès	6 600 €	2 640 €	3 960 €
0593177H	Collège	public	LOMME	Jean Zay	3 540 €	1 416 €	2 124 €
0595596M	Collège	public	LOON PLAGE	Jean Rostand	4 920 €	1 968 €	2 952 €
0593233U	Collège	public	LOOS	Professeur Albert Debeyre	5 490 €	2 196 €	3 294 €
0593660H	Collège	public	LOOS	René Descartes	4 455 €	1 782 €	2 673 €
0594533G	Collège	public	LOURCHES	Voltaire	8 385 €	3 354 €	5 031 €
0593686L	Collège	public	LOUVROIL	Jacques Brel	4 740 €	1 896 €	2 844 €
0593240B	Collège	public	LYS LEZ LANNOY	Gambetta	10 350 €	4 140 €	6 210 €

Annexe 9
PEDC ANNEE SCOLAIRE 2021/2022
Tableau récapitulatif des montants proposés

0590142J	Collège	public	MARCHIENNES	Marguerite Yourcenar	4 845 €	1 938 €	2 907 €
0593227M	Collège	public	MARCQ EN BAROEUL	du Lazaro	8 355 €	3 342 €	5 013 €
0594287P	Collège	public	MARCQ EN BAROEUL	Rouges Barres	6 240 €	2 496 €	3 744 €
0593674Y	Collège	public	MARLY	Alphonse Terroir	8 580 €	3 432 €	5 148 €
0593474F	Collège	public	MARQUETTE LEZ LILLE	Professeur Albert Debeyre	7 905 €	3 162 €	4 743 €
0593683H	Collège	public	MASNIERES	Jacques Prévert	5 790 €	2 316 €	3 474 €
0593483R	Collège	public	MASNY	Robert Desnos	6 720 €	2 688 €	4 032 €
0590151U	Collège	public	MAUBEUGE	Ernest Coutelle	4 650 €	1 860 €	2 790 €
0590150T	Collège	public	MAUBEUGE	Guillaume Budé	7 725 €	3 090 €	4 635 €
0593254S	Collège	public	MAUBEUGE	Jules Verne	4 500 €	1 800 €	2 700 €
0594362W	Collège	public	MAUBEUGE	Vauban	8 070 €	3 228 €	4 842 €
0594294X	Collège	public	MERVILLE	Henri Dunant	6 015 €	2 406 €	3 609 €
0590155Y	Collège	public	MONS EN BAROEUL	Descartes	5 925 €	2 370 €	3 555 €
0593178J	Collège	public	MONS EN BAROEUL	François Rabelais	7 860 €	3 144 €	4 716 €
0594410Y	Collège	public	MORTAGNE DU NORD	Fernig	4 605 €	1 842 €	2 763 €
0594527A	Collège	public	MOUVAUX	Maxence Van der Meersch	5 565 €	2 226 €	3 339 €
0594537L	Collège	public	NEUVILLE EN FERRAIN	Jules Verne	4 965 €	1 986 €	2 979 €
0596988A	Collège	Public	NIEPPE	Jeanne de Constantinople	7 185 €	2 874 €	4 311 €
0590157A	Collège	public	ONNAING	Saint Exupéry	6 960 €	2 784 €	4 176 €
0590159C	Collège	public	ORCHIES	du Pévèle	14 580 €	5 832 €	8 748 €
0594290T	Collège	public	OSTRICOURT	Henri Matisse	4 665 €	1 866 €	2 799 €
0596529B	Collège	public	PECQUENCOURT	Maurice Schumann	7 440 €	2 976 €	4 464 €
0594628K	Collège	public	PERENCHIES	Jacques Monod	6 780 €	2 712 €	4 068 €
0590007M	Collège	public	PETITE FORET	Pierre-Gilles de Gennes	8 520 €	3 408 €	5 112 €
0594876E	Collège	public	POIX DU NORD	Montaigne	3 465 €	1 386 €	2 079 €
0594866U	Collège	public	PONT A MARCQ	Françoise Dolto	7 695 €	3 078 €	4 617 €
0595758N	Collège	public	PROVIN	Etienne Dolet	6 960 €	2 784 €	4 176 €
0594303G	Collège	public	QUIEVRECHAIN	Jehan Froissart	7 170 €	2 868 €	4 302 €
0594408W	Collège	public	RAISMES	Germinal	6 900 €	2 760 €	4 140 €
0594865T	Collège	public	RONCHIN	Anatole France	4 215 €	1 686 €	2 529 €
0593237Y	Collège	public	RONCHIN	Gernez Rieux	7 620 €	3 048 €	4 572 €
0593668S	Collège	public	RONCQ	Paul Eluard	3 720 €	1 488 €	2 232 €
0593251N	Collège	public	ROOST WARENDIN	Docteur Ernest Schaffner	8 400 €	3 360 €	5 040 €
0594389A	Collège	public	ROUBAIX	Anne Frank	7 995 €	3 198 €	4 797 €
0595167W	Collège	public	ROUBAIX	Baudelaire	6 075 €	2 430 €	3 645 €
0590190L	Collège	public	ROUBAIX	Jean-Baptiste Lebas	7 305 €	2 922 €	4 383 €
0595168X	Collège	public	ROUBAIX	Maxence Van der Meersch	7 955 €	3 182 €	4 773 €
0593667R	Collège	public	ROUBAIX	Rosa Parks	9 360 €	3 744 €	5 616 €
0590183D	Collège	public	ROUBAIX	Sévigné	5 760 €	2 304 €	3 456 €

Annexe 9
PEDC ANNEE SCOLAIRE 2021/2022
Tableau récapitulatif des montants proposés

0594634S	Collège	public	ROUBAIX	Théodore Monod	6 015 €	2 406 €	3 609 €
0594538M	Collège	public	SAINS DU NORD	Jean Rostand	3 240 €	1 296 €	1 944 €
0594304H	Collège	public	SAINT AMAND LES EAUX	Marie Curie	7 485 €	2 994 €	4 491 €
0594411Z	Collège	public	SAINT AMAND LES EAUX	Moulin Blanc	10 200 €	4 080 €	6 120 €
0593228N	Collège	public	SAINT ANDRE	Jean Moulin	6 300 €	2 520 €	3 780 €
0593663L	Collège	public	SAINT POL SUR MER	Jean Deconinck	7 320 €	2 928 €	4 392 €
0590200X	Collège	public	SAINT POL SUR MER	Robespierre	6 135 €	2 454 €	3 681 €
0594644C	Collège	public	SAINT SAULVE	Lavoisier	5 760 €	2 304 €	3 456 €
0593662K	Collège	public	SECLIN	Jean Demailly	7 620 €	3 048 €	4 572 €
0593185S	Collège	public	SIN LE NOBLE	Anatole France	10 695 €	4 278 €	6 417 €
0594648G	Collège	public	SOLESMES	Antoine de Saint-Exupéry	9 975 €	3 990 €	5 985 €
0590206D	Collège	public	SOLRE LE CHÂTEAU	du Solrézis	4 980 €	1 992 €	2 988 €
0590248Z	Collège	public	SOMAIN	Louis Pasteur	9 900 €	3 960 €	5 940 €
0594405T	Collège	public	SOMAIN	Victor Hugo	9 915 €	3 966 €	5 949 €
0593992U	Collège	public	STEENVOORDE	Antoine de Saint Exupéry	7 710 €	3 084 €	4 626 €
0594645D	Collège	public	THIANT	Jean Jacques Rousseau	8 655 €	3 462 €	5 193 €
0590211J	Collège	public	THUMERIES	Albert Camus	8 535 €	3 414 €	5 121 €
0594293W	Collège	public	TOURCOING	Albert Roussel	8 550 €	3 420 €	5 130 €
0596860L	Collège	public	TOURCOING	Lucie Aubrac	10 530 €	4 212 €	6 318 €
0594394F	Collège	public	TOURCOING	Marie Curie	9 170 €	3 668 €	5 502 €
0592714E	Collège	public	TOURCOING	Mendès France	6 180 €	2 472 €	3 708 €
0594308M	Collège	public	TRELON	Denis Saurat	4 410 €	1 764 €	2 646 €
0594534H	Collège	public	TRITH SAINT LEGER	Paul Langevin	3 480 €	1 392 €	2 088 €
0592715F	Collège	public	VALENCIENNES	Charles Eisen	7 695 €	3 078 €	4 617 €
0593680E	Collège	public	VALENCIENNES	Chasse Royale	4 695 €	1 878 €	2 817 €
0590224Y	Collège	public	VALENCIENNES	Jean Baptiste Carpeaux	8 370 €	3 348 €	5 022 €
0595173C	Collège	public	VALENCIENNES	Watteau	5 430 €	2 172 €	3 258 €
0594412A	Collège	public	VIEUX CONDE	Jean Jaurès	9 855 €	3 942 €	5 913 €
0593196D	Collège	public	VILLENEUVE D'ASCQ	Arthur Rimbaud	10 245 €	4 098 €	6 147 €
0595656C	Collège	public	VILLENEUVE D'ASCQ	Camille Claudel	4 845 €	1 938 €	2 907 €
0594525Y	Collège	public	VILLENEUVE D'ASCQ	Le Triolo	5 250 €	2 100 €	3 150 €
0594291U	Collège	public	VILLENEUVE D'ASCQ	Molière	8 115 €	3 246 €	4 869 €
0595328W	Collège	public	VILLENEUVE D'ASCQ	Simone de Beauvoir	8 595 €	3 438 €	5 157 €
0590228C	Collège	public	WALINCOURT SELVIGNY	François Villon	6 390 €	2 556 €	3 834 €
0593678C	Collège	public	WALLERS	Jean Moulin	6 975 €	2 790 €	4 185 €
0593241C	Collège	public	WASQUEHAL	Albert Calmette	5 445 €	2 178 €	3 267 €
0594650J	Collège	public	WATTEN	Jacques Prévert	8 370 €	3 348 €	5 022 €
0594524X	Collège	public	WATTIGNIES	Jean Moulin	4 350 €	1 740 €	2 610 €
0595597N	Collège	public	WATTIGNIES	Voltaire	7 365 €	2 946 €	4 419 €

Annexe 9
PEDC ANNEE SCOLAIRE 2021/2022
Tableau récapitulatif des montants proposés

0595169Y	Collège	public	WATTRELOS	Emile Zola	4 860 €	1 944 €	2 916 €
0593242D	Collège	public	WATTRELOS	Gustave Nadaud	9 315 €	3 726 €	5 589 €
0594392D	Collège	public	WATTRELOS	Pablo Neruda	4 395 €	1 758 €	2 637 €
0593475G	Collège	public	WAVRIN	Léon Blum	7 380 €	2 952 €	4 428 €
0590238N	Collège	public	WAZIERS	Romain Rolland	5 100 €	2 040 €	3 060 €
0594643B	Collège	public	WORMHOUT	du Houtland	7 410 €	2 964 €	4 446 €
0592946G	Collège	privé	ARMENTIERES	Saint Charles	4 425 €	1 770 €	2 655 €
0595382E	Collège	privé	ARMENTIERES	Saint Jude	11 310 €	4 524 €	6 786 €
0595383F	Collège	privé	AULNOYE AYMERIES	Jeanne d'Arc	3 125 €	1 250 €	1 875 €
0595384G	Collège	privé	AVESNES SUR HELPE	Sainte Thérèse	3 720 €	1 488 €	2 232 €
0592930P	Collège	privé	BAILLEUL	Immaculée Conception	9 465 €	3 786 €	5 679 €
0592924H	Collège	privé	BAVAY	Notre Dame de l'Assomption	1 125 €	450 €	675 €
0595360F	Collège	privé	BEAUCAMPS LIGNY	Sainte Marie	21 705 €	8 682 €	13 023 €
0592933T	Collège	privé	BERGUES	Saint Winoc	6 075 €	2 430 €	3 645 €
0595385H	Collège	privé	BONDUES	La Croix Blanche	14 235 €	5 694 €	8 541 €
0592955S	Collège	privé	BOURBOURG	Notre Dame	9 540 €	3 816 €	5 724 €
0593171B	Collège	privé	CAMBRAI	Jeanne d'Arc - Saint-Luc	14 475 €	5 790 €	8 685 €
0592925J	Collège	privé	CASSEL	Sainte Marie	2 025 €	810 €	1 215 €
0592959W	Collège	privé	COMINES	Saint Joseph	7 830 €	3 132 €	4 698 €
0593120W	Collège	privé	COUDEKERQUE BRANCHE	De La Salle	6 840 €	2 736 €	4 104 €
0592960X	Collège	privé	CYSOING	Notre Dame	11 520 €	4 608 €	6 912 €
0592962Z	Collège	privé	DENAIN	Jean Paul II	4 410 €	1 764 €	2 646 €
0592941B	Collège	privé	DOUAI	Institut de la Sainte Union (Ste Clothilde)	8 895 €	3 558 €	5 337 €
0595387K	Collège	privé	DOUAI	Saint Jean	11 550 €	4 620 €	6 930 €
0593101A	Collège	privé	DUNKERQUE	Fénelon	6 390 €	2 556 €	3 834 €
0595389M	Collège	privé	DUNKERQUE	Notre Dame des Dunes	8 940 €	3 576 €	5 364 €
0593103C	Collège	privé	ESTAIRES	Sacré Coeur	3 740 €	1 496 €	2 244 €
0595390N	Collège	privé	FOURMIES	Saint Pierre	3 020 €	1 208 €	1 812 €
0596801X	Collège	privé	FOURNES EN WEPPE	Ressources Saint-Jacques	2 165 €	866 €	1 299 €
0595388L	Collège	privé	GRANDE SYNTHÉ	Abbé Bonpain	3 555 €	1 422 €	2 133 €
0593123Z	Collège	privé	GRAVELINES	Saint Joseph	5 175 €	2 070 €	3 105 €
0593125B	Collège	privé	HALLUIN	Sacré Coeur	5 850 €	2 340 €	3 510 €
0593127D	Collège	privé	HAUBOURDIN	La Sagesse	4 575 €	1 830 €	2 745 €
0595391P	Collège	privé	HAZEBROUCK	Saint Jacques	7 685 €	3 074 €	4 611 €
0593131H	Collège	privé	HELLEMES	Saint Joseph	6 690 €	2 676 €	4 014 €
0595630Z	Collège	privé	HEM	Saint Paul	6 765 €	2 706 €	4 059 €
0593130G	Collège	privé	HONDSCHOOTE	Saint Joseph	2 085 €	834 €	1 251 €
0593132J	Collège	privé	JEUMONT	Sainte Bernadette	4 425 €	1 770 €	2 655 €
0592950L	Collège	privé	LA BASSEE	Notre Dame	12 465 €	4 986 €	7 479 €

Annexe 9
PEDC ANNEE SCOLAIRE 2021/2022
Tableau récapitulatif des montants proposés

0592896C	Collège	privé	LA MADELEINE	Saint Jean	8 730 €	3 492 €	5 238 €
0593134L	Collège	privé	LAMBERSART	Dominique Savio	11 145 €	4 458 €	6 687 €
0595393S	Collège	privé	LAMBERSART	Sainte Odile	9 600 €	3 840 €	5 760 €
0592889V	Collège	privé	LESQUIN	Charlemagne	10 950 €	4 380 €	6 570 €
0595396V	Collège	privé	LILLE	De la Salle	5 325 €	2 130 €	3 195 €
0595394T	Collège	privé	LILLE	Notre Dame de la Paix	4 095 €	1 638 €	2 457 €
0592890W	Collège	privé	LILLE	Saint Joseph	6 180 €	2 472 €	3 708 €
0595286A	Collège	privé	LILLE	Saint Paul	12 405 €	4 962 €	7 443 €
0596177U	Collège	privé	LILLE	Sainte Claire	5 520 €	2 208 €	3 312 €
0595397W	Collège	privé	LILLE	Sainte Thérèse d'Avila	11 115 €	4 446 €	6 669 €
0592895B	Collège	privé	LINSELLES	Sainte Marie	8 700 €	3 480 €	5 220 €
0595398X	Collège	privé	MARCQ EN BAROEUL	Institution Libre de Marcq	23 865 €	9 546 €	14 319 €
0595993U	Collège	privé	MARCQ EN BAROEUL	Jeanine Manuel	5 220 €	2 088 €	3 132 €
0595399Y	Collège	privé	MAUBEUGE	Notre Dame de Grace	9 555 €	3 822 €	5 733 €
0592899F	Collège	privé	MERVILLE	Saint Robert	8 850 €	3 540 €	5 310 €
0593218C	Collège	privé	MONS EN BAROEUL	Lacordaire	6 390 €	2 556 €	3 834 €
0594833H	Collège	privé	NEUVILLE EN FERRAIN	Saint Joseph	8 085 €	3 234 €	4 851 €
0594505B	Collège	privé	NIEPPE	Saint Martin	4 020 €	1 608 €	2 412 €
0592900G	Collège	privé	ORCHIES	Notre Dame de la Providence	8 870 €	3 548 €	5 322 €
0592901H	Collège	privé	PERENCHIES	Sainte Marie	4 065 €	1 626 €	2 439 €
0592917A	Collège	privé	ROUBAIX	Jeanne d'Arc	10 080 €	4 032 €	6 048 €
0592886S	Collège	privé	ROUBAIX	Pascal	7 245 €	2 898 €	4 347 €
0595302T	Collège	privé	ROUBAIX	Saint Exupéry	14 970 €	5 988 €	8 982 €
0592907P	Collège	privé	ROUBAIX	Saint Michel	8 655 €	3 462 €	5 193 €
0592905M	Collège	privé	ROUBAIX	Sainte Marie	5 970 €	2 388 €	3 582 €
0595400Z	Collège	privé	SAINT AMAND LES EAUX	Notre Dame des Anges	13 455 €	5 382 €	8 073 €
0592911U	Collège	privé	SAINT ANDRE	Saint Joseph	5 625 €	2 250 €	3 375 €
0593143W	Collège	privé	SAINT POL SUR MER	Sacré Coeur	5 865 €	2 346 €	3 519 €
0595402B	Collège	privé	SAINT SAULVE	Notre Dame	13 170 €	5 268 €	7 902 €
0593144X	Collège	privé	SEBOURG	Sainte Anne	5 400 €	2 160 €	3 240 €
0593145Y	Collège	privé	SECLIN	Immaculée Conception	11 310 €	4 524 €	6 786 €
0595401A	Collège	privé	SOLESMES	Saint Michel	9 900 €	3 960 €	5 940 €
0597055Y	Collège	privé	SOMAIN	Notre Dame de la Renaissance	12 720 €	5 088 €	7 632 €
0593147A	Collège	privé	STEENVOORDE	Notre Dame de Lourdes	2 340 €	936 €	1 404 €
0593152F	Collège	privé	TOURCOING	Cardinal Liénart	2 505 €	1 002 €	1 503 €
0593149C	Collège	privé	TOURCOING	Charles de Foucauld	6 765 €	2 706 €	4 059 €
0593217B	Collège	privé	TOURCOING	Charles Péguy	19 110 €	7 644 €	11 466 €
0593140T	Collège	privé	TOURCOING	Notre Dame de l'Immaculée	10 855 €	4 342 €	6 513 €
0593150D	Collège	privé	TOURCOING	Saint Gabriel	6 030 €	2 412 €	3 618 €

Annexe 9
PEDC ANNEE SCOLAIRE 2021/2022
Tableau récapitulatif des montants proposés

0596846W	Collège	privé	TOURCOING	Saint Thomas	12 000 €	4 800 €	7 200 €
0593155J	Collège	privé	VALENCIENNES	Saint Jean Baptiste de la Salle	14 130 €	5 652 €	8 478 €
0593154H	Collège	privé	VALENCIENNES	Sainte Marie	6 030 €	2 412 €	3 618 €
0593198F	Collège	privé	VILLENEUVE D'ASCQ	Communautaire	6 315 €	2 526 €	3 789 €
0595404D	Collège	privé	VILLENEUVE D'ASCQ	Saint Adrien La Salle	20 175 €	8 070 €	12 105 €
0593157L	Collège	privé	VILLERS OUTREAU	Saint Joseph	3 150 €	1 260 €	1 890 €
0593159N	Collège	privé	WATTEN	Sacré Coeur	4 320 €	1 728 €	2 592 €
0593160P	Collège	privé	WATTRELOS	Saint Joseph	20 295 €	8 118 €	12 177 €
0593163T	Collège	privé	WORMHOUT	Notre Dame	3 690 €	1 476 €	2 214 €
0597115N	Ecole européenne	public	MARCQ-EN-BAROEUL	Ecole européenne de Lille Métropole - collège	1 110 €	444 €	666 €
0595483P	EREA	public	LILLE	Nelson Mandela	1 295 €	518 €	777 €
0594541R	EREA	public	LOOS	Ignace Pleyel	1 260 €	504 €	756 €
0594380R	EREA	public	LYS LEZ LANNOY	Colette Magny	1 295 €	518 €	777 €
0594532F	Lycée professionnel	Public	AUBY	Ambroise Croizat	360 €	144 €	216 €
0590015W	Lycée professionnel	Public	AULNOYE-AYMERIES	Pierre et Marie Curie	400 €	160 €	240 €
0590044C	Lycée professionnel	Public	CAUDRY	Joseph-Marie Jacquard	360 €	144 €	216 €
0595894L	Lycée professionnel	Public	DOUAI	François Rabelais	345 €	138 €	207 €
0592850C	Lycée professionnel	Public	HALLUIN	Antoine de Saint-Exupéry	315 €	126 €	189 €
0590098L	Lycée professionnel	Public	HAUTMONT	Placide Courtoy	330 €	132 €	198 €
0590102R	Lycée professionnel	Public	HAZEBROUCK	des Monts de Flandre	360 €	144 €	216 €
0590111A	Lycée professionnel	Public	LILLE	Sonia Delaunay	360 €	144 €	216 €
0596957S	Lycée professionnel	Public	LILLE	Aimé Césaire	360 €	144 €	216 €
0590133Z	Lycée professionnel	Public	LOOS	Maurice Duhamel	330 €	132 €	198 €
0590189K	Lycée professionnel	Public	ROUBAIX	Lavoisier	330 €	132 €	198 €
0590187H	Lycée professionnel	Public	ROUBAIX	Louis Loucheur	165 €	66 €	99 €
0590217R	Lycée professionnel	Public	TOURCOING	Sévigné	360 €	144 €	216 €
0590270Y	Lycée professionnel	Public	VALENCIENNES	du Hainaut	360 €	144 €	216 €
0593060F	Lycée professionnel	Privé	ARMENTIERES	Institut Familial Institut Nicolas Barre	825 €	330 €	495 €
0593063J	Lycée professionnel	Privé	BAILLEUL	Sainte Marie	470 €	188 €	282 €
0593071T	Lycée professionnel	Privé	DOUAI	Deforest de Lewarde	615 €	246 €	369 €
0593077Z	Lycée professionnel	Privé	HAZEBROUCK	Saint Joseph	205 €	82 €	123 €
0593034C	Lycée professionnel	Privé	LOUVROIL	Théophile Legrand	135 €	54 €	81 €
0592973L	Lycée professionnel	Privé	ROUBAIX	Saint François d'Assise	150 €	60 €	90 €
0592963A	Lycée professionnel	Privé	ROUBAIX	Saint Martin	345 €	138 €	207 €
0592976P	Lycée professionnel	Privé	SOMAIN	Hélène Boucher	510 €	204 €	306 €
0592965C	Lycée professionnel	Privé	TOURCOING	EIC Industriel et Commercial	780 €	312 €	468 €
0592966D	Lycée professionnel	Privé	TOURCOING	EIC Jehanne d'Arc	240 €	96 €	144 €
0592980U	Lycée professionnel	Privé	TOURCOING	EIC Marie Noël	660 €	264 €	396 €
0592967E	Lycée professionnel	Privé	VALENCIENNES	La Sagesse	720 €	288 €	432 €

Annexe 9
PEDC ANNEE SCOLAIRE 2021/2022
Tableau récapitulatif des montants proposés

0595771c	Lycée Professionnel Agricole	Public	RAISMES	Horticole	235 €	94 €	141 €
0594799W	Lycée Professionnel Agricole	Privé	AVESNES SUR HELPE	Maison Familiale Rurale "Le Clos Fleuri"	610 €	244 €	366 €
0595119U	Lycée Professionnel Agricole	Privé	BAVAY	du Hainaut et de l'Avesnois	690 €	276 €	414 €
0595121W	Lycée Professionnel Agricole	Privé	BOURBOURG	Charles Brasseur	960 €	384 €	576 €
0595122X	Lycée Professionnel Agricole	Privé	ESTAIRES	Saint Roch	535 €	214 €	321 €
0593257v	Lycée Professionnel Agricole	Privé	GENECH	Institut Agricole et Horticole	5 530 €	2 212 €	3 318 €
0595773e	Lycée Professionnel Agricole	Privé	HAUSSY	Maison Familiale Rurale	1 155 €	462 €	693 €
0591907s	Lycée Professionnel Agricole	Privé	HAZEBROUCK	Institut Agricole CEPa	1 630 €	652 €	978 €

	Nombre	Montant 2021/2022	Montant 1er versement	Montant 2nd versement
Total collèges Publics	201	1 432 530 €	573 012 €	859 518 €
Total collèges Privés	81	670 555 €	268 222 €	402 333 €
TOTAL EREA Publics	3	3 850 €	1 540 €	2 310 €
Total Ecole Européenne Lille Métropole	1	1 110 €	444 €	666 €
Total Lycées Professionnels Publics	14	4 735 €	1 894 €	2 841 €
Total Lycées Professionnels Privés	12	5 655 €	2 262 €	3 393 €
Total Lycées Professionnels Agricole Publics	1	235 €	94 €	141 €
Total Lycées Professionnels Agricole Privés	7	11 110 €	4 444 €	6 666 €
TOTAL	320	2 129 780 €	851 912 €	1 277 868 €

3.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302961-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Attribution des subventions d'investissement pour les travaux dans les collèges privés au titre de l'année 2021 - Caducité des conventions de financement

Vu le rapport DE/2021/165

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, au titre de l'année 2021, des subventions aux collèges privés sous contrat pour la réalisation de travaux destinés en priorité à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et à la mise en sécurité des locaux affectés à l'enseignement, dans la limite d'1 million d'euros, selon la proposition de répartition de l'Union Diocésaine des Organismes de Gestion des Etablissements Catholiques (UDOGEC) dans le tableau joint au rapport en annexe 1, et après avis du Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions 2021 de financement des investissements immobiliers entre le Département du Nord et les établissements d'enseignement privé sous contrat, selon les termes du projet joint au rapport en annexe 2, et tous documents permettant de mettre en œuvre cette décision ;
- d'autoriser le paiement de 73 100 € correspondant aux reliquats de subventions aux collèges privés concernés par la caducité de leurs conventions de financement pour les années 2017 et 2019, selon le tableau joint au rapport en annexe 3, sous réserve de la fourniture des justificatifs de réalisation des travaux ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions entre le Département du Nord et les collèges concernés par la caducité de leurs conventions signées en 2017 et 2019, selon les termes du projet joint au rapport en annexe 4 ;
- d'imputer le paiement des subventions d'investissement pour travaux dans les collèges privés au programme 16003 opération 16003OP003.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 05.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302981-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Contribution à la construction d'une salle de sport polyvalente dans le quartier des Rouges Barres par la Ville de Marcq-en-Baroeul dans le cadre du projet de réhabilitation du Collège Rouges Barres

Vu le rapport DB/2021/220

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser la signature d'une convention entre le Département du Nord et la Commune de Marcq-en-Barœul, fixant l'attribution d'une participation financière au projet de construction d'une salle de sport polyvalente dans le quartier des Rouges Barres par la Ville de Marcq-en-Barœul pour un montant de 1 500 000 € TTC, dans les termes du projet joint au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 06.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302963-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Subventions et partenariat éducatifs

I/ Attribution de subventions aux organismes apportant un soutien aux collégiens et à la communauté éducative - année scolaire 2021/2022

Vu le rapport DE/2021/167

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention d'un montant de 750 € par collège, soit au total une subvention d'un montant maximum de 16 500 € à l'Institut d'Etudes Politiques Sciences Po Lille, pour la mise en place du « Programmes d'Etudes Intégrées Collège » pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- d'attribuer une subvention de 15 000 € à la Ligue de l'enseignement du Nord, pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- d'attribuer une subvention de 2 937 € à l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- d'attribuer une subvention de 20 000 € à la Fédération laïque des Conseils de Parents d'Elèves du Nord (FCPE 59), pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- d'attribuer une subvention de 12 000 € à l'Associations des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) du diocèse de Lille, pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- d'attribuer une subvention de 2 700 € à l'APEL du diocèse de Cambrai, pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- d'attribuer une subvention de 5 900 € à l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP), pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions entre le Département du Nord et les organismes partenaires, relatives au soutien aux collégiens et à la communauté éducative, selon les termes des projets joints en annexes 1 à 6 au rapport, et tous les actes et documents permettant la mise en œuvre de ces décisions ;
- d'imputer cette dépense sur le programme 16001 « Accompagnement à la réussite des collégiens », opération 16001OP006 « Subventions – partenaires » au titre des politiques éducatives, chapitre 932//28, du budget départemental 2021 où les crédits sont disponibles.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 08.

3.4

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303076-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 28 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Acquisition en état futur d'achèvement de 5 logements dans le cadre de la réhabilitation du Collège Chasse Royale à Valenciennes

Vu le rapport DB/2021/228

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser l'acquisition en état futur d'achèvement auprès de la société SIGH (Société Immobilière du Grand Hainaut), bailleur unique du quartier de Chasse Royale, de 5 logements individuels d'une surface utile de 537 m² regroupés dans un ensemble de logements intermédiaires avec 5 carports et l'ensemble des droits s'y rattachant au prix de 1 492 193,15 €, hors frais estimés à 75 000 €, avec paiement échelonné suivant l'avancement des travaux ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit acte d'acquisition en l'état futur d'achèvement, ainsi que tous les avant-contrats, documents et pièces qui en seront le préalable, la suite et la conséquence.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 09.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302964-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Convention avec la Ville de Faches Thumesnil et le collège Jean Zay pour le service de restauration scolaire du collège

Vu le rapport DE/2021/243

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat, dans les termes du projet joint au rapport, entre le Département du Nord, la Ville de Faches-Thumesnil et le Collège Jean Zay à Faches-Thumesnil, qui fixe les modalités financières de la mutualisation de la salle de restauration entre la Ville, le collège et le Département du Nord dans le cadre du marché public de restauration scolaire en groupement de commandes ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de cette décision ;
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget départemental Opération 16001OP002 « aide à la demi-pension collégiens ».

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 11.

Madame LEYS est membre du conseil d'administration du collège Jean Zay à Faches Thumesnil. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Monsieur CADART avait donné pouvoir à Madame LEYS. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

57 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302982-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 3 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Indemnisation du Principal du Collège Lamartine d'Hondschoote, suite à des dégâts survenus dans son logement de fonction

Vu le rapport DB/2021/219

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'indemniser le Principal du collège Lamartine d'Hondschoote à hauteur de 6 816,40 €, suite à des dégâts survenus dans son logement de fonction.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 12.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303032-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 26 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Programmation, partenariats et adhésion des équipements culturels départementaux suivants : le MusVerre, la Villa Marguerite Yourcenar, le musée Matisse, l'abbaye de Vaucelles et partenariat du

Vu le rapport DSC/2021/154

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Pour le MusVerre :

- d'approuver la prolongation de l'exposition « Lettres de Verre » de l'artiste Jean-Baptiste SIBERTIN-BLANC jusqu'au 9 janvier 2022, pour un montant supplémentaire de 52 500 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 prolongeant la convention d'exposition de l'artiste Jean-Baptiste SIBERTIN-BLANC, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 1 ;
- d'approuver le report de l'exposition « Terminal » de l'artiste Jeremy Maxwell WINTERBERT, de septembre 2022 à janvier 2023 ;
- d'adopter la convention de partenariat entre le Département du Nord, l'association 50° Nord, l'Espace 36, Les Brasseurs et l'artiste Louis LEROUX dans le cadre de la Biennale Watch This Space ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord, l'association 50° Nord, l'Espace 36, Les Brasseurs et l'artiste Louis LEROUX, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2 ;
- d'approuver la résidence de l'artiste Claire DELEURME à l'atelier du MusVerre du 20 septembre au 28 novembre 2021, dont le montant est estimé à 20 000 € ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget du MusVerre.

Pour la Villa Marguerite Yourcenar :

- d'approuver la liste des membres du Comité littéraire 2021 ;
- d'approuver la composition du nouveau Comité littéraire 2022 ;
- d'approuver le versement de l'indemnisation des membres du Comité littéraire 2021, d'un montant de 800 € par membre ;
- d'approuver la charte de fonctionnement actualisée du Comité littéraire, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 3 ;
- d'approuver le renouvellement de l'action « Ecrire l'Emploi » en 2021 ;
- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord et la Direction régionale Pôle emploi des Hauts-de-France pour le renouvellement de l'action « Ecrire l'Emploi » en 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et la Direction régionale Pôle emploi des Hauts-de-France, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 4 ;

- d'approuver la nouvelle convention de résidence d'auteur(e)s ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de résidence entre le Département du Nord et les auteur(e)s accueilli(e)s en résidence, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 5 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Villa Marguerite Yourcenar.

Pour le musée Matisse :

- d'approuver la prolongation de l'exposition « Tout va bien Monsieur Matisse » jusqu'à la fin de l'année 2021 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget du musée Matisse.

Pour l'abbaye de Vaucelles :

- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord et l'association des Amis de l'abbaye Notre Dame de Vaucelles afin d'accompagner l'implantation locale de l'abbaye de Vaucelles en tant qu'établissement culturel du Département du Nord ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'association des Amis de l'abbaye Notre Dame de Vaucelles, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 6 ;
- d'approuver l'adhésion du Département du Nord à l'association Jardins des Hauts-de-France, au titre de l'année 2021, pour un montant de cotisation annuelle de 200 € ;
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget de l'abbaye de Vaucelles.

Pour le service Archéologie et Patrimoine :

- d'approuver le renouvellement du partenariat entre le Département du Nord et les Editions Faton, dans le cadre du concours « Archéo-Défi ! », pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et les Editions Faton, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 7.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 17.

3.8

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302985-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Premier Vice-Président

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Lecture publique :

I) Signature d'un Contrat Territoire-Lecture entre la Communauté de Communes Sud Avesnois, Momignies et le Dpt du Nord,

- II) Renouvellement du partenariat avec Bray-Dunes pour l'opération Médiaplage,
- III) Renouvellement du protocole d'accord entre le CNFPT Hauts-de-France, le Dpt du Pas-de-Calais et le Dpt du Nord pour la formation des personnels des médiathèques,
- IV) Partenariat avec les Maisons d'arrêt, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Nord et le Dpt du Nord.

Vu le rapport DSC/2021/211

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le Contrat Territoire-Lecture, pour la période 2020-2022, entre la Communauté de Communes Sud Avesnois, la Commune de Momignies et le Département du Nord pour la Médiathèque départementale du Nord, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 1) ;
- d'approuver le renouvellement du partenariat entre le Département du Nord et la commune de Bray-Dunes, relatif au fonctionnement de la bibliothèque de plage « Médiaplage » pour la période 2021-2024 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante entre le Département du Nord et la commune de Bray-Dunes, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 2) ;
- d'approuver le renouvellement du protocole d'accord entre le Centre National de la Fonction Publique Territoriale Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais et le Département du Nord, pour la formation des personnels des médiathèques ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ce protocole d'accord, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 3) ;
- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord, pour la Médiathèque départementale du Nord, les Maisons d'arrêt et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Nord afin d'accompagner le développement du livre et de la lecture au sein de ces établissements partenaires ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions entre le Département du Nord, les Maisons d'arrêt et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Nord dans les termes du modèle joint en annexe 4 du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 20.

Monsieur HIRAUX est Président de la Communauté de communes Sud-Avesnois. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur LECERF, déclare qu'il est concerné par la délibération en qualité de membre du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) des Hauts-de-France, et cède pendant l'examen de cette affaire la Présidence à Monsieur POIRET, Premier Vice-président.

Madame FREMAUX avait donné pouvoir à Monsieur LECERF. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

3.9

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302984-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 27 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Organisation de la manifestation "Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes" par le Département du Nord les 1er, 2 et 3 octobre 2021.

Vu le rapport DSC/2021/247

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver l'organisation de la manifestation « Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes » les 1, 2 et 3 octobre 2021 dans le Nord, en partenariat avec le Département du Pas-de-Calais et l'Association Kunstwerkt, dans les conditions décrites au rapport ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 21.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.11

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302983-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 27 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Participation financière à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Ecomusée de l'Avesnois.

Vu le rapport DSC/2021/246

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, au titre de l'année 2021, une contribution financière à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Ecomusée de l'Avesnois de 50 000 € (contribution statutaire annuelle de 35 000 € + une majoration exceptionnelle de 15 000 €).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 22.

Mesdames DESCAMPS-PLOUVIER et DEVOS sont membres du conseil d'administration de l'Ecomusée de l'Avesnois. En raison de cette fonction, elles ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptées dans le quorum. Elles n'assistent pas à cette partie de la réunion.

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.12

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303205-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 27 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle, prolongation de la validité des agréments départementaux d'aide à la diffusion et adaptation en 2021 du dispositif d'aide à la diffusion

pour les jeunes "18-25 ans".

Vu le rapport DSC/2021/155

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre du soutien au développement de la vie culturelle, une subvention de 1 000 € à l'association Espace MARX, conformément au tableau ci-joint en annexe 1 ;
- d'attribuer, dans le cadre du soutien aux projets culturels collectifs en direction des personnes en situation de handicap, les subventions aux structures concernées, pour un montant total de 94 531 €, conformément au tableau ci-joint en annexe 2 ;
- d'attribuer, dans le cadre de l'accompagnement de projets en réseau des musées thématiques, une subvention de 12 000 € à l'association du Musée Hospitalier Régional de Lille, conformément au tableau joint au rapport en annexe 3 ;
- d'attribuer, dans le cadre du développement de la lecture publique, les subventions aux associations, pour un montant total de 21 000 €, conformément au tableau ci-joint en annexe 4 ;
- d'attribuer une subvention de 9 263 € pour la deuxième année du cofinancement du poste de coordinateur du second réseau de lecture publique de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) ;
- d'attribuer, dans le cadre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, les subventions aux structures reprises dans le tableau ci-joint en annexe 5, et conformément à ce tableau pour un montant total de 29 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions entre le Département du Nord et les structures concernées, relative au soutien aux projets culturels collectifs en direction de personnes en situation de handicap, dans les termes du projet joint en annexe 6 du rapport ;
- de prolonger d'un an les agréments départementaux d'aide à la diffusion, selon les conditions reprises dans le rapport ;
- d'approuver, dans le cadre du Plan Jeune Départemental, l'adaptation en 2021 du dispositif de l'aide à la diffusion à destination des jeunes « 18-25 ans », selon les conditions reprises dans le rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 23.

Madame DEPELCHIN est Conseillère communautaire à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure. Madame ZOUGGAGH est membre du conseil d'administration de l'association « Autour des Rythmes Actuels » (ARA). En raison de ces fonctions, elles ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptées dans le quorum. Elles n'assistent pas à cette partie de la réunion.

3.12

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2021

SUBVENTION AU TITRE DU SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE

SUBVENTION AU SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE

Territoire action	ville	ASSOCIATION	Montant attribué en 2020	Montant 2021 sollicité	Montant proposé en 2021
Lille	Lille	Espace MARX	1 000 €	3 000 €	1 000 €

DISPOSITIF CULTURE & HANDICAP

2021

Arrdt	Rayonnement territorial du projet	PORTEUR	Thématique	Résumé du projet	Coût prévisionnel total du projet	Demande de subvention	Subvention proposée
AV - Ca - Do - Du - Li - Va	Département	Association des SPECTACLES SANS GRAVITE - Aéronef	Musique et chant Hors les murs	<p>Projet hors-les-murs « Aéro Easy Tour 2021 ». Organisation de temps de rencontres privilégiés entre participants, équipes encadrantes et artistes, découverte d'esthétiques musicales et d'univers artistiques divers et variés. Travail de création entre un public en situation de handicap, le personnel soignant, les éducateurs et des groupes d'artistes issus du champ des Musiques Actuelles, organisation de showcases avec un enregistrement dans des conditions professionnelles et une exigence artistique garante de la valorisation du projet. Le fil rouge, support de la démarche et donnant lieu à la réalisation d'un album, est le répertoire d'un artiste connu de tous, que les musiciens participants se réapproprient. Le projet est aussi un levier pour sensibiliser de nouveaux partenaires à l'accès à la culture et au handicap.</p> <p>Intervenants : une dizaine de groupes Musiques Actuelles, repérés ou accompagnés par l'Aéronef.</p> <p>Participants attendus : 50 personnes résidents des établissements médico-sociaux partenaires, de 7 à 77 ans et 300 personnes pour les temps de valorisation.</p> <p>Calendrier : 2021 et 1er trimestre 2022 selon contexte sanitaire.</p> <p>Restitution : production d'un CD, captation vidéo et production de clips, temps de valorisation au sein des établissements médico-sociaux partenaires et concert à l'Aéronef si possible (covid).</p>	26 230,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
AV - Ca - Do - Du - Li - Va	Département	Association Signes de sens	Accès à la culture et innovation inclusive	<p>Projet Réseau Culture Inclusif Territoire (RéCIT). Le RéCIT souhaite impulser une dynamique de coopération territoriale en créant un réseau d'acteurs, d'institutions culturelles, du médico-social et de personnes en situation de handicap partageant des enjeux communs autour de la thématique de la Culture Inclusive, avec la volonté de faire connaître des initiatives inspirantes. Le projet s'inscrit dans la continuité des dynamiques initiées au préalable par Signes de Sens et déjà soutenues par le Département du Nord : le Cercle culture et handicap (2016) et la Mission musée accessible (2018). Mise en place d'un groupe de travail et animation d'une communauté de pratiques autour de l'accessibilité culturelle, ateliers de co-design pour co-concevoir des outils facilitant l'amélioration des pratiques des participants et par la suite d'autres structures culturelles : outil d'autodiagnostic du niveau de l'accessibilité d'un ERP Culture et formation en ligne, dont les axes prioritaires seront définis collectivement. Ces deux outils seront les piliers fondateurs de l'ouverture du RéCIT en 2022. Prototypage, tests et évaluation des outils conçus. Le RéCIT deviendra un outil d'animation, d'expertises et de ressources pour dynamiser l'inclusion sur le territoire et accompagner l'ensemble des acteurs dans leurs démarches. Participation pressentie des équipements culturels départementaux à la phase de préfiguration 2021, du GAPAS 59 et de la Croix-Rouge.</p> <p>Intervenant : Signes de sens.</p> <p>Participants attendus : 15 participants par atelier (personnes en situation de handicap, établissements culturels, représentants du département - contexte Covid) x le nombre d'équipements culturels associés.</p> <p>Calendrier : de mai 2021 à février 2022.</p> <p>Restitution : restitution de la phase de préfiguration et lancement du RéCIT « élargi ».</p>	47 500,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €

Arrdt	Rayonnement territorial du projet	PORTEUR	Thématique	Résumé du projet	Coût prévisionnel total du projet	Demande de subvention	Subvention proposée
Ca - Do - Du - Li	Dunkerque, Le Cateau, Douai, Lille, Roubaix, Bailleul, Lomme	Association Les jeunes reporters	Multimédias, photographie, documentaire	<p>Projet "Altera(c)tions" mettant en exergue le lien entre art et santé. Le projet vise à permettre aux participants d'exprimer en mots et en images leurs perceptions en regard de la situation covid, pour apporter un éclairage sur les enjeux à surmonter, dans une situation de dépendance liée à la maladie handicapante. L'intention est d'intervenir de façon collective et aussi individuelle dans les communes du Département en zones urbaines et rurales où les enjeux sont différents. L'objectif est de mener des ateliers collectifs et individuels pour faire émerger des images et des textes exprimant la singularité et les problématiques partagées. Présentation des films réalisés avec les aidants par petit groupes, ateliers d'expression, réalisation d'entretien individuel sur les problématiques liées au Covid et rédaction mettant en évidence l'impact de la Covid sur les malades, les aidants, les structures et le mode de prise en charge et d'accompagnement. Editing des contenus (témoignages, photos...). Design et impression. Les partenaires sont la fédération des aidants du Nord qui regroupe 24 structures dans le Nord et le pas de Calais; le CNRMAJ CHRU de Lille avec le Dr Lebert; l'EPSM des Flandres de Bailleul et l'équipe du CIMMF; les réseaux culturels dans lesquels sont impliqués les participants.</p> <p>Intervenants : Carl Cordonnier, photographe et coordinateur du projet, Bertrand Verfaillie, journaliste, Sandra Delemar, graphiste.</p> <p>Participants attendus : 45 personnes aidées et aidants.</p> <p>Calendrier : de juin à décembre 2021.</p> <p>Restitution : Diffusion du documentaire lors de rencontres décentralisées et lors de la journée nationale des aidants au mois d'octobre. Edition papier qui sera diffusée à toutes les structures et protagonistes du projet (textes et photos recueillis). Diffusion sur le site internet www.jexisteencore.com.</p>	22 800,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Do	Douaisis	Association Tous dans la ronde	Arts plastiques	<p>Edition du 40^{ème} salon « Tous dans la Ronde ». Organisation d'ateliers d'arts plastiques sur le thème de la fête, proposés à des établissements médico-sociaux et en lien avec l'Ecole d'Art de Douai qui accueille et encadre les personnes en situation de handicap participantes.</p> <p>Intervenant : Ecole d'Art de Douai.</p> <p>Participants attendus : 60 personnes si possible au total, 7 personnes par atelier en raison des contraintes sanitaires.</p> <p>Calendrier : 2021.</p> <p>Restitution : exposition des productions des participants lors de l'exposition des artistes professionnels lors du salon en septembre, organisation d'une nocturne en septembre ou exposition extérieure sur les grilles de l'Hôtel de ville de Douai ou exposition itinérante dans les commerces locaux, selon l'évolution sanitaire.</p>	54 560,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €

Arrdt	Rayonnement territorial du projet	PORTEUR	Thématique	Résumé du projet	Coût prévisionnel total du projet	Demande de subvention	Subvention proposée
Du	Bailleul	Collectif L'inter(s)isse	Arts plastiques, musique, arts numériques	<p>Développement du projet "Les couleurs de l'orchestre" au foyer de projets de vie Bel'Attitudes (Les Papillons Blancs, Bailleul) qui propose à des adultes en situation de handicap de vivre dans des logements individuels dans un quartier mixte au sein de la ville de Bailleul. Pour favoriser l'épanouissement personnel et collectif des résident.e.s, les accompagnant.e.s sont dans l'attente de propositions favorisant la concentration, la communication non verbale, la fierté de soi, l'investissement, une ouverture vers l'extérieur et un partenariat de qualité. Le projet est donc pluri-artistique et pluri-sensoriel afin de permettre à tout individu de trouver une forme d'expression qui lui convienne tout en étant élaborant sa place au sein d'un groupe. Le projet allie musique symphonique et dessin collectif. Innovation via un dispositif numérique pour les ateliers d'expression plastiques, interactives avec des oeuvres musicales et qui deviendront animées au son de la musique. Dessin en live via le TABULARIUM. Formation d'un orchestre de "musigraphistes". Les intervenants ont développé leur pratique professionnelle en assistant à une formation à la musicothérapie orchestrale Esagramma. L'orchestre sera un laboratoire du faire et vivre-ensemble (recueil et valorisation de la parole des acteur.e.s du projet).</p> <p>Intervenants : 2 musicien.e.s et 1 chef.fe d'orchestre du collectif .</p> <p>Participants attendus : 60 personnes membres du foyer et leurs accompagnants.</p> <p>Calendrier : de septembre à décembre 2021.</p> <p>Restitution : présentation d'une oeuvre symphonique en dialogue avec la vidéo projetée des productions arts plastiques.</p>	48 380,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Li	Seclin	Association ARA AUTOUR DES RYTHMES ACTUELS	Musique numérique et expérimentation sonore, instrumentarium	<p>Développement du projet « Electrons libres », co-construit avec le foyer d'Aide Médicalisé l'Arbre de Guise à Seclin, association ASRL. Ce projet vise à permettre un accès à la pratique musicale et sonore grâce à un instrumentarium adapté, en multipliant les espaces de création dans le quotidien des participants. L'idée est de pérenniser l'action et rendre les premiers partenaires autonomes dans la pratique et création musicale: création d'un groupe ambassadeur qui sera acteur dans la phase de transmission et d'accessibilité de ce projet à d'autres, avec à l'appui la création de documentation en accès libre et la création d'un stage adapté.</p> <p>Intervenants : Sébastien Faszczowy, musicien spécialisé dans la lutherie sauvage (construction d'instruments acoustiques à partir d'objets de récupération) et Maxime Duhamel, musicien spécialisé dans la MAO.</p> <p>Participants attendus : 50 participants usagers de l'Arbre de Guise constituant le groupe "ambassadeur" puis ouverture à des personnes sensibilisées dans l'optique de transmission avec la démarche Electrons libres « en accès libre ».</p> <p>Calendrier : mai 2021 à juin 2022.</p> <p>Restitution : valorisation des créations sonores et organisation de temps fort (échanges des pratiques).</p>	27 074,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €

Arrdt	Rayonnement territorial du projet	PORTEUR	Thématique	Résumé du projet	Coût prévisionnel total du projet	Demande de subvention	Subvention proposée
Li	Armentières, Marquette lez Lille	Bureau d'inspirations Partagées, Arts & Santé Hauts-de-France	Musique, Concert	<p>Projet "En présence" : malgré le contexte de crise sanitaire, l'association veut permettre aux usagers de vivre des moments de rencontre avec des artistes professionnels, respirations essentielles et nécessaires, aujourd'hui plus que jamais. Projet co-construit avec la Maison d'Accueil Spécialisé « Martine Marguettaz » de l'EPSM de l'agglomération lilloise et la résidence "Berthe Morisot" de l'EPSM Lille Métropole: organisation de temps de concerts collectif et concerts en chambre pour les personnes les plus isolées de ces deux établissements, si les conditions sanitaires le permettent, afin d'appuyer le travail porté par les équipes d'animation.</p> <p>Intervenants : Ségolène Brutin, harpiste et chanteuse ou Duo "Histoires d'Eux", violon et accordéon ou Bastien Charlery et Capucine Meens, accordéon et chant lyrique.</p> <p>Participants attendus : 160 personnes en situation de polyhandicap, de 20 à 70 ans .</p> <p>Calendrier : de juin à décembre 2021.</p> <p>Restitution : carnet de bord, photos souvenir</p>	6 765,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Li	Lille, Hellemmes, Lezennes, Ronchin, Haubourdin, Roubaix, Tourcoing, La Madeleine, Villeneuve d'Ascq...	Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) La belle journée	Art photographique	<p>Projet "Gem la photo", en adéquation avec le projet de l'association, porté par et pour des usagers ayant des difficultés en santé mentale, visant la lutte contre l'isolement, la promotion de l'estime de soi et la citoyenneté, la lutte contre les discriminations liées aux troubles de santé mentale. Projet conforme aux recommandations de l'ARS (agence régionale de santé) au GEM de continuer de proposer des activités dans différents domaines en respectant les normes sanitaires et en limitant le nombre de participants aux ateliers. Le projet se veut être une invitation à plus de solidarité en direction des publics fragiles et de façon générale. Organisation de rencontre-débats et construction d'un cadrage du projet en fonction de l'expression des participants et de leurs aspirations propres, relevés de témoignages et amorces du travail photographique, mise en place d'ateliers de prises de vue, proposition aux volontaires de s'ouvrir à d'autres personnes, par affinité et dans un champ élargi lors de rencontres au GEM La Belle Journée ou dans d'autres lieux publics (par exemple médiathèque), réalisation de portraits photographiques et d'interview sur les sujets abordés en groupe de parole.</p> <p>Intervenant : Marc Helleboid, photographe.</p> <p>Participants attendus : 40 personnes usagers du GEM, de 18 à 75 ans.</p> <p>Calendrier : de septembre 2021 à novembre 2022.</p> <p>Restitution : exposition photo et édition d'un recueil pour les participants.</p>	15 039,00 €	12 031,00 €	12 031,00 €
TOTAL					248 348,00 €	94 531,00 €	94 531,00 €

Commission permanente du 17 mai 2021

Proposition de subventions dans le cadre du développement de la lecture publique

Nom de la structure	Montant attribué en 2020	Montant proposé en 2021
Association Compter Lire Ecrire	/	15 000 €
Association ALC Evènement	5 000 €	5 000 €
Association Lettres Européennes	1 000 €	1 000 €
Total	6 000 €	21 000 €

Commission permanente du 17 mai 2021

Proposition de subventions dans le cadre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel

Bénéficiaire	Objet de la demande d'aide	Montant attribué en 2020	Montant proposé en 2021
ASSOCIATION REGIONALE DES AMIS DES MOULINS (ARAM)	Aide au fonctionnement de l'association, pôle de ressources régional en matière de patrimoine molinologique	5 000 €	5 000 €
ASSOCIATION BEFFROIS DU PATRIMOINE MONDIAL	Aide au projet de mise en œuvre du plan de gestion du Bien Unesco « Beffrois »	4 000 €	4 000 €
ASSOCIATION EGLISES OUVERTES	Aide au fonctionnement de l'association qui porte un réseau favorisant l'ouverture qualitative et sécurisée des églises	5 000 €	5 000 €
FONDATION DU PATRIMOINE	Aide au fonctionnement de la délégation régionale et accompagnement des projets labellisés portés par des propriétaires privés ou associatifs	10 000 €	10 000 €
REVUE DU NORD	Aide à la parution d'une thèse - "L'atelier de potiers de la période romaine des "Quatre Bornes" aux Rues-des-Vignes"	2 000 €	5 000 €
	TOTAL	26 000 €	29 000 €

3.13

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302965-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 2 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association "A la rencontre de nos fermes".

Vu le rapport DAT/2021/240

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer à l'association « A la rencontre de nos fermes », une subvention de fonctionnement de 6 000 € au titre de l'année 2021 ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits à l'opération 23002OP003 du budget départemental 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 25.

Monsieur VALOIS est membre de l'association « A la rencontre de nos fermes ». En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

57 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.14

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302986-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 27 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique sportive.

Vu le rapport DSC/2021/152

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer aux ligues ou comités fédéraux une aide financière globale de 24 730 € (section fonctionnement) et de 5 100 € (section investissement), conformément au tableau ci-joint en annexe 1 ;
 - d'attribuer, pour les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021, des subventions de fonctionnement aux associations sportives de collèges pour un montant total de 60 750 €, conformément au tableau ci-joint en annexe 3 ;
 - d'attribuer des bourses départementales aux sportifs de haut niveau amateurs pour un montant total de 24 500 €, conformément au tableau ci-joint en annexe 5 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département du Nord et les associations concernées, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 6) ;
 - d'imputer les dépenses de fonctionnement et d'investissement sur les crédits inscrits au budget départemental 2021 : Opérations : 23009OP005 (fonctionnement), 23009OP003 (investissement) et 23009OP004 (bourses sportifs haut niveau).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 27.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

**LIGUES, COMITES et AUTRES ORGANISMES DEPARTEMENTAUX SPORTIFS
ANNEE 2021**

NOM DU COMITE / LIGUE	N°TIERS	COORDONNEES DU PRESIDENT	SAISON 2019/2020		RAPPEL 2020		DEMANDES 2021		propositions					
			LICENCIES dans le Nord	CLUBS dans le Nord	fonctionnement 2020 + (AE) Aide Exceptionnelle	investis-sement 2020 + (AE) Aide Exceptionnelle	fonctionnement 2021	investis-sement 2021	Fonctionnement 2021	Animations rurales "Village en Sport"	Subvention globale Fonctionnement 2021	Subvention Investissement 2021		
SPORTS OLYMPIQUES														
COMITE DEPARTEMENTAL NORD DE ROLLER SPORTS		Monsieur Philippe MANGUETTE 8 allée La Fontaine 59130 LAMBERSART	1 396	24	3 500 €	3 500 €	8 400 €	3 500 €	A	B	C = A + B	D	3 500 €	
COMITE PORTIF DEPARTEMENTAL PECHE AU COUP	491 879	Monsieur Frédéric NUGOU 152 Rue de l'Eglise 59660 HAVERSKERQUE	296	40	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €		0 €	1 000 €		1 000 €	
COMITE DEPARTEMENTAL NORD SPORT BILLARD	156 429	Monsieur Jacques LE GOHEBEL 9 rue Victor Olivier 59242 TEMPLEUVE	712	17	11 500 €	0 €	13 000 €	0 €		0 €	11 500 €		0 €	
COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE DU NORD	39 808	Monsieur Philippe LAMEIRE 54 Rue Jean Monnet 59780 BAISIEUX	36	5	1 000 €	0 €	1 200 €	1 200 €		0 €	1 000 €		0 €	
SPORTS TRADITIONNELS														
FEDERATION DES SOCIETES DE BOURLES DU NORD	619 106	Monsieur Jean-Pierre MOERMAN 11 allée Feron Vrau 59200 TOURCOING	4 900	39	5 000 €	600 €	5 550 €	600 €		0 €	5 000 €		600 €	
							sollicitations 2021		A	B	C = A + B	D		
							TOTAUX		22 000 €	2 730 €	24 730 €	5 100 €		

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE COLLEGES DEMANDES DE RATTRAPAGE ANNEE SCOLAIRE 2019-2020								
NOM DU COLLEGE	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	MONTANT PROPOSE
COLLEGES PUBLICS								
Collège Jules Verne Rue Salvador Allende BP 43 59760 GRANDE-SYNTHE	607 858	367	Monsieur Yann COURTOIS	106	28,9%	250 €	0 €	250 €
Collège Albert Schweitzer A5 Rue du Collège BP 47 59480 LA BASSEE	129 794	865	Madame Laurence DELVAUX	291	33,6%	450 €	0 €	450 €
Collège du Pévèle 34 Rue du Collège BP 89 59358 ORCHIES Cedex	129 799	1001	Madame Danièle GAGLIARDI	287	28,7%	250 €	0 €	250 €
Collège Albert Camus 1 Rue Pierre Vienot - BP 6 59239 THUMERIES	129 804	583	Monsieur Alain CHANU	139	23,8%	250 €	0 €	250 €
Collège Marie Curie 70 Rue des Ursulines 59203 TOURCOING Cedex	450 402	918	Monsieur Philippe LAURIER BERTRAM	122	13,3%	250 €	0 €	250 €
Collège Arthur Rimbaud 1 Rue du Chemin Vert - BP 30235 59654 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex	461 047	667	Madame Guylaine SAILLANT	251	37,6%	450 €	0 €	450 €
TOTAL							1 900 €	

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE COLLEGES ANNEE SCOLAIRE 2020-2021									
NOM DU COLLEGE	N°TIERS de l'assoc. Sportive	EFFECTIF DU COLLEGE	NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT	Nbre d'élèves licenciés à l'AS (source UNSS & UGSEL)	Ratio Licences/ Effectif %	AIDE FORFAITAIRE	STAGES DE PLEIN AIR ET DE PLEINE NATURE AU VAL JOLY	MONTANT PROPOSE	
COLLEGES PUBLICS									
1	Collège Théodore Monod 5 Rue du Bicentenaire - BP 89 59580 ANICHE	328 203	Madame Marie-Hélène TISSOT	198	24,3%	250 €	0 €	250 €	
2	Collège Albert Ball Boulevard Léon Blum - BP 38 59112 ANNOEULLIN	450 390	Madame Isabelle DEVINEAU	195	29,4%	250 €	0 €	250 €	
3	Collège Jules Ferry 1, rue Jules Ferry - BP 90029 59416 ANZIN Cedex	146 363	Madame Nathalie PION	141	27,4%	250 €	0 €	250 €	
4	Collège Val de la Sensée 459 Rue Salvador Allende 59151 ARLEUX	504 361	Monsieur Thierry WAUCHEUL	275	34,5%	450 €	0 €	450 €	
5	Collège Desrousseaux 2 Place du 19 mars 1962 59280 ARMENTIERES	130 024	Monsieur Christophe CARESMEL	141	23,5%	250 €	0 €	250 €	
6	Collège Jean Rostand 136 Bd Faidherbe 59280 ARMENTIERES	141 904	Monstieur Hervé BARET	137	32,0%	450 €	0 €	450 €	
7	Collège Félix Del Marie 62 Rue Henri Barbusse 59620 AULNOYE-AYMERIES	331 082	Monsieur Luc DE LANGE	282	38,2%	450 €	0 €	450 €	
8	Collège Madame d'Epinay Chemin Vert 59300 AULNOYE-LEZ-VALENCIENNES	129 785	Madame Anne-Lise DUFOUR TONINI	83	21,4%	250 €	0 €	250 €	
9	Collège Renaud-Barrault 55 Rue Léo Lagrange BP 22 59440 AVESNELLES	418 948	Madame Patricia BAUDOUX	239	43,4%	450 €	0 €	450 €	
10	Collège Paul Langevin 158 Rue Henri Barbusse 59129 AVESNES-LES-AUBERT	161 682	Madame Christelle DEGROISE	211	41,9%	450 €	0 €	450 €	

11	Collège Maxime Deyts 16 Avenue Jean Moulin 59270 BAILLEUL	418 888	894	Madame Sandrine BAILLOBAY	267	29,9%	250 €	0 €	250 €
12	Collège Jean Lemaire de Belges 28 Rue du Vieux Chemin 59570 BAVAY	358 395	653	Madame Marie DELSPEE	212	32,5%	450 €	0 €	450 €
13	Collège Wenceslas Cobergher 16 Bis Rue Monsieur Cornette 59380 BERGUES	129 763	274	Madame Valérie LIBIER	51	18,6%	250 €	0 €	250 €
14	Collège Gilles de Chin 4 Rue de Klotten 59145 BERLAIMONT	141 907	292	Monsieur Didier LEMOINE	81	27,7%	250 €	0 €	250 €
15	Collège Paul Eluard 60 Rue Emile Zola 59192 BEUVRAGES	132 288	470	Monsieur Philippe TAVERNE	128	27,2%	250 €	0 €	250 €
16	Collège Jean Jaurès place Jean Jaurès 59630 BOURBOURG	418 631	398	Monsieur Didier THOREL	122	30,7%	450 €	0 €	450 €
17	Collège du Septentrion Rue du Collège 59123 BRAY-DUNES	332 449	398	Monsieur Cédric BEAURAIN	103	25,9%	250 €	0 €	250 €
18	Collège Jules Ferry Rue Monseigneur Guerry - BP 414 59407 CAMBRAI CEDEX	129 788	530	Monsieur André CSIGAI	140	26,4%	250 €	0 €	250 €
19	Collège Paul Duez 1 Bd Paul Bezin 59400 CAMBRAI	141 643	682	Madame Laurence SAYDON	245	35,9%	450 €	0 €	450 €
20	Collège Lamartine Rue Gauthier BP 404 59407 CAMBRAI Cedex	444 103	547	Madame Chrystelle OLIVIER	155	28,3%	250 €	0 €	250 €
21	Collège Fénelon Boîte Postale 407 59407 CAMBRAI Cedex	130 023	512	Monsieur Richard FRATICELLI	164	32,0%	450 €	0 €	450 €
22	Collège Simone Veil 8 Rue de l'Egalité BP 80013 59242 CAPPELLE-EN-PEVELE Cedex	440 772	588	Monsieur Eric SABLON	285	48,5%	450 €	0 €	450 €
23	Collège Jacques Prévert 60 Rue Stéphenon BP 60195 59544 CAUDRY Cedex	129 756	595	Madame Martine DEPLANQUE	160	26,9%	250 €	0 €	250 €
24	Collège Jean Monnet 2 Avenue Jean Moulin BP 209 59544 CAUDRY	136 017	693	Monsieur Jean-Luc ETIENNE	140	20,2%	250 €	0 €	250 €

25	Collège Philippe de Commines Rue Saint Exupéry BP 56 59559 COMINES Cedex	141 644	411	Monsieur Christophe CUSSEAU	95	23,1%	250 €	0 €	250 €
26	Collège Josquin des Prés Avenue Louis Franquet 59163 CONDE-SUR-LESCAUT	129 784	488	Madame Gaëlle SZYMCAK	97	19,9%	250 €	0 €	250 €
27	Collège Du Westhoek Rue Hoche 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE	129 739	141	Monsieur Igor TAILLEUX	35	24,8%	250 €	0 €	250 €
28	Collège Jules Ferry 20 Bis Rue Gustave Fontaine 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE	130 025	203	Monsieur Christophe HARRE	104	51,2%	450 €	0 €	450 €
29	Collège Alfred Jennequin Rue Blanchard 59149 COUSOLRE	129 740	184	Monsieur Jean-Luc GROSSE	72	39,1%	450 €	0 €	450 €
30	Collège du Looweg 30 Route du Collège 59380 CROCHTE	419 796	304	Madame Valérie LIBIER	101	33,2%	450 €	0 €	450 €
31	Collège Boris Vian 2 Rue Romain Rolland 59170 CROIX	129 782	551	Madame Isabelle GALLAGHER	166	30,1%	450 €	0 €	450 €
32	Collège Turgot Rue Scheurer Kestner 59220 DENAIN	133 613	428	Monsieur Nicolas CAILLEREZ	85	19,9%	250 €	0 €	250 €
33	Collège Villars 57 Rue Emile Zola BP 20032 59721 DENAIN Cedex	130 250	520	Monsieur Hervé CORDIER-CHOAIN	90	17,3%	250 €	0 €	250 €
34	Collège Bayard Rue du Stade Bayard BP 30247 59723 DENAIN Cedex	130 031	338	Monsieur Nicolas CAILLEREZ	52	15,4%	250 €	0 €	250 €
35	Collège GAYANT 255 Rue Marguerite de Flandre B.P 742 59507 DOUAI CEDEX	132 289	272	Monsieur Fortunato VETRI	82	30,1%	450 €	0 €	450 €
36	Collège Streinger Avenue du 4 Septembre 59500 DOUAI	129 917	419	Madame Katherine PLAISANT	102	24,3%	250 €	0 €	250 €
37	Collège Lucie Aubrac 17 Rue de Cahors 59640 DUNKERQUE	444 241	337	Monsieur Franck MAQUER	99	29,4%	250 €	0 €	250 €
38	Collège Paul Machy Rue Jules Guesde BP 59 59941 DUNKERQUE Cedex 2	418 942	439	Monsieur Thierry MEUREE	142	32,3%	450 €	0 €	450 €

39	Collège Gaspard Malo 1290 Boulevard de l'Europe 59240 DUNKERQUE	130 842	556	Monsieur Vincent FLAHAUT	214	38,5%	450 €	0 €	450 €
40	Collège Jean Zay 50 Rue Jean Zay 59640 DUNKERQUE	418 932	290	Monsieur Franck MAGNIEZ	77	26,6%	250 €	0 €	250 €
41	Collège Félicien Joly Rue Camille Desmoulin 59124 ESCAUDAIN	129 913	537	Madame Nathalie BARA	106	19,7%	250 €	0 €	250 €
42	Collège Jean Zay Trieu Saint Jean - BP 3 59278 ESCAUTPONT	434 214	258	Monsieur Vincent FOSSAERT	49	19,0%	250 €	0 €	250 €
43	Collège Henri Durez Rue de Merville 59940 ESTAIRES	163 461	504	Monsieur Lionel LELEU	93	18,5%	250 €	0 €	250 €
44	Collège Jean Zay 22 Rue Jean Baptiste Clément 59155 FACHES-THUMESNIL	129 742	306	Madame Stéphanie VERSCHELDE	35	11,4%	250 €	0 €	250 €
45	Collège Jean Mermoz 125 Avenue de Paris 59155 FACHES-THUMESNIL	628 508	413	Madame Sylvie DESREUMAUX	116	28,1%	250 €	0 €	250 €
46	Collège Jean Zay Rue de la Chaussée BP 51 059 FEIGNIES 59606 MAUBEUGE CEDEX	504 513	282	Madame Valérie CORNETTE	101	35,8%	450 €	0 €	450 €
47	Collège Lavoisier 37 Rue Sadi Carnot 59680 FERRIERE-LA-GRANDE	120 707	467	Madame Isabelle LIENARD	239	51,2%	450 €	0 €	450 €
48	Collège Joliot Curie BP 60055 59612 FOURMIES Cedex	130 182	325	Monsieur Olivier CORNILLE	116	35,7%	450 €	0 €	450 €
49	Collège Camille Claudel 1 Rue Paul Lafargue BP 70082 59613 FOURMIES Cedex	161 536	198	Monsieur Jean-Hugues MOTA	100	50,5%	450 €	0 €	450 €
50	Collège Jean Moulin 10 Avenue Léo Lagrange 59148 FLINES LES RACHES	614 714	336	Monsieur Thierry SEYNAVE	118	35,1%	450 €	0 €	450 €
51	Collège Léo Lagrange Rue du Gymnase BP 40027 59611 FOURMIES Cedex	132 285	412	Monsieur Olivier CORNILLE	184	44,7%	450 €	0 €	450 €

52	Collège Félicien Joly 683 Rue Edgard Louby 59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	419 274	337	Madame Catherine SAINT-OUIN	77	22,8%	250 €	0 €	250 €
53	Collège Rémi Hergé 191 Rue Nationale BP 3 59147 GONDECOURT		530	Monsieur Laurent FRANQUEVILLE	202	38,1%	450 €	0 €	450 €
54	Collège Pharamond Savary 346 Rue du Stade 59231 GOUZEAUCOURT	419 271	231	Madame Sandrine BEAUVOIS	67	29,0%	250 €	0 €	250 €
55	Collège Jean Monnet Boulevard Robert Pruvost 59820 GRAND-FORT-PHILIPPE	356 534	184	Monsieur Sylvain HENRY	34	18,5%	250 €	0 €	250 €
56	Collège du Moulin 21 rue du Comité de Flandre - BP 39 59791 GRANDE-SYNTHÉ CEDEX	141 906	338	Monsieur Nicolas BILLIET	133	39,3%	450 €	0 €	450 €
57	Collège Jules Verne Rue Salvador Allende BP 43 59760 GRANDE-SYNTHÉ	607 858	364	Monsieur Yann COURTOIS	106	29,1%	250 €	0 €	250 €
58	Collège Anne Frank 21 Rue Cortot 59760 GRANDE-SYTNHE	406 087	443	Monsieur Yannick MAILLET	135	30,5%	450 €	0 €	450 €
59	Collège Pierre et Marie Curie 37 Route de Bourbourg 59820 GRAVELINES	418 949	510	Monsieur Xavier PEENAERT	140	27,5%	250 €	0 €	250 €
60	Collège Lili Keller-Rosenberg 104 Avenue du Stade 59250 HALLUJIN	129 790	489	Monsieur Pierre PIENS	169	34,6%	450 €	0 €	250 €
61	Collège Jules Ferry Rue du Capitaine Haezebrouck BP 90098 59482 HAUBOURDIN Cedex	123 995	772	Monsieur Jean-Michel HAUTE	166	21,5%	250 €	0 €	250 €
62	Collège Saint-Exupéry 140 Avenue d'Hebburn 59330 HAUTMONT	419 006	557	Monsieur Alain HOURIEZ	78	14,0%	250 €	0 €	250 €
63	Collège Fernand BENOIST Rue de Théroutanne BP 195 59524 HAZEBROUCK Cedex	129 792	691	Monsieur Pierre MAY-GRUSON	255	36,9%	450 €	0 €	450 €
64	Collège des Flandres 2 Avenue des Flandres BP 69 59522 HAZEBROUCK Cedex	129 920	748	Monsieur Frédéric JEDNAK	255	34,1%	450 €	0 €	450 €

65	Collège Antoine de Saint Exupéry 23 rue du Progrès - BP 80130 59260 HELLEMES	124 382	804	Monsieur Eric LAHAYE	311	38,7%	450 €	0 €	450 €
66	Collège Roger Salengro 140 Rue Roger Salengro 59116 HOUPLINES	302 791	523	Monsieur Thomas LEGRAND	105	20,1%	250 €	0 €	250 €
67	Collège Jean Moulin Rue du 4 Septembre 59141 IWUY	129 744	319	Madame Cristelle DEGROISE	129	40,4%	450 €	0 €	450 €
68	Collège Albert Schweitzer A5 Rue du Collège BP 47 59480 LA BASSEE	129 794	812	Madame Laurence DELVAUX	291	35,8%	450 €	0 €	450 €
69	Collège Anne Frank 23 Avenue Foch - BP 47 59831 LAMBERSART CEDEX	129 771	501	Madame Véronique KYNDT	159	31,7%	450 €	0 €	450 €
70	Collège Lavoisier Rue Vaillant 59130 LAMBERSART	507 004	378	Madame Virginie DUCREUX	113	29,9%	250 €	0 €	250 €
71	Collège André Malraux 400 Rue du Maréchal Leclerc 59552 LAMBRES-LEZ-DOUAI	129 800	489	Monsieur Gilles POCCARD	103	21,1%	250 €	0 €	250 €
72	Collège Duplex 10 Boulevard des Résistants 59550 LANDRECIES	466 093	553	Monsieur Maxime MARLIOT	129	23,3%	250 €	0 €	250 €
73	Collège Jean Rostand 1 Allée aux Lièvres 59360 LE CATEAU CAMBRESIS	396 946	761	Monsieur Michel LECERF	209	27,5%	250 €	0 €	250 €
74	Collège Eugène Thomas Avenue Léo Lagrange 59530 LE QUESNOY	71 962	973	Monsieur Daniel HANSJACOB	340	34,9%	450 €	0 €	450 €
75	Collège Théodore Monod Rue Sadi Carnot BP 459 59814 LESQUIN Cedex	503 707	524	Monsieur Laurent DUC-MAUGE	119	22,7%	250 €	0 €	250 €
76	Collège Carnot 43 Bd Carnot - BP 227 59002 LILLE CEDEX	132 294	693	Monsieur René GRENU	214	30,9%	450 €	0 €	450 €
77	Collège Miriam Makeba 239 Rue d'Arras 59000 LILLE	628 400	466	Monsieur Thierry MASSON	126	27,0%	250 €	0 €	250 €
78	Collège Marthe Desrumaux (Henri Matisse) 16 Rue Vantrøyen 59000 LILLE	131 014	386	Monsieur Frédéric OLESZCZYNSKI	162	42,0%	450 €	0 €	450 €

79	Collège Franklin 5 Bis Boulevard Louis XIV CS 2002 59040 LILLE	58 107	396	Monsieur Olivier CLOETENS	105	26,5%	250 €	0 €	250 €
80	Collège Louise Michel 14, rue de Cannes 59000 LILLE	436 240	413	Monsieur Arnaud CARTON	73	17,7%	250 €	0 €	250 €
81	Collège Verlaire 1 Rue Berthelot 59000 LILLE	437 517	431	Monsieur Olivier SEDE	164	38,1%	450 €	0 €	450 €
82	Collège Boris Vian 260 bis Rue Pierre Legrand 59000 LILLE	131 765	450	Monsieur Axel RAIX	129	28,7%	250 €	0 €	250 €
83	Collège Henri MATHISE 18 Route de Hauteville 59126 LINSELLES	419 021	356	Madame Sophie PERIN	85	23,9%	250 €	0 €	250 €
84	Collège Guy Mollet 58 Ter Avenue Roger Salengro 59160 LOMME		361	Monsieur Denis CANON	114	31,6%	450 €	0 €	450 €
85	Collège Jean Jaurès 1 Rue la Paix du 8 Mai 1945 59160 LOMME	604 705	443	Madame Armelle MENES	105	23,7%	250 €	0 €	250 €
86	Collège Jean Zay 31 Rue Adolphe Defrenne 59160 LOMME	130 029	195	Monsieur Denis CANON	68	34,9%	450 €	0 €	450 €
87	Collège Albert Debeyre 1 rue Robert Schuman - BP 08 59374 LOOS CEDEX	637 126	367	Monsieur Bernard DLESCLOSE	85	23,2%	250 €	0 €	250 €
88	Collège Jean Rostand 509 Rue Paul Matrenghen 59279 LOON-PLAGE	418 622	316	Madame Christèle SAGARY	59	18,7%	250 €	0 €	250 €
89	Collège Descartes Rue Edouard Herriot BP 115 59373 LOOS Cedex		326	Madame Delphine LONGUEMART	88	27,0%	250 €	0 €	250 €
90	Collège Voltaire 700 Rue Jean Jaurès 59156 LOURCHES	408 662	579	Madame Marie-France LEDUC	129	22,3%	250 €	0 €	250 €
91	Collège Jacques Brel 1 Place Léon Blum 59720 LOUVROIL	130 697	331	Monsieur Dominique DEBRUE	86	26,0%	250 €	0 €	250 €
92	Collège Gambaetta rue Gambaetta - BP 82 59452 LYS LEZ LANNOY CEDEX	129 793	691	Madame Patricia GUILLONNEAU	249	36,0%	450 €	0 €	450 €

93	Collège Marguerite Yourcenar 56 Rue d'Angleterre 59870 MARCHIENNES	401 356	323	Madame Bénédicte BIGAND	106	32,8%	450 €	0 €	450 €
94	Collège du Lazaro 56 Rue du Collège 59700 MARCQ EN BAROEUL	175 448	565	Madame Chantal GIVERT	224	39,6%	450 €	0 €	450 €
95	Collège Professeur Albert DEBEYRE Rue du Touquet 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE	129 772	528	Monsieur Richard BAILLEUL	147	27,8%	250 €	0 €	250 €
96	Collège Jacques Prévert 43 Rue de Crèvecoeur - BP 30009 59241 MASNIERES CEDEX	129 749	390	Madame Christine NISON	190	48,7%	450 €	0 €	450 €
97	Collège Ernest Coutelle 20 Rue Coutelle BP 57 59601 MAUBEUGE Cedex	129 797	320	Madame Emmanuelle LEROY	29	9,1%	100 €	0 €	100 €
98	Collège Guillaume BUDE 1 Allée Guillaume Budé - BP 30 139 59600 MAUBEUGE CEDEX	129 798	524	Madame Fabienne BRUYERE	137	26,1%	250 €	0 €	250 €
99	Collège Jules Verne Epinette Boulevard Pierre Cornelle - BP 27 59601 MAUBEUGE CEDEX	461 898	300	Monsieur Marc FORTIER	93	31,0%	450 €	0 €	450 €
100	Collège Henri Dunant 43 Rue Victorine Deroide 59660 MERVILLE	426 604	403	Madame Evelyne MOUZAY	77	19,1%	250 €	0 €	250 €
101	Collège Descartes 2 Rue Lavoisier 59370 MONS-EN-BAROEUL	129 743	396	Madame Brigitte CARTON	101	25,5%	250 €	0 €	250 €
102	Collège Fernig 50 Rue Fernig 59158 MORTAGNE-DU-NORD	419 277	307	Madame Nora AIT HSSAIN	91	29,6%	250 €	0 €	250 €
103	Collège Jules Verne 107 Rue du Christ 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN	130 553	331	Monsieur Pascal NOËL	130	39,3%	450 €	0 €	450 €
104	Collège Jeanne de Constantinople 169 Avenue Pierre Mauroy 59850 NIEPPE	488 868	475	Monsieur Sylvain BOYAVAL	85	17,9%	250 €	0 €	250 €
105	Collège Saint Exupéry 1 Rue Saint Exupéry 59264 ONNAING	129 768	464	Monsieur Maurice ARNADU	116	25,0%	250 €	0 €	250 €
106	Collège du Pévèle 34 Rue du Collège BP 89 59358 ORCHIES Cedex	129 799	1006	Madame Danièle GAGLIARDI	202	20,1%	250 €	0 €	250 €

107	Collège Maurice Schumann Rue Gustave Coliez 59146 PECQUENCOURT	310 812	488	Monsieur Yves MAITTE	184	37,7%	450 €	0 €	450 €
108	Collège Jacques Monod 1 Rue de la Paix 59840 PERENCHIES	129 765	435	Madame Francine CARBON	115	26,4%	250 €	0 €	250 €
109	Collège Montaigne Rue Henri Roland 59218 POIX-DU-NORD	129 748	230	Madame Bénédicte KWIATKOWSKI	57	24,8%	250 €	0 €	250 €
110	Collège Etienne Dolet 83 Rue Etienne Dolet BP2 59185 PROVIN	407 262	452	Madame Fabienne LACQUEMENT	119	26,3%	250 €	0 €	250 €
111	Collège Jehan Froissart 1 Rue des Hauts-Bois 59920 QUIEVRECHAIN	490 619	478	Monsieur Jean-Michel DEVIENCE	102	21,3%	250 €	0 €	250 €
112	Collège Germinial Avenue du Château BP45 59590 RAISMES	155 863	462	Madame Valérie CARION	159	34,4%	450 €	0 €	450 €
113	Collège Gernez-Rieux 55 Rue Charles Saint Venant 59790 RONCHIN	129 805	451	Monsieur Bruno SIOUR	135	29,9%	250 €	0 €	250 €
114	Collège Anatole France 126 Rue Anatole France 59790 RONCHIN	129 773	280	Monsieur Gérard SAUNIER	82	29,3%	250 €	0 €	250 €
115	Collège Paul Eluard Rue Maurice Thorez BP 109 59436 RONCQ Cedex	419 290	249	Monsieur Alain CORTEVILLE	118	47,4%	450 €	0 €	450 €
116	Collège Ernest Schaffner Avenue des Martyrs de la Résistance 59286 ROOST-WARENDIN	132 290	523	Madame Catherine MENET	155	29,6%	250 €	0 €	250 €
117	Collège Anne Frank 314 Avenue des Nations Unies BP 40 445 59058 ROUBAIX Cedex	436 252	480	Monsieur Thierry BUCQUOYE- DECAVEL	156	32,5%	450 €	0 €	450 €
118	Collège Baudelaire 23 Avenue Le Nôtre 59100 ROUBAIX	168 679	393	Monsieur Joël HUGUE	107	27,2%	250 €	0 €	250 €
119	Collège J.B. Lebas 82 Rue Dupuy de Lôme 59100 ROUBAIX	164 631	489	Monsieur Comlan AZANNE	102	20,9%	250 €	0 €	250 €
120	Collège Rosa Parks (ex Albert Samain) 1 Rue d'Oran 59048 ROUBAIX	507 086	630	Madame Nathalie SAYSSET	165	26,2%	250 €	0 €	250 €

121	Collège Madame de Sévigné 20 Rue Jules Deregnacourt 59100 ROUBAIX	130 784	383	Madame Odile GUILLON	146	38,1%	450 €	0 €	450 €
122	Collège Jean Rostand 3 Rue du Moulin à Vent 59177 SAINS-DU-NORD	141 909	216	Monsieur Abdelkaim MAAZI	99	45,8%	450 €	0 €	450 €
123	Collège du Moulin Blanc 551 Rue du Caillou Bécau BP 207 59734 SAINT-AMAND-LES-EAUX Cedex	129 812	650	Madame Sandrine OBIN	266	40,9%	450 €	0 €	450 €
124	Collège Marie Curie 51 Rue des Viviers du Clos BP 237 59734 SAINT-AMAND-LES-EAUX	129 814	500	Monsieur Pierre DOMBEK	186	37,2%	450 €	0 €	450 €
125	Collège Robespierre Rue Maurice Thorez 49430 SAINT-POL-SUR-MER	419 318	458	Monsieur Gilles DHAINAUT	152	33,2%	450 €	0 €	450 €
126	Collège Lavoisier Rue Lavoisier BP 64 59880 SAINT-SAULVE	129 910	380	Madame Sandrine GERVEX	99	26,1%	250 €	0 €	250 €
127	Collège Saint-Exupéry 1 Rue Jean Stablinski 59730 SOLESMES	419 040	665	Monsieur Philippe SENECAIL	282	42,4%	450 €	0 €	450 €
128	Collège du Solrezijs 27 Rue de Clairfayts BP 8 59740 SOLRE LE CHÂTEAU	129 795	333	Monsieur Jean-Luc GROSSE	139	41,7%	450 €	1 200 €	1 650 €
129	Collège Louis Pasteur 151 boulevard Louise Michel BP 9 59490 SOMAIN	132 404	665	Madame Nathalie LEBUGLE	153	23,0%	250 €	0 €	250 €
130	Collège Saint-Exupéry Route de Godewaersvelde 59114 STEENVOORDE	129 912	514	Madame Véronique LAURENT	221	43,0%	450 €	0 €	450 €
131	Collège Jean-Jacques Rousseau 33 Rue Roger Salengro 59224 THIAIT	129 921	546	Madame Corinne PAUL	188	34,4%	450 €	0 €	450 €
132	Collège Albert Camus Rue Pierre Vienot 59239 THUMERIES	129 804	574	Monsieur Alain CHANU	139	24,2%	250 €	0 €	250 €
133	Collège Lucie Aubrac 184 Rue de la Fin de la Guerre 59200 TOURCOING	613 814	703	Monsieur Jean-Baptiste GRANADO	221	31,4%	450 €	0 €	450 €
134	Collège Marie Curie 70 Rue des Ursulines 59203 TOURCOING Cedex	450 402	918	Monsieur Philippe LAURIER BERTRAM	122	13,3%	250 €	0 €	250 €
135	Collège Albert Rousset 87 Rue de Guisnes BP 40300 59203 TOURCOING Cedex	143 723	570	Monsieur Lionel VASSEUR	126	22,1%	250 €	0 €	250 €

136	Collège Jean-Baptiste Carpeaux Rue Edmond Membreé BP 452 59322 VALENCIENNES Cedex	132 291	558	Monsieur Pierre LEISTEL	171	30,6%	450 €	0 €	450 €
137	Collège Charles Eisen 22 Rue du Collège BP 60462 59322 VALENCIENNES Cedex	129 810	512	Madame Corinne HENNOTELLE	163	31,8%	450 €	0 €	450 €
138	Collège Antoine Watteau 20 Bis Bd Pater - BP 395 59307 VALENCIENNES Cedex	129 777	366	Madame Cécile BALBONI	113	30,9%	450 €	0 €	450 €
139	Collège Chasse Royale Rue Lomprez BP 441 59322 VALENCIENNES Cdex	129 808	316	Monsieur Hervé LEGRAND	82	25,9%	250 €	0 €	250 €
140	Collège Jean Jaurès Rue du 8 Mai 1945 59690 VIEUX-CONDE	141 957	637	Monsieur Patrice BRUNET	172	27,0%	250 €	0 €	250 €
141	Collège le Triolo 11 Rue de Trudaine 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	141 910	350	Monsieur Rabah GUERAZEM	125	35,7%	450 €	0 €	450 €
142	Collège Molière 1 Avenue de Paris 59491 VILLENEUVE D'ASCQ	130 551	541	Madame Juliette DUROYON	161	29,8%	250 €	0 €	250 €
143	Collège Simone de Beauvoir 3 Rue de Fives 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	607 813	538	Monsieur Christophe HEMET	135	25,1%	250 €	0 €	250 €
144	Collège Arthur Rimbaud 1 Rue du Chemin Vert BP 30235 59654 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex	461 047	717	Madame Guylaine SAILLANT	251	35,0%	450 €	0 €	450 €
145	Collège Camille Claudel 90 Rue JB Carpeaux 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	129 779	315	Monsieur Christophe ROMAIN	75	23,8%	250 €	0 €	250 €
146	Collège François Villon Rue Martin Luther King 59127 WALINCOURT-SELVIGNY	130 699	422	Monstieur Jean-Marie BŒUF	203	48,1%	450 €	0 €	450 €
147	Collège Jean Moulin Rue Henri Durre 59135 WALLERS	129 778	459	Monsieur Marc PRODHON	100	21,8%	250 €	0 €	250 €
148	Collège Albert Calmette 30 Rue Heurtematte 59290 WASQUEHAL	606 712	364	Madame Nadine TAECKE	118	32,4%	450 €	0 €	450 €
149	Collège Jacques Prévert 80 Rue de Millam 59143 WATTEN	503 293	556	Monsieur Athos COUSIN	159	28,6%	250 €	0 €	250 €

150	Collège Voltaire 135 Rue Voltaire 59139 WATTIGNIES	129 783	493	Monsieur Thais GRUSON	131	26,6%	250 €	0 €	250 €
151	Collège Jean Moulin 6 Rue Roland Garros 59139 WATTIGNIES	141 655	202	Monsieur Laurent WATTELET	44	21,8%	250 €	0 €	250 €
152	Collège du Houfland 12 Rue d'Esquelbecq 59470 WORMHOUT	303 663	495	Monsieur Bertrand GHEERAERT	147	29,7%	250 €	0 €	250 €
COLLEGES PRIVES									
1	Collège Saint-Charles 31 Rue Deceuninck 59280 ARMENTIERES	314 385	292	Monsieur Thierry ALBERIC	76	26,0%	250 €	0 €	250 €
2	Collège Sainte Thérèse 4 Place Guillemain 59440 AVESNES-SUR-HELPE	503 703	251	Monsieur Jérôme BEUGNIES	27	10,8%	250 €	0 €	250 €
3	Collège Sainte-Marie 31 Rue de l'Eglise BP 27 59134 BEAUCAMPS-LIGNY	124 364	1446	Monsieur Adrien BONNEL	143	9,9%	100 €	0 €	100 €
4	Collège Saint Jean 246 Rue Saint Jean 59500 DOUAI	132 412	770	Monsieur Jean-Marie CHUEPO	277	36,0%	450 €	0 €	450 €
5	Collège Notre-Dame des Dunes 60 Rue du Sud 59140 DUNKERQUE	447 284	595	Madame Christelle DHAINAUT-RUDENT	226	38,0%	450 €	0 €	450 €
6	Collège Fénelon 54 Avenue des Bains 59140 DUNKERQUE	131 016	425	Madame Agnès REVEL-EYRAUD	137	32,2%	450 €	0 €	450 €
7	Collège Saint-Pierre 10 Rue du Gl Gouttière BP 79 59612 FOURMIES Cedex	12 006	198	Madame Florence BERTON	95	48%	450 €	0 €	450 €
8	Collège Saint Paul 22 Rue de Roubaix 59510 HIEM	603 717	451	Monsieur Grégory BAL	105	23,3%	250 €	0 €	250 €
9	Collège Charlemagne 16 Rue Anatole France BP 157 59811 LESQUIN	129 897	728	Monsieur Guy-Michel MAHIEU	35	4,8%	100 €	0 €	100 €
10	Collège Sainte-Claire 8 Rue des Augustins 59000 LILLE	420 392	363	Madame Sylvie LAGARDE	53	14,6%	250 €	0 €	250 €
11	Collège de la Salle 18 Rue St Jean Baptiste de la Salle 59000 LILLE	628 966	362	Monsieur Philippe DELVALLEE	191	52,8%	450 €	0 €	450 €

12	Collège Saint-Paul 92 Rue Solférino 59000 LILLE	342 607	826	Monsieur Jean-François DEMON	284	34,4%	450 €	0 €	450 €
13	Collège Sainte Marie 22 Rue des Frères Vanrullen 59126 LINSSELLES	153 692	580	Monsieur Laurent DAUCHET	224	38,6%	450 €	0 €	450 €
14	Collège Notre-Dame de Grâce 13 Rue de la Croix CS50127 59602 MAUBEUGE Cedex	503 819	651	Monsieur Grégory LABOUREUR	89	13,7%	250 €	0 €	250 €
15	Collège Saint-Joseph 15 Bis Rue Alphonse Daudet 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN	141 915	540	Monsieur Laurent NAASSENS	63	11,7%	250 €	0 €	250 €
16	Collège Saint-Exupéry 80 Avenue Chenier - BP 197 59054 ROUBAIX Cedex 1	140 057	1007	Monsieur Sylvain MILON	154	15,3%	250 €	0 €	250 €
17	Collège Notre Dame des Anges 4 Rue du Bruille 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX	418 634	882	Monsieur Gérard TAVERNE	182	20,6%	250 €	0 €	250 €
18	Collège Notre-Dame 4 Place du 8 mai 1945 BP 59 59880 SAINT-SAULVE	410 223	899	Madame Blandine DEBOOSERE	233	25,9%	250 €	0 €	250 €
19	Collège Notre Dame de l'Immaculée 7 Place Notre Dame 59200 TOURCOING	129 988	717	Madame Laurence ZANDECKI	112	15,6%	250 €	0 €	250 €
20	Collège Saint-Thomas 111 Rue de Lille - BP 197 59334 TOURCOING	415 224	786	Monsieur Olivier MAHIEU	118	15,0%	250 €	0 €	250 €
21	Collège Saint-Adrien 15 Rue J.B de la Salle BP 167 59653 VILLENEUVE D'ASCQ	130 033	1312	Monsieur Guillaume CHAMPAGNE	662	50,5%	450 €	0 €	450 €
22	Collège Saint-Joseph 7 Avenue Foch 59142 VILLERS-OUTREAUX	438 024	207	Madame Véronique MATHON	22	10,6%	250 €	0 €	250 €
								TOTAL 2	58 850 €
								TOTAL GENERAL	60 750 €

DEMANDES DE BOURSES DEPARTEMENTALES SPORTIFS HAUT NIVEAU

Fédération Discipline	N°TIERS G ANGLE	Genre	Nom	Prénom	Inscription sur la liste du Ministère des Sports français (catégorie)	Attestation amateur signée	Licence auprès d'un club nordiste	Aide attribuée l'année précédente	Aide proposée
Athlétisme	646 643	Madame	GUILLAUME	Illionis	Relève	oui	Lille Métropole Athlétisme 59000 LILLE	0 €	1 000 €
Athlétisme	459 251	Monsieur	TISON	Quentin	Relève	oui	Lille Métropole Athlétisme 59000 LILLE	1 300 €	1 000 €
Aviron	616 177	Madame	AERNOUDTS	Violaine	Senior	oui	Club Léo Lagrange d'Armentières 59280 ARMENTIERES	1 000 €	1 300 €
Aviron	645 146 Mme DIAB LAUNAY Rose	Monsieur	DIAB	Riyadh	Espoir	oui	Association Douaisienne des Sports de l'Eau 59500 DOUAI	0 €	400 €
Aviron	615 954	Madame	FEUTRIE	Audrey	Relève	oui	Club Léo Lagrange d'Armentières 59280 ARMENTIERES	1 000 €	1 000 €
Aviron	628 164 Mme LEBLANC Marion	Madame	POULAIN	Erinna	Espoir	oui	Gravelines Union Sportive Aviron 59820 GRAVELINES	400 €	400 €
Badminton	644 428	Monsieur	AÏT BELLA	Abdouliah	Relève	oui	Olympique Grande-Synthe Badminton 59760 GRANDE-SYNTHÉ	0 €	1 000 €
Basket-Ball	629 504 M. CLEANTE Christian	Madame	CLEANTE	Téa	Relève	oui	Dunkerque Malo Basket Club 59140 DUNKERQUE	400 €	1 000 €
Boxe	646 495	Monsieur	TITTOV	Alexandre	Senior	oui	Association Boxing Club Roubaisien 59100 ROUBAIX	0 €	1 300 €
Football	646 750 Mme HAUGOU DELAUNAY Magali	Madame	HAUGOU	Pauline	Espoir	oui	Lille Olympique Sporting Club Association (L.OSC) 59000 LILLE	0 €	400 €
Football	646 597	Madame	POLITO	Carla	Relève	oui	Lille Olympique Sporting Club Association (L.OSC) 59000 LILLE	0 €	1 000 €
Handisport (Boccia)	623 311	Monsieur	BRENEK *	Rodrigue	Relève	oui	Handisport Ladapt Cambrai 59400 CAMBRAI	1 000 €	1 000 €
Handisport (Para-tennis de table)	645 836	Monsieur	LOTTON	Robin	Espoir	oui	Tennis de Table Abbé Bonpain 59140 DUNKERQUE	400 €	400 €
Handisport (Boccia)	623 312	Monsieur	VANDERBEKEN *	Samir	Relève	oui	Handisport Ladapt Cambrai 59400 CAMBRAI	1 000 €	1 000 €
Hockey	640 702 M. DUBOIS Tony	Monsieur	DUBOIS	Lucas	Espoir	oui	Cambrai Hockey Club 59400 CAMBRAI	0 €	400 €
Hockey	643 565 Mme KOSOWSKI Kathy	Madame	PERTZING	Othane	Espoir	oui	Polo Hockey Club Marcq 59700 MARCQ-EN-BAROEUL	0 €	400 €
Hockey	632 487 M. RATABOUIL Sébastien	Madame	RATABOUIL	Anaé	Espoir	oui	Iris Hockey Lambersart 59130 LAMBERSART	400 €	400 €

Judo	638 823 M. DEVERSAIN Thierry	Madame DEVERSAIN	Chloé	Relève	oui	Alliance Judo 59 59600 MAUBEUGE	1 000 €	1 000 €
Motocyclisme	499 970 M FALCONE Tony	Monsieur FALCONE	Vincent	Espoir	oui	Moto Club Pecquencourt 59146 PECQUENCOURT	400 € (2019)	400 €
Motocyclisme	646 477 M. MIOT Ludovic	Monsieur MIOT	Florian	Espoir	oui	MX Ligny Racing Team 59400 CAMBRAI	0 €	400 €
Motocyclisme	646 281	Monsieur MIOT	Mathéo	Espoir	oui	MX Ligny Racing Team 59400 CAMBRAI	0 €	400 €
Natation (Water-Polo)	470 062	Monsieur CANONNE	Charles	Senior	oui	Enfants Neptune Tourcoing Lille Métropole 59200 TOURCOING	1 300 € (2019)	1 300 €
Parachutisme (Vol relatif)	624 235	Madame MALNIS	Christine	Senior	oui	Ecole Française de Parachutisme de Lille Bondues 59910 BONDUJES	1 800 €	1 300 €
Squash	646 887	Monsieur MEKHALFI	Toufik	Relève	oui	Tennis Squash Badminton Valenciennes 59300 VALENCIENNES	0 €	1 000 €
Tennis de table	618 867 Mme COTON DELOEIL Carole	Monsieur COTON	Flavien	Relève	oui	Club Tennis de Table Bruille-lez- Marchiennes 59490 BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES	1 000 €	1 000 €
Tennis de table	627 783 M. HOCHART Ludovic	Madame HOCHART	Léana	Relève	oui	Cappelle-la Grande Tennis de Table 59180 CAPPELLE-LA-GRANDE	1 000 €	1 000 €
Tennis de table	629 515 M. MOBAREK Michel	Madame MOBAREK	Lucie	Relève	oui	Club Pongiste Lysois Lille Métropole 59390 LYS-LEZ-LANNOY	1 000 €	1 000 €
Tennis de table	640 786 M. RAKOTOARIMANANA James Rémi	Monsieur RAKOTOARIMANA	Fabio	Relève	oui	Lille Métropole Tennis de Table 59000 LILLE	1 000 €	1 000 €
Tir	467 016	Madame MATTE	Romane	Senior	oui	Tir Métropole Nord Haubourdin 59320 HAUBOURDIN	1 000 €	1 300 €
TOTAL								24 500 €

3.15

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303292-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Valenciennes - Collège Chasse Royale - Demande de subvention "Internats d'excellence" du programme France Relance

Vu le rapport DB/2021/265

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

Considérant que l'urgence a été préalablement approuvée à l'unanimité par la Commission permanente du Conseil départemental dans les conditions prévues aux articles L.3121-19 et L.3121-19-1 du code général des collectivités territoriales

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter auprès du Ministère de l'Education Nationale une subvention au titre du Programme France Relance « Internats d'excellence » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, relative aux modalités de financement du projet d'internat d'excellence du collège Chasse Royale à Valenciennes, dans les termes du projet joint au rapport, et l'ensemble des documents s'y référant.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 13.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.16

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303354-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Organisation d'une exposition temporaire itinérante Matisse en Chine.

Vu le rapport DSC/2021/273

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

Considérant que l'urgence a été préalablement approuvée à l'unanimité par la Commission permanente du Conseil départemental dans les conditions prévues aux articles L.3121-19 et L.3121-19-1 du code général des collectivités territoriales

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver l'organisation d'une exposition itinérante en Chine ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes avec l'UCCA de Pékin puis l'UCCA de Shanghai, selon le projet de convention, joint au rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer le projet de convention de mécénat, joint au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 16.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

4.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302771-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016-2020 - Grand Projet de Maillage Territorial - Doublement de la RD 70 sur le territoire de Raismes et Petite-Forêt - Convention de financement entre le Département et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

Vu le rapport DV/2021/108

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH), dans les termes du projet joint en annexe du rapport, fixant les modalités de versement de la participation financière de la CAPH aux travaux de doublement de la RD 70 - phase 2, sur le territoire de la commune de Raismes et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 28.

Madame ZAWIEJA-DENIZON est Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut. Monsieur RENAUD est conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame BREDA avait donné pouvoir à Madame ZAWIEJA-DENIZON. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302987-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Grand projet de Maillage Territorial - Doublement de la RD 70 sur le territoire des communes de Raismes et Petite Forêt - Avenant à l'offre de concours passée avec les sociétés Auchan France et Immochan France.

Vu le rapport DV/2021/212

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver l'avenant à l'offre de concours adoptée par délibération du Conseil départemental n° 4.1 DVD-PGP/2015/965 du 17 décembre 2015 entre le Département du Nord et les sociétés Auchan Hypermarché (anciennement Auchan France) et Ceetrus France (anciennement Immochan France) fixant les modalités de la participation de ces deux sociétés à la réalisation des travaux de doublement de la RD70 sur le territoire des communes de Raismes et Petite Forêt ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant précité, annexé au rapport, ainsi que tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 28.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302773-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur une vingtième liste de projets de développement d'intérêt communal ou intercommunal

Vu le rapport DV/2021/209

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les règles de financement de cette vingtième liste de projets ci-jointe à mener en partenariat avec les Communes ou les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), conformément au rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder aux acquisitions foncières dans le cadre de ces projets, lorsque les emprises existantes sur le domaine public départemental ne sont pas suffisantes pour la réalisation du projet et à signer tous les actes correspondants ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat correspondantes, y compris les délégations de maîtrise d'ouvrage et les conventions constitutives de groupements de commandes et leurs éventuels avenants, pour adapter les participations finales aux marchés notifiés dans la limite des crédits inscrits au budget départemental et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 33.

Mesdames CHOAIN et DUHAMEL ainsi que Messieurs DUSART et VERFAILLIE sont Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole.

Monsieur DECAGNY est Maire de Maubeuge.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur ZAREMBA (conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole) avait donné pouvoir à Madame DUHAMEL (Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

53 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

ANNEXE 1 : Trajectoire Voirie 2016 - 2020 - Liste des projets délibérés dans le cadre du partenariat financier avec le bloc communal pour les projets de développement d'intérêt communal et intercommunal

Ardr	Communes sur laquelle sont prévus les travaux	Objet de l'opération	% des travaux pris en charge par le CD 59	Estimation du cout net de l'opération pour le CD 59	Date de délibération
AVESNES					
AV	Aulnoye-Aymeries	RD 33 - Requalification de la rue de l'Hôtel de ville	Délibéré avant l'approbation des règles de cofinancement	400 000 € Opération de requalification	12/04/2016
AV	Fourmies	RD 20a - Remise en état de la rue des Cattelets, avant transfert, du PR0+000 et 0+350	70 % chaussée et bordures 35 % trottoirs	403 000 € Opération avant transfert	06/02/2017
AV	Houdain-lez-Bavay	RD 305 - Renforcement de chaussée avec recalibrage en traversée d'agglomération entre les PR1+000 et 1+0624	100 % chaussée et études 70 % bordures et marquage 35 % trottoirs	660 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Berlaimont	RD 951 - Reconstruction de la chaussée en traversée d'agglomération entre les PR15+0823 et 16+0331	100 % chaussée % trottoirs y compris bordures (subvention déjà accordée à la CAMVS)	35 600 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Beaudignies	RD 100 et 942 - Réaménagement du carrefour en agglomération en lien avec le réaménagement de la place communale	70 % chaussée % trottoirs y compris bordures	35 250 000 € Opération de requalification	22/05/2017
AV	Beaurepaire-sur-Sambre	RD 116 - Renforcement de la chaussée en traverse d'agglomération et sécurisation de l'intersection entre la RD 116 et la RD 124 entre les PR8+0155 et 8+0920	100 % chaussée pour la partie renforcement 70 % pour la chaussée au niveau du mini giratoire 35 % trottoirs	370 000 € Opération de requalification	03/07/2017
AV	Anor	RD 963 - Aménagement de sécurité et sécurisation des traversées piétonnes	70 % du coût global y compris les feux tricolores	210 000 € Opération de requalification	26/03/2018
AV	Feignies	RD 649 - Aménagement d'un giratoire sur la RD 649 pour désenclaver les zones des Longenelles Nord et Sud	50 % du coût global pour le Département (cofinancement CAMVS)	550 000 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	26/03/2018
AV	Fourmies	RD 42 - Création d'un demi-échangeur sur la RD 42 pour l'accès à la future ZAE Jeanne III	50 % du coût global pour le Département	250 000 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	26/03/2018
AV	Taisnières-sur-Hon	Création d'un giratoire à l'intersection des RD 932, 105 et 31 au PR 46+0490	50 % du coût global de l'opération	450 000 € Opération de requalification	19/11/2018
AV	Gognies-Chaussée	Aménagement de sécurité en agglomération sur la RD 31	50 % du coût global de l'opération	150 000 € Opération de requalification	07/10/2019
AV	Maubeuge	Création d'un plateau surélevé sur la RD 105 en lien NPNRU	50 % du coût global de l'opération	91 800 € Opération de requalification	17/12/2019

AV	Maubeuge	Création d'un giratoire sur la RD 602 - Accès quartier dit des "Provinces Françaises" en lien NPNRU	50 % du coût global de l'opération	30	702 000 €	17/12/2019
					Opération de requalification	
AV	Feignies	Création d'un giratoire sur la RD 649 - Accès ZAE La Marlière	50 % du coût global de l'opération	30	2 690 000 €	29/06/2020
					Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
AV	Saint-Waast-la-Vallée	Aménagement du carrefour entre la RD2649 et la route de Bellignies en entrée d'agglomération	70 % Département % Commune	30	119 700 €	16/11/2020
					Opération de sécurité hors agglomération	
AV	Solre-le-Château	Aménagement du carrefour entre la RD962 et la rue du Quartier en agglomération	70 % Département % Commune	30	70 000 €	14/12/2020
					Opération de requalification	
AV	Le Quesnoy	Aménagement du carrefour entre la RD2934, rue du Docteur Averill et la route de Sepmeries en agglomération	70 % Département % Commune	30	230 000 €	14/12/2020
					Opération de requalification	
AV	Feignies	Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 405	70 % Département 30 % commune	30	665 000 €	16/03/2021
					Opération cyclable	
AV	Maubeuge	Requalification de la RD 959	100 % Département pour la chaussée 100 % Commune de Maubeuge pour les bordures-caniveaux et les trottoirs	30	250 000 €	17/05/2021
					Opération de requalification	
CAMBRAI						
CA	Bertry	RD 98 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR6+0320 et 7+0329	100 % chaussée % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	70	766 000 €	06/02/2017
		RD 98a - Réhabilitation avant transfert entre les PR 0+000 et 0+0123			Opération de requalification	
CA	Solesmes	RD 43 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR0+0269 et 1+0100	100 % chaussée % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	70	557 000 €	06/02/2017
					Opération de requalification	

CA	Cambrai	RD 114 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR0+000 et 0+0530	100 % chaussée % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	70	527 000 €	06/02/2017
					Opération de requalification	
CA	Boursies	RD 930 - Sécurisation du carrefour entre la RD 930 et les voies communales dites "Chemin d'Hostein" et "Chemin d'Inchy" entre les PR 23+0750 et 23+0810	70 % pour la chaussée y compris les bordures % pour les eux tricolores plafonné à 20000€ AMP) déplacement des bordures % trottoirs	75 35	32 000 €	03/07/2017
					Opération de requalification	
CA	Hem-Lenglet	RD 402 - Transfert de la section de la RD 402 comprise entre les PR6+0645 et 7+0250	100 % des travaux de chaussée		40 000 €	03/07/2017
					Opération avant transfert	
CA	Doignies	RD 34 - Requalification en traversée d'agglomération entre les PR1+0336 et 2+0467	100 % pour les travaux de chaussée % pour la structure du mini giratoire, le déplacement des bordures et l'assainissement 35 % trottoirs	70	460 000 €	09/10/2017
					Opération de requalification	
CA	Escaudoeuvres	RD 114 - Aménagement du carrefour avec le chemin communal n°201 dit de Cauroir et la rue du 11 novembre entre le PR 2+0170 et 2+0230	100 % pour les acquisitions foncières et les travaux de chaussée y compris les bordures 35 % trottoirs		100 000 €	27/11/2017
					Opération de sécurité hors agglomération	
CA	Cauroir	RD 157 - Reconstruction de la chaussée de la RD 157	100 % chaussée % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	70	220 000 €	27/11/2017
					Opération de requalification	
CA	Caudry, Bertry, Montigny-en-Cambrésis	Mise aux normes de largeur des RD 115 et 115a et aménagement d'un piste cyclable bidirectionnelle pour sécuriser les déplacements doux entre Caudry, Bertry et Montigny-en-Cambrésis	70 % du coût global par le Département % par les 3 Communes	30	476 000 €	27/11/2017
					Opération cyclable	
CA	Saint-Python	RD 955 - Rue d'Haussy - Renforcement de chaussée du PR10+0118 au PR10+0793	100% chaussée 70% pour les bordures		390 000 €	25/03/2019
					Opération de requalification	
CA	Inchy, Beaumont-en-Cambrésis	RD 643 - Renforcement de chaussée du PR16+0797 au PR18+0700	100 % chaussée % bordures €/m ² pour les trottoirs	70 10	1 140 000 €	25/03/2019
					Opération de requalification	
CA	Saint-Aubert, Saint-Vaast-en-Cambrésis	Amélioration du contexte hydraulique, renforcement de chaussée et aménagement d'un cheminement modes doux le long de la RD45	100 % Département pour la reprise de l'hydraulique et le renforcement de chaussée 70 % Département et 30 % Communes pour l'aménagement mode doux		574 400 €	16/11/2020
					Opération de requalification	
CA	Béthencourt	Aménagements des accès à la zone artisanale sur la RD 643 et la RD 45	50 % Département 50 % CA2C		300 000 €	14/12/2020
					Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
CA	Abancourt	Renforcement de la chaussée de la RD 140 et de la RD 152	Département : 100 % de la chaussée et participation de 10 €/m ² pour les trottoirs et 30 €/ml pour les bordures-caniveaux Commune : 100 % des trottoirs, des aménagements de sécurité, des bordures-caniveaux		1 000 000 €	15/02/2021
					Opération de requalification	

CA	Cambrai	Aménagement d'un giratoire sur la RD 630 (Avenue Francois Mitterrand – Boulevard Pompidou)	50 % Département 50 % Commune et CAC	600 000 €	15/02/2021
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
CA	Cantaing-sur-Escaut, Noyelles-sur-Escaut	Amélioration du contexte hydraulique par la création de fossés et renforcement de la chaussée RD142 entre les communes de Cantaing-sur-Escaut et Noyelles-sur-Escaut et création d'un cheminement en mode doux	Département : 100 % de la chaussée, de l'aménagement mode doux hors agglo, de la création des fossés et de l'assainissement Communes : 100 % des aménagements de sécurité en entrée d'agglomération et mode doux en agglomération	585 000 €	15/02/2021
				Opération de requalification	
CA	Bethencourt	Aménagement des accès à la zone artisanale sur la RD 643 et la RD 45	50 % Département % commune % CA2C	300 000 €	16/03/2021
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DOUAI					
DO	Bugnicourt	RD 643 - Aménagement de sécurité en agglomération	Délibéré avant l'approbation des règles de cofinancement	120 000 €	12/04/2016
				Opération de requalification	
DO	Marchiennes	RD 35 et 957 - Reconstruction de chaussée en agglomération	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	881 348 €	22/05/2017
				Opération de requalification	
DO	Douai - Waziers	Participation à l'étude de trafic sur l'entrée nord de Douai	30%	15 000 €	06/02/2017
				Frais d'études	
DO	Agglomération Ouest du Douaisis	Participation à l'étude de trafic sur le secteur ouest du Douaisis en lien avec le développement de zones économiques	0,5	20 000 €	06/02/2017
				Frais d'études	
DO	Douai	RD 125 - Renforcement de la chaussée en agglomération avec création de bandes cyclables	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	201 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
DO	Pecquencourt	RD 225 - Déclassement d'une section de la RD (travaux réalisés par la Commune après le transfert)	100 % chaussée 35 % trottoirs	316 500 €	06/02/2017
				Opération avant transfert	
DO	Lauwin-Planque	RD 621 - Création d'un nouvel accès au parc de Lauwin-Planque depuis la RD 621	50%	750 000 €	06/02/2017
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DO	Auby	RD 120 - Déviation de la RD 120 à Auby	70 % de la totalité des travaux (financement des 30 % restants par la CAD)	2 016 000 €	03/07/2017
				Voies nouvelles hors GPMT	
DO	Auby	RD 420 - Gestion de la circulation en approche du PN 114 du PR0+000 au PR2+0554 dans le cadre du PPRT de l'entreprise Nyrstar	70 % de la totalité des travaux (financement des 30 % restants par la Commune d'Auby)	342 000 €	03/07/2017
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	

DO	Genech	RD 90 - Aménagement d'un tourne à gauche pour l'accès à la zone artisanale du PR15+0600 au PR 15+0850	50 % de la totalité des travaux (financement des 50 % restants par la CCPC)	50 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
DO	Bouvignies	RD 230 - Aménagement de sécurité en entrée d'agglomération à l'intersection des RD 230 et 30	100 % chaussée 70 % pour les travaux de modification de chaussée 35 % trottoirs	82 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DO	Camphin-en-Carembault	RD 41 - Reconstruction de la chaussée avec décalage de l'axe de la RD 41	100 % chaussée 70 % pour les bordures 35 % trottoirs	700 000 €	27/11/2017
				Opération de requalification	
DO	Gondecourt	Aménagements de sécurité sur les RD 39 (côté Seclin) du PR 2+0030 au PR 2+0250, RD 39 (collège) du PR 3+0600 au PR 3+0800 et RD 147 du PR 4+0400 au PR 4+0520	<i>Médiathèque</i> 100% chaussée Trottoirs : 10€/m ² Bordures/caniveaux : 30€/ml <i>Entrée d'agglomération côté Seclin</i> 100% chaussée Trottoirs : 10€/m ² Bordures/caniveaux : 30€/ml <i>Collège</i> 70% couche de roulement, élargissement de chaussée et îlots Trottoirs : 10€/m ² Bordures caniveaux : 30€/ml	302 000 €	09/07/2018
				Opération de requalification	
DO	Chemy	Aménagement de sécurité sur la RD 62 en entrée d'agglomération PR 16+0536 au 16+0636	70% pour les travaux de chaussée (îlot, élargissement de chaussée, réfection de la couche de roulement) Trottoirs : 10€/m ² Bordures-caniveaux : 30 €/ml	28 000 €	09/07/2018
				Opération de requalification	
DO	Pont-à-Marcq - Mérignies	Aménagement de sécurité et modes doux - RD 917 en et hors agglomération	100% chaussée en et hors agglomération 70% aménagements mixtes (piétons, cyclistes) hors agglomération	1 220 000 €	03/06/2019
				Opération de requalification	
DO	Erre - Hornaing	Aménagement d'un giratoire à l'intersection des RD 13 et 130	50 % Département 25 % Commune d'Hornaing 25 % Commune d'Erre	160 000 €	28/09/2020
				Opération de requalification	
DO	Attiches-La Neuville	Création d'une piste cyclable le long de la RD8	50 % Département / 50 % CCPC	400 000 €	16/11/2020
				Opération cyclable	
DO	Beuvry-la-Forêt	Renforcement et reconstruction de la chaussée de la RD126 en agglomération	100 % Département pour la chaussée 100 % Commune pour bloc bordures-caniveau, mise aux normes quai-bus, assainissement et aménagements de sécurité	804 000 €	16/11/2020
				Opération de requalification	
DO	Coutiches - Orchies	Aménagement cyclable le long de la RD 938 entre les communes de Coutiches et d'Orchies	70 % Département 30 % Communes	420 000 €	14/12/2020
				Opération cyclable	
DO	Esquerchin	Reconstruction et renforcement de la chaussée de la RD 125 en agglomération	100 % Département pour la chaussée 100 % Commune pour les bordures-caniveaux, le stationnement, les aménagements de sécurité et les trottoirs		14/12/2020
				Opération de requalification	

DUNKERQUE					
DK	Wemaers Cappel - Zuytpeene	RD 338 et 26 - Aménagement d'un carrefour à feux tricolores	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	110 000 € Opération de requalification	22/05/2017
DK	Rexpoëde	RD 916A - Reconstruction ou renforcement de la chaussée en agglomération avec recalibrage entre les PR 9+0041 et 9+0580	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	386 000 € Opération de requalification	06/02/2017
DK	Ghyvelde	RD 601 - Aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection de la RD 601 et de la rue nationale (voie communautaire)	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD	170 000 € Opération de requalification	27/11/2017
DK	Gravelines	RD 601 - Aménagement en giratoire du carrefour des Colombiers à l'intersection de la RD 601, de la route portuaire du Colombier et de l'avenue Léon Jouhaux (voie communautaire)	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD et le GPMD	425 000 € Opération de requalification	27/11/2017
DK	Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Village, Coudekerque-Branche	Aménagement du carrefour des 7 planètes à l'intersection des RD 2 et 916	50 % du coût global pour le Département 50 % restant pour la CUD	250 000 € Opération de requalification	27/11/2017
DK	Zuydcoote - Ghyvelde	RD 301 et 302 - Aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection des RD 601 et 302 aux PR 30+0406 et 6+0041	50 % du coût global pour le Département (cofinancement CUD)	175 000 € Opération de sécurité hors agglomération	26/03/2018
DK	Merville	Aménagement du carrefour RD 966/rue Barra du PR 5+0740 au PR 5+0810	35 % du coût global de l'opération	70 000 € Opération de requalification	19/11/2018
DK	Quaëdypre, Socx, Bergues	RD 916 - Aménagement giratoires RD 110 et 916/916A - Zone de la Croix Rouge B	75 % du giratoire sur le RD 916A 66 % du giratoire sur le RD 110	925 500 € Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	25/03/2019
DK	Armbouts-Cappel	RD 252 - Renouvellement de la chaussée dans le cadre de la restructuration des espaces publics du centre-village	25% du montant des travaux de chaussée réalisées par la CUD	40 000 € Opération de requalification	03/06/2019
DK	Zegerscappel, Esquelbecq	Création d'une piste cyclable sur la RD17	70 % du coût global de l'opération	400 000 € Opération cyclable	07/10/2019
DK	Renescure	Création d'une chicane sur la RD 642	70 % du coût global de l'opération	161 000 € Opération de requalification	17/12/2019

DK	Craywick	Travaux de renforcement et d'élargissement de la chaussée de la RD 1 dite Route des Planches en lien avec l'aménagement des accès à l'entreprise DK Trucks	Cofinancement : CUD 450 000 € Département 400 000 € Subvention demandée aux Autorités Britanniques	400 000 €	03/02/2020
				Opération de sécurité hors agglomération	
DK	Caëstre	Aménagement du carrefour RD 947 / RD 161	70 % Département 30 % Commune	35 000 €	28/09/2020
				Opération de requalification - Sécurité en agglomération	
DK	Hondeghem-Hazebrouck	Création d'une voie cyclable sur la RD 53	70% Département 30% Communes	490 000 €	14/12/2020
				Opération cyclable	
DK	Blaringhem	Renforcement de la chaussée RD 306 pour desservir la Zone Arc International	50 % Département 50 % CCFI	540 000 €	16/03/2021
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
DK	Hazebrouck	Aménagements cyclables au giratoire RD 916, RD 253 et rue d'Aire	50 % Département % Commune	27 000 €	16/03/2021
				Opération cyclable	
DK	Morbecque	Aménagements cyclables pour la traversée de la RD 916 depuis la RD 138	85 % Département % Commune	15 300 €	16/03/2021
				Opération cyclable	
DK	Morbecque	Aménagement du réseau traversant sur voies communales (impasse des pépinières)	90 % Département 10 % CCFI	43 200 €	16/03/2021
				Opération cyclable	
LILLE					
LL	Louvil	RD 94 - Renforcement et recalibrage de la chaussée en agglomération entre les PR13+0861 et 15+0384	100 % chaussée 70 % pour les bordures déplacées 35 % pour les bordures non déplacées 35 % pour les trottoirs non subventionnés au titre du FDAN	720 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
VALENCIENNES					
VA	Onnaing	RD 50 - Mise en sécurité du carrefour avec 2 voies communales en lien avec la création d'une aire d'accueil des gens du voyage au PR2+0955 RD.954 - Tranche 2 - Réfection de la chaussée avec création	50 % de la totalité des travaux (chaussée, feux tricolores, éclairage public)	51 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
VA	Odomez	d'aménagements cyclables en trottoir (rue Pierre Delcourt) entre les RD 370 et 490	100 % chaussée 70 % pour le déplacement des bordures 35 % trottoirs	325 000 €	06/02/2017
				Opération de requalification	
VA	Beuvrages	RD 370 - Renforcement et recalibrage de la chaussée comprise entre les PR 0+0000 et 0+0400		60 100 €	03/07/2017
				Opération avant transfert	

VA	Rosult	RD 66A - Transfert de la RD 66A comprise entre les PR 0+0000 et 0+0110		10 950 €	03/07/2017
				Opération avant transfert	
VA	Saint-Aybert	RD 101A - Transfert d'une partie de la RD 101A du PR 0+0000 et 0+0200		33 430 €	03/07/2017
				Opération avant transfert	
VA	Wallers	RD 40 - Sécurisation et limitation de vitesse en entrée d'agglomération - Création d'une chicane	100 % chaussée y compris bordures-caniveaux	493 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
VA	Wavrechain-sous-Denain	RD 645 - Reconstruction de la chaussée - 3ème section entre les PR24+0747 et 25+0092	100 % chaussée y compris bordures-caniveaux	405 000 €	03/07/2017
				Opération de requalification	
VA	Prouvy	RD 70 - Renforcement de la chaussée et réfection de la couche de roulement entre les PR1+0496 et 1+0988	100 % chaussée 60 % bordures-caniveaux- assianissement 35 % trottoirs	296 000 €	09/10/2017
				Opération de requalification	
VA	Artres	RD 59 - Recalibrage de la chaussée et création de trottoirs du PR 10+0600 au PR 10+1020	70 % pour les travaux de modification de chaussée y compris bordures-caniveaux 35 % pour les trottoirs	201 000 €	26/03/2018
				Opération de requalification	
VA	Raismes	RD 169 - Requalification de la chaussée du PR 45+0001 au PR 46+0380	100 % pour les travaux de chaussée 70 % pour les travaux de bordures - caniveaux sauf sur la section reconstruite (100 %) 35 % trottoirs	874 000 €	26/03/2018
				Opération de requalification	
VA	Wallers	RD 13 - Sécurisation des accès et traversées piétonnes aux abords du collège Jean Moulin du PR 22+0510 au PR 22+0719	100 % renforcement de chaussée 35 % trottoirs 30 % pour les autres travaux de chaussée y compris bordures - caniveaux	212 000 €	26/03/2018
				Opération de requalification	
VA	Rosult	RD 66 - PR 2+0046 - Rectification e virage en vue de sécuriser le PN 37 de la ligne de chemin de fer "Lille-Hirson"	70 % pour les travaux de modification de chaussée y compris bordures-caniveaux 10 €/m ² pour les trottoirs	30 030 €	19/11/2018
				Opération de requalification	
VA	Marly et Saultain	RD 934 - PR 36+0785 - Aménagement d'un carrefour à feux avec création d'un ilot de tourne-à-gauche	50 % du coût global de l'opération 10 €/m ² pour les trottoirs	154 500 €	19/11/2018
				Opération de requalification	
VA	Famars-Quérénaing-Maing	RD 958 - Création d'un aménagement cyclable entre la commune de Quérénaing et l'Université Polytechnique des Hauts de France	50 % Département 50 % CAVM	750 000 €	14/12/2020
				Opération cyclable	
VA	Wallers	RD 40 - Reconstruction de chaussée avec réaménagement de carrefour	100% Département pour la chaussée 70% Département et 30 % Commune pour les bordures caniveaux	582 500 €	14/12/2020
				Opération de requalification	
VA	Vicq	RD 50 - Création d'un accès à la zone d'activités du « champ du puits »	50 % Département 50 % CAVM	200 000 €	14/12/2020
				Opération d'amélioration de l'accessibilité aux entreprises	
VA	Maing - Trith-Saint-Léger - Aulnoy-lez-Valenciennes	Création d'aménagements cyclables le long de la RD 40 entre la Commune de Maing et l'Université Polytechnique des Hauts de France.	50 % Département 33 % CAVM 17 % commune de Trith-Saint-Léger	470 000 €	17/05/2021
				Opération cyclable	

	Travaux réalisés et terminés
	Travaux en cours de réalisation
	Travaux à venir

4.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303234-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 6 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Trajectoire Voirie 2016-2020 - Transfert dans le domaine public communal de la RD 20, du PR 4 0823 au PR 7 0717, de la RD 170, du PR 0 0880 au PR 2 0600 et de la RD 964, du PR 30 0466 au PR

31 0656, sur le territoire de la commune de Fourmies.

Vu le rapport DV/2021/213

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert du domaine public départemental dans le domaine public communal de la commune de Fourmies, tel que figurant dans le plan joint en annexe 1 du rapport, moyennant le versement par le Département du Nord d'une soulte d'un montant de 1 348 000 € HT et conformément aux modalités décrites dans le rapport, de :

➤ la RD 20, du PR 4+0823 au PR 7+0717, y compris l'ouvrage d'art (OA) 6617 dit « Pont de la Planchette » situé au PR 5+0490,

➤ la RD 170, du PR 0+0880 au PR 2+0600, y compris l'OA 5456 situé au PR 2+0546 et l'OA 6685 situé au PR 2+0550 dits « Pont de la Rue Jean-Pierre Dupont »,

➤ la RD 964, du PR 30+ 0466 au PR 31+0656, y compris l'OA 5478 dit « Pont d'Arole » situé au PR 31+0314,

en application de l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permettant le transfert sans déclassement, dès lors que le bien public transféré est destiné à l'exercice des compétences de la collectivité et relève de son domaine public ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et la commune de Fourmies fixant les modalités administratives, techniques et financières de ces transferts, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2, et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 34.

Monsieur HIRAUX est Maire de Fourmies. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

57 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302988-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 6 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Transfert dans le domaine public communal de la RD 69 du PR 17 0292 au PR 23 0575 sur le territoire des communes de Merville et Vieux-Berquin.

Vu le rapport DV/2021/201

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert du domaine public départemental vers le domaine public communal des communes de Merville et Vieux-Berquin, des sections de la RD 69 comprises entre les PR 17+0292 et 23+0575, conformément au découpage détaillé dans le rapport et joint en annexe 1, en application de l'article L. 3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, permettant le transfert sans déclassement, dès lors que le bien public transféré est destiné à l'exercice des compétences de la collectivité et relève de son domaine public ;
- d'approuver la réalisation par le Département du Nord de travaux de remise en état avant transfert, sur toutes les sections de la RD 69 situées hors agglomération, entre les PR 17+0291 et 23+0575, pour un montant estimé de 998 400 € TTC ;
- d'approuver la réalisation par le Département du Nord de travaux de remise en état avant transfert, sur la section de la RD 69 située en agglomération de la commune de Merville, du PR 23+0101 au PR 23+0575, pour un montant estimé à 86 400 € TTC ;
- de verser une soulte d'un montant de 113 250 € HT à la Communauté de Communes Flandre Intérieure (CCFI), en contrepartie du transfert en l'état pour les sections de la RD 69 situées en agglomération de Caudescure à Vieux-Berquin, du PR 19+0454 au PR 19+0841 et du PR 19+0481 au PR 20+0074 ;
- de verser une soulte d'un montant de 26 760 € HT à la Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL), en contrepartie du transfert en l'état pour les sections de la RD 69 situées en agglomération de Caudescure à Merville du PR 19+0841 au PR 20+0074.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport, entre le Département du Nord, les communes de Merville et Vieux-Berquin ainsi que les Communautés de Communes Flandres Intérieure et Flandres Lys fixant les modalités de ce transfert et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 34.

Madame DEPELCHIN est conseillère communautaire à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Monsieur FICHEUX est conseiller communautaire à la Communauté de Communes de Flandre Lys.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302758-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 6 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Transfert dans le domaine public communal de la RD 135B du PR 0 231 au PR 0 1128 sur le territoire de la commune de Loffre.

Vu le rapport DV/2021/203

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert, en l'état, du domaine public départemental dans le domaine public communal de la section de la RD 135B, du PR 0+231 au PR 0+1128, située sur le territoire de la commune de Loffre, moyennant le versement d'une soulte d'un montant de 75 480 € HT, en application de l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permettant le transfert sans déclassement, dès lors que le bien public transféré est destiné à l'exercice des compétences de la collectivité et relève de son domaine public ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, dans les termes du projet joint au rapport, entre le Département du Nord et la commune de Loffre fixant les modalités de ce transfert et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 34.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302759-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 6 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Transfert dans le domaine public communal de la RD 2120 (ex RD 120) du PR 0 0000 au PR 1 0869 sur le territoire de la commune d'Auby.

Vu le rapport DV/2021/204

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert, en l'état, du domaine public départemental dans le domaine public communal de la section de la RD 2120 (ex RD 120) du PR 0+0000 au PR 1+0869 située sur le territoire de la commune d'Auby, moyennant le versement d'une soulte d'un montant de 250 000 € HT, en application de l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permettant le transfert sans déclassement, dès lors que le bien public transféré est destiné à l'exercice des compétences de la collectivité et relève de son domaine public ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, dans les termes du projet joint au rapport, entre le Département du Nord et la commune d'Auby fixant les modalités de ce transfert et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 34.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302761-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 6 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Transfert du domaine public de la commune de Saint-Python dans le domaine public départemental d'une parcelle en nature de trottoir située le long de la RD 955.

Vu le rapport DV/2021/206

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert du domaine public communal dans le domaine public départemental de la parcelle cadastrée section AB numéro 332 d'une superficie de 17m², située sur le territoire de la commune de Saint-Python, en application de l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permettant le transfert sans déclassement, dès lors que le bien public transféré est destiné à l'exercice des compétences de la collectivité et relève de son domaine public ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 34.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302756-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 6 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Transfert de la RD 38, dans sa section comprise entre les PR 0 0000 et 2 0606, rue Régnier Leclerc, sur le territoire de la commune de Merville.

Vu le rapport DV/2021/202

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert du domaine public départemental dans le domaine public communal de la section de la RD 38, comprise entre les PR 0+0000 au PR 2+0606, située sur le territoire de la commune de Merville, en application de l'article L. 3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques qui permet le transfert sans déclassement, dès lors que le bien public transféré est destiné à l'exercice des compétences de la collectivité et relève de son domaine public ;
- d'approuver la réalisation de travaux de remise en état de la chaussée avant transfert, pour la section située hors agglomération, d'une longueur de 925 m, comprise entre les PR 0+0000 et 0+0925, pour un montant estimé à 264 000 € TTC ;
- d'approuver le versement à la Communauté de Communes Flandre Lys d'une soulte d'un montant de 168 500 € HT correspondant au montant des travaux d'entretien programmés par le Département, pour la section située en agglomération, d'une longueur de 1 693 m, comprise entre les PR 0+0925 à 2+0606 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, dans les termes du projet joint au rapport, entre le Département du Nord, la commune de Merville et la Communauté de Communes Flandre Lys fixant les modalités administratives et financières de ce transfert et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 34.

Monsieur FICHEUX est conseiller communautaire de la Communauté de Communes de Flandre-Lys. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

57 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302755-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Déclassement du domaine public départemental, en vue d'aliénation, d'une partie d'emprise de la RD 10, en nature d'accotement enherbé, située route de Saint Jans Cappel, du PR 9 0530 au PR 9 0640, sur le territoire de la commune de Bailleul.

Vu le rapport DV/2021/199

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- de constater la désaffectation d'une partie d'emprise de la RD 10, de forme oblongue, de 476 m², en nature de délaissé, située route de Saint Jans Cappel du PR 9+0530 au PR 9+0640, sur le territoire de la commune de Bailleul ;
 - de prononcer en conséquence son déclassement en vue d'aliénation sans enquête publique, conformément à l'article L131-4 du code de la voirie routière ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 34.

Monsieur FICHEUX est membre du comité syndical de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord (USAN). En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.11

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302760-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT, Anne VANPEENE.

OBJET : Autorisation de cession d'un véhicule départemental d'une valeur supérieure à 4 600 €.

Vu le rapport DV/2021/207

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports
Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la vente du Trafic de marque Renault, immatriculé BJ-023-DH, pour un prix de vente de 4 800 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 37.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.12

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303132-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 6 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Reconduction du partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Nord pour l'entretien et la réparation de véhicules.

Vu le rapport DV/2021/249

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- de reconduire pour une durée de 2 ans la convention de partenariat entre le Département du Nord et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Nord pour l'entretien et la réparation de véhicules ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, dans les termes du projet joint en annexe du rapport, et tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 38.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame VANPEENE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.13

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302762-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 6 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Avenant n°1 à la convention-cadre avec le Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre relative à l'occupation du domaine public routier départemental dans le cadre de la construction du réseau

de transport en commun en site propre VIAVIL

Vu le rapport DV/2021/210

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les termes de l'avenant n° 1 à la convention cadre n°CONV 06 RD VIAVIL MAUB 096 signée le 9 juin 2006 relative à l'occupation du domaine public routier départemental dans le cadre de la construction du transport en commun en site propre VIAVIL, dont le projet est joint en annexe ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant entre le Département du Nord et le Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre ainsi que tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 40.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

4.14

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303207-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 6 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Convention de partenariat financier et technique entre le Département du Nord, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole et la commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes, pour

l'actualisation des études, réalisées en 2014/2015 et le principe de financement des travaux, portant sur l'amélioration des conditions de circulation sur la RD 958 (avenue Jules Mousseron - Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes).

Vu le rapport DV/2021/268

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020,

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le partenariat financier et technique, entre le Département du Nord, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) et la commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes, pour l'actualisation des études sur l'amélioration des conditions de circulation sur la RD 958 (avenue Jules Mousseron - commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes), réalisées en 2014/2015, pour un montant estimé à 200 000 € HT, financé à parts égales par le Département du Nord et la CAVM et le principe du financement des travaux à réaliser conformément aux dispositions décrites dans le rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention à passer entre le Département du Nord, la CAVM et la commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes définissant les modalités d'organisation de ce partenariat et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 41.

Mesdames CHOAIN et DUHAMEL ainsi que Messieurs DUSART et VERFAILLIE sont Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur ZAREMBA (conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole) avait donné pouvoir à Madame DUHAMEL (Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

55 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303033-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale (Renforcement de la cohérence foncière et territoriale des sites ENN).

Vu le rapport DRE/2021/185

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Pour le renforcement de la cohérence foncière et territoriale des sites ENN :

- d'autoriser l'échange pour une superficie d'environ 4 091 m², de la partie de parcelle départementale cadastrée section A n° 1429 à Watten, contre les parties de parcelles cadastrées section A n° 441 et 1426, propriétés de Monsieur Guy LEROY et Madame Agnès DELANNOY, époux domiciliés 27 rue de la Montagne à Watten, les frais d'acte, de division cadastrale, de bornage et de publicité étant à la charge du Département du Nord ;
- d'autoriser l'échange entre le Département du Nord et la SCI du Mont de Watten, domiciliée 24 Avenue Léon Blum à Arques (62510), des parcelles départementales cadastrées suivantes : parcelles non bâties, réputées libres d'occupation cadastrées A n° 401 (17 288 m²), A n° 408 (10 794 m²), A n° 410 (29 527 m²), A n° 425 (8 604 m²), A n° 1464 (11 489 m²) au lieu-dit « Bois royal », B n° 591 (4 500 m²) au lieu-dit « Le village », B n° 772 (1 274 m²), B n° 1318 (217 m²), B n° 1320 (2 331 m²), B n° 1321 (13 863 m²), B n° 1648 (23 059 m²), B n° 1650 (1 609 m²), B n° 1653 (276 m²), B n° 1655 (19 490 m²), B n° 1657 (6 695 m²), B n° 1659 (245 m²), B n° 1661 (10 800 m²) au lieu-dit « Bois du Ham », et pour partie de la parcelle bâtie cadastrée A n° 1392 supportant un corps de ferme située au lieu-dit « Bois royal » pour une superficie avant division et bornage de 2 136 m² environ, soit une superficie totale cédée à la SCI du Mont de Watten de 16 ha 41 a 97 ca environ contre les parcelles en nature de terres agricoles appartenant à la SCI du Mont de Watten cadastrées B n° 731 (35 429 m²), B n° 744p et 745 p (645 m²) et B 1259 p (66 012 m²), soit un total estimé avant divisions parcellaires et bornages à 10 ha 20 a 86 ca, les frais de clôture de la parcelle B 1259 étant à la charge de la SCI du Mont de Watten, les frais d'acte, de division cadastrale, de bornage et de publicité étant à la charge du Département du Nord ;
- d'autoriser le versement par la SCI du Mont de Watten au profit du Département du Nord, d'une soulte de 181 000 €, selon les modalités reprises en annexe 5 du rapport ;
- d'autoriser la cession à la commune de Watten par le Département du Nord du chemin d'accès à la ferme de Beaufort après sa remise en état, permettant ainsi de garantir l'accès aux parcelles départementales et privées résultant des échanges susvisés, ainsi que de la parcelle agricole libre d'occupation, cadastrée B n° 916 d'une superficie de 6 788 m² environ, moyennant le prix de 1 €, les frais d'acte et de publicité étant à la charge du Département du Nord ;
- d'autoriser l'acquisition par le Département du Nord auprès de la commune d'Auberchicourt des parcelles libres d'occupation, cadastrées section A n° 3784 p, 3786, 3788 et AB n° 48 d'une superficie totale de 72 905 m² moyennant le prix d'un euro (1 €), les frais d'acte et de publicité étant à la charge du Département du Nord ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents permettant la régularisation de ces transactions, dès lors que l'erreur de contenance, en plus ou moins, n'excède pas 1/20^{ème} du prix indiqué ci-dessus, augmenté des frais liés à la rédaction de l'acte ;
- d'imputer les recettes correspondantes, soit 181 000 € sur les crédits inscrits à l'opération 23005OP003 du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 43.

Pour la présente délibération, 59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303443-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale (Conditions de gestion cynégétique et halieutique - Partenariats agricoles - Conventions

Vu le rapport DRE/2021/185

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Pour les conditions de gestion cynégétique et halieutique :

- d'approuver les principes de gestion des activités cynégétiques sur les terrains départementaux repris dans le rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de gestion cynégétique de plaine et de forêt, dans les termes des projets joints en annexes 10 et 11 du rapport, pour la saison de chasse 2021-2022, sans dérogation, des terrains dont la liste est reprise dans les tableaux joints en annexes 13 à 16 du rapport ;
- d'imputer les recettes liées à l'activité cynégétique sur l'opération 23005OP007 du budget départemental 2021 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions tripartites particulières entre le Département du Nord, la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord et les partenaires cynégétiques locaux (association ou particuliers), dans les termes du projet joint en annexe 12 du rapport, pour la saison de chasse 2021-2022, sans dérogation, des terrains dont la liste est reprise dans les tableaux joints en annexe 13 à 16 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les autorisations ponctuelles définies dans la convention cadre, entre le Département du Nord et la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord ;
- d'attribuer à la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique une subvention de fonctionnement de 5 266,20 € pour la réalisation de 2 diagnostics écologiques et piscicoles ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention transitoire entre la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et le Département du Nord, pour l'année 2021, dans les termes du projet joint en annexe 17 du rapport, visant à poursuivre les actions engagées ;
- d'imputer la dépense correspondante soit 5 266,20 € sur l'opération 23005OP008 du budget départemental 2021 ;
- d'attribuer à la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, dans le cadre de la programmation 2021, une subvention d'investissement de 19 447 €, pour l'installation de 4 pontons de pêche (Armentières, Boussois, Catillon-sur-Sambre et Ors) à usage des personnes à mobilité réduite et de 4 panneaux signalétiques de parcours de pêche (Armentières, Boussois, Solesmes et Pont-sur-Sambre) ;
- d'attribuer à la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique une subvention complémentaire de 5 927,04 € pour le solde de la réalisation des pontons de pêche à usage des personnes à mobilité réduite sur le site Espaces Naturels du Nord (ENN) du Lac Bleu à Watten, pour finaliser les aménagements des pontons à usage des personnes à mobilité réduite sur le site Espaces Naturels du Nord (ENN) du lac bleu à Watten ;
- d'imputer la dépense correspondante soit 25 374,04 € sur l'opération 23005OP008 du budget départemental 2021.

Pour les partenariats agricoles :

- d'approuver les principes de gestion écologique par pâturage et par fauche comme définis dans le rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de mise à disposition pour la gestion écologique par pâturage et par fauche entre le Département du Nord et les partenaires agricoles, dans les termes des projets joints en annexes 21 et 22 du rapport, relatives aux terrains repris dans le tableau joint en annexe 23.

Pour les conventions de gestion :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et le lycée professionnel de Sains-du-Nord relative à la réalisation de chantiers école de gestion et des animations sur les Espaces Naturels du Nord, pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 25) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention triennale entre le Département du Nord et l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) des Flandres – Lycée Professionnel Agricole de Dunkerque, relative à la réalisation de travaux de génie écologique sur les Espaces Naturels du Nord, pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 26) ;
- d'attribuer à l'EPLEFPA des Flandres, dans le cadre de la convention triennale, une participation financière de 2 000 €/an, soit un montant global de 6 000 €, correspondant aux années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 ;
- d'imputer la dépense correspondante, soit 2 000 €/an, sur les crédits inscrits sur l'opération 23005OP004 du budget départemental 2021.

Pour le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition entre le Département du Nord et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais, relative à l'implantation d'un radeau à Sterne pierregarin, au lieu-dit du Marteau sur le lac du ValJoly, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 27).

Pour la programmation et le financement des actions de gestion du site de nature d'Amaury pour l'année 2021 :

- d'attribuer au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, dans le cadre d'une convention, une participation financière de 30 119,50 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention particulière entre le Syndicat Mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Département du Nord, relative à la programmation et au financement pour l'année 2021 des actions de gestion et de restauration du site de nature d'Amaury, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 28) ;
- d'imputer la dépense correspondante, soit 30 119,50 € sur les crédits inscrits sur l'opération 23005OP004 du budget départemental 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 43.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Monsieur VALOIS est membre du conseil d'administration de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) des Flandres.

Mesdames BOISSEAUX et CLERC-CUVELIER, ainsi que Messieurs DELANNOY, DETAVERNIER, DUSART, RENAUD et VERFAILLIE sont membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels ils n'assistent pas.

Madame QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et Monsieur CABAYE avaient donné pouvoir à Monsieur DETAVERNIER. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY (Membre du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut) avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE (lui-même membre du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302978-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Opérations relatives aux Espaces, Sites et Itinéraires.

Vu le rapport DRE/2021/180

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention d'un montant de fonctionnement de 21 350 € au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Nord ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de partenariat entre le Département du Nord et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Nord, relative à l'animation dans les cafés rando, l'édition de rando fiches, l'expertise des chemins de randonnée inscrits au PDIPR et la requalification des GR 121 et 120, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 1) ;
 - d'attribuer une subvention d'un montant de fonctionnement de 5 000 € au Comité Régional de Tourisme Equestre ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de partenariat entre le Département du Nord et le Comité Régional de Tourisme Equestre, relative au balisage de 16 itinéraires équestres, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 2) ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes soit 26 350 € sur l'opération 23005OP010.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 47.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303152-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Favoriser l'accès à la piscine et aux équipements culturels départementaux pour les élèves scolarisés dans les collèges ruraux - année scolaire 2021/2022

Vu le rapport DE/2021/161

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Pour le transport piscines :

- de reconduire le dispositif visant à favoriser l'accessibilité aux piscines pour les collèges dans les conditions définies en annexe 1 du rapport, pour l'année scolaire 2021/2022 par l'octroi d'une subvention ;
- de fixer la liste des 65 collèges éligibles au titre du dispositif visant à favoriser l'accessibilité aux piscines pour les collèges repris dans l'annexe 2, pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- d'attribuer les subventions pour les montants maximum repris dans le tableau joint en annexe 2 au titre de l'année scolaire 2021/2022 et de verser l'aide à hauteur du montant maximum prévu, à réception des justificatifs de dépenses et d'un bilan d'activité ;
- d'autoriser la prolongation du report des montants non utilisés au cours de l'année scolaire 2019/2020 jusqu'au 6 juillet 2021, en raison de l'annulation des séances piscines due aux événements liés à la COVID-19 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents à intervenir dans ce cadre ;
- d'imputer la dépense correspondante sur le programme 23003 opération 23003OP004 « Mobilité en milieu rural » chapitre 932.

Pour le transport culture :

- de reconduire le dispositif d'aide à la mobilité et à l'accès à la culture pour les collégiens en milieu rural dans les conditions définies en annexe 4 au rapport, pour l'année scolaire 2021/2022 par l'octroi d'une subvention ;
- de fixer la liste des 68 collèges éligibles au titre du dispositif visant à favoriser la mobilité et l'accès à la culture pour les collèges repris dans l'annexe 3, pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- d'attribuer les subventions pour les montants maximum repris dans le tableau joint en annexe 3 au titre de l'année scolaire 2021/2022 et de verser l'aide à hauteur du montant maximum prévu à réception des justificatifs de dépenses et d'un bilan d'activité ;
- de favoriser l'accès aux équipements culturels départementaux en prévoyant la gratuité de l'entrée et de la médiation culturelle aux 68 collèges éligibles, lors d'une journée dédiée à la culture ;
- d'autoriser la prolongation du report des montants non utilisés au cours de l'année scolaire 2019/2020 jusqu'au 6 juillet 2021, en raison de l'annulation de la sortie prévue dans un équipement culturel départemental due aux événements liés à la COVID-19 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents à intervenir dans ce cadre ;

- d'imputer la dépense correspondante sur le programme 23003 opération 23003OP004 « Mobilité en milieu rural » chapitre 932.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 47.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Annexe 2
Transport Piscine 2021/2022
Collèges éligibles au dispositif et montants maximums

RNE	COMMUNE	COLLEGE	type	A sollicité le dispositif en 2020/2021	DISTANCE en KM COLLEGE/PISCINE DECLARES 20/21	Nbre de 6 ^e (Source enquête lourde) n-1	60% de 6 ^e	Nbre de Cars (A) 1 car = 60 places	Nbre Trajet	Total Km (B)	Forfait (C)	TOTAL ESTIME
0593234V	ANNOEULLIN	ALBERT BALL	Public	oui	10,00	166	100	2	15	150,00	5,50 €	1 650,00 €
0594401N	ARLEUX	VAL DE LA SENSEE	Public	oui	10,00	214	128	3	15	150,00	5,50 €	2 475,00 €
0595176F	AVESNELLES	RENAUD-BARRAULT	Public	non	13,50	165	99	2	15	202,50	5,50 €	2 227,50 €
0593676A	AVESNES LEZ AUBERT	PAUL LANGEVIN	Public	oui	10,00	116	70	2	15	150,00	5,50 €	1 650,00 €
0595384G	AVESNES SUR HELPE	SAINTE THERESE	Privé	oui	25,00	63	38	1	15	375,00	5,50 €	2 062,50 €
0593490Y	BAVAY	JEAN LEMAIRE DE BELGES	Public	oui	15,00	181	109	2	15	225,00	5,50 €	2 475,00 €
0592924H	BAVAY	NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION	Privé	non	14,28	22	13	1	15	214,23	5,50 €	1 178,28 €
0595360F	BEAUCAMP-LIGNY	SAINTE MARIE	Privé	oui	9,00	358	215	4	15	135,00	5,50 €	2 970,00 €
0592933T	BERGUES	SAINT WINOC	Privé	oui	12,00	122	73	2	15	180,00	5,50 €	1 980,00 €
0593479L	BERGUES	WENCESLAS COBERGHER	Public	non	15,00	77	46	1	15	225,00	5,50 €	1 237,50 €
0593672W	BOUCHAIN	DE L'OSTREVANT	Public	oui	15,00	199	119	2	15	225,00	5,50 €	2 475,00 €
0590031N	BRUAY SUR L ESCAUT	JEAN MACE	Public (circonstances exceptionnelles)	oui	6,60	138	83	2	15	99,00	5,50 €	1 089,00 €
0596873A	CAPPELLE EN PEVELE	SIMONE VEIL	Public	non	9,34	162	97	2	15	140,07	5,50 €	1 540,78 €
0594872A	CASSEL	ROBERT LE FRISON	Public	oui	18,00	123	74	2	15	270,00	5,50 €	2 970,00 €
0592925J	CASSEL	SAINTE MARIE	Privé	oui	21,00	10	6	1	15	315,00	5,50 €	1 732,50 €
0590050J	CONDE SUR L ESCAUT	JOSQUIN DES PRES	Public	oui	18,00	129	77	2	15	270,00	5,50 €	2 970,00 €
0590055P	COUSOLRE	ALFRED JENNEPIN	Public	oui	10,20	55	33	1	15	153,00	5,50 €	841,50 €
0595595L	CROCHTE	DU LOOWEG	Public	non	13,32	80	48	1	15	199,79	5,50 €	1 098,83 €
0592960X	CYSOING	NOTRE DAME	Privé	oui	16,00	197	118	2	15	240,00	5,50 €	2 640,00 €
0590057S	CYSOING	PAUL ELUARD	Public	non	8,81	175	105	2	15	132,14	5,50 €	1 453,59 €
0595190W	DOUAI	GAYANT	Public (circonstances exceptionnelles)	oui	6,50	52	31	1	15	97,50	6,50 €	633,75 €
0593681F	FERRIERE LA GRANDE	LAVOISIER	Public	oui	8,00	115	69	2	15	120,00	5,50 €	1 320,00 €
0590082U	FLINES LEZ RACHES	JEAN MOULIN	Public	oui	17,00	69	41	1	15	255,00	5,50 €	1 402,50 €
0593486U	FRESNES SUR ESCAUT	FELIGIEN JOLY	Public (circonstances exceptionnelles)	non	12,10	78	47	1	15	181,50	5,50 €	998,25 €
0595166V	GONDECOURT	GEORGES REMI HERGE	Public	oui	5,32	128	77	2	15	79,83	5,50 €	878,16 €
0590087Z	GOUZEAUCOURT	PHARAMOND SAVARY	Public	oui	18,00	59	35	1	15	270,00	5,50 €	1 485,00 €
0592634t	HAUTMONT	ST EXUPERY	Public (circonstances exceptionnelles)	oui	5,10	141	85	2	15	76,50	5,50 €	841,50 €

Annexe 2
Transport Piscine 2021/2022
Collèges éligibles au dispositif et montants maximums

RNE	COMMUNE	COLLEGE	type	A sollicité le dispositif en 2020/2021	DISTANCE en KM COLLEGE/PISCINE DECLAREES 20/21	Nbre de 6 ^e (Source enquête lourde) n-1	60% de 6 ^e	Nbre de Cars (A) 1 car = 60 places	Nbre Trajet	Total Km (B)	Forfait (C)	TOTAL ESTIME
0594309N	HAUTMONT	PIERRE DE RONSARD	Public (circonstances exceptionnelles)	oui	5,90	104	62	2	15	88,50	5,50 €	973,50 €
0594642A	HONDSCHOOTE	LAMARTINE	Public	oui	15,00	97	58	1	15	225,00	5,50 €	1 237,50 €
0593130G	HONDSCHOOTE	SAINT JOSEPH	Privé	oui	13,50	22	13	1	15	202,50	5,50 €	1 113,75 €
0590107W	IWUY	JEAN MOULIN	Public	oui	12,50	84	50	1	15	187,50	5,50 €	1 031,25 €
0593231S	LA BASSEE	ALBERT SCHWEITZER	Public	oui	6,11	205	123	3	15	91,60	5,50 €	1 511,42 €
0592950L	LA BASSEE	NOTRE DAME	Privé	oui	7,50	224	134	3	15	112,50	5,50 €	1 856,25 €
0593482P	LALLAING	FREDERIC JOLIOT CURIE	Public (circonstances exceptionnelles)	oui	20,00	86	52	1	15	300,00	5,50 €	1 650,00 €
0595178H	LANDRECIES	DUPLEIX	Public	oui	13,50	126	76	2	15	202,50	5,50 €	2 227,50 €
0595172B	LE QUESNOY	EUGENE THOMAS	Public	oui	13,00	237	142	3	15	195,00	5,50 €	3 217,50 €
0592895B	LINSELLES	SAINTE MARIE	Privé (circonstances exceptionnelles)	oui	7,50	154	92	2	15	112,50	5,50 €	1 237,50 €
0590142J	MARCHIENNES	MARGUERITE YOURCENAR	Public	non	9,00	83	50	1	15	135,00	5,50 €	742,50 €
0593683H	MASNIERES	JACQUES PREVERT	Public	oui	7,00	96	58	1	15	105,00	5,50 €	577,50 €
0594294X	MERVILLE	HENRI DUNANT	Public	oui	15,00	91	55	1	15	225,00	5,50 €	1 237,50 €
0592899F	MERVILLE	SAINT ROBERT	Privé	oui	16,00	150	90	2	15	240,00	5,50 €	2 640,00 €
0594410Y	MORTAGNE DU NORD	FERNIG	Public	oui	9,00	79	47	1	15	135,00	5,50 €	742,50 €
0592901H	PERENCHIES	SAINTE MARIE	Privé (circonstances exceptionnelles)	oui	5,46	57	34	1	15	81,97	5,50 €	450,83 €
0590007M	PETITE FORET	PIERRE GILLES DE GENNES	Public (circonstances exceptionnelles)	oui	6,10	142	85,2	2	15	91,50	5,50 €	1 006,50 €
0594876E	POIX DU NORD	MONTAIGNE	Public	non	13,10	64	38	1	15	196,50	5,50 €	1 080,75 €
0594866U	PONT A MARCQ	FRANCOISE DOLTO	Public	non	7,95	121	73	2	15	119,31	5,50 €	1 312,40 €
0593251N	ROOST WARENDIN	ERNEST SCHAFFNER	Public (circonstances exceptionnelles)	oui	11,20	125	75	2	15	168,00	5,50 €	1 848,00 €
0594538M	SAINS DU NORD	JEAN ROSTAND	Public	oui	11,00	51	31	1	15	165,00	5,50 €	907,50 €
0593144X	SEBOURG	SAINTE ANNE	Privé	oui	16,00	113	68	2	15	240,00	5,50 €	2 640,00 €
0590206D	SOLRE LE CHATEAU	DU SOLREZIS	Public	oui	8,10	80	48	1	15	121,50	5,50 €	668,25 €
0593992U	STEENVOORDE	ANTOINE DE SAINT EXUPERY	Public	oui	30,00	130	78	2	15	450,00	5,50 €	4 950,00 €
0593147A	STEENVOORDE	NOTRE DAME DE LOURDES	Privé	non	11,68	41	25	1	15	175,24	5,50 €	963,83 €
0594645D	THIANT	JEAN JACQUES ROUSSEAU	Public (circonstances exceptionnelles)	oui	5,40	119	71	2	15	81,00	5,50 €	891,00 €
0594308M	TRELON	DENIS SAURAT	Public	non	8,40	68	41	1	15	125,97	5,50 €	692,84 €

Annexe 2
Transport Piscine 2021/2022
Collèges éligibles au dispositif et montants maximums

RNE	COMMUNE	COLLEGE	type	A sollicité le dispositif en 2020/2021	DISTANCE en KM COLLEGE/PISCINE DECLARES 20/21	Nbre de 6 ^e (Source enquête lourde) n-1	60% de 6 ^e	Nbre de Cars (A) 1 car = 60 places	Nbre Trajet	Total Km (B)	Forfait (C)	TOTAL ESTIME
0594412A	VIEUX CONDE	JEAN JAURES	Public	oui	12,30	176	106	2	15	184,50	5,50 €	2 029,50 €
0593157L	VILLERS OUTREAUX	SAINT JOSEPH	Privé	oui	19,00	52	31	1	15	285,00	5,50 €	1 567,50 €
0590228C	WALINCOURT SELVIGNY	FRANCOIS VILLON	Public	oui	11,00	103	62	2	15	165,00	5,50 €	1 815,00 €
0593678C	WALLERS	JEAN MOULIN	Public	oui	6,00	111	67	2	15	90,00	5,50 €	990,00 €
0594650J	WATTEN	JACQUES PREVERT	Public	non	14,41	140	84	2	15	216,18	5,50 €	2 378,02 €
0593159N	WATTEN	SACRE COEUR	Privé	non	14,18	62	37	1	15	212,65	5,50 €	1 169,57 €
0594392D	WATTRELOS	PABLO NERUDA	Public (circonstances exceptionnelles)	oui	8,00	58	34,8	1	15,00 €	120,00	5,50 €	660,00 €
0593160P	WATTRELOS	SAINT JOSEPH	Privé (circonstances exceptionnelles)	oui	5,50	365	219	4	15	82,50	5,50 €	1 815,00 €
0593475G	WAVRIN	LEON BLUM	Public (circonstances exceptionnelles)	oui	9,10	138	83	2	15	136,50	5,50 €	1 501,50 €
0594643B	WORMHOUT	DU HOUTLAND	Public	non	17,64	134	80	2	15	264,66	5,50 €	2 911,27 €
0593163T	WORMHOUT	NOTRE DAME	Privé	non	18,02	71	43	1	15	270,31	5,50 €	1 486,71 €
TOTAL			65									104 008,28 €

Annexe 3
transport Culture vers un équipement culturel départemental 2021/2022

RNE	ville	collège	Type	Effectif maximum retenu	Nombre accompagnateurs	Nombre de cars	Montant maximum accordé
0594401N	ARLEUX	VAL DE LA SENSEE	public (rural)	242	16	5	4 500 €
0595176F	AVESNELLES	RENAUD-BARRAULT	public (rural)	204	14	4	3 600 €
0593676A	AVESNES-LES-AUBERT	PAUL LANGEVIN	public (rural)	156	10	3	2 700 €
0595384G	AVESNES-SUR-HELPE	SAINTE THERESE	privé (rural)	76	5	2	1 800 €
0592930P	BAILLEUL	Immaculée Conception	privé (rayonnement rural)	178	12	4	3 600 €
0594636U	BAILLEUL	Maxime Deyts	public (rayonnement rural)	290	19	6	5 400 €
0593490Y	BAVAY	JEAN LEMAIRE DE BELGES	public (rural)	189	13	4	3 600 €
0592924H	BAVAY	NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION	privé (rural)	23	2	1	900 €
0595360F	BEAUCAMPS-LIGNY	SAINTE MARIE	privé (rural)	370	25	7	6 300 €
0592933T	BERGUES	SAINT WINOC	privé (rural)	122	8	3	2 700 €
0593479L	BERGUES	WENCESLAS COBERGHER	public (rural)	77	5	2	1 800 €
0593672W	BOUCHAIN	de l'Ostrevant	public (rayonnement rural)	243	16	5	4 500 €
0594640Y	BOURBOURG	JEAN JAURES	public (rural)	149	10	3	2 700 €
0592955S	BOURBOURG	NOTRE-DAME	privé (rural)	178	12	4	3 600 €
0590030M	BRAY-DUNES	DU SEPTENTRION	public (rural)	131	9	3	2 700 €
0595175E	CAMBRAI	Fénelon	public (rayonnement rural)	151	10	3	2 700 €
0593488W	CAMBRAI	Lamartine	public (rayonnement rural)	210	14	4	3 600 €
0596873A	CAPPELLE-EN-PEVELE	SIMONE VEIL	public (rural)	162	11	3	2 700 €
0594872A	CASSEL	ROBERT LE FRISON	public (rural)	132	9	3	2 700 €
0592925J	CASSEL	SAINTE MARIE	privé (rural)	25	2	1	900 €
0595277R	CAUDRY	Jacques Prévert	public (rayonnement rural)	237	16	5	4 500 €
0590046E	CAUDRY	Jean Monnet	public (rayonnement rural)	182	12	4	3 600 €
0590055P	COUSOLRE	ALFRED JENNEPIN	public (rural)	55	4	1	900 €
0595595L	CROCHTE	DU LOOWEG	public (rural)	118	8	3	2 700 €
0592960X	CYSOING	Notre Dame	privé (rayonnement rural)	203	14	4	3 600 €
0590057S	CYSOING	Paul Eluard	public (rayonnement rural)	202	13	4	3 600 €
0593681F	FERRIERE LA GRANDE	Lavoisier	public (rayonnement rural)	153	10	3	2 700 €
0590082U	FLINES-LEZ-RACHES	JEAN MOULIN	public (rural)	95	6	2	1 800 €
0590087Z	GOUZEAU COURT	PHARAMOND SAVARY	public (rural)	61	4	2	1 800 €
0594309N	HAUTMONT	Pierre de Ronsard	public (rayonnement rural)	166	11	3	2 700 €
0592634T	HAUTMONT	Saint Exupéry	public (rayonnement rural)	153	10	3	2 700 €
0595170Z	HAZEBROUCK	des Flandres	public (rayonnement rural)	189	13	4	3 600 €
0590103S	HAZEBROUCK	Fernande Benoist	public (rayonnement rural)	208	14	4	3 600 €
0595391P	HAZEBROUCK	Saint Jacques	privé (rayonnement rural)	146	10	3	2 700 €
0594642A	HONDSCHOOTE	LAMARTINE	public (rural)	122	8	3	2 700 €
0593130G	HONDSCHOOTE	SAINT JOSEPH	privé (rural)	54	4	1	900 €
0590107W	IWUY	JEAN MOULIN	public (rural)	85	6	2	1 800 €
0593231S	LA BASSEE	ALBERT SCHWEITZER	public (rural)	260	17	5	4 500 €
0592950L	LA BASSEE	NOTRE-DAME	privé (rural)	224	15	4	3 600 €
0595178H	LANDRECIES	DUPLEIX	public (rural)	175	12	4	3 600 €
0595337F	LE CATEAU-CAMBRESIS	JEAN ROSTAND	public (rural)	246	16	5	4 500 €
0595172B	LE QUESNOY	EUGENE THOMAS	public (rural)	272	18	5	4 500 €
0590142J	MARCHIENNES	MARGUERITE YOURCENAR	public (rural)	84	6	2	1 800 €
0593674Y	MARLY	Alphonse Terroir	public (rayonnement rural)	203	14	4	3 600 €
0593683H	MASNIERES	JACQUES PREVERT	public (rural)	110	7	2	1 800 €
0590150T	MAUBEUGE	Guillaume Budé	public (rayonnement rural)	142	9	3	2 700 €
0594294X	MERVILLE	Henri Dunant	public (rayonnement rural)	143	10	3	2 700 €
0592899F	MERVILLE	Saint Robert	privé (rayonnement rural)	161	11	3	2 700 €

Annexe 3
transport Culture vers un équipement culturel départemental 2021/2022

RNE	ville	collège	Type	Effectif maximum retenu	Nombre accompagnateurs	Nombre de cars	Montant maximum accordé
0594410Y	MORTAGNE-DU-NORD	FERNIG	public (rural)	82	5	2	1 800 €
0590159C	ORCHIES	du Pévèle	public (rayonnement rural)	286	19	6	5 400 €
0592900G	ORCHIES	Notre Dame de la Providence	privé (rayonnement rural)	175	12	4	3 600 €
0594876E	POIX-DU-NORD	MONTAIGNE	public (rural)	65	4	2	1 800 €
0594866U	PONT-A-MARCQ	FRANCOISE DOLTO	public (rural)	134	9	3	2 700 €
0594538M	SAINS-DU-NORD	JEAN ROSTAND	public (rural)	58	4	2	1 800 €
0594411Z	SAINT AMAND LES EAUX	Moulin Blanc	public (rayonnement rural)	226	15	5	4 500 €
0593144X	SEBOURG	SAINTE ANNE	privé (rural)	113	8	3	2 700 €
0594648G	SOLESMES	ANTOINE DE SAINT EXUPERY	public (rural)	213	14	4	3 600 €
0595401A	SOLESMES	SAINTE MICHEL	privé (rural)	170	11	4	3 600 €
0590206D	SOLRE-LE-CHATEAU	DU SOLREZIS	public (rural)	93	6	2	1 800 €
0593992U	STEENVOORDE	ANTOINE DE SAINT EXUPERY	public (rural)	136	9	3	2 700 €
0593147A	STEENVOORDE	NOTRE-DAME DE LOURDES	privé (rural)	41	3	1	900 €
0594308M	TRELON	DENIS SAURAT	public (rural)	88	6	2	1 800 €
0593157L	VILLERS-OUTREUX	SAINTE JOSEPH	privé (rural)	59	4	2	1 800 €
0590228C	WALINCOURT-SELVIGNY	FRANCOIS VILLON	public (rural)	120	8	3	2 700 €
0593159N	WATTEN	SACRE CŒUR	privé (rural)	92	6	2	1 800 €
0594650J	WATTEN	JACQUES PREVERT	public (rural)	144	10	3	2 700 €
0594643B	WORMHOUT	DU HOUTLAND	public (rural)	134	9	3	2 700 €
0593163T	WORMHOUT	NOTRE-DAME	privé (rural)	71	5	2	1 800 €
TOTAL		68					197 100 €

5.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302979-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Interventions départementales dans le domaine agricole (Renouvellement des conventions et attribution de subventions aux organismes et associations partenaires au titre de la politique agricole).

Vu le rapport DRE/2021/182

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer aux organismes agricoles et associations partenaires du Département du Nord, repris en annexe 1 ci-jointe, une subvention de 789 550 € pour leur programme d'activités 2021, se répartissant comme suit :
 - 702 250 € pour les organismes agricoles sous convention,
 - 47 800 € pour les associations d'accompagnement des agriculteurs et porteurs de projet,
 - 39 500 € pour les structures organisant des manifestations agricoles et rurales ;
 - d'imputer les dépenses correspondantes soit 789 550 € sur l'opération 23003OP003 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions entre le Département du Nord et Le Groupement de Défense Sanitaire du Nord, la Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais, la Maison de l'Élevage du Nord, l'Association de Développement Agricole et Rural Thiérache-Hainaut (ADARTH), la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), le Pôle Légumes Région Nord, Bio en Hauts-de-France, A PRO BIO, NOVAGRI, ARCADE et Initiatives Paysannes – Territoires Hauts-de-France, dans les termes des projets joints au rapport (annexe 2).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 49.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :

Monsieur DETAVERNIER est membre de la commission d'établissement des listes électorales pour l'élection des membres de la Chambre d'Agriculture Région Hauts-de-France.

Monsieur VALOIS est membre du comité d'orientation de l'installation en agriculture et du comité d'orientation recherche-développement-formation de la Chambre d'Agriculture Région Hauts-de-France. Mesdames CLERC-CUVELIER, DEVOS, DEZITTER, FILLEUL et MARTIN, ainsi que Messieurs DECAGNY, HIRAUX, VANDEWALLE et VERFAILLIE sont membres du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni être comptés dans le quorum ni prendre part au délibéré et à la prise de décision auxquels ils n'assistent pas.

Madame QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et Monsieur CABAYE avaient donné pouvoir à Monsieur DETAVERNIER.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE.

Madame MARCHYLLIE avait donné pouvoir à Monsieur VANDEWALLE.

Monsieur WILMOTTE avait donné pouvoir à Madame DEZITTER.

Madame DEZITTER, ainsi que Messieurs DETAVERNIER, VANDEWALLE et VERFAILLIE ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame BREDA (Membre du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois) avait donné pouvoir à Madame ZAWIEJA-DENIZON. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame DEL PIERO (Membre du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois) avait donné pouvoir à Madame DEZITTER (elle-même membre du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

48 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

**ORGANISMES ET ASSOCIATIONS PARTENAIRES DU DEPARTEMENT
DANS LE DOMAINE AGRICOLE**

		subvention départementale	
		Attribuée en 2020	Proposée en 2021
Organismes agricoles partenaires sous convention			
1	Groupement de Défense Sanitaire du Nord ⁽¹⁾	200 000 €	210 000 €
2	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais ⁽²⁾	136 400 €	126 400 €
3	Maison de l'Élevage du Nord	113 500 €	113 500 €
4	Association de Développement Agricole et Rural Thiérache-Hainaut	45 000 €	45 000 €
5	FREDON Hauts-de-France	40 500 €	40 500 €
6	Pôle Légumes Région Nord	12 150 €	12 150 €
7	Bio en Hauts-de-France	44 500 €	44 500 €
8	A PRO BIO	39 500 €	39 500 €
9	NOVAGRI ⁽³⁾	53 000 €	7 000 €
10	ARCADE	38 700 €	38 700 €
11	Initiatives Paysannes - Territoires Hauts-de-France	25 000 €	25 000 €
	SOUS TOTAL	748 250 €	702 250 €
Associations d'accompagnement des agriculteurs et des porteurs de projet			
12	Fédération Régionale des CUMA des Hauts-de-France	4 500 €	4 500 €
13	Campus Vert	6 300 €	6 300 €
14	SOLAAL Hauts-de-France (nouvelle demande)	-	5 000 €
15	CIVAM Hauts-de-France	3 600 €	3 600 €
16	A Petits Pas	7 200 €	7 200 €
17	Avenir Conseil Elevage	14 000 €	14 000 €
18	Réseau des AMAP Hauts-de-France	7 200 €	7 200 €
	SOUS TOTAL	42 800 €	47 800 €
Structures organisant des manifestations agricoles et rurales			
19	Jeunes Agriculteurs du Nord-Pas de Calais	3 900 €	4 500 €
20	Parc naturel régional de l'Avesnois : Fête du Lait ⁽⁴⁾	3 400 €	25 000 €
21	Foire Agricole, Commerciale et Artisanale d'Hazebrouck ⁽⁵⁾	0 €	10 000 €
	SOUS TOTAL	7 300 €	39 500 €
	TOTAL	798 350 €	789 550 €

⁽¹⁾ subvention exceptionnelle de 10 000 € pour l'accompagnement d'éleveurs en situation sanitaire extrême.

⁽²⁾ subvention exceptionnelle complémentaire de 10 000 € en 2020 liée à la mise en place des drives de producteurs dans les collèges pendant le confinement.

⁽³⁾ baisse liée à l'annulation du SIA et des autres événements grand public (Covid-19).

⁽⁴⁾ manifestation annulée en 2020 (Covid-19) mais participation aux frais engagés.

⁽⁵⁾ manifestation annulée en 2020 (Covid-19).

5.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303444-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Interventions départementales dans le domaine agricole (Extension du périmètre de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental d'Obrechies - Ferrière-la-Petite).

Vu le rapport DRE/2021/182

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à engager l'ouverture de l'enquête publique prévue à l'article L.121-14 du Code Rural et de la Pêche Maritime, relative au projet d'aménagement foncier sur le périmètre complémentaire défini de l'opération d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental d'Obrechies - Ferrière-la-Petite ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'arrêté modificatif ordonnant l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental d'Obrechies - Ferrière-la-Petite en fixant le périmètre correspondant.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 49.

Pour la présente délibération, 59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303030-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Interventions départementales dans le domaine de l'Eau et de l'Environnement.

Vu le rapport DRE/2021/184

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Pour le dispositif « Plantation et Renaturation » :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention cadre entre le Département du Nord et les communes de Le Quesnoy, Steenbecque, Beauvois-en-Cambrésis, Neuf-Berquin, Ohain, Saint-Aubert, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE) et les associations Service Enfance Jeunesse de Cambrai (SEJC), Familles Rurales Avesnois Mormal et Moto-Club de l'Avesnois, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
- d'attribuer les subventions d'investissement suivantes :
 - 84 439,44 € à la commune de Le Quesnoy,
 - 14 319,27 € à la commune de Steenbecque,
 - 420,12 € à la commune de Beauvois-en-Cambrésis,
 - 1 381,20 € à la commune de Neuf-Berquin,
 - 1 588,80 € à la commune d'Ohain
 - 4 490,60 € à la commune de Saint-Aubert
 - 1 131,81 € au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE),
 - 8 000 € à l'association Service Enfance Jeunesse de Cambrai (SEJC) à Cambrai,
 - 16 672,20 € à l'association Familles Rurales Avesnois Mormal,
 - 15 516 € à l'association Moto-Club de l'Avesnois ;
- d'imputer la dépense correspondante, soit 147 959,44 € sur l'opération 23004OP002 ;

Pour les associations et organismes environnementaux :

- d'attribuer les subventions aux associations et organismes environnementaux pour leur programme d'activités 2021, reprises dans le tableau ci-joint (annexe 3) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes soit 111 500 € sur l'opération 23005OP008 ;

Pour la politique Eau :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 à la convention cadre entre le Département du Nord et la Communauté d'Agglomération de Cambrai relatif à la prorogation du délai de réalisation de l'étude de maîtrise d'œuvre pour la création d'une zone d'expansion de crue le long de l'Escaut rivière, dans les termes du projet joint en annexe 7 du rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 51.

Monsieur SIEGLER et Madame LABADENS sont respectivement Vice-Président et Conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Mesdames CHASSAING et TONNERRE avaient donné pouvoir à Madame LABADENS. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

57 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Associations et organismes environnementaux

Associations environnementales		Subvention départementale	
		attribuée en 2020	proposée en 2021
Associations environnementales			
1	CPIE Chaîne des Terrils	13 000	13 000
2	CPIE Flandre Maritime	18 000	18 000*
3	Les Blongios	8 500	9 000
4	Centre d'Education Nature du Houtland - CENH	3 000	3 000
5	Ligue protectrice des Oiseaux - LPO	10 000	10 000
6	Nord Nature Chico Mendès	7 500	7 500
7	Les Jardins du Cygne	5 000	5 000
8	Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON)	6 000	6 000
9	Coordination Mammologique du Nord de la France (nouvelle demande)		5 000
Sous total		71 000	76 500
Conventions de partenariats			
10	Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France	20 000	20 000
Sous total		20 000	20 000
Mise en réseau des acteurs			
11	GRAINES	3 000	3 000
Sous total		3 000	3 000
Association d'animation des jardins familiaux			
12	Les AJOncs	12 000	12 000
Sous total		12 000	12 000
TOTAL		106 000	111 500

* En raison de la crise sanitaire, l'enveloppe spécifique de 10 000 € pour la manifestation des "Semaines de la mer", est conditionnée à sa réalisation. Dans le cas contraire, 5 000 € seront versés pour couvrir les dépenses.

5.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303231-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Attribution de subventions dans le domaine de la Ruralité.

Vu le rapport DRE/2021/250

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention départementale de 18 600 € à la Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales Hauts-de-France, pour le fonctionnement des établissements d'Avesnes-sur-Helpe et d'Haussy ;
 - d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association Landestini, pour l'organisation de la Coupe de France du Potager en 2021 ;
 - d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association départementale des Lieutenants de Louveterie du Nord, pour son fonctionnement en 2021 ;
 - d'imputer la dépense correspondante soit 21 600 € sur l'opération 23003OP004.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 52.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303077-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 19 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Participation financière départementale Climat - Air - Energie au titre de 2021 - Association Atmo Hauts-de-France et Pôle Climat du Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressources du

Vu le rapport SEPPT/2021/191

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une participation financière de 20 000 € à l'association Atmo Hauts-de-France au titre de ses activités pour l'année 2021, en application de la convention triennale d'application du 13 août 2019, entre le Département du Nord et l'Atmo Hauts-de-France ;
 - d'attribuer une participation financière de 20 000 € au Groupement d'Intérêt Public Centre de Ressource du Développement Durable (CERDD) au titre des activités du Pôle Climat et de l'Observatoire Climat Hauts-de-France pour l'année 2021, en application de la convention triennale d'application du 13 août 2019, entre le Département du Nord et le CERDD Hauts-de-France ;
 - d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits à l'article 930-0202, nature comptable 6574 du budget départemental de l'exercice 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 53.

Messieurs PICK et VALOIS sont membres de l'association Atmo Hauts-de-France.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame TONNERRE (Membre de l'association Atmo Hauts-de-France) avait donné pouvoir à Madame LABADENS. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

57 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302757-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Commission Locale d'Information de Gravelines : attribution de la subvention annuelle à l'association AGATE Côte d'Opale.

Vu le rapport DAT/2021/126

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le projet de budget de la Commission Locale d'Information (CLI) de Gravelines au titre de l'année 2021, joint au rapport (annexe 1) ;
 - d'attribuer une subvention de 25 000 € à l'association AGATE Côte d'Opale pour le fonctionnement de la CLI de Gravelines en 2021 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention financière entre le Département du Nord et l'Association AGATE Côte d'Opale, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 2) ;
 - d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2021, opération 23004OP003.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 53.

Madame ARLABOSSE est membre de l'association AGATE Côte d'Opale. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

Madame BECUE avait donné pouvoir à Madame ARLABOSSE. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur CHRISTOPHE (Membre de l'association AGATE Côte d'Opale) avait donné pouvoir à Madame ARLABOSSE (elle-même membre de l'association AGATE Côte d'Opale). Ni le procureur, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

58 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303081-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : 1) Soutien au logement communal - 2) AAP Habitat agricole : abandon d'une opération - 3) Soutien aux ménages précaires pour l'amélioration de leur

logement dans le cadre des dispositifs Nord Équipement Habitat Solidarité (NEHS) et J'Amén'Age 59 - 4) Portail cartographique de la Métropole Européenne de Lille (MEL) du logement locatif social.

Vu le rapport DAT/2021/123

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Logements communaux :

- d'attribuer une aide à l'investissement dans le cadre de la création de logements communaux, d'un montant total de 12 142,50 € à la commune de Eppe Sauvage, pour la réhabilitation d'un logement communal, conformément à la fiche projet jointe en annexe 1 du rapport ;
- d'imputer la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2021, opération : 23006OP007.

Pour l'Appel à Candidatures Habitat Agricole et le dossier de M. TRACHE :

- d'annuler la décision d'attribution de la subvention de 57 500 € à Monsieur Philippe TRACHE, à Bois-Grenier, pour le financement de son projet lauréat de l'appel à candidatures « Habitat Agricole », prise par délibération DSTDL/2019 en Commission permanente le 1^{er} juillet 2019 (opération 23006OP007, enveloppe 23006E07).

Pour le dispositif NEHS :

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif Nord Equipement Habitat Solidarité (NEHS), les subventions pour le financement des 108 demandes de particuliers sur des aides aux travaux, reprises dans le tableau joint en annexe 3, pour un montant total de subventions de 578 860,59 € ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2021, opération 23006OP001.

Pour le dispositif J'Amén'Age 59 :

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif J'Amén'Age 59, les subventions pour le financement des 24 demandes de particuliers sur des aides aux travaux, reprises dans le tableau joint en annexe 4, pour un montant total de subventions de 82 473,19 € ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2021, opération 13003OP003.

Pour le Portail de cartographie de l'occupation du parc social de la MEL et son accès par le Conseil Départemental :

- d'approuver la convention d'utilisation à signer entre le Département du Nord et la Métropole Européenne de Lille (MEL) portant sur l'accès du Département du Nord au portail de cartographie de l'occupation du parc social, afin de permettre l'ouverture des accès à notre collectivité, dans les termes du projet joint en annexe 5 du rapport ;
- d'approuver la charte d'utilisateur du portail du logement locatif social de la MEL, portant sur l'accès du Département du Nord au portail de cartographie de l'occupation du parc social, dans les termes du projet joint en annexe 6 du rapport ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer lesdites convention et charte ;
 - d'approuver la liste des utilisateurs du Département du Nord habilités à se connecter au Portail Cartographique du Logement Locatif Social de la MEL, jointe en annexe 7 du rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 55.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT : DOSSIERS NEHS - COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2021

DEMANDES	TIERS	STATUT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	OBJECTIFS	NBR PROIETS	MONTANT TRAVAUX (€)	SUB DPT (€)	MODALITE DE PAIEMENT	
									Avance 70 %	Solde 30 %
1	647437	PO	OSTRICOURT	LILLE (MEL) DIFFUS	Lutter contre la Précarité énergétique	3	46 217,23	8 768,66	6 138,06	2 630,60
2	645061	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	6 738,64	3 238,64	2 267,05	971,59
3	647265	PO	WATTIGNIES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	31 155,34	4 000,00	2 800,00	1 200,00
4	647561	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	83 734,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
5	645499	PO	LOOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	15 047,53	5 600,00	3 920,00	1 680,00
6	645684	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 643,12	6 400,00	4 480,00	1 920,00
7	646350	PO	LOOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	31 145,16	2 400,00	1 680,00	720,00
8	646690	PO	OSTRICOURT	LILLE (MEL) DIFFUS	Lutter contre la Précarité énergétique	1	15 782,84	2 400,00	1 680,00	720,00
9	646087	PO	FACHES-THUMESNIL	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 574,56	4 800,00	3 360,00	1 440,00
10	646749	PO	WASQUEHAL	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	59 719,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
11	645887	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 888,63	6 400,00	4 480,00	1 920,00
12	645218	PO	ERQUINGHEM-LYS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	16 483,50	4 800,00	3 360,00	1 440,00
13	645209	PO	WAVRIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	47 144,78	6 400,00	4 480,00	1 920,00
14	645160	PO	HALLUIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 289,92	4 800,00	3 360,00	1 440,00
15	646197	PO	LAMBERSART	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	10 299,00	2 400,00	1 680,00	720,00
16	647098	PO	ANNOEULLIN	LILLE (MEL) DIFFUS	Lutter contre la Précarité énergétique	1	7 903,12	3 624,16	2 536,91	1 087,25
17	645502	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	45 992,25	6 400,00	4 480,00	1 920,00
18	646356	PO	RONCHIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	25 066,14	2 400,00	1 680,00	720,00
19	647316	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 047,81	5 797,81	4 058,47	1 739,34
20	646910	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	35 798,44	1 048,44	733,91	314,53
21	645940	PO	WATTRELOS	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	43 293,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
22	647551	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 575,00	3 808,00	2 665,60	1 142,40
23	647089	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	37 096,40	6 400,00	4 480,00	1 920,00
24	645660	PO	LYS-LEZ-LANNOY	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 374,21	6 400,00	4 480,00	1 920,00
25	645055	PO	MARCO-EN-BAROEUL	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 850,45	5 679,90	3 975,93	1 705,97
26	647424	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	38 804,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
27	626289	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 128,42	6 400,00	4 480,00	1 920,00
28	646446	PO	TOURCOING	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	24 316,00	2 400,00	1 680,00	720,00
29	645050	PO	SECLIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	39 813,68	6 400,00	4 480,00	1 920,00
30	646399	PO	LILLE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 860,58	6 400,00	4 480,00	1 920,00
31	646084	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	33 190,44	6 400,00	4 480,00	1 920,00
32	647088	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	28 056,03	2 400,00	1 680,00	720,00
33	645707	PO	SAINT-ANDRE-LIEZ-LILLE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 463,73	6 400,00	4 480,00	1 920,00
34	646401	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	26 316,99	4 000,00	2 800,00	1 200,00
35	645517	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre l'habitat indigne	1	128 707,98	9 375,00	6 562,50	2 812,50
36	647262	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 665,39	6 140,60	4 298,42	1 842,18
37	645541	PO	HALLUIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 620,60	6 400,00	4 480,00	1 920,00
38	647120	PO	LA MADELEINE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 549,50	6 400,00	4 480,00	1 920,00
39	647118	PO	ARMENTIERES	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	25 600,00	4 393,27	3 075,29	1 317,98
40	647101	PO	HALLUIN	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	33 248,17	6 400,00	4 480,00	1 920,00
41	647347	PO	LA MADELEINE	LILLE (MEL)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 305,65	6 400,00	4 480,00	1 920,00
TOTAL LILLE						71	1 958 507,23	215 874,48	151 112,14	64 762,34
42	647072	PO	BAVAY	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 261,86	6 400,00	4 480,00	1 920,00
43	646788	PO	LA LONGUEVILLE	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 797,45	5 634,00	3 943,80	1 690,20
44	646734	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 146,37	3 204,37	2 243,06	961,31
45	647434	PO	GOMMEGNIES	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	11 267,06	6 313,47	4 419,43	1 894,04
46	646558	PO	AVESNELLES	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	795,95	795,95	557,17	238,79
47	646086	PO	LOUVROIL	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 704,32	6 400,00	4 480,00	1 920,00
48	646651	PO	FONTAINE-AU-BOIS	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	3 878,48	2 400,00	1 680,00	720,00
49	645582	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	36 114,46	6 400,00	4 480,00	1 920,00
50	645428	PO	LOUVIGNIES-QUESNOY	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	7 781,31	5 700,00	3 990,00	1 710,00
51	646354	PO	AVESNELLES	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 785,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00
52	646628	PO	VILLEREAU	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 029,81	6 400,00	4 480,00	1 920,00

53	647335	PO	FOURMIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCSA)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 920,34	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
54	646461	PO	FEIGNIES	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	19 831,00	1 600,00	1 120,00	480,00	
55	647307	PO	LA LONGUEVILLE	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	7 288,51	6 275,58	4 392,91	1 882,67	
56	647122	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 068,64	5 700,54	3 990,38	1 710,16	
57	646337	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	26 932,06	4 800,00	3 360,00	1 440,00	
58	647441	PO	FERRIERE-LA-GRANDE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 838,89	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
59	646031	PO	LIESSIES	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	33 834,16	7 200,00	5 040,00	2 160,00	
60	647069	PO	HON-HERGIES	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 219,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
61	646009	PO	LEZ-FONTAINE	AVESNES-SUR-HELPE (CCCA)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	7 899,32	3 108,82	2 176,17	932,65	
62	643012	PO	HAUTMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	33 372,53	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
63	646717	PO	FERRIERE-LA-GRANDE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	35 126,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
64	645857	PO	BELIGNIES	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	20 343,46	3 476,92	2 433,84	1 043,08	
65	646827	PO	ASSEVENT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	14 611,00	3 815,01	2 670,51	1 144,50	
66	646447	PO	JEUMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 582,00	5 825,52	4 077,86	1 747,66	
67	645503	PO	JEUMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 436,21	4 800,00	3 360,00	1 440,00	
68	646613	PO	LANDRECIES	AVESNES-SUR-HELPE (CC Pays de Mormal)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	13 047,68	5 600,00	3 920,00	1 680,00	
69	646631	PO	HAUTMONT	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 395,00	5 647,25	3 953,08	1 694,18	
70	608422	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 848,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
71	646826	PO	MAUBEUGE	AVESNES-SUR-HELPE (CAMVS)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 163,98	4 800,00	3 360,00	1 440,00	
TOTAL AVESNES-SUR-HELPE							57	645 319,85	157 097,43	109 968,20	47 129,23
72	646347	PO	SIN-LE-NOBLE	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre l'habitat indigne	1	147 025,00	9 375,00	6 562,50	2 812,50	
73	646088	PO	MONTIGNY-EN-OSTREVENT	DOUAI (CCCO)	Lutter contre l'habitat indigne	1	109 913,00	12 500,00	8 750,00	3 750,00	
74	647442	PO	CUINCY	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	5 878,46	2 400,00	1 680,00	720,00	
75	646155	PO	DOUAI	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 372,39	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
76	646615	PO	LEWARDE	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	27 162,00	4 800,00	3 360,00	1 440,00	
77	645561	PO	FLINES-LEZ-RACHES	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 030,00	5 970,00	4 179,00	1 791,00	
78	646050	PO	ANICHE	DOUAI (CCCO)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	28 182,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
79	645158	PO	SIN-LE-NOBLE	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	29 388,90	7 200,00	5 040,00	2 160,00	
80	645614	PO	CUINCY	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	17 586,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
81	645822	PO	FLERS-EN-ESCREBIEUX	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	5 244,33	2 697,00	1 887,90	809,10	
82	646639	PO	DOUAI	DOUAI (Douaisis Agglo)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	33 725,24	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
TOTAL DOUAI							19	451 507,32	70 542,00	49 379,40	21 162,60

83	645212	PO	FRESNES-SUR-ESCAUT	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	22 904,00	4 038,00	2 826,60	1 211,40	
84	646386	PO	FAMARS	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 935,81	5 118,00	3 582,60	1 535,40	
85	646426	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	43 514,80	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
86	647102	PO	FRESNES-SUR-ESCAUT	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	19 143,00	5 709,00	3 996,30	1 712,70	
87	646002	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	22 307,12	4 800,00	3 360,00	1 440,00	
88	646379	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	32 497,26	3 024,00	2 116,80	907,20	
89	647317	PO	BEUVRAGES	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 828,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
90	646124	PO	PETITE-FORET	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	21 649,00	4 800,00	3 360,00	1 440,00	
91	647100	PO	ONNAING	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	31 896,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
92	647327	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 418,00	5 115,00	3 580,50	1 534,50	
93	645732	PO	SAULTAIN	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	36 432,00	6 356,00	4 449,20	1 906,80	
94	647235	PO	BOUCHAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	34 205,86	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
95	646896	PO	DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	30 523,00	4 800,00	3 360,00	1 440,00	
96	646824	PO	BRUAY-SUR-L-ESCAUT	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 131,50	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
97	646617	PO	VALENCIENNES	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	24 912,40	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
98	645672	PO	ANZIN	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	47 266,61	4 800,00	3 360,00	1 440,00	
99	646367	PO	MARLY	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	13 244,68	4 744,68	3 321,28	1 423,40	
100	646843	PO	ANZIN	VALENCIENNES (CAVIM)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	18 967,74	4 000,00	2 800,00	1 200,00	
TOTAL VALENCIENNES							35	495 776,78	95 704,68	66 993,28	28 711,40
101	646919	PO	QUIEVY	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	49 634,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
102	645168	PO	VILLERS-OUTREUX	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	44 879,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
103	645612	PO	CAMBRAI	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	1	7 302,00	2 400,00	1 680,00	720,00	
104	647444	PO	BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 970,00	5 687,00	3 980,90	1 706,10	
105	646390	PO	ESCAUDOEUVRÉS	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	22 614,00	6 400,00	4 480,00	1 920,00	
106	646362	PO	CAUDRY	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	14 383,65	3 963,00	2 774,10	1 188,90	
107	646395	PO	BERMERAIN	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	18 378,00	2 792,00	1 954,40	837,60	
TOTAL CAMBRAI							13	181 160,65	34 042,00	23 829,40	10 212,60
108	646618	PO	DUNKERQUE	DUNKERQUE (CUD)	Lutter contre la Précarité énergétique	2	23 570,58	5 600,00	3 920,00	1 680,00	
TOTAL DUNKERQUE							2	23 570,58	5 600,00	3 920,00	1 680,00
TOTAL GENERAL							197	3 155 842,41	578 860,59 €	405 202,41 €	173 658,18 €

POLITIQUE HABITAT ET LOGEMENT : DOSSIERS J'AMEN'AGE 59 - COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2021

DEMANDES	TIERS	STATUT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	OBJECTIFS	NBRE PROJETS	MONTANT TRAVAUX (€)	MODALITE DE PAIEMENT		
								SUB DPT (€)	Avance 70 %	Solde 30 %
109	644941	PO	ARLEUX	DOUAI (Douaisis Aéglio)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	5 054,49 €	1 644,11 €	1 150,88 €	493,23 €
				TOTAL DOUAI		1	5 054,49 €	1 644,11 €	1 150,88 €	493,23 €
110	647360	PO	FONTAINE-NOTRE-DAME	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	10 258,80 €	3 689,19 €	2 582,43 €	1 106,76 €
111	647459	PO	AVESNES-LES-AUBERT	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	13 164,43 €	4 876,91 €	3 413,84 €	1 463,07 €
112	647475	PO	BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	11 046,15 €	5 465,18 €	3 825,63 €	1 639,55 €
113	647466	PO	BEVILLERS	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	6 227,00 €	2 502,00 €	1 751,40 €	750,60 €
114	647470	PO	MOEUVRES	CAMBRAI (SM Pays du Cambrésis)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	19 379,32 €	8 848,66 €	6 194,06 €	2 654,60 €
				TOTAL CAMBRAI		9	60 076,20 €	25 381,94 €	17 767,36 €	7 614,58 €
115	640438	PO	HOULPLIN-ANCOISNE	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	13034,75 €	3 065,83 €	2 146,08 €	919,75 €
116	647460	PO	ROUBAIX	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	8 200,00 €	2 091,82 €	1 464,27 €	627,55 €
117	647464	PO	COMINES	LILLE (MEL)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	8 627,00 €	1 829,84 €	1 280,89 €	548,95 €
				TOTAL LILLE		4	29 861,75 €	6 987,49 €	4 891,24 €	2 096,25 €
118	647474	PO	LEFRINCKOUCKE	DUNKERQUE (CUD)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	6 889,10 €	2 066,73 €	1 446,71 €	620,02 €
119	647473	PO	GRANDE-SYNTHE	DUNKERQUE (CUD)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	3 950,00 €	1 271,50 €	890,05 €	381,45 €
120	647472	PO	NIEPPE	DUNKERQUE (SM Flandre et lys)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	16 702,00 €	2 916,91 €	2 041,84 €	875,07 €
121	647476	PO	COUDEKERQUE-BRANCHE	DUNKERQUE (CUD)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	7 900,00 €	1 888,63 €	1 322,04 €	566,59 €
				TOTAL DUNKERQUE		5	35 441,10 €	8 143,77 €	5 700,64 €	2 443,13 €
122	647468	PO	ONNAING	VALENCIENNES (CAVM)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	13 433,26 €	6 005,73 €	4 204,01 €	1 801,72 €
123	643945	PO	BOUCHAIN	VALENCIENNES (CAPH)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	8 451,00 €	3 398,20 €	2 378,74 €	1 019,46 €
124	647463	PO	PROUVY	VALENCIENNES (CAVM)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	14 806,28 €	3 568,97 €	2 498,28 €	1 070,69 €
125	647815	PO	VIEUX-CONDE	VALENCIENNES (CAVM)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	1 795,00 €	237,44 €	166,21 €	71,23 €
126	647465	PO	BEUVRAGES	VALENCIENNES (CAVM)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	22 000,00 €	9 743,80 €	6 820,66 €	2 923,14 €
127	647467	PO	WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN	VALENCIENNES (CAPH)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	13 245,82 €	5 555,68 €	3 888,98 €	1 666,70 €
128	647894	PO	BEUVRAGES	VALENCIENNES (CAVM)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	8 037,13 €	2 287,28 €	1 601,10 €	686,18 €
				TOTAL VALENCIENNES		9	81 769,49 €	30 797,10 €	21 557,98 €	9 239,12 €
129	647462	PO	FEIGNIES	AVESNES (CAVMS)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	5 330,07 €	1 456,18 €	1 019,33 €	436,85 €
130	647471	PO	FOURMIES	AVESNES (CC Sud Avesnois)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	9 660,00 €	2 760,83 €	1 932,58 €	828,25 €
131	647813	PO	FOURMIES	AVESNES (CC Sud Avesnois)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	1	8 041,80 €	4 098,14 €	2 868,70 €	1 229,44 €
132	647461	PO	CARTIGNIES	AVESNES (CC Coeur Avesnois)	AMENAGEMENT DU LOGEMENT	2	2 519,64 €	1 203,63 €	842,54 €	361,09 €
				TOTAL AVESNES-SUR-HELPE		5	25 551,51 €	9 518,78 €	6 663,15 €	2 855,63 €
				TOTAL GENERAL		33	237 754,54 €	82 473,19 €	57 731,25 €	24 741,94 €

5.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303037-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : soutien aux associations AIVS et ADIL.

Vu le rapport DAT/2021/124

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

Renouvellement de la convention – attribution d'une subvention de fonctionnement à l'AIVS 59

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 260 000 € au titre de l'année 2021, à l'Agence Immobilière à Vocation Sociale 59 (AIVS), pour le fonctionnement de ladite structure ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention annuelle de partenariat entre le Département du Nord et l'AIVS 59, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
- d'imputer la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2021, opération : 23006OP007 ;

Renouvellement de la convention – attribution d'une subvention de fonctionnement à l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 340 000 € au titre de l'année 2021, à l'Agence Inter Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Nord et du Pas-de-Calais, pour le fonctionnement de ladite structure ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention annuelle de partenariat entre le Département du Nord et l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais, dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
- d'imputer la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2021.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 56.

Madame STANIEC-WAVRANT est membre du conseil d'administration de l'AIVS 59.

Monsieur VERFAILLIE est Président de l'ADIL.

Monsieur PICK est membre du conseil d'administration de l'ADIL et Président de l'AIVS 59.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame DESCAMPS-MARQUILLY avait donné pouvoir à Monsieur VERFAILLIE. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur DASSONVILLE (Membre du conseil d'administration de l'AIVS 59) avait donné pouvoir à Monsieur POIRET. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

5.10

56 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.11

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303079-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 25 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : Partenord Habitat - Demande de prorogation de délais d'exécution de travaux - demande de subventions - réduction d'engagements et affectation d'un reliquat

de 32 425 €.

Vu le rapport DAT/2021/125

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder à Partenord Habitat, conformément aux éléments repris pour les 4 opérations reprises dans le tableau ci-joint (annexe 1), une prorogation du délai d'exécution des travaux de 12 mois ;
- d'approuver le financement des opérations proposées par Partenord Habitat au titre de la convention 2018-2021, dont le détail est repris dans le tableau ci-joint (annexe 2) pour un montant global de 4 191 600 € ;
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2021, opération 23006OP005 ;
- d'approuver la réduction de 9 000 € de l'engagement de 18 000 € délibéré en Commission permanente du 19/11/2018 (délibération n° DSTDL/2018/348), pour l'opération en offre nouvelle d'un logement à Hazebrouck, rue Buisson, des Prés et Tassigny - Code GDA 2018-04988-07 et d'autoriser la réaffectation des crédits désengagés dans l'enveloppe disponible d'AP 2018-2021 – Aide 1.1 - Opération 23006OP005 - Env 23006E01 ;
- d'approuver la réduction de 23 000 € de l'engagement de 46 000 € délibéré en Commission permanente du 27 novembre 2017 (délibération n° DSTDL/2017/337), pour l'opération de réhabilitation de 46 logements à Lomme dans le cadre de la convention 2015-2017 - code GDA 2017-06752-10 – Opération 23006OP005- Env 23006E12 ;
- d'autoriser le redéploiement de 32 000 € issus du reliquat 2016 des subventions versées pour des opérations sur-financées ou non réalisées dans le cadre de conventions antérieures, afin de financer le solde des deux opérations d'Hazebrouck et Lomme précitées ne pouvant être réglés dans les délais réglementaires ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes relatifs à ces décisions.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 56.

Monsieur PICK est Président de l'OPH Partenord Habitat.

Mesdames ARLABOSSE, SANCHEZ et STANIEC-WAVRANT, ainsi que Messieurs HIRAUX et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de l'OPH Partenord HABITAT.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame BECUE et Monsieur CHRISTOPHE avaient donné pouvoir à Madame ARLABOSSE. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

53 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Rapport DAT/2021/125 - Annexe 1

Partenord Habitat - Commission Permanente du 17 mai 2021 - Liste des opérations qui font l'objet d'une prorogation de délai d'exécution de travaux

Aide mobilisée (1.1 à 1.4)	Commune	Adresse	Nombre de logements	Montant engagé	Acomptés réglés	Solde à régler	Code GDA	Commission Permanente	Pièces justificatives du démarrage des travaux	Date du démarrage des travaux	Échéance maximale d'exécution des travaux	Nouvelle échéance maximale d'exécution des travaux (+12 mois)
Aide 1.1	Bachy	122, rue Pasteur	7	126 000 €	63 000 €	63 000 €	2018-04988-12	03/06/2019	acte notarié	17/12/2019	19/06/2022	19/06/2023
Aide 1.1	Maroilles	Rue du Lieutenant	14	252 000 €	126 000 €	126 000 €	2018-04988-05	19/11/2018	ordre de service du 12/12/2019	13/12/2019	13/06/2022	13/06/2023
		Sous-total aide 1.1	21	378 000 €	189 000 €	189 000 €						
Aide 1.2	Bettignies	Route de Mons	14	112 000 €	56 000 €	56 000 €	2018-05582-02	19/11/2018	ordre de service du 13/06/2019	17/06/2019	17/12/2021	17/12/2022
		Sous-total aide 1.2	14	112 000 €	56 000 €	56 000 €						
Aide 1.3	Wavrechain-sous-Denain	42 rue Salengro	1	4 600 €	2 300 €	2 300 €	2018-05584-14	03/06/2019	bon de commande du 19/03/2019	01/04/2019	01/10/2021	01/10/2022
		Sous-total aide 1.3	1	4 600 €	2 300 €	2 300 €						
		Cumul des aides	36	494 600 €	247 300 €	247 300 €						

1.1 Production de logements sociaux - Offre nouvelle en territoire hors délégation et dans les 125 communes rurales des territoires délégataires
 (*)

Commune	Adresse	Opération	EPCI	Nombre total de logements pour l'opération	PLUS	PLAI	Nombre de logements subventionnés	Montant de la subvention demandée	Aide départementale (socle)	Prime à l'innovation	Décision de financement Etat ou EPCI	Date prévisionnelle de livraison	Commentaires
POTELLE	Chemin du Moulin	Offre nouvelle VEFA	CC Pays de Mormal	24	11	7	18	324 000 €	234 000 €	90 000 €	12/11/2020	15/09/2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20/10/2020
SOMAIN	Rue des Ruelles	Offre nouvelle VEFA	CC Cœur d'Ostrevent	48	4	3	7	125 000 €	91 000 €	34 000 €	18/08/2020	30/12/2022	Autorisation de démarrage anticipé du 4/02/2020. 1ère demande de subvention départementale pour 7 logements sur 48 sur le fondement de la convention actuelle 2018-2021. Une 2ème demande sera faite sur le fondement de la prochaine convention pour les 41 autres logements pour 738 000 €.
TAISNIERES -SUR-HON	Rue Williot - (complément)	Offre nouvelle	CC Pays de Mormal	30	9	7	16	288 000 €	208 000 €	80 000 €	30/11/2020	30/11/2023	Autorisation de démarrage anticipé du 20/10/2020. 1ère décision de subvention départementale pour 7 logements accordée par la Commission Permanente du 16/11/2020 pour un montant de 126 000 €. Demande de subvention complémentaire pour les 16 autres logements PLUS et PLAI de l'opération.
				102	24	17	41	737 000 €	533 000 €	204 000 €			

1.2 Production de logements sociaux - Offre nouvelle en territoires délégués

Commune	Adresse	Opération	EPCI	Nombre total de logements pour l'opération	PLUS	PLAI	Nombre de logements subventionnés	Montant de la subvention demandée	Décision de financement Etat ou EPCI	Date prévisionnelle de l'OS ou équivalent (acte notarié pour les VEFA)	Date prévisionnelle de livraison	Commentaires
GRANDE-SYNTHE	1 rue de la Tamise	Offre nouvelle	CU DGL	1	0	1	1	8 000 €	30/12/2019	23/1/2020	30/06/2021	Autorisation de démarrage anticipé du 1 PLAI Adapté
GRAVELINES	Boulevard des Poètes (complément)	Offre nouvelle	CU DGL	32	5	5	10	80 000 €	09/12/2019	15/12/2021	30/06/2023	1ère décision de subvention départementale pour 16 logements, accordée par la Commission Permanente du 29.06.2020 pour un montant de 128 000 €. Autorisation de démarrage anticipé du 28.08.2019. Demande complémentaire pour 10 autres PLUS - PLAI dont 8 au titre du NPNRU.
				33	5	6	11	88 000 €				
Total offre nouvelle												

Montant de la subvention demandée	Aide départementale (socle)	Prime à l'innovation
825 000	533 000	204 000

1.3 Interventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, réhabilitations

Commune	Adresse	Opération	EPCI	Nombre total de logements pour l'opération	Nombre de logements subventionnés	Montant de la subvention demandée	Date prévisionnelle de l'OS ou équivalent (acte notarié pour les VEFA)	Date prévisionnelle de livraison	Commentaires
ARMENTIERES	35 boulevard Faidherbe	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
ARMENTIERES	43 boulevard Faidherbe	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
ARMENTIERES	33 rue d'Erquinghem	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
BOLLEZEELE	13 rue de la Poste	Réhabilitation Amélioration	CU DGL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 4 11 2020
COMINES	14 rue d'Armentières	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
CROIX	57 rue de Tourcoing	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
DUNKERQUE	44 rue Alsace Lorraine	Réhabilitation Amélioration	CU DGL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
DUNKERQUE	48 rue Saint Charles	Réhabilitation Amélioration	CU DGL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
GRANDE-SYNTHE	5 rue du Docteur Roux	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 4 02 2020
LA BASSEE	2 rue du Bois Saint Maur	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
LANDRECIES	Boulevard des Résistants et rue Happegarbes – Rés. des Arts	Réhabilitation Amélioration	CC Pays de Mormal	64	64	294 400 €	1er sem. 2021	30/04/2023	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
MARQUETTE-LEZ-LILLE	102 cité Courbet	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
MARQUETTE-LEZ-LILLE	114 cité Courbet	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
MONS-EN-BAROEUL	25 rue d'Anjou	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
QUESNOY-SUR-DEULE	10 rue de Lille	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Demande autorisation de démarrage anticipé du 4 11 2020
QUESNOY-SUR-DEULE	18 rue de Lille	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Demande autorisation de démarrage anticipé 4 11 2020
ROUBAIX	217 rue d'Alger	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé 20 10 2020
ROUBAIX	14 rue des Anges	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé 20 10 2020
ROUBAIX	50 rue des Anges	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé 20 10 2020

Commune	Adresse	Opération	EPCI	Nombre total de logements pour l'opération	Nombre de logements subventionnés	Montant de la subvention demandée	Date prévisionnelle de l'OS ou équivalent (acte notarié pour les VEFA)	Date prévisionnelle de livraison	Commentaires
ROUBAIX	54 rue des Anges	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé 20 10 2020
ROUBAIX	28 rue de la Tour	Réhabilitation Amélioration	MEL	28	28	128 800 €	15 oct. 2021	4ème sem. 2023	Autorisation de démarrage anticipé 20 10 2020
SAINT-POL-SUR-MER	Rue Raymond - Résidence Les Violettes	Réhabilitation Amélioration	CU DGL	18	18	82 800 €	4ème trim. 2021	15/12/2022	Projet inscrit dans le cadre NPNRU
WATTRELOS	21 rue Maurice Dewaele	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé 20 10 2020
WATTRELOS	10 Square Blain	Réhabilitation Amélioration	MEL	1	1	4 600 €	2021	2022	Autorisation de démarrage anticipé 20 10 2020

Total réhabilitation/amélioration	131	131	602 600 €
--	------------	------------	------------------

1.4 Interventions pour l'attractivité des villes moyennes et structurantes

Commune	Adresse	Opération	EPCI	Nombre total de logements pour l'opération	PLUS	PLAI	PLS	Nombre de logements subventionnés	Montant de la subvention demandée	Décision de financement Etat ou EPCI	Date prévisionnelle de l'OS ou équivalent (acte notarié pour les VEFA)	Date prévisionnelle de livraison	Commentaires
CAUDRY	Avenue Jean Moulin	Offre nouvelle VEFA	CA Caudrésis Catésis	44	27	13	4	44	792 000 €	09/12/2020	15/06/2021	15/11/2023	Autorisation de démarrage anticipé du 20 10 2020
HAZEBROUCK	Rue de Calais	Offre nouvelle VEFA	CC Flandre Intérieure	45	17	14	14	45	802 000 €	28/10/2020	22/12/2020 Acte notarié	15/12/2022	2 PLAI adapté. Autorisation de démarrage anticipé du 04 02 2020
LANDRECIES	Rue des Espagnols et Boulevard Duplex	Offre nouvelle	CC Pays de Mormal	28	12	9	7	28	504 000 €	26/06/2020	2ème sem. 2021	1er sem. 2023	Autorisation de démarrage anticipé du 28 08 2019
TEMPLEUVE-EN-PEVELE	Grande Campagne	Offre nouvelle VEFA	CC Pévèle Carembaut	37	16	12	9	37	666 000 €	28/10/2020	19/12/2020 Acte notarié	30/11/2022	Autorisation de démarrage anticipé du 28 08 2019
Total villes moyennes et structurantes				154	72	48	34	154	2 764 000 €				

TOTAL GLOBAL : 4 191 600 €

5.12

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303078-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de la Ville : autorisation de signature de la Convention Pluriannuelle d'Engagement du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Vu le rapport DAT/2021/128

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la Convention Pluriannuelle d'Engagement, relative au Nouveau Projet de Renouvellement Urbain de la Communauté Urbaine de Dunkerque, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ainsi que ses annexes ; charte de relogement (annexe 3), charte de l'insertion (annexe 4) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer cette Convention Pluriannuelle d'Engagement ainsi que ses annexes, et tous les documents afférents ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la charte de relogement, dans les termes du projet joint en annexe 3 du rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la charte de l'insertion, dans les termes du projet joint en annexe 4 du rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 59.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

5.13

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-303075-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 31 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Politique de la Ville - Renouvellement de la convention de l'association Nos Quartiers ont des Talents (NQT).

Vu le rapport DAT/2021/127

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 60 000 € au titre de l'année 2021, à l'association « Nos Quartiers ont des Talents » (NQT), pour la poursuite et le développement de ses actions ;
 - d'approuver la convention triennale 2021-2023 de partenariat entre le Département du Nord et l'association NQT, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention triennale de partenariat entre le Département du Nord et l'association NQT et tous les actes afférents ;
 - d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2021, opération 23006OP003.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 57.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

6.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20210517-302990-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 juin 2021

Affiché le 1 juin 2021

Notifié le 20 mai 2021

Suite à la convocation en date du 30 avril 2021
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 17 MAI 2021

Sous la présidence de Christian POIRET, Premier Vice-Président

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Régis CAUCHE, Isabelle CHOAIN, Sylvie CLERC-CUVELIER, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Henri GADAUT, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Aline BRENDA donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Maxime CABAYE donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, François-Xavier CADART donne pouvoir à Annie LEYS, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Gustave DASSONVILLE donne pouvoir à Christian POIRET, Françoise DEL PIERO donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jean-René LECERF, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Joël WILMOTTE donne pouvoir à Marie-Annick DEZITTER, Fabrice ZAREMBA donne pouvoir à Sylvia DUHAMEL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Guy BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Alexandra LECHNER, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bertrand RINGOT.

OBJET : Participation financière du Département du Nord aux Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT) Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et West Vlaanderen / Flandre- Dunkerque-Côte

d'Opale et à la Mission opérationnelle Transfrontalière (MOT).

Vu le rapport SEPPT/2021/242

Vu l'avis en date du 10 mai 2021 de la Commission Aménagement du territoire, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

Vu l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14 novembre 2020

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une participation financière de 126 539,66 € aux budgets de fonctionnement annuels du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, au titre de l'année 2021 ;
 - d'attribuer une participation financière de 14 300 € aux budgets de fonctionnement annuels du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) West Vlaanderen / Flandre-Dunkerque - Côte d'Opale, au titre de l'année 2021 ;
 - de renouveler l'attribution d'une participation financière de 6 500 € à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), pour l'année 2021 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes ou documents nécessaires à l'exécution de ces opérations.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 20 h 59.

Madame ARLABOSSE est membre du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) West Vlaanderen/Flandre-Dunkerque – Côte d'Opale. Madame LABADENS et Monsieur DUHEM sont membres du GECT Eurométropole Lille – Kortrijk – Tournai. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame BECUE et Monsieur CHRISTOPHE avaient donné pouvoir à Madame ARLABOSSE. Mesdames CHASSAING et TONNERRE avaient donné pouvoir à Madame LABADENS. Madame FREMAUX avait donné pouvoir à Monsieur LECERF. Mesdames ARLABOSSE et LABADENS, ainsi que Monsieur LECERF ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Monsieur CABAYE (membres du GECT Eurométropole Lille – Kortrijk – Tournai) avait donné pouvoir à Monsieur DETAVERNIER. Il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Après avoir appelé l'affaire, Monsieur LECERF, déclare qu'il est concerné par la délibération en qualité de membres du GECT Eurométropole Lille – Kortrijk – Tournai, et cède pendant l'examen de cette affaire la Présidence à Monsieur POIRET, Premier Vice-président.

6.1

55 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Le Recueil des Actes Administratifs du Département peut être consulté :

A Lille

Hôtel du Département

51 rue Gustave Delory

Les Arcuriales

45 rue de Tournai (Batiment C)

- Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
- Service Assemblées et Contrôle de la Légalité (1^{er} étage)

Dans d'autres lieux sur le territoire départemental

- Maison de Service au Public à Hondschoote - 1 rue de Cassel
- Maison de Service au Public à Le Cateau-Cambrésis - 13 place du Commandant Richez

Sur le site internet du Conseil Départemental du Nord

- www.lenord.fr



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Monsieur Régis RICHARD
Directeur Adjoint
Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
Les Arcuriales - 59800 LILLE
☎ 03.59.73.83.10

Préparation : Service Assemblées et Contrôle de la Légalité
☎ 03.59.73.85.16

Achévé d'imprimer le 10/09/2021
Imprimé à l'Hôtel du Département
59047 Lille Cedex

ISSN 0764 - 8146 - Dépôt Légal